SALLE DE LECTURE
LE SENAT
OTTAWA ONT
13-9-49
2 COPIES

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

Le jour ★ 5-7116
LA NUIT (DE 6 h. p.m. à 8 h. 30 a.m.
LE SAMEDI APRES-MIDI, LE DIMANCHE ET LES JOURS DE FETE
Rédacteur en chef et chef des nouvelles 5-643
Rédacteur sportif 5-681
Nouvellistes 5-7116

83e année — No 128 | QUEBEC, MERCREDI 12 OCTOBRE 1949 | 3 CENTS LE NUMERO

La Chambre des Communes abolit les appels au Conseil Privé

POMPIERS ET POLICIERS À L'ARBITRAGE

L'association internationale demande principalement une augmentation de salaires. — La ville débourserait annuellement une somme additionnelle de $199,678.40. Cause des policiers entendue immédiatement après.

S'il était fait droit à la requête présentée par l'Association internationale des Pompiers de Québec à la cité de Québec, la ville devrait débourser chaque année une somme additionnelle de $199,678.40 en salaires. L'association a demandé une augmentation de salaires de $13.40 par semaine pour les 288 membres des différentes brigades à incendie de notre ville. A ce sujet, un comité d'arbitrage, formé en vertu de la nouvelle loi de 1949, "concernant les corps municipaux et scolaires et leurs employés", a siégé hier sous la présidence de M. le juge Achille Pettigrew, de la Cour des Sessions de la Paix, en troisième division de la Cour Supérieure, au Palais de Justice de Québec, après que l'association ait décidé de se soumettre à l'arbitrage.

Ce comité, siégeant pour la première fois depuis sa formation au début de septembre dernier, a été également saisi d'une requête présentée par les policiers municipaux, et siégera en regard de cette question immédiatement après la cause des pompiers.

On sait que les pompiers de Québec ont reçu une augmentation de salaire au cours de l'année 1947. Cette fois, l'association a demandé principalement une augmentation générale de $13.40 par semaine pour tous les pompiers de la ville, indépendamment de leur rang ou de leur fonction. Ainsi le salaire actuel d'un pompier de 1ère année étant de $30 par semaine, la requête demande qu'il soit porté à $43.40; La salaire actuel d'un lieutenant est de $45, celui d'un capitaine-instructeur, de $48; La requête étant accordée, ces deux derniers grades recevraient $58.40 et $61.40 par semaine.

Parmi les autres demandes contenues dans la requête de l'association, il y a celle relative aux alarmes générales auxquels les pompiers qui ne sont pas en devoir doivent répondre. En vertu du système actuel, les pompiers ainsi appelés sont payés $1 par heure de service, à compter du temps où ils sont rendus sur les lieux, jusqu'au moment où ils s'en retournent chez eux. L'association demande qu'en ces circonstances deux heures additionnelles soient payées, en compensation du temps que le pompier emploie à s'habiller, se rendre sur les lieux, puis s'en retourner chez lui.

Actuellement, les pompiers bénéficient d'une période de 20 jours de

(Suite à la page 4, 2e col.)

Est-ce le moyen terme ?

On attribue à des influences extérieures le résultat des dernières élections en pays européens. En autant que le Plan Marshall et le Pacte de l'Atlantique ont servi à infliger des échecs sensibles au communisme, cet effet parait salutaire. En ce que les partis socialistes aient profité surtout de ce recul du péril rouge, cet avantage est-il également satisfaisant au gouvernement et au peuple des Etats-Unis ? C'est moins probable. L'Europe occidentale et la Scandinavie accordent une large mesure de confiance au socialiste. Le fait est que ces partisans "du moyen terme" cher à M. Attlee ont manoeuvré sagement depuis la fin de la guerre. On leur doit, en partie, d'avoir amoindri partout le prestige du marxisme, surtout en Angleterre et en France. Est-ce comme expédient passager que Washington encourage ce mouvement, où M. Truman partage-t-il les dispositions de son prédécesseur contre le capitalisme ? On ne le sait pas encore au juste. A noter, cependant, que les efforts du président des Etats-Unis pour mettre fin aux grèves des aciéries et des charbonnages s'accompagnent d'avis ressemblant fort à la menace. Ces avis s'adressent en même temps à la direction des grandes entreprises et des syndicats les plus frondeurs. Une partie de la presse contenance cette attitude en recommandant la modération et la sagesse aux chefs d'industrie comme aux chefs ouvriers. Un an avant les élections de 1950, M. Truman se montre encore hostile aux intérêts qui ont combattu sa réélection à la présidence, en 1948.

Encore la loterie

Les discussions, les polémiques même, en marge du projet de loterie provinciale ne sont vraisemblablement pas près de finir. Depuis quelques semaines, on en parle dans les journaux, dans les congrès et même du haut de la chaire. Peu à peu, les positions s'établissent et les oppositions se précisent. Lundi, les secrétaires de municipalités de la province de Québec, réunis en congrès à Rimouski, en approuvaient le principe par résolution et félicitaient le premier ministre, M. Duplessis, d'en avoir ressuscité l'idée. C'était là un droit qu'on ne peut leur nier. On peut déplorer cependant qu'ils n'aient pas cru bon de communiquer au public les raisons de leur décision. La veille, à Québec, un membre du haut clergé protestant s'était prononcé contre cette innovation dans le mode de perception des revenus provinciaux en se fondant sur trois motifs qu'on ne saurait rejeter à la légère. Le premier, c'est le fait que dans le sweepstake irlandais, par exemple, une proportion de 18¾ pour cent seulement des sommes recueillies sert au soutien financier des hôpitaux. Le second, c'est que l'on a démontré à maintes reprises que les sources de la charité publique se tarissent graduellement quand on a recours à des moyens du genre des sweepstakes. Enfin, de l'avis du très révérend W.-W. Davis, archidiacre de Québec, une loterie provinciale signifierait que "nous, comme habitants de cette province, demanderions aux gens d'autres provinces de contribuer au soutien de nos hôpitaux". Ce sont là, on en conviendra, des raisons solides auxquelles il faut s'arrêter avant d'opter pour une décision définitive. Mais ce ne sont pas les seules. Il en existe beaucoup d'autres, également solides et convaincantes, que l'on pouvait glaner un peu partout, ces jours derniers, dans toute la presse de langue anglaise. En voici quelques-unes, entre autres, recueillies dans un grand quotidien : "Une loterie prend l'argent de ceux qui peuvent le moins se le permettre; encourage l'idée que c'est la chance, plutôt que l'effort honnête, qui est le secret du succès financier; et, pis que tout, elle répand l'opinion qu'une personne ne doit pas donner d'argent pour une cause qui en est digne, sauf dans l'espoir de gagner "un prix chanceux". On comprend difficilement pourquoi ceux qui prônent habituellement la valeur et la beauté du travail se fassent tout à coup les protagonistes officiels des jeux de hasard.

Réfugiés baltes en route pour le Canada

Cork, république d'Irlande, 12 oct. (Reuters). Treize des 385 réfugiés baltes qui sont arrivées à Cork, venant de Suède dans une ancienne barge de débarquement anglaise, la "Victory" sont partis hier de l'aéroport de Shannon pour le Canada.

Les 11 adultes et les deux enfants ont tous des visas pour entrer au Canada et ils ont des crédits financiers ici.

La Victory est à subir des réparations pour les dommages qu'elle a reçu à son départ de Suede. Tous les réfugiés veulent aller au Canada mais les autorités canadiennes ont déclaré que le capitaine du bateau va être passible de poursuite judicaire s'il entre dans un port canadien avec plus de 150 passagers. Son bateau a été construit pour transporter 50 soldats.

Les 13 réfugiés ont payé leur transport par avion avec tout l'argent qui leur restait. Il est entendu que lorsqu'ils auront atteint le Canada des représentants du gouvernement et de la Croix-Rouge s'en occuperont.

24 candidats dans huit comtés

Elections fédérales complémentaires le 24 octobre. — Alignement actuel des partis. — Cinq vacances dans le Québec. — Libéraux dans tous les comtés.

Ottawa, 12. (PC) C'est hier qu'a eu lieu l'appel nominal dans huit comtés fédéraux en vue d'élections fédérales complémentaires fixées au 24 octobre, les premières à être tenues depuis l'élection générale du 27 juin, et qui sont toutes contestées.

L'électorat de ces huit circonscriptions aura à choisir entre 24 candidats qui ont décidé de se présenter pour combler les vides causés à la chambre par des morts ou des nominations à d'autres postes.

L'alignement actuel des partis aux communes est le suivant: libéraux, 186; — progressistes-conservateurs, 40; — C.C.F., 13; — Crédit social, 10; — Indépendants, 4; — libéral indépendant, 1; — vacants, 8; — total, 262.

Cinq des vacances sont dans le Québec, soit : Montréal-Mercier; Montréal-Laurier ; Montréal-Jacques-Cartier; Kamouraska et Gatineau. Les trois autres sont Toronto-Greenwood (Ontario); New Westminster (Colombie britannique; et Restigouche-Madawaska (Nouveau-Brunswick).

Les libéraux ont des candidats dans tous les comtés, mais les progressistes-conservateurs, qui constituent l'Opposition officielle, n'ont présenté des candidats que dans trois comtés, soit, Gatineau, Toronto- Greenwood, et New-Westminster.

Voici la liste des candidats par comté.

Gatineau: — J.-Célestin Nadon, de Maniwaki, libéral, ancien membre de la Législature de Québec; Anastase St-Jean, de Low, progressiste-conservateur; et Marcel Bernard Bonnier, d'Ironsides, indépendant.

Ce siège a été rendu vacant par la nomination de M. Léon-J. Raymond, candidat libéral élu au 27 juin, comme greffier de la chambre des communes.

Montréal-Mercier: — Marcel Monette, libéral; Wilfrid Latraverse, indépendant libéral; Léon Bertrand.

(Suite à la page 8, 7e col.)

Jules Moch tente de se former un cabinet

Paris, 12. (PA) Le socialiste Jules Moch, fermement opposé aux communistes, tentait hier soir de former un nouveau gouvernement en France.

Le président Vincent Auriol, cherchant à résoudre la crise amenée par la démission de Henri Queuille, offrit hier matin à Moch d'accepter cette tâche. Après avoir consulté ses collègues socialistes, il rendit visite à Auriol au Palais de l'Elysée pour accepter cette offre.

Il lui faut maintenant être certain de 311 votes, une majorité absolue à l'Assemblée nationale, avant de procéder au choix des nouveaux ministres qui remplaceront le cabinet de coalition qui démissionna avec Queuille la semaine dernière.

Moch était ministre de l'Intérieur dans ce cabinet. L'on s'attend à ce qu'il se rende vendredi à cette assemblée pour y exposer son programme sur la question des salaires, question qui a tenté l'échec du cabinet Queuille.

Son programme inclut d'abord un boni de 3,000 francs ($8.50 en dollars américains); ce boni sera accordé au cours du mois d'octobre aux ouvriers des industries privées qui ne gagnent pas plus de 15,000 francs par mois. Il offrira probablement aussi un bill en faveur du dégel des salaires et de la restauration des ententes collectives qui avaient été suspendues depuis 1939.

Moch tentera très probablement de restaurer le gouvernement de coalition en France: ce système de gouvernement a été adopté en ce pays depuis 2 1-2 ans sous plusieurs premiers ministres. Il exclut les communistes, l'extrême gauche, et les partisans du général Charles De Gaulle, l'extrême droite.

Les partis politiques qui ont le plus de chance d'y entrer sont : les socialistes ayant Moch à leur tête; le mouvement populaire républicain dirigé par Robert Schuman, ministre des Affaires étrangères, un mouvement catholique de gauche; les radicaux socialistes dirigés par Queuille, un parti du centre malgré son nom de gauche; le parti paysan, petit mais influent; et un parti de droite, les républicains de la liberté.

Moch a déclaré en termes clairs que :

1. le boni de vie chère ne serait atribué que pendant un mois;

2. les salaires trop faibles seraient augmentés jusqu'à 15,000 francs, mais pas au delà.

L'on s'attend à ce que les unions ouvrières des centres importants parviennent à obtenir des augmentations de salaires; mais il se peut que les producteurs des centres ruraux ne parviennent pas à souscrire à ces augmentations qui pourraient les empêcher de continuer leurs opérations.

Loterie légale utilisée par M. D. Abbott

Ottawa, 12. (PC) l'hon. Douglas Abbott, ministre des Finances, a tiré hier d'un bocal pour poissons un morceau de papier portant la lettre "B", ce qui a mis fin aux spéculations sur les participants éventuels de la "seule loterie légale" du Canada. Ce tirage au sort, le troisième du genre depuis 1947, signifie que tous les détenteurs d'obligations de la victoire de 1950 de la catégorie "B" recevront le remboursement, de toute la valeur des obligations qu'ils détiennent pour une valeur globale de $50,000,000.

Ce paiement sera fait le 1er février prochain. Les séries A. et E. ayant été antérieurement éliminées, il ne reste donc que les détenteurs des séries C et D à se partager le "jackpot" au montant de $750,000. Le 10 octobre 1950, un autre tirage semblable aura lieu pour décider laquelle des séries C et D accordera à leurs détenteurs la part la plus importante, soit $500,000, représentant la prime entière de un pour cent.

Murray prédit une victoire aux grévistes des aciéries

Pittsburgh, 12 (PA) — Philip Murray a déclaré hier à ses métallurgistes qu'ils auront la victoire sous peu.

C'est à Youngstown, Ohio, devant 15,000 grévistes qui l'acclamaient que le président des United Steelworkrs (C.I.O.) a fait cette déclaration, juste au moment où le gouvernement américain entreprenait pour la quatrième fois de rétablir la paix entre les grandes aciéries et les métallurgistes unis.

Murray et l'union ont tout simplement ignoré la branche d'olivier tendue par le gouvernement. Murray, qui est aussi président du C. I. O., a dit à ses hommes: "Je vous assure qu'avant peu nous serons heureux".

"La grève aura pris fin et les ouvriers de l'acier seront victorieux. Et le peuple américain en sera le bénéficiaire".

C'était le premier discours de Murray au cours d'un voyage qu'il est à faire pour visiter les principales villes de l'acier.

Alors qu'il parlait, la grève se propageait à d'autres industries alliées. La International Harvester Company a renvoyé 3,500 de ses employés à ses établissements McCormick de Chicago, par suite de la pénurie de l'acier.

Cyrus Ching, né au Canada et directeur du service de conciliation des Etats-Unis, a commencé de préparer des réunions avec les leaders de l'industrie dans le but de déterminer ce qui pourrait être fait pour mettre fin à la grève de 11 jours qui fait chômer 454,000 métallurgistes.

C'est demain, à New-York, que la première réunion aura lieu avec la Bethleem Steel Company, deuxième en importance des producteurs. Vers le milieu de la semaine prochaine, a dit Ching, des conférences semblables auront été tenues avec trois ou quatre des principaux producteurs d'acier, dont la United States Steel Corporation.

Ching a ajouté que des réunions de ce genre seront probablement tenues, avec l'union. Cependant, ni l'industrie ni l'union n'ont fait de commentaires relativement à cet effort pour les réunir à nouveau et reprendre les pourparlers de contrats.

Donald Gordon appelé à succéder à Vaughan à la présidence du C.N.R.

Il deviendra président de la compagnie le premier janvier. — Réorganisation financière probable de la compagnie. — Passé prometteur.

Ottawa, 12. (PC) M. Donald Gordon, vice-gouverneur de la Banque du Canada, deviendra président de la compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada à partir du 1er janvier 1950, a annoncé hier aux Communes, l'hon. Lionel Chevrier, ministre du Transport.

C'est la première fois en 16 ans que le gouvernement choisit en dehors du personnel du C.N.R. le président de cette vaste organisation en remplacement de M. R.-C. Vaughan, qui a dépassé l'âge de retraite de 65 ans.

M. Gordon, qui est âgé de 47 ans, est reconnu comme un expert financier et économique; il est originaire d'Ecosse, étant venu s'établir au Canada à l'âge de 13 ans. Il devient le plus jeune président de ce vaste système ferroviaire d'une valeur de $2,500,000,000 qui étend ses activités d'un océan à l'autre et pénètre même jusque sur le territoire américain, et comprend en outre des navires, des hôtels, des systèmes de télégraphes et autres services connexes.

Quoique le gouvernement n'ait donné aucune explication du fait d'avoir choisi un homme en dehors du personnel ferroviaire, la réaction immédiate à l'annonce de cette nomination est à l'effet que le gouvernement a fort bien pu requérir les talents spéciaux de M. Gordon en vue d'une réorganisation possible de la structure financière du C.N.R. Il y a en outre l'épineuse question des taux de fret et les procédures de comptabilité, deux domaines dans lesquels excelle le nouveau président. Il y a aussi le poids lourd d'une dette de $1,300,000,000 que doit cette vaste entreprise nationale.

M. Gordon, qui a fait valoir ses qualités d'organisation alors qu'il a agi comme président de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, devient donc la tête dirigeante d'un système qui

(Suite à la page 4, 7e col.)

Désaccord du jury à une enquête du coroner

L'enquête sur la mort tragique de M. et Mme Adolphe Morin, tués sur la route de Stoneham, le dix septembre dernier, s'est terminée par un désaccord du jury, aux petites heures ce matin, devant le coroner du comté de Québec, le docteur Gustave Ferland, de Beauport. Le coroner rencontrera le Procureur général de la province cet avant-midi, pour le mettre au courant de ce désaccord et seul le Procureur général pourra alors décider s'il doit y avoir une autre enquête.

Les membres du jury sont tombés en désaccord devant le

(Suite à la page 7, 6e col.)

Mitchell et les réclamations des cheminots

Ottawa, 12. (PC) Des conciliateurs du gouvernement interviendront dans la dispute concernant les salaires et les heures de travail qui existe entre les compagnies de chemins de fer et des représentants unionistes de 112,000 employés, a annoncé hier l'hon. Humphrey Mitchell, ministre du Travail.

Le ministère du Travail a décidé de prendre action à la demande des unions, et assigné ses deux meilleurs conciliateurs à aider à la poursuite des négociations qui ralentissent sur des demandes de diminution d'heures de travail et d'augmentations de salaires à la fois.

Il y a aussi des indices à l'effet que la Fraternité canadienne des employés de chemins de fer, une autre organisation comptant 30,000 membres et étant engagée dans une dispute similaire avec les chemins de fer, demandera probablement une telle conciliation. Les officiers de cette organisation disent qu'ils éprouvent les mêmes difficultés que les unions internationales dans leurs négociations et feront probablement appel au gouvernement dans un avenir prochain.

Les deux conciliateurs nommés sont M. M.-M. Maclean, directeur des relations industrielles, et M. H.-R. Pettigrove, officier des relations ouvrières à Fredéricton. Ces deux médiateurs tenteront évidemment d'écarter toute menace de grève générale du rail dans le genre de celle qui a plané sur le pays l'an dernier. On se rappelle que l'échec des négociations l'an dernier a placé les unions sur le seuil d'une grève générale qui aurait paralysé l'économie canadienne. Une intervention de la onzième heure du cabinet a écarté cette menace de grève, et le tout s'est terminé par une augmentation générale de salaires de 17 cents l'heure.

Toutefois, les unions internationales, qui représentent des employés non directement engagés dans la circulation des trains, demandent maintenant une semaine de travail de 40 heures sans que le total du salaire actuel n'en soit affecté, avec en outre une hausse de 7 cents l'heure.

Présentement, c'est la semaine de 48 heures qui prévaut dans presque tous les services des chemins de fer, sauf pour les ateliers de réparations de wagons et locomotives où la semaine est de 44 heures. Pour sa part, la Fraternité canadienne des employés de chemins de fer veut également une semaine de travail de 40 heures ainsi qu'une augmentation de 10 cents l'heure.

Les unions négocient de nouvelles ententes pour remplacer les contrats expirés en juillet dernier mais dont les termes sont encore opérants jusqu'à la conclusion des négociations. Les compagnies impliquées dans cette dispute sont le C.P.R., le C.N.R., l'Ontario Northland Railway, et le Toronto, Hamilton and Buffalo Railway.

Le ministère du Travail a déclaré que cette demande de con-

(Suite à la page 8, 8e col.)

Tenue d'une enquête royale sur le coût de la vie à Terre-Neuve

M. Smallwood cite des chiffres pour démontrer que certains magasins détaillants réalisent des profits exhorbitants. — L'une des surprises de la Confédération.

St-Jean, Terre-Neuve, 12. (PC) Une commission royale sera nommée par le gouvernement provincial pour faire enquête sur le coût de la vie dans Terre-Neuve, a annoncé hier le premier ministre Joseph Smallwood à la Législature de l'île à son retour d'un ajournement de six semaines.

M. Smallwood a cité des chiffres pour démontrer que certains magasins détaillants réalisent des profits aussi élevés que 175% sur certains aliments, et que le plus bas profit pour les prix qu'il a cités a été de 33% et le profit moyen de plus de 60%.

Les chiffres cités par le premier ministre ont pour but de démontrer, par exemple, que des marchands des Grand Falls, ont réalisé des profits de 175% sur le gruau d'avoine, de 73.8% sur le pain, de 75% sur les soupes aux légumes, de 47% sur le fromage, de 90% sur les tomates, de 95.5% sur les oignons, et de 78% sur les pamplemousses.

Le premier ministre a précisé que cette commission royale aura toute autorité pour considérer toutes les matières entrant dans le coût des marchandises affectées par le coût de la vie. "Si nous en venons à la conclusion qu'il existe des profiteurs, ajouta-t-il, nous ne serons pas satisfaits tant que ceux-ci n'auront pas été placés derrière les barreaux".

Quelques semaines avant la reprise du travail sessionnel, M. Smallwood a déclaré que le coût élevé de la vie dans Terre-Neuve est le problème le plus important de l'île, et que les profiteurs ou le gouvernement sortiront. Il avait dans le temps affirmé que le gouvernement faisait enquête sur les prix et qu'il prendrait action contre les profiteurs.

"L'une des surprises de la Confédération, dit-il hier, est le fait qu'elle n'ait pas entraîné une plus

(Suite à la page 7, 1ère col.)

"Plus de souveraineté nationale sans restriction", dit Pearson

Discours prononcé devant la "Boston Conference on Distribution". — Modifications draconniennes apportées au vieux concept de l'Etat séparé. — La crise du dollar.

Boston, 12. (PC) L'hon. L.-B. Pearson, ministre canadien des Affaires extérieures, a déclaré, hier, que les effets des guerres et la dépression ont mis en évidence la nécessité pour le "monde occidental de renouveler la structure de ses relations économiques internationales".

Et il a ajouté : "Il se peut que le renouvellement et la reconstruction de la structure de ces relations apportent quelques modifications draconiennes au vieux concept de l'Etat séparé qui insiste sur la souveraineté nationale sans aucune restriction".

Dans un discours prononcé devant la "Boston Conference on Distribution, M. Pearson a continué en déclarant que les racines de la crise du dollar "sont plus profondes que celles de toutes autre crise de l'histoire récente". La délicate machinerie des économies internationales a commencé de se désagréger après la première guerre mondiale, soit après 50 ans d'existence, et la seconde guerre mondiale y a laissé des fissures telles qu'elles ne peuvent plus être réparées.

L'ouest, par conséquent, dut "faire face à un rude et interminable problème, autant politique qu'économique, qui est en quelque sorte aussi nouveau que compliqué et pour lequel il n'existe aucun remède simple ou unique".

"Il est impossible de revenir au libre commerce de 1914. Le salut n'est pas non plus dans l'autre extrême de l'entier contrôle du commerce par les gouvernements. De quelque manière que ce soit, le commerce multilatéral doit être rétabli, ce qui nécessitera probablement une "ré-examination de la politique économique" par les pays des mondes tant ancien que nouveau", a continué le ministre.

Et il ajoute : "Ce qui signifie également que toutes mesures prises jusqu'ici pour aider au rétablissement de l'Europe doivent être contrebalancées par d'autres mesures ayant pour but de fournir la certitude nécessaire que cette aide est véritablement effective".

Le passé a dégagé quelques principes qui peuvent nous guider. Le développement de l'Amérique du nord montre, en effet, "qu'il est possible aux humains de réaliser des progrès énormes en peu de temps et cela en augmentant la productivité des territoires qu'ils habitent".

Ce développement a été rendu possible par l'aide de l'extérieur, de l'Europe, et les mondes ancien et nouveau se partagent maintenant les places. Le vieux monde offre "un défi capital" au nouveau monde et si ce dernier ne satisfait pas rapidement à l'urgence de ce problème, il sera, à coup sûr, exploité par le communisme", dit encore M. Pearson.

Procès de Guay le 9 janvier

Le procès de J.-Albert Guay aux Assises criminelles, pour le meurtre de sa femme, Rita Morel, a été fixé hier au 9 janvier 1950 par l'hon. juge Albert Sévigny, juge en chef de la Cour Supérieure pour la province de Québec.

En cour des Sessions de la Paix, l'enquête préliminaire de Mme Arthur Pitre, accusé de tentative de suicide, a été ajournée au 19 octobre, avec entente que l'enquête s'instruira le lendemain, le 20.

Aux Assises criminelles, Ovila Vallières, 20 ans, de St-Gérard Majella, s'est déclaré prêt à plaider coupable à une accusation de manslaughter et la Couronne a déclaré qu'elle changerait en une accusation de manslaughter, l'acvembre prochain, et son plaidoyer y a un an par suite de la mort de Hector Rochette, cultivateur de St-Gérard. Le nouvel acte d'accusation sera lu à l'accusé le 7 novembre prochain, et son plaidoyer enregistré.

Les dates de deux autres procès ont été fixées aux Assises: celle du procès de Lionel Huard, accusé du meurtre de sa femme, Florence Green, à Ste-Thérèse de Colombier, en juillet 1948, pour le 7 novembre; et celle du procès de Rosaire Perreault, de Chicoutimi, accusé de manslaughter par suite de la mort de M. Jean Bédard, sur la route de Valcartier, dans la municipalité de St-Gérard Majella, le 11 septembre, pour le 21 novembre.

Ouverture des Assises

Tels sont les principaux événements survenus au Palais de Justice, hier, 11 octobre, date de l'ouverture officielle du terme d'automne des Assises criminelles, district de Québec.

L'ouverture officielle des Assises, sessions d'automne, a été présidée hier par l'hon. juge Albert Sévigny, juge en chef de la Cour Supérieure pour la province de Québec.

La première cause sur le rôle était celle de l'accusé Georges Frenette, accusé en 1939 de "complot pour entraver la justice". L'accusé était absent, comme il l'est d'ailleurs à chaque session de la Cour du Banc du Roi, section des Assises criminelles, tous les automnes et tous les printemps, depuis sa remise en liberté moyennant cautionnement à l'issue de son enquête préliminaire en Cour des Sessions de la Paix, en 1939.

Dans la cause suivante, celle de Jules Sioui, accusé d'obtention d'argent par faux prétextes, le procureur de la Couronne a demandé que l'on attende la décision de la Cour d'Appel dans une autre cause où Jules Sioui demande l'annulation d'un verdict de culpabilité sur une accusation de conspiration séditieuse, verdict rendu par un jury des Assises criminelles, le printemps dernier. Sioui avait été condamné à deux ans de pénitencier à la suite de ce verdict.

Procès expéditifs

Neuf des autres accusés ont demandé au tribunal la permission d'opter pour un procès expéditif plutôt que de rester devant les jurés.

Gérard Dumont, Philippe Giguère, Gérard Chalifour, Arthur Simard, Lévi Duquette, L.-A. Moreau et Richard Philipps se sont

(Suite à la page 4, 3e col.)

Les députés adoptent malgré Church l'abolition des appels à Londres

Troisième lecture aux Communes, sur division. — Obstruction du député Church, de Broadview. — Réponse directe d'Applewaithe.

Ottawa, 12. (PC) Le bill abolissant les appels au comité judiciaire du Conseil privé et faisant de la cour suprême du Canada le tribunal d'appel en dernier ressort, a été adopté hier en troisième lecture, sur division, aux communes, sans qu'un vote formel ait été enregistré.

L'adoption de cette mesure, qui est maintenant référée au sénat pour considération avant la sanction royale, a été faite après que M. T.-L. Church (PC-Toronto-Broadview) eut tenté un effort désespéré pour la bloquer.

M. Church employa tout le temps alloué à un député pour discuter de cette loi qu'il prétendit être basée entièrement sur la doctrine séparatiste visant à rompre tous les liens du Canada avec l'Empire. Des qu'il eût terminé son discours, la motion d'adoption du bill fut acceptée avant même qu'il pût réaliser ce qui s'était passé. Il informa alors les communes qu'avant l'ajournement pour le diner, il avait soumis une motion qui, en cas d'adoption, aurait eu pour effet d'ajourner à six mois la considération de cette législation. Ce genre de motions sert à tuer une législation proposée.

M. Alfred Dion, Orateur suppléant, décida alors que le bill était déjà approuvé et qu'il était trop tard pour M. Church de présenter sa motion.

La prétention de M. Church à l'effet que cette mesure vise à rompre les liens du commonwealth a attiré une réplique de la part de M. Edward T. Applewhaite, (L-Skeena). Ce dernier a déclaré qu'à titre de Canadien et de libéral, et comme citoyen qui ne le cède à personne dans son affection pour le commonwealth, il désire protester contre les déclarations injustifiables qu'avec cette législation le Canada tente d'éliminer sa participation dans le commonwealth. Il se demande si le Canada peut aussi être accusé d'abandon du commonwealth parce qu'il a établi ses propres forces armées ou parce qu'il a grandi au point de pouvoir être indépendant.

Il ajouta que c'est justement à cause de son indépendance qu'il peut apporter sa contribution au commonwealth.

M. Church a commencé son obstruction contre le bill dès la seance de l'après-midi. Et il réussit à empêcher son adoption avant l'ajournement pour le diner en dépit de l'insistance du gouvernement, mais grâce aussi à la courtoisie du premier ministre qui lui donna la chance de tenter ses derniers efforts.

Dans l'après-midi, la chambre réunie en comité plénier, rejeta deux amendements à cette législation, le premier de M. E.-D. Fluton, (PC-Kamloops) visant à y inclure une

(Suite à la page 8, 8e col.)

Capacité d'un pipeline

Pour remplir le pipeline long de 1,150 milles construit entre Edmonton et Superior, Wis., cela va prendre 1,838,000 barils d'huile et un baril d'huile va parcourir la distance entre les deux villes dans une période de 26 jours.

Souffrez-vous du MAL DE DOS ?

Quand vous ressentez des élancements à chaque mouvement brusque—vous n'avez pas envie de travailler. Demandez à n'importe quelle ménagère ce que c'est que de repasser ou de balayer quand on a peine à se redresser à cause d'un *mal de dos*. Beaucoup de femmes ont constaté que les Pilules du Dr. Chase pour les Reins et le Foie soulagent vite le mal de dos, parce qu'elles agissent sur les reins et sur le foie.

Depuis plus de 50 ans, les Canadiens prennent des Pilules du Dr. Chase pour les Reins et le Foie—contre le mal de dos les articulations douloureuses, les troubles des reins et du foie, et la paresse de l'organisme. Essayez-les dès ce soir. Tous comptoirs de pharmacie.

17f

Courrier de Lévis

Assemblée Cercles Fermieres de Lévis.

Une assemblee des officieres et membres du Cercle des Fermieres de Lévis sera tenue ce soir, à 8 heures, en la salle du local de l'avenue Mont-Marie, à Lévis. On compte sur la présence de toutes à cette reunion mensuelle importante.

La semaine de prévention des incendies.

Nous sommes dans la semaine de prévention des incendies, semaine consacrée chaque année à cette période-ci de l'année pour attirer l'attention des citoyens sur les moyens à prendre pour empêcher les commencements d'incendie qui assez souvent sont dus à la négligence et au manque de précautions. Il faut donc s'assurer que les cheminées sont ramonées, que les tuyaux de poêles et fournaises sont en bon ordre, que les cendres chaudes soient deposées sur la terre ou le ciment et non sur le bois, etc. Les brigades du feu de Lévis et Lauzon feront cet apres-midi une grande parade dans les rues de ces deux villes pour rappeler aux résidents la necessité qu'il y a de tout mettre en bon ordre avant que l'on commence de chauffer régulièrement.

Fête à M. l'abbé Benoit Fortier.

Lundi soir, le 3 octobre, en la salle St-Antoine, à Bienville, a eu lieu une réunion de paroissiens et de membres des mouvements spécialisés de la paroisse, pour féliciter M. l'abbé Benoit Fortier qui est nommé vicaire à Notre-Dame de Québec et le remercier de tout son dévouement pendant ses trois années de vicariat à Bienville. Il y eut lecture d'une adresse par Mlle Gabrielle Bégin, présidente de la J.O.C.F., de Bienville et présentation d'une bourse bien garnie. On remarquait à cette fête, M. le curé Emile Hébert et MM. les vicaires Arthur Gingras et Armand Lessard. M. l'abbé Fortier, visiblement émotionné, remercia pour cette marque d'amitié et dit qu'il gardera un souvenir excellent des bons paroissiens de Bienville et remercia pour la bourse offerte. M. le curé Hébert félitita M. l'abbé Fortier pour sa nomination à Québec et le remercia pour tout le bien qu'il a fait dans la paroisse durant ses trois années passées à Bienville. Il y eut, en la salle du local des mouvements spécialisés, un beau programme de chant et musique puis un succulent goûter fut servi à toutes les personnes présentes.

Ligue mixte petites quilles des Chevaliers.

Ce soir, à 9 heures, en la salle des Chevaliers de Colomb de Lévis, sera faite l'ouverture officielle des activités de la nouvelle saison de la ligue mixte de petites quilles des Chevaliers de Colomb. Cette ligue se compose de quatre équipes avant pour propriétaires, MM. L.-B. Pelletier, Alphonse Dion, Paul-E. Jean et Marcel Bergeron. Les premières boules ce soir seront lancées par M. Charles-A. Parent, grand chevalier ainsi que MM. Eugène Guérin, Robert Couture et Emile Lemieux, officiers du Conseil Notre-Dame des Chevaliers de Colomb de Lévis. Tous les amateurs de quilles sont invités à ces parties qui seront très intéressantes.

Assemblée Commission Scolaire de Bienville.

Une assemblée de la Commission Scolaire de Bienville sera tenue ce soir, à 7 heures 30, en la salle de l'Ecole St-Dominique, rue Wolfe, sous la présidence de M. L.-Sylvio Durand.

Grande cueillette de papier ce soir.

Une grande cueillette de vieux papiers, journaux, revues, livres et cartons, organisée par le comité diocesain d'action catholique, aura lieu ce soir, à 6 heures, dans les paroisses de la rive sud. On demande de donner tous les papiers de rebut dont on peut disposer, de les mettre en paquets bien ficelés et de les placer à la sortie des cours pour six heures précises, alors que des camions passeront pour les recueillir.

Assemblée Cercle Fermières de St-David.

Ce soir, à 7 heures 30, en la salle de l'Académie, à St-David, sera tenue une assemblée des officières et membres du Cercle des Fermières de St-David. On compte sur la présence de toutes à cette réunion mensuelle importante.

Ligue mixte de petites quilles de Chez L'Hoir.

Vendredi soir dernier, en la salle du Quille-O-Drôme Ferland, à Lévis, a eu lieu la rencontre des six équipes de la ligue mixte des petites quilles de Chez L'Hoir, avec le résultat suivant: Les équipes du Bureau et des Presses ont fait partie nulle, en gagnant chacune 2 points; l'équipe de la Réception a défait celle des Soudeurs par 3 à 1; l'équipe des Brûleurs a triomphé de celle des Tourneurs par 4 à 0.

Voici la position des équipes: 1ère Réception avec 14 parties gagnées 11 parties gagnées et 5 perdues; 3ème, Presses avec 9 parties gagnées et 7 perdues; 4ème, Bureau avec 7 parties gagnées et 9 perdues; 5ème Soudeurs avec 4 parties gagnées et 12 perdues; 6ème, Tourneurs avec 3 parties gagnées et 13 perdues.

Les scores de la soirée ont été comme suit: Meilleur triple d'équipe, Presses avec 1,549 points; meilleur simple d'équipe, Presses avec 583 points; meilleur triple individuel, chez les hommes, M. Jacques Denis, 428, chez les demoiselles, Mlle Jacqueline Therrien, 255; meilleur simple individuel, chez les hommes, M. Jacques Denis, 179, chez les demoiselles, Mlle Jacqueline Therrien, 90.

Les prochaines rencontres auront lieu vendredi soir, à 7 heures 30, en la même salle, comme suit: Sur allées 1 et 2, équipe des Brûleurs contre celle de la Réception; sur allées 3 et 4, équipe du Bureau contre celle des Tourneurs; sur allées 5 et 6, équipe des Soudeurs contre celle des Presses.

Cliniques à Ste-Jeanne d'Arc, Bienville et Lauzon.

Il y aura demain cliniques pour les bébés et immunisation contre la diphtérie et la coqueluche comme suit: A Ste-Jeanne d'Arc, le matin de 10 1-2 à 11 heures, au Chantier Russell; de 11 à 11 1-2 heures, à Pointe Levis; dans l'après-midi, de 2 à 3 heures, à Bienville, dans le soubassement de la sacristie; à Lauzon, de 3 à 4 heures, au second étage de l'hôtel de ville.

Concours d'amateurs à Christ-Roi.

Les Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc, de Christ-Roi, organisent un grand concours d'amateurs pour dimanche, le 23 octobre. Ceux et celles qui désirent y prendre part voudront bien donner leur nom et adresse au plus tard demain à M. L.-R. Guay, 5 rue Ste-Jeanne d'Arc, à Lévis.

Funérailles de Mme Alphonse Bolduc.

Vendredi matin, le 5 août, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu, en l'église de St-David, les funérailles de dame Dezilda Audet, épouse de M. Alphonse Bolduc, maire de St-Télesphore, décédée à sa résidence le 2 août, à l'âge de 57 ans.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Lucien Gariépy, curé de la paroisse. Le service fut chanté par M. l'abbé Lauréat Simard, du collège de Lévis, assisté comme diacre et sous-diacre de M. le curé Lucien Gariépy et de M. le vicaire Antonin Bélanger. On remarquait dans le choeur, M. le chanoine Raoul Tardif, supérieur du collège de Lévis et M. l'abbé Lauréat Cloutier, du collège de Lévis. La chorale paroissiale sous la direction de M. Euclide Lemieux, chanta la messe des morts harmonisée de Yon et des soli furent rendus. M. Philippe Camiré touchait l'orgue.

Conduisaient le deuil: M. Alphonse Bolduc, époux de la défunte; MM. Robert et André Bolduc, ses fils; MM. Denis Turcotte, Bertrand Desfosses, Jean Bolduc et Henri Jacques, ses beaux-frères ainsi que ses neveux et cousins. On remarquait dans le cortège, M. J.-P.-H. Bégin, maire de St-David, M. J.-Adélard Bégin, maire de Lévis, l'honorable sénateur Cyrille Vaillancourt, M. Ernest Bégin, conseiller, MM. Leandre Godbout et Alexandre Labrecque, échevins de Lévis, M. le député J.-Albert Samson, Dr G.-A. Rousseau, M.V., MM. L.-B. Pelletier, Paul Thibault, J. Raymond, E. Perreault, M. Pelletier, O. Timmerman, Jos. Buteau, Léo Leclerc, L.-P. Bégin, A. Cadorette, R. Gosselin, A. Parent, Adj. Vallères, B. Lapointe, O. Morneau, C. Béchard, R. Noël, A.-M. Morneau, N. Pelletier, Y. Gilbert, A. Boucher, I. Rochette, D. Plante, L. Paul Bornais, A. Bégin, snr, J.-P. Jeffrey, R. Ruel, Ad. Côté, A. Gilguère, Jos. Bélanger, F. Gosselin, Alph. Gagnon, Fern. Cloutier, L. Goulet, A. Labonté, J.-G. Roberge, Emery Goulet, A. Laliberté, Alph. Savard, Alb. Martineau, etc.

Après la cérémonie funèbre, les restes mortels furent conduits au cimetière paroissial et inhumés dans le terrain de la famille à laquelle nous réitérons nos plus cordiales sympathies.

Funérailles de Mlle Clara Tardif.

Jeudi matin, le 15 septembre, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu, en l'église de Bienville, les funérailles de Mlle Clara Tardif, décédée à l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 12 septembre, à l'âge de 82 ans.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Emile Hébert, curé de la paroisse. Le service fut chanté par M. le chanoine Raoul Tardif, supérieur du collège de Lévis, neveu de la défunte, assisté comme diacre et sous-diacre de M. l'abbé Cléophas Charland, du collège de Lévis et de M. le vicaire Arthur Gingras. On remarquait dans le choeur M. le chanoine Léopold Roberge, du collège de Lévis, M. le curé Emile Hébert et M. l'abbé J. Morissette, du couvent de Bienville. La chorale paroissiale, sous la direction de M. Roméo Simoneau, chanta la messe des morts et des soli furent rendus. Mme Jules Boulanger touchait l'orgue.

M. Eugène Guérin était porteur de la croix accompagné de Mme Antonio Rancourt. Les porteuses d'honneur étaient Mlles Gabrielle Roy, Valérie Langlois, Corinne Bélanger et Gabrielle Thibault, de la Confrérie des Enfants de Marie dont la défunte faisait partie.

Conduisaient le deuil: MM. Joseph, Georges-A. et Albert Tardif, frères de la défunte; les Révds Frères Marc-Henri et Gaston Cantin, S.V., Henri et Emile Cantin, Odilon Tardif, Lucien et Charles-Henri Cantin, J.-A. Gagnon, ses neveux; M. Paul Potvin, de Québec, son cousin. On remarquait dans le cortège, M. Alexandre Labrecque, échevin de Lévis, M. L.-B. Pelletier, chef estimateur de Lévis, M. Narcisse Belleau, trésorier de Lévis, MM. Joseph Moreau, Joseph Doré, Joseph Gendreau, Joseph Thibault, Joseph Roy, Réal Olivier, Lucien Jolin, Edouard Carrier, Antonio Rancourt, Wilfrid Deschênes, C.-H. Paré, Roméo Picard, Roger Rancourt, Charles-A. Parent, J.-B. Bouffard, Herménégilde Bégin, W.-J. Moore, Pierre-J. Masson, R. Morneau, Arthur Thibault, Philéas Corriveau, Willie Bonafé, Odina Plante, L.-Sylvio Durand, Albert Bourget, Robert Chouinard, Conrad Brunelle, Edgar Bégin, Joseph Bourget, Adjutor Bégin, Achillaus Barras, etc.

Après la cérémonie funèbre, les restes mortels furent conduits au cimetière Val Sainte et inhumés dans le terrain de la famille à laquelle nous réitérons nos plus cordiales sympathies.

Record d'endurance dans un avion

Yuma, Arizona, 12 (PA) Un record d'endurance dans le vol a été établi, lundi, quand un avion, le "City of Yuma", a atterri à Yuma, à 3.33 h., p.m., après être resté 1,124 heures et 18 minutes dans les airs. Cet avion était conduit par les pilotes Bob Woodhouse et Woody Jongeward.

Le shérif K. T. Splawn a dit que près de 7,000 à 8,000 personnes sont venues à l'aéroport saluer les vedettes, qui ont passé 46 jours dans la cabine d'un petit appareil.

Woodhouse et Jongeward, hommes d'affaires de Yuma et vétérans de l'aviation navale, ont ainsi abattu le record de 1,008 heures dans les airs, établi, mercredi dernier.

Service des signaux

Québec, — Montant 12.30 p.m. Kaimata 48 est, d. 5 p.m.

St-Jean, 14 — Clair, ouest. Descendant 10.25 a.m. Guilport 10.30 a.m. Keyshey 11.30 a.m. Zebrula.

Cap Saumon, 82 — Clair, sud ouest. Descendant 9.55 a.m. Salacia, 9.50 a.m. Prins Willem V, 11, a.m. Malbaie Transport.

Pointe Noire, 103 — Clair, sud ouest. Montant 10.35 a.m. Irma M. 11.20 a.m. Alcoa Pointer, 12.15 p.m. Bon Pasteur.

Port Alfred, 152 — Arrivé 2 a.m. Sunvalley, 7 a.m. Malacia. Parti 11. a.m. Huxworth, hier Katie.

Pointe au Père, 158 — Nuageux, fort sud ouest. Montant 10.30 a.m. Imperial Charlottetown 90 est. Descendant 9.50 a.m. Ivan C.

Malaine, 202 — Nuageux, sud. Montant 1. p.m. Barge. Descendant 9. a.m. Lavaldoc.

Riv. à la Martre, 263 — Clair, est. Montant 12.30 p.m. Sunray.

Cap des Rosiers, 384 — Nuageux fort sud.

Point Maqureau, 409 — Clair, ouest.

Baie Comeau, 198 — Colabee dû 2 p.m.

Shelter Bay, 272 — Parti montant 9. a.m. Joseph P. Burke, Rockcliffe Hall dû 9 p.m.

Pointe de l'Est, 444 — Nuageux, sud ouest.

Cap Ray, 553 — Nuageux, calme.

Point Tupper, 581 — Clair, sud.

Cape Race, 835 — Nuageux, nord ouest.

Point Amour, 878 — Nuageux, calme.

Belle Isle, 739 — Nuageux, sud ouest.

MONTREAL A QUEBEC

Longue Pointe, 134 — Clair, ouest. Montant 11.10 a.m. Shirley G. Taylor 11.35 a.m. Hullman & Remorque.

Cap St-Michel, 125 — Clair, sud ouest. Montant 11.25 a.m. Safeguarder à Berthier. Descendant 12.50 p.m. J.S. Pillsbury.

Sorel, 100 — Clair, sud ouest. Parti montant 11.55 a.m. Redfern. Arrivé descendant 12.35 p.m. George I. Eaton. Parti 10.10 a.m. Frontenac.

Trois-Rivières, 68 — Clair, calme. Baldscan, 81 — Clair, ouest. Montant 11.30 a.m. Westcliffe Hall 11.55 a.m. Thetford Mines, 12.40 p.m. Cape Breton, 1.25 p.m. Fredenci Mariner. Descendant 1.15 p.m. Cap aux Rets.

Grondines, 41 — Clair, calme. Arrivé montant 10.40 a.m. Reno L. passé 11.55 a.m. Mechins, 12.10 p.m. Kermic. Descendant 1.28 p.m. Pirouranch.

St-Nicolas, 12 — Clair, nord ouest. Montant 11.55 a.m. Petite Hermine, 1.40 p.m. Harcourt Kent. Descendant 2. p.m. Parmaum.

Québec — Nuageux, sud est. Arrivé montant midi Donnacona 3. 12.50 p.m. Laurentide Trader. Parti 1. p.m. Cairnvalona. Arrivé descendant 3.10 p.m. Rivière Verte. Parti 12.40 p.m. North Gaspe. Passé 2.05 p.m. Donnacona 2.

3.30 p.m.

PATATES

MONTAGNES VERTES

pour provisions, à vendre, $1.20 la poche, d'ici 15 jours. S'adresser BENOIT CARRIER, LAUZON, TEL.: 341M.

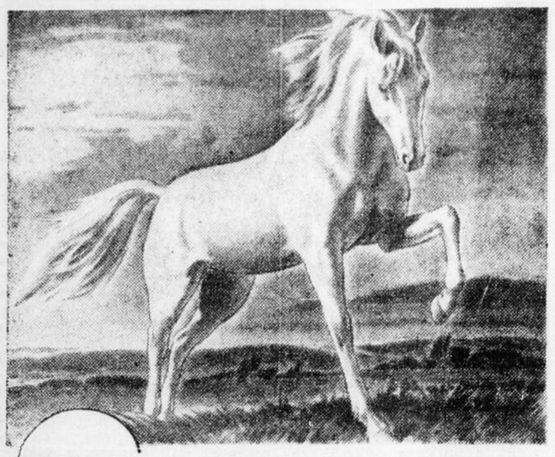

Chaque bouteille de White Horse a son propre numéro

Il vaut mieux "nommer sa marque" .. demandez donc du "White Horse"!

Le choix et le mélange soignés de whiskys bien vieillis assurent au "White Horse" ce goût vraiment excellent qui délecte tous les palais. Vendu en bouteilles de 40 et de 26½ onces.

WHITE HORSE
SCOTCH WHISKY

Distillation, mélange et embouteillage faits en Ecosse

Mots croisés

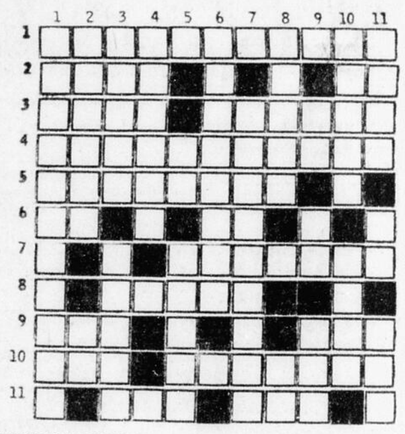

HORIZONTALEMENT

1—Engagement des volontaires.
2—Qui appartient à la bouche — Petit ruisseau.
3—Guide — Se dit d'objets disposés cinq par cinq.
4—Caractère taciturne.
5—Ce qui fait qu'une chose est la même qu'une autre.
6—Démonstratif — Conjonction négative.
7—Aveu de ses fautes.
8—Allonges.
9—Article simple pluriel — Art de lancer.
10—Légumineuses — Autre orthographe de Hourvari.
11—Choisi — Liquide insipide.

VERTICALEMENT

1—Genres d'infusoires des eaux douces et salées.
2—Divinité des montagnes — Terminaison.
3—Jette avec force — Le Saint-Sacrifice.
4—Un des principes des huiles grasses.
5—Consonnes jumelles — Tissu de coton pelucheux.
6—Harceler légèrement pour impatienter.
7—Eruption cutanée semblable à celle que produit le contact de l'ortie.
8—Femme du roi — Interjection.
9—Conjonction négative — Article simple — Figure héraldique en forme de T.
10—Os de certains poissons — Regarder.
11—Enlevée la vie — Lettre grecque — Action de rire.

Solution du problème d'hier

N	O	N	C	H	A	L	A	N	C	E
E	U	■	E	O	S	I	N	E	■	N
C	R	E	P	I	T	A	T	I	O	N
E	L	U	■	R	E	■	I	S	S	U
S	E	N	T	I	R	■	E	S	■	I
S	T	E	R	E	■	A	N	E	E	S
I	■	C	O	■	T	I	N	■	T	■
T	E	T	U	S	■	N	E	V	E	U
A	L	E	V	I	N	E	■	O	■	S
N	I	■	E	S	■	E	L	U	E	■
T	E	R	R	E	S	T	R	E	■	R

LES OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DU CANADA

PREMIER EMPRUNT DE GUERRE 3⅛%

échéant le 1er février 1948-52

portant la lettre d'ordre B seulement ont été tirées pour rachat le 1er février, 1950

On doit présenter au rachat les obligations de cette émission qui portent la lettre d'ordre ci-dessus le 1er février 1950 ou le plus tôt possible après cette date, munies de tous les coupons échéant après le 1er février, date à laquelle ces titres cesseront de porter intérêt.

RBF-1

Chaque fois que vous souffrez de constipation—maux de tête—rhume—foie paresseux . . . prenez du Sal Hepatica pour un soulagement rapide et *efficace*. Il agit habituellement en moins d'une heure . . . vous laissant frais et dispos. Sal Hepatica combat aussi l'hyperacidité et soulage l'aigreur d'estomac.

LE JOUR, LA NUIT REMETTEZ-VOUS D'APLOMB A L'AIDE DU PETILLANT

SAL HEPATICA

Un produit Bristol-Myers—Fabriqué au Canada

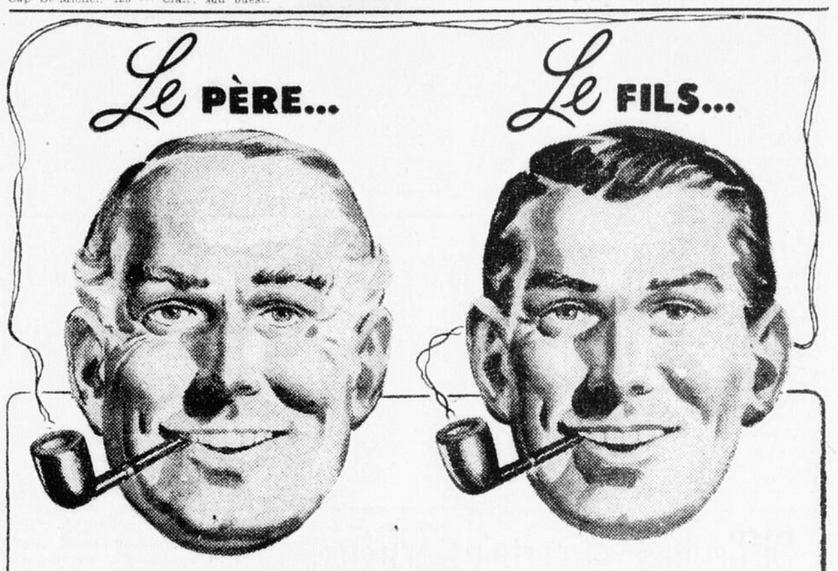

Voyez combien de fils partagent la préférence de leur père en fait de tabac — Old Chum! Et c'est bien naturel. Le Old Chum a une fraîche et riche saveur qui procure un plaisir de fumer, toujours constant. Vous trouverez ce plaisir répété constamment dans un paquet ou une boîte métallique d'une demi-livre de Old Chum.

Les hommes qui aiment un tabac qui est toujours bon aiment . . .

Le Tabac de Qualité

RECONNU POUR SON EXCELLENCE DEPUIS 1888

OLD CHUM

HACHÉ GROS POUR LA PIPE — HACHÉ FIN POUR LES "ROULEUSES"

Les aventures
d'ARSÈNE LUPIN
D'après le célèbre roman de
MAURICE LEBLANC
LE CRIME DU PALACE HOTEL
ILLUSTRATIONS DE
Georges BOURDIN

Altenheim, le complice de l'assassin, le ravisseur de Steinweg, entraine Lupin sous les ombrages du parc; il lui propose une sorte d'association pour mener à bien en commun l'affaire Kesselbach.

Lupin éclate de rire: si Altenheim lui fait cette proposition, c'est qu'il n'a pas réussi à faire parler son prisonnier Steinweg. Et il saisit prestement un journal qui dépasse de la poche du baron.

Ce journal porte encore sa bande d'envoi: Lupin peut donc y lire l'adresse d'Altenheim qu'il ignorait: 29, villa Dupont. "Bien joué", admire le baron.

Dès lors, les deux hommes ne se quittent plus: on les voit ensemble à des bals, des fêtes, bien qu'Altenheim n'ait pas caché à Lupin que son refus de s'associer avec lui signifiait sa condamnation à mort.

Lupin ne se soucie guère de cette menace. Un soir, dans le jardin désert du cercle de la rue Cambon, dont ils sont membres tous deux, ils se promènent autour d'une pelouse. Sernine remarque que son compagnon paraît nerveux.

Tout à coup, il se sent pris par le cou et attire brusquement en arrière: un bras se lève, frappe, et la pointe du couteau atteint Lupin en pleine gorge.

Si la branche cassait...

Par Lois Montrose

Roman-feuilleton de L'EVENEMENT-JOURNAL

(Droits réservés par Mc Clure Newspaper Syndicate)

No 9

—"Mais je le trouve vraiment consciencieux. Il s'y rend cinq à six fois par jour."

—"Et il a laissé son emploi qui le remunérait bien pour venir manger ici chaque jour!"

"Maman!" reprit Nathan en pleurant.

—"Mais je suppose que si cette fille est aussi folle, ça ne me regarde pas. Je voulais simplement lui dire que j'ai passé par le même sentier avec ton père. Herr Got! Je croyais que la fille moderne avait plus de bon sens, mais je me rends bien compte qu'elles sont pires, et qu'il n'y a rien à faire." Elle se retourna vers Tam. "Excusez-moi, mademoiselle Shantero. Je parle probablement trop terre-à-terre, mais c'était plein de bonnes intentions." Et pour la première fois, elle sourit d'un sourire efface et se retira calmement.

Tam, pour quelque raison étrange, était maintenant sympathique à son endroit pendant que Nathan se sentit secoué par une intolérable sensation de mortification. Il se prit la tête dans les mains et resta silencieux pour un long moment. C'était surtout l'allusion à son père qu'il ne pouvait pardonner. Et d'un ton bien miserable, il brisa le silence: "Et je profite de toi? Je ne pensais pas. Je n'ai jamais réalisé. Je—Il me semblait que si ma musique était grande, assez grande, cela te rendrait si heureuse. Et plus tard—Plus tard quand j'aurai le succès, je pourrai rembourser tout au centuple." Des larmes voilaient le gris vert de ses yeux. Il était comme l'enfant torturé, complètement sans défense.

—"Chéri, dit-elle, l'aimant plus que jamais, c'est exactement cela. Je travaille pour ta musique — et c'est tout ce qui compte maintenant."

—Oui, c'est tout ce qui compte, n'est-ce pas? Et tu es prête à me laisser manger avec toi jusqu'à ce que j'aie fini ma symphonie? Je pense quand je suis avec toi, mais ma tête se vide dès que je touche le premier palier de l'escalier...

C'est comme si elle s'essayait à tout m'arracher ma musique. Je l'aime aussi, elle est si bonne, et c'est ce qui rend tout plus difficile. Si je ne parle pas beaucoup, elle me harcele de questions; si j'ai l'esprit ailleurs, elle prétend que je ne pense pas à elle, et... Tam! Merci à Dieu! Tu es si différente de toutes les autres femmes! J'ai eu encore assez d'expérience avec elles avant de te connaitre pour que je puisse te jurer que je suis à toi pour la vie." Et il était consolé.

—"Et c'est pourquoi tu me dévisageais tant les premiers jours!

—"Et je pensais que tu n'étais qu'une autre guindée comme celle qui est venue l'autre jour."

Il ne comprit pas le rire sauvage, incontrôlable de Tam. Annabelle Destin, une guindée... C'était sans prix!

Noël était proche. Et Tam avait presque hâte de se revoir chez elle. Elle avait tant à dire à Constance. Et il y avait un quelque chose que Constance arrangerait. Ce qui semblait presque impossible, mais Constance avait un don particulier pour arranger les choses impossibles...

Tam se débarrassa de la vaisselle sans bruit pendant que Nathan travaillait, ce jeudi soir. Elle s'en faisait à propos de sa liste de cadeaux et des paiements dûs pour le piano. Mais le magasin avait été des plus gentils: on avait seulement dit qu'on apprécierait beaucoup une prochaine remise des derniers $90 dollars. Amusant, cela semblait une somme importante aujourd'hui, et dire qu'elle n'avait pas hésité à payer $60 dollars pour Aladin.

On sonnait à la porte. Nathan se leva par habitude, pour répondre. Elle aimait la manière qu'il grognait avant de se lever lorsqu'on le dérangeait au milieu d'une pensée. Il haïssait les cloches, et cependant elles le tenaient encore dans l'esclavage de l'obéissance. Elle l'aimait, parce qu'il avait un rigoureux respect du devoir— rien de mou dans son caractère. C'était cette partie du caractère d'allemand de la petite Anna dont il avait hérité.

Il revint avec une belle boite blanche qu'il déposa délicatement sur la table: "Pour toi".

—Oh! C'est charmant de leur part —Annabelle-Luc--Constance — Ils ont été bien bons de penser aux fleurs si souvent." Une fois même c'est le vieux Pampalon qui y avait pensé. Elle avait expliqué à Nathan qu'elle avait de vieux amis propriétaires d'immenses serres.

Chez elle, on savait bien qu'elle ne pourrait vivre sans fleurs. Assez étrangement, cependant, Nathan était bien froid à ce qu'il disait un luxe. C'étaient de beaux gros chrysanthèmes jaunes. Trois. "Trois gras sultans joyeux! N'est-ce pas?" demanda-t-elle en se rafraichissant la figure dans les pétales: "Ils m'aiment... Ils me prennent pour Fatima! Et je les aime aussi. J'aime les gras sultans à l'allure sensuelle!" Elle ouvrit la petite enveloppe blanche et fronça les sourcils; Nathan fut surpris de son étonnement.

"Bien? demanda-t-il."

—"Mais qui est-ce?" reprit-elle.

—Il devint gêné, et regarda sur la carte qui disait: "S'il vous plait, revenez au Toc Toc. Je m'ennuie beaucoup. Charles Sévère. "Charles Sévère?" lit-elle tout haut. "Qui?"

—Ne joue pas la comedie, reprit Nathan, d'un air désemparé. "Tu connais ce garçon de table. Celui qui t'a débarrassé de cet inconnu."

—"Mais je n'ai jamais entendu son nom. Pourquoi? Je me le demande", répliqua Nathan avec froideur.

—"Pas d'absurdité! C'était la première fois que je lui parlais."

—"Et toutes les autres fleurs?"

—"Elles venaient de... mes amis qui ont une serre."

—"Correct, Tam." Il sentit la tempête qui assombrissait ses yeux. Ils étaient devenus noirs et brillants. Il reprit sur un ton artificiellement compréhensif: "Je suis peiné. C'est que je n'ai jamais pensé... je suis probablement jaloux quand un garçon de table t'envoie des fleurs. Je n'aime pas te voir réjouie à la vue de fleurs que t'envoie un autre homme.

—"Tu changes d'idée, reprit-elle dans un calme dangereux, puisque tu m'as dit que la liberté doit être le partage de chacun. Je suis parfaitement libre d'aimer Charles Sévère et ses fleurs. Et je maintiens que c'était gentil de sa part de m'envoyer des fleurs."

—"Pour sûr." Et sur un ton doux et rusé: "Il est sûr que tu es libre. Mais voici que je t'aime... Et, s'il vous plait, embrasse-moi. La vie est trop courte pour argumenter sur un paquet de fleurs d'un garçon de table!"

Elle se sentit alors, sans pouvoir l'expliquer, sans enthousiasme pour les fleurs. Les chrysanthèmes semblaient maintenant épouvantables, comme s'ils se levaient pour sa défense. Mais elle décida d'aller au Toc Toc la première fois que Nathan serait de mauvaise humeur.

Mais apparemment il comprit son idée et sembla plus attentif auprès d'elle et lui marqua toutes sortes de petites attentions.

x x x

La demeure des Destin à la Noël prenait l'aspect du pays des fées. Constance avait une dévotion enfantine pour les traditions de cette fête, dévotion mi-religieuse mi-païenne. C'est elle-même qui décorait l'arbre de Noël d'une main prodigue et infatigable. Personne, rien ne pouvait l'arrêter tant que chaque branche n'avait pas reçu sa part des joyaux étincelants, tant qu'elle pouvait trouver place pour quelque autre lumière rouge ou jaune qui ajoutait au multicolore du décor. Cet arbre était tout aussi excitant et neuf chaque année, comme si c'eût été son premier Noël. Et jamais elle ne s'était fatiguée de la grande cérémonie de la remise à tout chacun de ses étrennes. Toute la maisonnée, y compris les serviteurs, devait se rendre autour du grand sapin surchargé de colis de toutes sortes, enveloppes et enrubannés d'après les mille caprices de sa fantaisie. Des heures s'écoulaient à rire et fêter, tout chacun curieux de voir les cadeaux des autres. Et, à la fin, l'appartement était un fouillis de papiers, de rubans et d'aiguilles de sapin.

Elle se fâchait meme de voir que plusieurs de ses amis se contentaient de ces décorations modernes en verre ou en métal, ou partaient tout simplement en soirée en cette nuit bénie. Le jour de Noël même, c'était la parade des amis qui arrêtaient prendre une santé et restaient parfois toute la journée... Tout était délicieusement à l'ancienne mode.

Ce soir-là, après que la parade des amis fut terminée et que les derniers figurants eussent fermé la porte, Tam put enfin causer avec Constance dans sa chambre. "Maman, je l'ai trouvé. C'est un musicien. Il est même déjà compositeur."

Constance, dans sa robe de taffeta blanc, ressemblait à un ange débordé de pensées qui écoutait. Tam lui dit tout, du commencement à la fin. "Il dit que je suis le motif, l'inspiration," ajouta-t-elle pour finir d'une voix étouffée.

—"Tu as une grave responsabilité", reprit Constance. "Et . . . Est-il charmant? je veux dire: vais-je l'aimer?"

—"Je pense que tu vas l'aimer. Mais je n'ose pas encore l'amener ici. Tu vois pourquoi"? Il doit d'abord finir sa symphonie, de sorte qu'il puisse venir ici avec fierté, sans aucune humiliation possible. Et, Constance, je veux te demander une grande faveur. "Elle alla droit au but: "Tu te rappelles d'Alexis Jérôme, n'est-ce pas?"

Constance prit un long soupir qui s'acheva dans un gentil rire de surprise. "Ma chère enfant, on n'oublie pas . . . Alexis est venu ici à peu près tous les jours pendant deux ans. Mais vous étiez si petite, alors tu ne te rappelle peut-être pas bien".

—"Non. Mais je t'ai entendu en parler quelquefois et j'ai vu sa photo près de ta table de toilette. Mais tu sais que monsieur Jérôme est l'invité d'honneur qui dirigera la symphonie cette année?"

Constance se leva et joua avec les bibelots sur son secrétaire. Elle ouvrit un tiroir pour le refermer aussitôt.

(A suivre)

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

L'ÉVÉNEMENT-JOURNAL
Le premier journal qui vous apporte tous les matins les nouvelles les plus récentes
est

83e année — No 128 | Tirage certifié par l'A. B. C. | QUEBEC, MERCREDI 12 OCTOBRE 1949 | Membre de la Presse Canadienne, de la Presse Associée, de l'Agence Reuters et de l'Agence France-Presse

Deux évadés repris à Rivière-du-Loup

Trois-Rivières, 12. (PC) Deux prisonniers qui s'évadèrent de la prison de Trois-Rivières, vendredi dernier, ont été repris, dimanche soir, et sont derrière les barreaux à Rivière-du-Loup, annonçait hier soir la police provinciale. Les deux, Thomas Weston, 27 ans, de Danville, Colorado; et Jean-Marie Tessier, 21 ans, de T.-R., ont été reconnus par le chef de police Grandmaison, de Rivière-du-Loup. Les deux évadés seront ramenés à Trois-Rivières. Des vignettes publiées par les journaux auraient permis au chef Grandmaison de reconnaître les fugitifs. Tessier purgeait une sentence d'un an pour vol. Weston était en prison pour un mois mais devait faire face à d'autres accusation.

Plans d'un passage pour piétons au-dessus de la côte d'Abraham

Soumis au comité administratif par le directeur des travaux municipaux. — A l'intersection de la côte Ste-Geneviève. — Coût des travaux estimé à $8,000.

M. Edgar Caron, conseiller de St-Jean-Baptiste, réclame, depuis plusieurs mois, la construction d'une passerelle au dessus de la côte d'Abraham au niveau de la côte Ste-Geneviève. M. l'ingénieur Edouard Hamel, directeur du Service municipal des travaux publics, vient de préparer les devis d'une telle passerelle et les a soumis au comité administratif.

Voici une lettre adressée par M. l'ingénieur à M. C. R. Fontaine à ce sujet:

M. C. R. Fontaine,
directeur des services.
Cher monsieur,

"Conformément au désir exprimé par le comité administratif, à la suggestion de M. l'échevin Caron, nous avons préparé un estimé pour la construction d'un passage élevé pour piétons près de l'intersection de la cote d'Abraham et de la côte Ste-Geneviève.

"La passerelle en question serait construite presque en ligne avec la rue Robitaille, et conduirait de la rue St-Réal jusqu'au trottoir nord de la côte d'Abraham. Elle serait desservie par un escalier d'accès avec palier (escalier à deux volées) dont le bas serait cependant situé à une cinquantaine de pieds de distance de l'escalier en bois qui conduit à la rue St-Vallier. Nous avons dû choisir cet endroit pour obtenir l'espace libre de 14 pieds et 6 pouces, nécessaire au passage des véhicules sur la côte d'Abraham.

"Le coût total des travaux, incluant l'acquisition du terrain requis de la succession Ferland a été estimé à environ $8,000. Le viaduc serait construit en poutres d'acier, avec plancher en béton léger (aero-crete) recouvert d'asphalte. Il n'y aurait aucun support pour obstruer la rue ou le trottoir.

"Nous avons aussi étudié la possibilité de construire un tunnel. Cependant des obstacles sérieux (excavation de roc, conduites d'aqueduc, drains et services de téléphone, gaz, etc) nous ont fait préférer la passerelle élevée.

"De plus les tunnels de ce genre sont généralement une source d'ennuis qui requièrent une illumination continuelle et surtout une surveillance à peu près constante des policiers. Le soir surtout, la plupart des gens préféreront traverser au niveau de la chaussée plutôt de les utiliser".

Edouard Hamel,
ingénieur en chef.

Le projet de passerelle sera étudié par la Commission de l'urbanisme.

Tel que présenté par le Service des Travaux publics, il ne semble pas avoir conquis la majorité des conseillers municipaux. L'un d'eux nous fait, en effet, remarquer qu'une passerelle ne peut être vraiment utile que si elle part exactement du pid de la côte Ste-Geneviève. Plusieurs édiles seraient favorables à l'aménagement d'un tunnel.

Ecole pour les Indiens

Le Pas, Man. (PC) Les conseillers municipaux ont réclamé une école pour les enfants indiens en remplacement de celle détruite par un incendie il y a deux ans. Le maire Frank Bickle a dit qu'il n'était pas convenable que les enfants indiens soient obligés d'aller aux écoles résidentielles dans le sud du Manitoba.

Difficultés de certains acheteurs de terrains sujets à des conditions

Nécessité pour l'acheteur de prendre connaissance des actes de vente antérieurs. — Un cas spécifique soumis aux autorités municipales.

Il arrive fréquemment qu'un Québécois achète un terrain, vendu une première fois en vertu d'un contrat contenant certaines conditions. Des difficultés surviennent qui sont plus ou moins facilement aplanies. Cela se produit plusieurs fois par année pour des terrains, mis un jour en vente par la municipalité et revendus sans que soient respectées les clauses du premier acte de vente.

—"L'acheteur d'un terrain devrait toujours prendre connaissance des actes de vente antérieurs", nous dit un haut fonctionnaire de l'hôtel de ville.

Voici résumé, dans une lettre de M. Emile Jobin à M. Cyrille Bélanger, un cas du genre.

Service des propriétés
le 11 octobre 1949.

Monsieur Cyrille Bélanger, C.A.,
1er assistant trésorier.
Cher monsieur,

"Le 22 mai 1948, les lots 428-348 A et B et 428-347 A et B, Avenue des Chênes, ont été vendus par la cité à la Quebec Land Company, qui n'avait pas le droit de vendre, en tout ou en partie, ou de céder ses droits avant d'avoir rempli la clause de construction, savoir: terminer dans un délai de douze mois, à compter de la date de la vente, la construction d'une maison d'un seul logement pour une seule famille, d'une valeur d'au moins $2,000, et à défaut, de payer une indemnité qui, suivant les conditions du contrat, s'élevait à $71 par an.

"A l'expiration du délai d'un an, la maison n'était pas construite, nous avons réclamé le paiement de l'indemnité et celle-ci a été payée par la Quebec Land Company.

"Contrairement à la clause défendant la vente, la compagnie a disposé du terrain et une maison y a été érigée laquelle n'est pas terminée et dont la valeur est supérieure au minimum requis, soit $2,000. La maison est habitée.

"Le propriétaire actuel veut contracter un emprunt mais la clause requerant que la maison soit terminée vaut toujours et le notaire ne peut effectuer l'emprunt à moins d'obtenir une mainlevée.

"Nous désirons savoir si la cité insiste pour que la maison soit terminée avant de donner mainlevée ou si elle désire que nous fassions annuler la vente par Quebec Land Company au propriétaire en question.

"Dans l'éventualité où la cité déciderait de donner mainlevée, il conviendrait d'autoriser Son Honneur le maire à signer et à déclarer que la cité renonce au recours qu'elle peut avoir contre la Quebec Land Company afin de régulariser le titre du propriétaire actuel."

"Veuillez me croire,
"Votre tout dévoué,
Emile Jobin,
administrateur des propriétés municipales.

Le comité administratif a décidé d'accorder la mainlevée à la condition qu'une clause soit insérée dans le contrat pour que les travaux de construction soient terminés dans un délai d'un an. Sinon, le propriétaire devra payer une indemnité à la ville. Cette indemnité sera calculée sur la base de $4,000 de biens-fonds.

NOUVELLES BREVES
de
JOHNS-MANVILLE

Un beau sous-sol

De nos jours, les maisons ont presque toutes un sous-sol. Les uns sont de véritables fouillis poussiéreux. D'autres, par contre, ont été transformés, à peu de frais, en pièces pratiques et agréables: appartements, jolis ateliers, buanderies ou salles de récréation modernes.

La planche murale Flexboard Johns-Manville est idéale pour moderniser le sous-sol. Faite d'amiante et de ciment, elle est incombustible et durable — imputrescible, elle est aussi inusable. Les grandes feuilles de Flexboard, 8 par 4 pieds, sont faciles à scier et à clouer; elles s'adaptent facilement aux surfaces légèrement cintrées. Son agréable fini gris n'exige pas de peinture.

Pour information complète sur cette planche murale aux multiples applications, écrivez à Canadian Johns-Manville, Edifice Sun Life, Montréal, ou voyez votre plus proche dépositaire J-M.

J.-RUSSELL KEAYS
Détaillants J.-M.
Gaspé P.Q.

P. FERLAND INC.
"Nettoyeurs d'un ton plus clair"
155-157 DU PONT—Tél.: 4-3331
Assurance gratuite contre LE FEU ET LE VOL

Les personnes maigres engraissent de 5, 10, 15 liv.

Recouvrez entrain, énergie, vigueur

Quelle transformation! Les os ne paraissent plus, les chairs s'affermissent, le visage s'arrondit; plus de cou émacié; disparu cet air de squelette ambulant. Des milliers de jeunes filles, hommes et femmes qui ne pouvaient engraisser sont fiers aujourd'hui de leur belle apparence. Ils attribuent ce résultat à Ostrex qui revivifie et renforcit. Contient ingrédients, stimulants, fortifiants, fer, vitamine B1, calcium pour enrichir le sang, améliorer l'appétit et la digestion et mieux faire profiter de la nourriture; fait gagner du poids. Ne craignez pas de trop engraisser. Cessez quand vous aurez rattrapé les 5, 10, 15 ou 20 livres nécessaires pour atteindre la normale. Coûte peu. Nouveau format d'essai seulement 60c. Essayez les fameux comprimés-toniques Ostrex pour recouvrer vigueur et poids. Toutes pharmacies.

M. Duranthon dans les Maritimes

Le consul général de France, M. Marcel Duranthon sera absent de Québec du 13 au 23 octobre, en raison d'un voyage qu'il doit effectuer dans sa circonscription consulaire des provinces maritimes; il sera accompagné de madame Duranthon.

M. Ausman visite la C. de Commerce

Monsieur H.-L. Ausman, représentant commercial du Canada pour le Congo Belge, l'Afrique équatoriale française et l'Afrique-est portugaise, sera de passage aux bureaux de la Chambre de Commerce, aujourd'hui, pour y rencontrer les exportateurs et les importateurs désireux de s'intéresser aux marchés de ces pays. Monsieur Ausman est stationné à Léopoldville, à la jonction des services maritimes et ferroviaires, sur les bords même du fleuve Congo.

En ce qui regarde la zone du dollar, la balance commerciale du Congo belge est actuellement déficitaire car ce pays importe beaucoup plus qu'il n'exporte. Il possède une réserve d'or considérable et, malgré que la quasi-totalité de son commerce s'opère en dehors de la zone du dollar, sa situation financière devrait intéresser les exportateurs. Il y a actuellement au Congo belge une forte demande pour l'importation de matériaux de construction. Les restrictions ne s'y appliquent que sur les articles de luxe ou pouvant s'obtenir de Belgique. La monnaie en cours est le franc dont la cote nominale en dollars canadiens est $0.022. Les importateurs feraient bien de rencontrer Monsieur Ausman, car Ottawa octroie des licences d'importation à condition que le paiement des marchandises congolaises s'opère exclusivement en fonds canadiens. Les importateurs de produits tropicaux ne devraient pas hésiter à profiter du passage de Monsieur Ausman pour lui soumettre leurs besoins.

Il y a trois ans, un relevé de la Chambre intitulé "Québec au Travail" établissait à 138 et à 113 le nombre des établissements du district intéressés à l'exportation et à l'importation. C'est dire que plusieurs maisons québécoises devraient normalement s'adresser à la Chambre afin d'obtenir appointement avec M. Ausman, qui vient spécialement pour les accommoder. Les patrons d'entreprises qui ne possèdent pas les connaissances pratiques indispensables au "métier" d'exportateur trouveront utile de visiter la Chambre lorsque des commissaires de commerce y sont de passage.

Mort de monsieur Joseph Marcoux

M. Joseph Marcoux, ancien tailleur de pierre, est décédé hier matin à sa résidence 588 chemin de la Carnardière, à l'âge de 71 ans 7 mois. Au cours de ses dernières années, M. Marcoux fut aussi employé au ministère provincial des Travaux publics. Il était à sa retraite depuis l'an dernier.

M. Marcoux laisse dans le deuil, son epouse, née Emma Racine; ses filles, Mme Hubert Bélanger (Marie Rose) et Mme Lucien Turcotte (Gabrielle); ses gendres, MM. Hubert Bélanger et Lucien Turcotte; ses petits-enfants, Michel, Pierre et Denis Bélanger; Jean et Jeannine Turcotte.

M. Marcoux était le frere de Mme Henri Gosselin et de Mme Charles Langlois ainsi que le beau-frere de M. Henri Gosselin, M. Adjutor Lemelin, M. et Mme Joseph Racine, M. Louis Racine, de Montréal. Il laisse aussi plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles de M. Marcoux auront lieu vendredi à St-Charles de Limoilou D'ici là, les restes mortels sont exposés à la résidence du défunt, 588 Canardière.

Visite au Rotary de St-Georges

Les membres du club Rotary de Québec se rendront en groupe, samedi le 15 octobre, à St-Georges de Beauce où le club local célébrera le cinquième anniversaire de sa fondation. Le club Rotary de St-Georges a été fondé sur l'initiative de celui de Québec, et compte dans ses rangs un groupe imposant d'hommes d'affaires de cette ville de la Beauce.

L'organisation du voyage a été confiée à M. Dave McWilliam. La causerie de circonstance sera prononcée, à ce banquet d'anniversaire, par M. Arthur Lagueux, ancien président du club québécois, ex-gouverneur de district et ex-directeur du Rotary International.

Les derniers préparatifs de cette visite furent déterminés au déjeuner hebdomadaire du club, ce midi, au Château Frontenac, où des suggestions et critiques constructives ont tenu lieu de causerie, selon le désir exprimé par de nombreux membres lors de reunions précédentes. M. Georges-A. Paquet présidait la réunion.

Avec M. Paquet avaient pris place à la table d'honneur MM. Emilien Leboeuf, Roland Leclerc, Tony Lemelin, Henri Lepage, Léo Lépine, B. Lougheed, Dan McCaughey, le révérend John McKay et Georges McMaster.

L'une des autres questions importantes au programme fut celle de l'organisation de la semaine Rotary, qui a été fixée à la deuxième semaine de novembre, et au cours de laquelle un tirage sera fait au profit des oeuvres de bienfaisance du club québécois. Le comité de la rafle prépare activement son programme sous la direction de M. Jules Précourt.

Cérémonie pour le départ de Son Ex. Mgr Jean de C. Cayer

Le nouveau préfet apostolique d'Alexandrie s'embarque le 28 octobre. — Difficultés des missions et de la vie catholique en Egypte.

Mgr Jean de Capistran Cayer, evêque de Cissi et préfet apostolique d'Alexandrie, était hier soir l'objet d'une cérémonie de départ missionnaire au Couvent des Révérends Pères Franciscains de Québec. Il partira de Montréal le 28 octobre pour se rendre en Egypte via Liverpool.

Mgr Cayer était depuis août 1948 supérieur provincial des Pères Franciscains au Canada.

Il avait été pendant 17 années à Edmonton ou il a déjà pris contact avec un groupe d'ouailles des plus divers. Mgr Cayer est le premier évêque canadien à partir en mission.

Comme le faisait remarquer le R. P. Paul-Eugène Trudel, sa mission sera très délicate. Son prédécesseur avait été poignardé à Alexandrie en 1941; en 1946 un autre religieux était assassiné au Caire. L'Egypte, qui compte une population de 19,000,000 d'habitants, n'a qu'un million de sujets non musulmans; et cette faible proportion est composée de Juifs, de schismatiques et de catholiques de plusieurs rites et langues.

Le diocese de Mgr Cayer compte 73,000 fidèles, répartis en 31 paroisses, dont 30,000 italiens, 20,000 sujets britanniques, 8,000 français, 8,000 arabes et les 7,000 qui restent appartenant à diverses races; ce qui revient à dire que tous ces catholiques romains, quoique de la même foi, exigent chacun de son côté des rites différents et une liturgie qui fasse une part à leur langue.

Après l'allocution de présentation du R. P. Jules-Marie Guilbault, gardien du Couvent des Pères Franciscains de Québec, et le sermon de circonstance donné par le Père Trudel, Mgr Cayer remercia l'un et l'autre et se déclara confiant en la Providence. Il exprima sa joie d'aller faire rayonner à l'étranger la foi que nos pères ont su insuffler à notre jeune patrie. La cérémonie se termina par un Salut du St-Sacrement, le mois du Rosaire et le baisement traditionnel des pieds du nouveau missionnaire.

C'est une tâche très lourde qu'assumera bientôt ce nouvel évêque. Comme on le sait les chrétiens ne sont pas les bienvenus en Egypte, surtout les religieux; ces derniers, n'ont pas encore la permission d'y ériger de scolasticats ou de noviciats.

Au cours des deux dernières années plus de 8,000 Egyptiens catholiques romains se sont vus dans une position très embarrassante et ont dû entrevoir l'expatriation comme unique solution; il leur est difficile de se trouver un emploi.

Echos de l'hôtel-de-ville

Nomination

M. J. Marcel Bourassa est nommé par le comité administratif comptable en chef adjoint de l'hôtel de ville en remplacement de M. Paul Simard, nouveau directeur du personnel.

Les camionnettes

M. Joseph Conseiller demande aux autorités municipales d'amender pour l'hiver la partie de la législation concernant le trafic afin que les heures de livraison par les camionnettes d'une tonne ne soient pas limitées. Le nombre de ces heures a été limité durant l'été pour diminuer l'encombrement dû au tourisme.

Messe au Palais Montcalm

Le R.P. Gaston Pontbriand, curé de la paroisse St-Vincent de Paul, a obtenu du comité administratif d'utiliser le Palais Montcalm pour la messe de minuit, le 25 décembre. On sait que l'église de cette paroisse a été détruite par l'incendie.

Les plans y étaient

M. le conseiller municipal Elzéar Tremblay a posé cette question au comité administratif:

—"Est-ce que, dans la soumission présentée par l'entrepreneur Deslauriers et à la suite de laquelle un contrat général a été signé pour des travaux de maçonnerie, de menuiserie et de plomberie, il y avait des plans et devis?"

—"Oui, il y avait des plans et devis!" a répondu M. le maire Lucien Borne.

Il semble que la question, posée par M. Elzéar Tremblay, fait suite à la protestation de petites entreprises spécialisées qui auraient voulu soumissionner séparément pour telle ou telle partie des travaux.

Avenue Cartier

M. Henri Gagnon, ayant fait remarquer qu'il y a dix mois la Quebec Railway Co. avait promis de faire passer les autobus par l'Avenue Cartier, a demandé au comité administratif de faire pression sur la compagnie pour qu'elle remplisse sa promesse. M. Gagnon a rappelé que M. l'inspecteur Gérard Girard avait soumis à la compagnie un projet de ligne d'autobus passant par l'avenue.

Signaux lumineux

M. Arthur Drolet a obtenu du comité administratif la promesse que des signaux lumineux seraient installés au carrefour, situé au point de rencontre de la Rue St-Vallier, de la Rue Bigaouette et de la Rue St-Germain, afin de ralentir le trafic pour la protection des enfants du patronage Laval Gigaouette.

Trottoir à demolir

A la demande de M. Wilfrid Samson, les ingénieurs de l'hôtel de ville sont chargés par le comité administratif d'établir les devis de travaux de démolition du trottoir de la Côte de la Montagne, qui longe le parc Montmorency.

Le monte-charge

Les autorités municipales confient à la compagnie F.X. Drolet le soin d'installer un monte-charge au Palais de l'agriculture au prix de $14,610.85.

Pour le dépôt St-Joachim

C'est la firme Eastern Canada Steel qui a reçu la mission de fournir la charpente d'acier du nouveau dépôt de la voirie de la rue St-Joachim. Il en coûtera $28,682 à la municipalité.

Par contre, le comité administratif a décidé de commander à la maison Elzéar Bertrand les portes et les fenêtres du nouveau dépôt.

Demandes de M. Blais

M. Damase Blais a demandé au comité administratif de faire commencer les travaux de réparation du Poste de pompiers No 7 et du Poste de police No 11, la construction de la chaussée de la Rue de Dieppe et de la rue Verdon, de faire installer des signaux lumineux au coin de la Rue du Pont Scott et de la Rue St-Vallier.

Incorporation

Le comité administratif autorise l'Association des employés des chemins de St-Roch et de Limoilou de se constituer en société.

Rues à réparer

Les rues St-Augustin et Sutherland seront ajoutées à la liste des rues dont la chaussée doit être refaite. Ces deux rues se trouvent dans le quartier St-Jean-Baptiste. M. Joseph Conseiller a demandé qu'on améliore la chaussée de la côte de l'Aqueduc.

Vente à Wilfrid Rondeau

Le comité administratif a décidé de vendre à M. Wilfrid Rondeau au prix de $5,040 une propriété située au No 113 Rue Jeanne d'Arc (Habitation Manrèse).

Drogue dangereuse trafiquée sur un haute échelle en Afrique

Trafic illégal de la plante "dagga". — Même des enfants en fument. — Plusieurs anciens combattants européens sont parmi les habitués.

Johannesburg, Oct. (PC) A peu près tous les jours en Afrique du Sud, un certain nombre de blancs et d'Africains comparaissent en cour pour possession illégale de "dagga", une sorte de plante sauvage similaire au marijuana.

Un magistrat a décris cette drogue comme "très dangereuse". Son effet ultime sur ceux qui ont pris l'habitude d'en fumer est ordinairement une dépression morale et intellectuelle complète, a-t-il ajouté.

Un aspect sérieux au nombre des convictions est que, souvent, ceux qui comparaissent sont des enfants.

La prévention du trafic de "dagga" est entre les mains du personnel de la police des liqueurs à travers l'Afrique du Sud, prce que ce trafic est, en quelque sorte, lié avec le trafic illégal de la boisson enivrante.

Un endroit, découvert par la police il y a quelques mois, était un centre de distribution notoire et lorsqu'on inspecta la maison en question on trouva une plante "dagga" à peu près cinq pieds de haut qui avait été cultivée dans la cour arrière. Cette plante pousse très rapidement et il est facile de la cultiver.

Le "dagga", est ordinairement transporté dans des sacs à grain dont la valeur, au marché illégal, est de 150.00 le sac. Lorsqu'une telle quantité parvient à un centre de distribution on la sépare en petits paquets d'une once vendu ensuite aux habitués de la drogue, à .10 le paquet.

Un magistrat a décrit cette dro- remarqué plusieurs anciens combattants européens parmi ceux accusés d'avoir eu cette drogue en leur possession. Un grand nombre d'entre eux ont admis avoir contracté cette habitude en faisant du service en Extrême Orient.

Un sac à main
BIRKS
est toujours exclusif

Assemblée de la Ligue de Sillery

La ligue des propriétaires de la cité de Sillery tiendra une importante assemblée vendredi soir prochain, à 8 heures, dans la salle du conseil de ville. Les deux principaux points qui seront discutés au cours de la réunion sont: Le projet d'emprunt pour Sillery, et le service des autobus. Il est probable qu'on y abordera également la question du nouveau règlement de zônage dont le conseil de Sillery est actuellement saisi.

Règlement sur la terrasse Borne

Le comité administratif a approuvé le texte d'un règlement qui sera soumis au conseil municipal et qui concerne la terrasse Borne en bordure de la rue Lavigueur.

REGLEMENT No 753

Concernant la Terrasse Borne

ATTENDU que la Cité de Québec a eu comme premier Magistrat depuis mars 1938, son Honneur Monsieur Lucien Borne, chevalier de l'Ordre du Saint-Sépulcre, docteur en droit honoris causa de l'Université Laval de Québec;

ATTENDU que sous son administration des améliorations publiques considérables ont été faites qui ont contribué au développement de la Cité de Québec;

ATTENDU qu'entre autres améliorations, une terrasse a été construite sur la rue Lavigueur, dans le quartier St-Jean-Baptiste dans la Cité de Québec, et qu'aucun règlement n'a encore été passé par ce Conseil pour reconnaitre, d'une manière authentique et légale, la dite terrasse comme place publique et lui donner un nom particulier;

Il est en conséquence ORDONNE ET STATUE par le Conseil municipal de la Cité de Québec, et le dit Conseil ORDONNE ET STATUE comme suit, savoir:

1o. — L'étendue de terrain ci-après décrite et déjà déclarée ouverte comme place publique est par le présent reglement déclarée s'appeler et continuera dans l'avenir de s'appeler Terrasse Borne en témoignage de reconnaissance des citoyens de Québec envers Monsieur le chevalier Lucien Borne, maire de Québec;

2o. — La dite Terrasse Borne comprend les subdivisions ou parties des subdivisions 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199 du lot originaire no 3755 du cadastre officiel pour le quartier St-Jean dans la Cité de Québec, et s'étend du côté nord de la rue Lavigueur d'un point situé à vingt-huit (28) pieds à l'ouest de la tour Martello jusqu'au prolongement du côté ouest de la rue Marchand. Elle mesure vingt-six (26) pieds en largeur à l'exception d'une longueur de soixante-dix (70) pieds où sa largeur est alors de quarante (40) pieds, et sa longueur totale est de trois cent trente-trois (333) pieds;

3o. — La dite Terrasse est déclarée faire partie du domaine public des piétons;

4o. — Il est défendu de faire, sur aucune partie de la dite Terrasse, des courses de vélocipède pouvant gêner ou nuire à la circulation des piétons, de jouer à la balle au ballon, ou autres jeux, d'endommager les lieux, bancs, sièges qui y seront placés pour la commodité du public.

Toute infraction a aucune des dispositions précédentes pourra être punie par une amende n'excedant pas quarante ($40.00) dollars plus les frais et, à défaut de paiement, par un emprisonnement n'excédant pas deux (2) mois.

Le présent règlement entrera en vigueur suivant la loi.

Le maire Langelier élu par l'officier-rapporteur

Montréal, 12. (PC) Il a fallu le vote de l'officier-rapporteur Paul-A. Trudeau pour élire le maire de Pointe-aux-Trembles, lors d'un recomptage judiciaire exécuté devant le juge André Demers, de la Cour Supérieure, hier.

Lors de l'élection à la mairie, M. Jean Langelier avait été déclaré élu par une majorité de quatre voix sur son adversaire, M. Lucien Beauchamp. Hier, en Cour Supérieure, le vote fut déclaré égal et l'officier rapporteur dut jeter le vote décisif, en faveur du maire Langelier.

Le plan Marshall achète notre bacon

Washington, 11 (PC) L'administration de la coopération économique a accordé à la Grande-Bretagne $12,200,000 — $13,420,000 en fonds canadiens — pour l'achat de porc canadien. C'est la plus large appropriation des fonds du plan Marshall en trois mois. Les officiels américains ne peuvent dire quand les livraisons de porc auront lieu. Des sources ont rapporté, cependant, que la viande doit être livrée vers la fin de décembre. Cette appropriation est une addition aux $54,550,000 (dollars américains, du plan Marshall alloués à l'Angleterre l'an passé pour l'achat de viandes canadiennes. Le total des subsides américains à la Grande-Bretagne pour l'achat de produits agricoles canadiens durant le dernier mois se sont chiffrés à $65,554,000 (dollars canadiens).

Journées sociales des hôpitaux à Québec, la semaine prochaine

Congrès de trois jours, commençant mardi. — Présence de NN. SS. Maurice Roy, Philippe Desranleau et C.-O. Garant. — Messe pontificale. — Programme du congrès.

Les journées sociales annuelles de l'Association patronale des Services hospitaliers de Québec s'ouvriront mardi, le 18 courant, pour se poursuivre mercredi et jeudi de la semaine prochaine. Les travaux et les discussions s'inspireront de l'encyclique "Divini Redemptoris", de St Sainteté le Pape Pie XI, sur le communisme.

Ces assises prendront un éclat particulier du fait du concours de Leurs Excellences Nos Seigneurs Maurice Roy, archevêque de Québec, Philippe Desranleau, évêque de Sherbrooke, et Charles-Omer Garant, évêque auxiliaire de Québec. Toutes les séances auront lieu en la salle des Promotions de l'université Laval.

M. l'abbé Wilfrid Bergeron, aumônier de l'Hôtel-Dieu de Nicolet, aura la présidence d'honneur de la séance de l'avant-midi du 19 octobre. Les conférenciers seront M. Marcel Clément, professeur à l'université Laval; M. Paul-Emile Bolté, P.S.S., et une religieuse de Nicolet.

Une messe pontificale célébrée en la basilique-cathédrale par S. Exc. Mgr Charles-Omer Garant, mardi matin, le 18 courant, à 8 heures 45, marquera l'ouverture des journées. Aussitôt après la messe sera tenue la première séance en la salle des Promotions. Les communautés hospitalières et enseignantes seront largement représentées aux diverses séances. Une invitations cordiale leur a été adressée.

L'assemblée générale des membres de l'Association patronale des Services Hospitaliers aura lieu, le 20 octobre, au Cénacle de la rue St-Cyrille, l'avant-midi et l'après-midi. A 1 heure 30, Mlle Thérèse Morisset, du service des Allocations, exposera aux religieuses le fonctionnement du service auquel elle est attachée. Une réunion spéciale aura lieu à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 20 octobre, pour les maitresses des novices qui étudieront ensemble les problèmes qui les concernent, sous la présidence du R. Père J.-B. Paquet, C.J.M., supérieur du Séminaire du Sacré-Coeur, à Gros-Pin.

La soirée de ces trois jours d'études sera consacrée aux divers comités de l'Association. Les réunions débuteront à 7 heures 30. Une réunion du comité des directrices des aides à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur marquera la soirée du 18 courant. La soirée du lendemain réunira les membres du ocmité mixte permanent à l'Hôpital St-François d'Assise. Enfin, le 20 au soir, le Comité d'éducation sociale se réunira au Cénacle. Les religieuses qui voudront assister à ces comités pour se rendre compte du travail qui y est fait ou pour tenter de le réaliser dans leur propre milieu sont cordialement invitées.

Churchill respecte l'opinion de Beaverbrook, mais ne la partage pas

Churchill dit que son ancien collègue dans le cabinet de guerre ne parle pas au nom du parti. — Le programme de Beaverbrook.

Londres, 12. (PC) Winston Churchill, présenté "comme étant le plus grand Britannique qui ait jamais vécu", a tranché, hier, l'une des principales questions relatives aux prochaines élections anglaises.

C'est en affirmant que les opinions exprimées par lord Beaverbrook sur la politique nationale ne reflètent pas nécessairement les vues déterminées du parti conservateur, que le leader conservateur a dissipé tous les doutes. Lord Beaverbrook, conservateur, est d'origine canadienne et propriétaire de plusieurs journaux.

"Les opinions de lord Beaverbrook sont les siennes", a déclaré Churchill aux 800 délégués qui l'acclamaient lors d'une conférence conservatrice sur le gouvernement local. "Mais il est de mon devoir de dire qu'on ne doit pas les considérer comme représentant la politique établie du parti conservateur".

Churchill faisait ainsi allusion à ce qu'il a appelé le "programme d'élection" publié lundi dans le "Daily Express" de lord Beaverbrook. Dans un article signé de sa main, lord Beaverbrook, qui était parti vendredi pour une vacance au Nouveau-Brunswick, exposait en dix points une "politique pour la Grande-Bretagne".

Cet article portait sur les thèmes familiers de lord Beaverbrook: le libre commerce dans l'Empire, la création de la citoyenneté de l'Empire et un salaire hebdomadaire minimum de 6 livres, soit $18.60. "Toute somme inférieure à cette modeste somme", dit lord Beaverbrook, "est inadéquate en vertu des conditions de vie auxquelles nous devons présentement faire face".

La publication de ce dernier programme impérial par le vieux croisé de l'Empire qu'est lord Beaverbrook, provoque des conjectures politiques dans lesquelles on se demande ce que les conservateurs feront de cet homme dont l'appui, au

(Suite à la page 4, 1ère col.)

L'Escarpin Inc.
CHAUSSURES DE HAUTE QUALITÉ
27 rue St-Jean, Ajustage parfait Québec.
LEO VERREAULT, gérant

"Il a apporté au Canada la pensée française et la civilisation."

Elle est bonne!
Elle est fameuse!
LA BIÈRE
Champlain
mûrie à point
l'orgueil du Québec
LA BRASSERIE CHAMPLAIN LIMITÉE
QUÉBEC MONTRÉAL

Churchill . . .

(Suite de la page 3)

long de nombreuses années, s'est fait quelques fois embarrassant. Se rangeront-ils derrière lui ou le repousseront-ils gentiment?

Churchill a hier dissipé tous les doutes. Il a dit que lord Beaverbrook est son ami — ils furent collègues dans le cabinet de guerre — et qu'il a rendu des services "distingués et incalculables" à plusieurs reprises.

Mais le parti conservateur ne cherchera pas à gagner des votes en promettant des salaires plus élevés en cette heure "grave".

Cette fois une
VRAIE découverte russe

Les coiffeurs des tsars de l'ancienne Russie raffinaient l'huile d'ours et en faisaient une merveilleuse préparation capillaire. Depuis 1845, on fabrique ici la BEARINE d'après la formule originale, en se servant d'une huile d'ours hautement raffinée. Cette pommade, agréablement parfumée, est sans rivale. Elle fortifie le cuir chevelu, rend les cheveux souples et lustrés. Demandez la BEARINE aux pharmacies . . . $1 le grand pot.

DAVIS & LAWRENCE CO.
MONTRÉAL — NEW YORK

Pompiers . . .

(Suite de la 1ère page)

vacances par année, à être prises entre le 15 août et le 20 novembre, les plus vieux ayant la préférence sur le choix du temps. La requête demande le droit pour les pompiers de séparer leur période de vacances en deux, de façon à permettre aux nouveaux-venus dans le service de pouvoir pour de la belle saison. En outre, l'association demande à la cité le droit pour un pompier qui remplace un officier quittant le service, de toucher le même salaire que celui que l'on allouait à l'officier sortant, et cela 30 jours après l'entrée en fonction du remplaçant.

Le comité d'arbitrage qui continuera d'entendre cette cause aujourd'hui est composé outre M. le juge Pettigrew, de M. Paul Desrochers, courtier en obligations de Québec, qui représente les pompiers. Aux termes de la nouvelle loi, le troisième arbitre, soit le président du comité, au lieu d'être nommé sur le choix des représentants des parties en cause, l'est directement par le Lieutenant-gouverneur en Conseil.

La nouvelle loi "concernant les Corps municipaux et scolaires et leurs employés" a été adoptée lors de la dernière session de la Législature, et a pour but de soustraire les corps municipaux et scolaires aux anciennes lois générales d'arbitrages comprises dans la loi des relations ouvrières. Sous l'empire de la nouvelle loi, la décision rendue par le comité d'arbitrage liera les parties pour une période de deux ans, temps pour lequel le comité est nommé.

Me Benoit Pelletier, de Québec, agit comme procureur de la ville, tandis que l'association est représentée devant le tribunal d'arbitrage par Me Merill Desaulniers, de Montréal.

Procès . . .

(Suite de la 1ère page)

effectivement présentés et Cour des Sessions de la Paix et ont opté, pour un procès expéditif. Tous ont plaidé non-coupables, et leurs procès ont été fixés, pour la forme au 15 novembre prochain.

Paul-Emile Cayer, accusé d'avoir, le 15 mars, à La Tuque, volé une valise d'une valeur de $300, propriété de M. Emile Simoneau, comparaîtra ce matin, en Cour des Sessions de la Paix pour changer son option et enregistrer son plaidoyer.

Luc Delisle, 30 ans, de Montauban-les-Mines, accusé de s'être porté à des voies de fait sur la personne de M. Lionel Gosselin, et d'avoir endommagé son automobile, se présentera en Cour demain pour la même formalité.

Au 7 novembre

Toutes les autres causes inscrites sur le rôle de la Cour du Banc du Roi, section des Assises criminelles, ont été ajournées, pro forma, au 7 novembre. "A cette date, a déclaré le procureur de la Couronne les dates de tous les autres procès seront probablement fixées".

Les principaux accusés sont

Maurice Fortier, 32 ans, de St-Isidore de Dorchester, accusé de manslaughter par suite de la mort de Mlle Gilberte Guilbault, 42 ans, tuée dans un accident d'automobile à Cap-Santé. Fortier a été acquitté, au dernier terme des Assises criminelles, d'une accusation de manslaughter pour la mort de M. l'abbé Placide Valois, de Ste-Brigitte de Montreal, dans le même accident que sa ménagère, Mlle Guilbault.

Auguste Vallières, 19 ans, accusé du meurtre de Gérard Beaumont, de St-Gérard Majella. Pour le même meurtre, Roger Lizotte et Maurice Légaré ont été trouvés coupables et condamnés à mort, au dernier terme des Assises criminelles, le printemps dernier; tous deux en ont appelé du verdict; leurs causes ont été reportées la semaine dernière au rôle de novembre de la Cour d'Appel.

J.-Albert Vermette, sous le coup de quelque 160 accusations de faux et d'obtention d'argent par faux prétextes.

Martin Lessard, 26 ans, de 64 rue St-Jean, accusé d'effraction dans une banque, à Sillery, dans la nuit du 6 au 7 août dernier, avec intention de vol, et de vol d'un chalumeau aux entrepôts Valère Côté, rue Dorchester. Gérard Pelletier, 24 ans, de 123 rue Guyane, et Gaston Gendron, 21 ans, de 137 avenue Taschereau, ont plaidé coupables aux deux accusations et ont été condamnés, le premier, à 4 ans de pénitencier, et le second, à 12 mois d'emprisonnement. Lessard, à qui le procureur de la Couronne demandait hier s'il voulait rester devant les jurés ou opter pour un procès expéditif devant un juge seul, Lessard a répondu d'une voix ferme, — il n'avait pas d'avocat: "Devant les Assises".

Robert St-Gelais, de Ste-Anne de Beaupré, accusé de conduite dangereuse d'une automobile par suite d'un accident survenu le matin du 9 mai dernier, à Portneuf, accident qui a coûté la vie à Jean-Luc Fontaine.

J.-Nazaire Boutet, 29 ans, de 20 rue St-Joseph, accusé d'avoir, le 6 septembre dernier, attaqué M. Arthur Nolin, âgé de 75 ans, dans l'intention de le voler. Victor Morin a plaidé coupable, en Cour des Sessions de la Paix, à cette accusation, et a été condamné le 27 septembre, à 4 ans de pénitencier.

Le cas d'Ovila Vallières

Ovila Vallières, de St-Gérard Majella, qui a offert hier un plaidoyer de culpabilité à une accusation de manslaughter, avait subi son procès en octobre 1948, devant un jury des Assises criminelles, et avait été trouvé coupable du meurtre de M. Hector Rochette, cultivateur de St-Gérard, et il avait été condamné à être pendu.

La Cour d'Appel, devant qui il avait porté sa cause l'hiver dernier, s'est prononcée en juin et a ordonné un nouveau procès dans son cas.

La Couronne a décidé hier qu'elle acceptera, le 7 novembre, le plaidoyer de culpabilité de Vallières sur une accusation de manslaughter.

Le procès de Huard

Le procès de Lionel Huard au présent terme des Assises criminelles à Québec a également été ordonné par la Cour d'Appel. Huard en avait appelé, l'hiver dernier, du verdict rendu par un jury des Assises criminelles tenues à La Malbaie en octobre et novembre 1948.

Huard est accusé du meurtre de sa femme, née Florence Green, à Ste-Thérèse de Colombier, le 9 mai 1948, au cours d'une excursion en canot.

Le procès de Huard sera le premier procès à s'instruire au cours du présent terme des Assises: le 7 novembre prochain.

Le procès de Perreault

Le procès suivant sera celui de Rosaire Perreault, qui s'instruira le 21 novembre.

Perreault, de Chicoutimi, est accusé d'homicide involontaire coupable (manslaughter) par suite d'un accident de la route survenu le 11 septembre dernier à St-Gérard Majella, sur la route de Valcartier, entre Val St-Michel et Québec.

Avec son camion, Perreault aurait frappé un piéton, M. Jean Bédard de Québec.

Perreault s'est remis lui-même entre les mains de la police, deux jours après l'accident, aux quartiers de la Sûreté provinciale, à Chicoutimi.

Le procès de Guay

Quand fut appelé le nom de l'accusé J.-Albert Guay, le dernier inscrit sur le rôle du présent terme des Assises criminelles, le procureur de la Couronne, Me Noel Dorion, proposa la date du 28 novembre.

L'hon. juge Sévigny demanda alors au procureur de la défense s'il avait quelque remarque à faire.

Me Bertrand Marcotte repéta les objections qu'il avait déjà soulevées à l'issue de l'enquête préliminaire de Guay, la semaine dernière, déclarant que la défense n'a pas suffisamment de temps à sa disposition pour préparer une défense qui pourra rendre justice à l'accusé. Et il demanda le renvoi au prochain terme des Assises.

Le procureur de la Couronne se déclara opposé à la motion. "Le législateur a prévu que, même si une enquête a lieu au cours d'un terme, l'accusé peut être renvoyé au terme en cours. Que la Couronne ait eu dans cette cause plus de concours que dans une cause ordinaire, ce n'est pas un motif pour que la défense demande un délai. L'enquête s'est terminée la semaine dernière. Il y aurait peut-être danger à remettre plus longtemps le procès. D'ailleurs, l'accusé n'en subit aucun préjudice: s'il n'est pas coupable, il sera libéré plus tôt; s'il est coupable, il en subira les conséquences".

Me Dorion souligna que l'enquête s'est terminée le 6 octobre. "Nous sommes aujourd'hui, le 11 octobre, dit-il; les jurés ont été convoqués pour le 7 novembre, et nous demandons de fixer cette cause le 28 novembre. Cela fait près de deux mois de délai pour la défense".

Le rôle est chargé, fait remarquer Me Dorion, "mais il est possible, dit-il, que dans le cas d'Auguste Vallières, on soit obligé d'attendre les jugements en Cour d'Appel".

Me Marcotte:— L'enquête a duré deux jours. Nous n'avons pas connu la preuve de la Couronne avant la semaine dernière.

Me Dorion:— A cause de la publicité faite autour de cette affaire, nous avons cru bon exposer plus de preuves qu'il n'en fallait normalement pour l'enquête préliminaire. Ce n'est pas une raison pour que la défense demande un ajournement prolongé.

L'hon. juge Albert Sévigny a déclaré, là-dessus, qu'il serait disposé à fixer le procès à la semaine du 5 décembre, "mais il y a, le 8, la fête de l'Immaculée-Conception".

—Comme il faudra peut-être prendre plusieurs jours pour former un jury, je me demande s'il ne serait pas préférable de fixer le procès au début de janvier.

Me Dorion soumit au tribunal qu'il sera pris aux Assises de Sherbrooke, le 10 janvier, dans 5 ou 6 causes des 49 au rôle, causes qui datent de l'automne dernier. "En fixant le procès au 5 décembre ça donne deux mois à la défense", dit-il.

Le juge:— Je ne sais pas combien de temps durera ce procès, mais ce ne serait pas intéressant s'il n'était pas terminé pour Noël".

"Je considère qu'un délai de deux mois est suffisant, mais à cause de la période des fêtes, je fixe le procès au 9 janvier".

L'enquête de Mme Pitre

En Cour des Sessions de la Paix, l'enquête préliminaire de Mme Arthur Pitre, accusé de tentative de suicide, a été ajournée au 19 octobre, avec entente qu'elle s'instruirait le 20 octobre.

Mme Pitre se'st présentée hier en première division de la cour des Sessions de la Paix, devant M. le juge Léo Bérubé.

Une demande de cautionnement soumise par son procureur, Me Irénée Simard, souleva des objections de la part du procureur de la Couronne, Me Noël Dorion, qui a laissé entendre qu'une nouvelle accusation pourrait être portée contre Mme Pitre.

Me Dorion déclara qu'il serait préférable de garder l'accusée en prison, vu qu'elle est un témoin très important dans la cause de J.-Albert Guay, accusé du meurtre de sa femme. "Dans le cas d'une tentative de suicide, ajouta-t-il, il existe le danger que la prévenue ne tente de recommencer le geste dont on l'a accusé".

Me Simard:— L'accusation telle que portée ne rend passible que de 2 ans de pénitencier, et elle n'est reliée en aucune manière, si l'on s'en tient à l'acte d'accusation, à l'affaire Guay. Mme Pitre n'est pas accusé de complicité.

Me Dorion:— Elle ne l'est pas pour le moment.

Le juge:— L'argument qu'elle pourrait tenter de répéter sa tentative de suicide est un argument très sérieux. Depuis la comparution de l'accusée, le 28 septembre, il n'y a eu aucune demande de cautionnement; je considère qu'il vaut mieux que l'inculpée reste en prison, quitte à fixer un cautionnement plus tard.

Possession d'arme

Un jeune homme de 18 ans, Lucien Bélanger, de Courville, a comparu hier en Cour des Sessions de la Paix, sur une accusation d'avoir, à Boischatel, le 7 octobre, été trouvé en possession d'une arme offensive (une carabine .22) pour troubler la paix et sur une accusation d'avoir, le 10 octobre, été trouvé sur les terrains du Royal Québec Golf Club, flanant, sans moyens visibles de subsistance, se rendant ainsi coupable de vagabondage.

Sur la première accusation, Bélanger subira son enquête préliminaire le 19 octobre. Un cautionnement a été fixé à $500 garanti par personne solvable.

Il a plaidé non-coupable à la deuxième accusation. Il ne travaille pas, mais il habite chez lui, avec ses parents.

Conduite en état d'ivresse

Une accusation de conduite en état d'ivresse d'une automobile a été portée contre un restaurateur de Ste-Anne de la Perade. L'enquête préliminaire a été fixée au 18 octobre, pro forma, et un cautionnement de $100 en dépôt a été fixé.

Dans la nuit du 8 au 9 octobre, un automobiliste aperçut une auto roulée dans un fossé, entre St-Augustin et Neuville. S'arrêtant il ne constata aucun dommage à l'auto, mais vit un homme couché en-dessous, apparemment ivre. Il prit les clefs de la voiture et les porta à l'agent Louis-Philippe Couture, de la police de la route.

Trois hommes, quelques minutes plus tard, trouvèrent l'homme couché au beau milieu de la route. Ils voulurent l'emmener avec eux, mais il se débattit, mordant l'un d'eux.

L'accusé aurait dit à la police qu'il est allé aux courses, samedi soir, à Québec, mais qu'il ne se rappelle même pas d'être parti de Québec.

Le procureur de la défense, dit qu'il était avec un autre, qui l'aurait laissé avec l'auto. L'accusé prétend qu'il n'a pas conduit.

Attaque avec intention

M. le juge Alphonse Garon, de la Cour des Sessions de la Paix, a refusé tout cautionnement à Paul-Emile Moisan, accusé d'avoir, dans la nuit du 8 au 9 octobre, attaqué Mlle Pauline Leblanc, avec l'intention de la voler.

L'enquête préliminaire a été fixée au 18 octobre.

Vol d'un pneu

Eugène Bérubé a repris sa liberté moyennant un cautionnement de $75, après avoir plaidé non-culpabilité à une accusation d'avoir, le 9 octobre, volé dans une automobile, un pneu, d'une valeur de $40, porpriété de M. Marcel Grondin.

Son procès a été fixé au 31 octobre.

Refus de pourvoir

Une accusation de refus de pourvoir a été logée hier contre Fernand Poulin, d'Ottawa, accusé d'avoir, "depuis environ six mois, jusqu'à la date du 6 avril 1949", refusé de pourvoir aux besoins de son épouse, Yvette Carrier, et de leur fillette âgée de moins de 16 ans.

Poulin a plaidé non-coupable. Il pourra reprendre sa liberté moyennant un cautionnement de $800 sur l'immeuble ou $350 en argent.

"On le recherche depuis six mois", avait fait remarquer le procureur de la Couronne.

Son procès a été fixé au 17 octobre.

Deux libéraux . . .

(Suite de la dernière page)

M. Isidore Deschênes a fait l'éloge de M. St-Laurent et de M. Lévesque. Il a déclaré que le verdict rendu le 24 dira si les électeurs de Kamouraska sont pour ou contre M. St-Laurent selon qu'ils éliront le candidat officiel du parti ou celui qui se présente en marge de la convention.

M. Arthur Massé

"Le candidat libéral non officiel déclare qu'il est entré dans la lutte en vitesse mais sans peur et sans reproche, avec l'intention de faire régner la liberté dans le comté de Kamouraska. Après avoir remercié les électeurs de toutes les paroisses qui l'ont appuyé, M. Massé félicite le juge Eugène Marquis de sa nomination.

"Une fois élu, dit le candidat, je serai heureux de me rendre à Ottawa présenter vos hommages et les miens au t. h. Louis St-Laurent, premier ministre du Canada et chef du parti libéral. Je vous promets de me dévouer pour vous tous et je n'entre pas dans la politique pour me créer une situation mais pour bien servir la cause libérale pour laquelle je me suis battu toute ma vie.

M. Massé dit qu'il n'est pas l'homme d'un clan, d'une paroisse, d'une famille. Il est l'homme du comté de Kamouraska. "Si vous voulez la paix et l'union, vous l'aurez avec Massé, l'arpenteur ajoute-t-il.

Le candidat annonce ensuite qu'il fera la lutte avec des gens du comté et qu'il ne fera pas venir des avocats de Québec pour le supporter. Il fera la lutte avec l'aide de ses amis de Kamouraska et ce sera suffisant.

M. Massé a approuvé tous les projets sociaux et toutes les lois sociales des libéraux et il favorise l'abolition des appels au Conseil privé.

"De même, dit-il, qu'on ne doit pas se laisser mener par Londres, de même, dans Kamouraska, vous avez le droit de choisir l'homme qui vous plaît pour vous représenter à Ottawa. "M. Massé promet de traiter avec justice tous les électeurs du comté, qu'ils soient libéraux ou conservateurs. Il veut faire une lutte propre et ne portera pas de coups en bas de la ceinture. Cependant, il veut poser une question à M. Pierre Gagnon. Comment se fait-il qu'aujourd'hui M. Gagnon lui reproche d'ignorer la convention libérale quand il a fait la même chose en 1927 et qu'il a été élu. Il a terminé par un appel à l'union des libéraux.

Le Dr Adélard Lapointe a déclaré qu'il a tenu à venir à l'assemblée de M. Massé pour faire constater aux gens de Kamouraska qu'il n'est pas mort et que sa santé est excellente. "Bien que j'aie été battu à la convention, j'ai encore beaucoup d'amis et c'est tout ce que je veux dire, pour le moment", a dit le Dr Lapointe.

Mlle Marie-Paule Massé a lancé un appel aux femmes du comté de Kamouraska en faveur de son père. Elle leur a demandé de voter pour lui car il saura présenter avec avantage la cause du comté à Ottawa.

Donald Gordon . . .

(Suite de la 1ère page)

opère plus de 22,000 milles de voie ferrée. Son salaire variera, croit-on, entre $25,000 et $45,000. Comme vice-gouverneur de la Banque du Canada il recevait un traitement d'environ $20,000.

En annonçant sa nomination, M. Chevrier a souligné la vaste expérience de M. Gordon et sa connaissance parfaite dans les affaires économiques, domestiques et internationales, ainsi que contact journalier avec les problèmes de l'industrie, du travail et de l'agriculture.

M. Gordon est dans les affaires de banque depuis l'âge de 14 ans, ayant débuté à la Banque de la Nouvelle-Ecosse; en 1935, il devenait secrétaire de la Banque du Canada et trois ans plus tard, il en était le vice-gouverneur. Au début de la guerre il organisa le bureau de contrôle du change étranger. Il est aussi directeur de la banque du développement industriel, et l'an dernier il a été nommé directeur de la banque internationale de reconstruction et de développement.

M. Vaughan se retire après 52 ans de service dans les chemins de fer, ayant débuté comme messager pour le Pacifique Canadien en 1898. Il était président du C.N.R. depuis 1941.

Un champion

Antigonish, N.-E., (PC) Bernie Delaney, 19 ans, est le roi des boufeurs de tartes, mais il a dû conquérir son titre. Les mains liées derrière le dos, il réussit à manger suffisamment de tartes pour triompher sur un champ de 35 concurrents, composé de garçons et de fillettes.

VITTEL
GRANDE SOURCE
EAU MINERALE NATURELLE
Une bonne diurèse constitue un véritable lavage du sang.
Exiger la marque
VITTEL GRANDE SOURCE
à jeun et aux repas, est le plus puissant des diurétiques naturels.

EN VENTE CHEZ VOTRE PHARMACIEN
Embouteillée aux Sources même à VITTEL (France)

Le Comité consultatif BLACK HORSE

LOUIS BOURDON
maître de cérémonies à "Connaissez-vous la musique?"

LÉON LORTIE
de l'Institut de Chimie, Université de Montréal

HENRI GIRARD
critique, ancien directeur de revue

MARCEL DESJARDINS
rédacteur sportif bien connu

Connaissez-vous . . .

l'être vivant le plus grand qui soit sur terre?

Le séquoia géant, arbre immense et propre à la Californie, est bien l'être vivant le plus grand qui soit sur terre; il atteint une hauteur de 400 pieds et sa souche est parfois plus large qu'une rue ordinaire. On a vu des séquoias avec des branches de 140 pieds de long et de 6 pieds de diamètre.

Connaissez-vous l'âge qu'un séquoia peut atteindre? Il y en a qui ont près de 4,000 ans et l'examen des fossiles révèle qu'il y a quelque 30,000,000 d'années il y avait des arbres du genre séquoia presque partout dans le monde.

Connaissez-vous le poids d'une graine de séquoia géant? . . . Il en faudrait 90,000 pour faire une livre, mais l'arbre, une fois développé, a une écorce si épaisse et si dure qu'un feu de forêt n'arrive pas à le détruire . . . Savez-vous qu'un bûcheron, avec sa hache, mettrait *cinq mois* à abattre un seul séquoia géant?

Connaissez-vous quelque fait bizarre ou intéressant dont vous aimeriez à nous faire part? Alors n'hésitez pas, car notre comité consultatif vous versera $25 si l'article ou les renseignements justifiés que vous nous enverrez servent à préparer l'une de ces annonces. Tous les envois deviennent notre propriété. Ecrivez à la Brasserie Black Horse, Station L, Montréal, P.Q.

BRASSERIE
DAWES BLACK HORSE

Harwood's Canadian RYE WHISKY
CANADA'S FINEST
SERVANT LES CONNAISSEURS DEPUIS 25 ANS

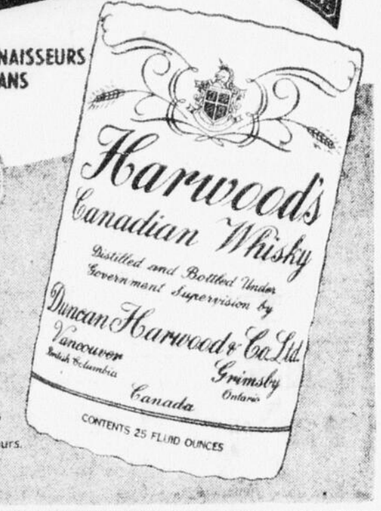

ALLEZ-VOUS AUX ÉTATS-UNIS?
On vend le whisky Harwood dans tous les grands hôtels, les clubs, les tavernes et les débits de liqueurs.

COMMENT CHOISIR UN REPRESENTANT D'ASSURANCE-VIE

Quand vous choisissez votre médecin de famille ou autre conseiller professionnel, votre décision est basée sur des raisons comme celles-ci:

1. Vous aimez sa personnalité et vous avez confiance en lui.
2. Il est sincère.
3. Il est compétent.
4. Vous avez besoin de ses services.

La protection d'assurance-vie est un service important dont chacun a besoin. Vous êtes bien avisé de choisir un représentant d'assurance-vie et de le consulter périodiquement. Choisissez-en un qui soit compétent et capable de vous donner un service et des conseils expérimentés.

Le représentant bien entraîné de la Northern Life possède les qualités requises pour ces fonctions. Il mérite votre estime. Vous n'encourrez aucune obligation en le consultant.

8-49F

Northern Life
ASSURANCE COMPANY OF CANADA
FONDÉE EN 1897
SIÈGE SOCIAL: LONDON, CANADA
326, immeuble Price — Québec.
QUEBEC
A.-A. SAUCIER, C.L.U., consultant spécial des ventes.
R. DROLET, C.L.U., représentant adjoint J.-A.-L. PARADIS
GRANDE CASCAPEDIA—J.-N. Leblanc MATANE— J.-A. Desjardins
PROVENCHER—J.-A. LEBLANC

Economisez cet hiver avec
RELIANCE
LE SEUL ANTIGEL AUTO-HERMÉTIQUE
contenant
"PARALLOY"
COÛTE $2.00 LE GALLON

Un nettoyeur vraiment incomparable!

Il n'est pas étonnant que le Bon Ami "en pain" soit le nettoyeur préféré dans un si grand nombre de foyers! Il coûte si peu—dure si longtemps! Et il est rapide, commode, sûr pour nettoyer bains, éviers, fenêtres et objets métalliques.

Essayez-le et vous ne voudrez plus vous passer de ce nettoyeur si commode! Il ne laisse jamais de ces minuscules égratignures qui retiennent la saleté et rendent le nettoyage plus ardu. Et il *polit tout en nettoyant!* Il donne un éclat éblouissant, durable, qui vous émerveillera. Pour vous aider dans les travaux de ménage, vous n'avez pas de "meilleur ami" que le Bon Ami "en pain"!

BON AMI "EN PAIN"
"n'a pas encore égratigné!"
Fabrication canadienne

Age d'or

L'expression "Age d'or" est attribuée à la période la plus prospère et la plus belle de l'histoire culturelle d'un pays.

PETITES
FEUILLES
SAVOUREUSES
DU
SOMMET

Vous trouverez chez votre épicier ce thé réputé pour sa saveur . . . en paquets commodes . . . aussi en sacs à thé filtre.

Carnet Mondain

Le Gouverneur-général et la vicomtesse Alexander de Tunis accompagnés de leurs invités et des membres de leur suite, ont assisté, hier soir, à la représentation donnée par Charles Laughton, au Palais Montcalm, sous les auspices de l'I.O.D.E.

La vicomtesse Alexander de Tunis, accompagnée de mademoiselle Anstice Gibbs, est revenue d'Halifax hier. Son Excellence était accompagnée de sa mère, la comtesse de Lucan qui vient demeurer avec elle, ainsi que de l'honorable Elisabeth Lawrence, sa nouvelle dame d'honneur.

Le juge Thomas Tremblay, et sa jeune fille, Lucette, le docteur Jean Grégoire, M. Antoine Lemieux, le docteur et madame Gilles Marceau, mesdemoiselles Lise d'Anjou et Hélène Coulombe, M. Paul Chalifour ont passé la fin de semaine au club Ste-Anne, les invités du docteur Alphonse L'Espérance.

Le major et madame Jacques Roy sont retournés dans la métropole après avoir passé la fin de semaine à Québec les invités du juge et de madame Laetare Roy.

Madame J.-E. Turgeon est partie pour un voyage de quinze jours à New-York, Boston, Washington et Montréal.

M. et madame Gérard Thibodeau, de St-Georges de Beauce, se sont embarqués, récemment, à bord du "Franconia", pour un séjour de deux mois en Europe.

Le capitaine et madame E. Piset sont retournés à Trois-Pistoles après un bref séjour à Québec.

M. et madame H.-B. Thomas sont de retour de Boston où ils ont passé deux semaines.

Madame J.-E. Turcot passe quelque temps à Montréal, l'invitée de M. et madame J.-C.-B. Walsh.

M. et madame J.-W. Ouellet, de la rue Saint-Cyrille, ainsi que leur fils, René, sont de retour en ville après avoir passé leurs vacances dans quelques villes américaines.

M. et madame Louis Dussault, sont partis pour les Etats-Unis où ils visiteront New-York, Atlantic-City et Washington.

Madame Roland Côté est retournée à Montréal après avoir fait un séjour à Québec chez ses parents.

Madame Benoit Roy a reçu, dans l'intimité, à sa résidence récemment, en l'honneur de mademoiselle Bibiane Allaire, à l'occasion de son prochain mariage.

Madame Wilfrid Routhier est retournée à Sherbrooke, après un bref séjour dans notre ville.

Madame Théo. Poitras et mademoiselle Marielle Poitras ont passé la fin de semaine à Trois-Rivières.

Madame Paul-M. Granville est partie pour New-York où elle passera le mois d'hiver.

Mademoiselle Thérèse Côté est partie pour Montréal où elle passera une semaine, l'invitée de M. et madame Jean-M. Côté.

Madame A. Giguère, accompagnée de sa fillette, Andrée, est de retour de la métropole où elle a passé quelques jours.

M. et madame J. Jobin sont partis pour la métropole où ils passeront quelques jours.

(Suite à la page 6, 2e col.)

Êtes-vous **FATIGUÉE?**

Prenez toujours la fatigue en considération; c'est le signe d'alarme d'un organisme qui a besoin d'aide. L'ANEMIE débute ainsi . . . Sitôt que vous commencerez à éprouver certains malaises tels que: faiblesse, fatigue, manque d'appétit, perte du sommeil, douleurs de dos ou de reins, il vous faut recourir aux bonnes PILULES ROUGES. Elles sont le tonique indispensable pour donner au sang toute sa richesse naturelle, fortifier votre organisme et vous remettre sur le chemin de la santé.

Depuis au delà de 50 ans les bonnes PILULES ROUGES ont donné pleine et entière satisfaction à des milliers de femmes qui les ont adoptées comme tonique préféré.

PILULES ROUGES

Pour les Femmes Pâles et Faibles

50c la boite ou 3, pour $1.35

Cie Chimique FRANCO Américaine, Ltée, 1586, rue St-Denis, Montréal.

votre soutien-gorge peut-il en faire *autant?*

Wonder-Bra

rehausse d'un pouce . .

sans enfoncer ici

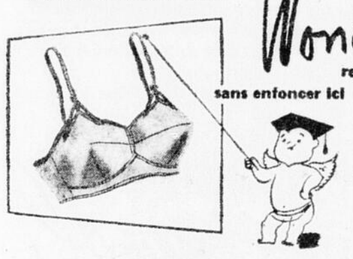

Une beauté d'allure jusqu'ici hors d'atteinte . . . des contours jeunes et purs . . . une séparation ferme et claire pour tous les types de poitrines — voilà ce qui vous est assuré avec WONDER-BRA à *taillade diagonale* brevetée.

La *Taillade Diagonale* respire avec vous . . . elle s'ouvre et se ferme en suivant vos mouvements. Dès que vous soulevez votre soutien-gorge, le ruban s'ouvre et l'empêche de serrer sous les bras, de s'enfoncer aux épaules, d'étreindre la poitrine.

Essayez donc votre WONDER-BRA sans plus tarder . . . Vous verrez, vous sentirez l'énorme différence.

sans déborder ici

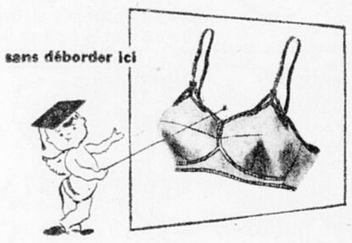

sans serrer ici

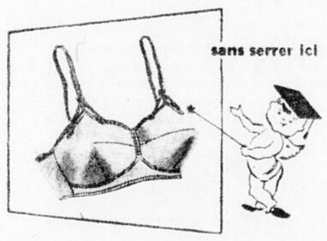

Nos lecteurs sont priés de ne pas oublier que toutes les notes du carnet mondain doivent être communiquées avant 5 hres de l'après-midi

à

L'Evénement-Journal

5-7116

Le samedi et le dimanche, signalez

5-7980

Chez les marchands de disques

—Madame désire quelque chose ?

—Au rayon des chanteurs fantaisistes français, s'il vous plaît ?

—Si vous voulez consulter le catalogue.

(La cliente feuilletant l'index) — Je prendrai "La samba brésilienne", par Andrex, "Marie", de Charles Trénet. Dites, mademoiselle, vous n'avez rien d'autre que "Quai de Bercy", de Maurice Chevalier ?

—Si madame, nous venons justement de recevoir un nouvel enregistrement sur Pathé de "Ma pomme". Je vous le fais tourner ?

(Après quelques mesures) — Soit, je prendrai "Ma pomme" qui me rappelle incidemment la journée de la pomme de la Ligue de la Jeunesse féminine. Pour une fois, Chevalier m'aura donné . . . une bonne pensée (!)

Perte d'un oeil en jouant

Kentville, N.-E. (PC) Allan Pethick, 13 ans, a perdu un oeil alors qu'il jouaient aux Indiens armés d'arcs et de flèches avec des camarades. Il se cachait derrière un arbre et voulut jeter un coup d'oeil rapide alors qu'un camarade avait tiré une flèche en direction de l'arbre. La flèche perça la pupille.

Russe âgé de 140 ans

Londres, — (PA) La radio de Moscou rapportait que Mahmet Buzakov, fermier sur une ferme collective dans le village de montagnes Kirakura, en Azerbaïjan, vient de célébrer son 140ième anniversaire de naissance. La radio ajoutait qu'il a un total de 112 enfants, petits-enfants, arrières-petits-enfants et "arriere-arrière - petits - enfants". Son épouse, continuait l'émission, est âgée de 117 ans et sa fille ainée de 100 ans.

Rivière de boue

Assez de boue a été draînée de la Tamise, en Angleterre, pour bâtir un autre grand Mur de Chine.

La bonne cuisine

Oeufs et bacon nouveau genre

8 tranches de bacon coupées en carrés
6 petites tranches de pain sec coupé en carrés
un peu de sel
4 oeufs
¼ tasse de lait
¼ c. à thé de sel

Faites cuire le bacon jusqu'à brunissement; ajoutez le pain et tournez et retournez avec le bacon et la graisse jusqu'à ce que le tout soit bien à point et légèrement bruni, puis ajoutez les oeufs battus avec l'assaisonnement et le lait et brouillez comme à l'ordinaire. C'est une très bonne manière d'utiliser le pain sec.

Pêches à la reine

Faites dissoudre 1 once de gélatine dans 1 tasse de lait sucré. Passez au tamis assez de pêches pour faire un demiard de pulpe; ajoutez à la gélatine ainsi qu'une tasse de crème fouettée. Versez dans un moule et laissez durcir. Pour servir, décorez de moitiés de pêches remplies de crème fouettée.

Les avis de naissance, de mariage et de fiançailles, quelle que soit la formule, publiés dans le "Carnet mondain" coûtent $1.50 l'insertion.

Toute commande devra être accompagnée de ce montant.

Votre horoscope

Mercredi, le 12 octobre 1949

21 mars au 20 avril (Bélier) Dans l'ensemble, la journée sera défavorable, apportant la confusion dans les pensées et la discorde dans la famille. Cependant de bons aspects pourraient aider les succès d'ordre financier.

21 avril au 20 mai (Taureau) Les initiatives prises aujourd'hui pourraient entraîner des ennuis de famille et des blessures d'amour-propre. Les travaux pratiques et manuels sont favorisés ainsi que les collaborations intellectuelles.

21 mai au 21 juin (Gémeaux) Un état de révolte intérieure, une inquiétude irraisonnée troubleront cette journée qui offre par ailleurs des chances de réalisations lucratives. Dans cette atmosphère irritante, les astres vous conseillent la solitude.

22 juin au 23 juillet (Cancer) Le calme semble revenu dans les esprits; il subsiste cependant une certaine agressivité entre hommes et femmes et les déceptions sentimentales seront nombreuses.

24 juillet au 22 août (Lion) Essayez de vous contrôler et ne vous laissez pas envahir par l'inquiétude; des occasions pourront se présenter à vous, et vous aurez besoin de toutes vos facultés pour en retirer le maximum de profit.

23 août au 22 septembre (Vierge) Méfiez-vous de votre entourage et contrôlez tout soigneusement avant d'entreprendre quoi que ce soit. Evitez toute discussion. Sur le plan social, des succès dus à votre sens pratique.

23 septembre au 22 octobre (Balance) L'activité mentale et l'activité physique s'uniss[illegible] heureusement apportant de grandes satisfactions d'amour-propre et rendant les amitiés plus durables.

23 octobre au 22 novembre (Scorpion) L'intuition vous permettra aujourd'hui d'éviter à temps des discussions que trop d'indépendance d'esprit pourrait rendre un peu "venimeuses". Sachez toujours garder le sens de la mesure.

22 novembre au 22 décembre (Sagittaire) Cette journée semble favorable dans le domaine intellectuel et elle apportera des satisfactions nombreuses; des ennuis inattendus sont possibles dans le domaine sentimental.

23 décembre au 21 janvier (Capricorne) L'activité intellectuelle semble développer les dispositions à l'étude au travail de l'esprit. Il semble y avoir un renouveau de confiance et d'optimisme, le succès vous attend.

22 janvier au 20 février (Verseau) Un abus de confiance risque d'entraîner les plus crédules à se laisser duper ou tromper par certaines personnes, d'où naîtront de cruelles déceptions surtout dans le domaine sentimental; soyez sur vos gardes.

21 février au 20 mars (Poissons) Les astres vous annoncent des changements pour le mieux dans votre vie, une sensible amélioration dans le domaine des affaires, votre dévouement sera reconnu.

L'enfant né aujourd'hui sera intelligent, volontaire, il manquera parfois de souplesse et sa sensibilité excessive et sa nervosité nuiront à sa réussite. D'un caractère doux et affectueux, il deviendra, lorsque contrarié, agressif et irritable.

LA CHUTE des feuilles, "le ciel serein du mois d'octobre"—et la tarte à la citrouille! Comme tout cela va bien ensemble—et votre famille rafollera de cette tarte à la citrouille si vous la servez avec une croûte feuilletée faite avec le Swift'ning doux, vite mélangé.

TARTE À LA CITROUILLE

2 oeufs
1½ tasse de crème claire ou de lait évaporé non dilué
1½ tasse de citrouille cuite, égouttée
¾ tasse de sucre
2 c. à soupe de farine
1 c. à thé de sel
½ c. à thé de gingembre
1 c. à thé de cannelle
½ c. à thé de toute-épice
1 c. à thé de clous de girofle

Battez légèrement les oeufs. Ajoutez la crème et la citrouille. Tamisez ensemble le sucre, la farine, le sel et les épices, et ajoutez le tout au mélange de citrouille; mélangez bien. Versez dans la croûte de tarte crue et faites cuire. *Température de cuisson:* 350° F. *Durée de Cuisson:* 1 heure. *Fait:* une tarte pour 5.

GRATIS: Livre de Recettes Swift'ning — 61 pages — 76 recettes essayées — pages blanches pour vos recettes favorites! Un livre que toute bonne cuisinière voudra immédiatement! Pour obtenir votre exemplaire, envoyez vos nom et adresse, avec un dessus de boîte de Swift'ning à: Martha Logan, Dept. EF-143, Swift Canadian Co. Limiter, Toronto 9, Ontario.

Swift'ning est la marque déposée du nouveau shortening de la Swift Canadian Co. Limited

Ayez des mains douces, enviables avec la

Lotion CASHMERE BOUQUET

qui offre l'effet bienfaisant de la *LANOLINE et de la GLYCERINE*

Protégez vos jolies mains à l'aide de la Lotion Cashmere Bouquet aux amandes: Massez-en généreusement vos mains, vos coudes, recouvrez-y comme adoucissant. Ni grasse ni collante, Cashmere Bouquet réunit des ingrédients qui contribuent à remplacer les huiles naturelles de l'épiderme.

LOTION Cashmere Bouquet

La Maison H.R. est la première à présenter

Les Parfums Lancôme

Dans le nouveau Petit Flacon

$5

La petite bouteille exquise est absolument étanche . . destinée à être portée dans votre sac à main . . et contient 1/3 d'once des sept fameux parfums suaves de Lancôme . .

BOCAGES TROPIQUES KYPRE
FLECHES CONQUETTE CUIR
PEUT-ETRE

Admirablement emballée en France . . de la manière artistique de Lancôme.

HOLT RENFREW

35, rue Buade

"Si ravissante . . . "

EVELYN KEYES possède un charme irrésistible, comme partenaire de GLENN FORD dans le film "MR. SOFT TOUCH" de Columbia Pictures

"J'emploie le Savon de Toilette Lux" dit EVELYN KEYES

VOILÀ un soin de beauté qui embellit vraiment l'épiderme! Vous aimerez le parfum exquis et captivant du Savon de Toilette Lux, qui s'attache à votre épiderme et ajoute encore à votre charme.

"C'est merveilleux comme le soin facial au Savon de Toilette Lux adoucit et assouplit l'épiderme," dit Evelyn Keyes. "Je fais bien pénétrer la mousse riche et parfumée. Je rince, puis j'assèche en tapotant avec une serviette . . . mon teint rayonne d'une beauté nouvelle!"

Vous serez ravie du Savon de Toilette Lux dans son nouveau *format pour le bain*— si parfumé, si agréable!

VOUS rêvez d'un épiderme radieux, doux au toucher. Alors essayez ce soin de beauté des étoiles de l'écran. Toute femme a plus d'attrait, qui emploie le Savon de Toilette Lux!

9 Etoiles de l'Ecran sur 10 emploient le Savon de Toilette Lux

"Pourquoi vos dents sont-elles tellement plus **Blanches** aujourd'hui ?"

ÉTONNEZ VOS AMIS

"Parce que j'ai adopté la poudre dentifrice **PEPSODENT** À L'IRIUM !"

PEPSODENT RENDRA VOS DENTS LES PLUS BLANCHES

Pourquoi? Parce que seul Pepsodent contient de l'Irium, le merveilleux ingrédient exclusif qui vous donne l'action nettoyante la plus efficace jamais offerte. La poudre dentifrice Pepsodent nettoie vos dents plus à fond—nettoie mieux les interstices—enlève toute trace de film terne. Voilà pourquoi le Nouveau Pepsodent à l'Irium rend vos dents les plus propres. Demandez la Poudre Dentifrice Pepsodent aujourd'hui même—vous aimerez le délicieux goût frais de Pepsodent.

C'est l'IRIUM qui fait la différence

PEPSODENT rend les dents LES PLUS BLANCHES

ON DEMANDE : 1,000 femmes à
CHEVEUX GRIS
pour essayer un merveilleux colorant capillaire !

Voici pour toute Canadienne qui a les cheveux gris, fanés, sans vie, l'occasion de leur redonner une couleur durable. Les cheveux deviennent beaux, souples, l'air naturel avec des reflets dansants. Le mieux de tout, vous faites cela chez vous — aisément — simplement — à si bon marché que cela vous surprendra.

Pour avoir un ouvrage réellement professionnel de teinte des cheveux, procurez-vous chez votre pharmacien, cette recette sûre et éprouvée. A 1 boite de Compose Orlex, mélangez 1 once de tafia de laurier, 1-4 once de glycérine. Ajoutez de l'eau pour faire une demi-chopine de merveilleux colorant capillaire. Puis simplement peigner dans les cheveux, suivant les instructions. Graduellement et sans que personne le sache, vos cheveux gris, décolorés, prennent une magnifique nuance d'air naturel. C'est un procédé épaissant de colorer uniformément les cheveux sans abîmer les ondulations et vous paraîtrez des années plus jeune. Orlex ne tache pas le cuir chevelu, ne part pas au lavage et ne coûte pas cher. Découpez cette annonce et donnez-là à votre pharmacien. a

Carnet Mondain

Mesdemoiselles Françoise Grenier et Estelle Bédard passent la semaine à New-York.

A l'extérieur

Le colonel et madame Gilbert Andrier, d'Ottawa, recevaient à dîner, en fin de semaine, en l'honneur de M. L. Malavard, de Paris.

Le colonel et madame René Landry ont quitté Ottawa pour venir habiter à Montréal.

Dans l'intimité, lundi matin, à huit heures et demie, en l'église Saint-Denis, fut célébré le mariage de mademoiselle Suzanne Cloutier, fille de M. et de madame L.-Philippe Cloutier, de Montréal, avec M. Guy Rocher, fils de M. Barthélémy Rocher, I.C., décédé, et de madame Rocher, de Ville Saint-Laurent. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le R.P. Maurice Lafond, C.S.C., et pendant la messe, un programme musical comprenant des oeuvres de Bach fut exécuté sur les orgues. Des fleurs d'automne et des massifs de palmiers décoraient le sanctuaire. M. Gilles Cloutier accompagnait sa soeur et M. Bernard Rocher était le témoin de son frère. La mariée portait un ensemble de lainage français lavande et de velours bordeaux, un feutre-antilope bordeaux, des accessoires de suède de même ton et une touffe de pompons blancs à l'épaule. Elle tenait un livre de prières à couverture de velours rouge. Madame Cloutier, mère de la mariée portait un costume de crêpe gris ramier, un chapeau de feutre italien noir orné d'une fantaisie de plumes françaises, des accessoires noirs et un bouquet de roses rouges. Madame Rocher, mère du marié, portait un costume de lainage français brun calèche avec blouse de romain havane, un chapeau de feutre-taupé brun calèche garni d'une plume d'autruche glycérinée havane, des accessoires bois de rose et un bouquet de roses Johanna-Hill. La cérémonie fut suivie d'une réception dans les salons de la L.I.C., chemin Sainte-Catherine, décorés à cette occasion, de chrysanthèmes et de pompons or, bronze et roux. M. et madame Rocher partirent ensuite pour S.-Laurent-sur-le-fleuve. Pour voyager, madame Rocher portait un costume de lainage noir et blanc, un béret et des accessoires vermillon.

Madame Raymond Beaudry, de Toronto, est attendue à Montréal, cette semaine, et sera l'invitée de sa soeur, madame Jean du Val.

Madame Paule-M. L'Abbé, de Montréal, est à New-York pour quelques jours.

Commémoration du passage d'un explorateur

Darlingford, Man. (PC) On commémorera le voyage de La Vérendrye à travers cette région en 1738, par une plaque de bronze érigée près d'ici. On croit que l'explorateur a fait le trajet à partir de Portage-la-Prairie (alors Fort la Reine) en direction du sud et du sud-ouest se dirigeant vers la rivière Missouri.

Lewis de Vancouver donne un cours sur la façon de devenir chemineau

Comment mendier ! — A la chasse au poulet avec une épingle double et une ficelle. — Le travail gêne la digestion. — Demander toujours du travail mais ne jamais travailler.

Vancouver, oct. (PC) George Lewis, un septuagénaire d'aspect bienveillant qui semble n'avoir que cinquante ans, est chemineau (hobo) de profession depuis l'âge de 16 ans; et maintenant il enseigne aux candidats chemineaux comment courir la route.

Il se rend en traversier du nord de Vancouver — (payer un billet, ça va pour de courtes distances) — à Victoria Square (Vancouver) pour donner des leçons aux apprentis chemineaux.

—"Tout ce que je demande, dit-il aux journalistes avec un clin d'oeil, c'est que mes élèves ne soient pas trop ambitieux et soient avides de savoir comment vivre sans travailler".

George Lewis montre à ses élèves comment prendre un poulet à l'aide d'une épingle double et d'un bout de ficelle; il leur révèle la meilleure heure pour faire une descente dans un carré de fraisiers, enseigne les bonnes méthodes pour recueillir des oboles.

George pense que la vie, c'est une longue randonnée joyeuse et que le travail empêche la digestion. Il raconte à sa classe que le seul instant ennuyeux pour le chemineau survient quand il lui faut tendre la main.

Comment mendier

—"Alors frottez vos mains l'une sur l'autre et dites : "Madame, j'ai faim et j'ai besoin de manger. Je cherche du travail".

"Mais ce qui est important, c'est que le travail soit toujours dans quelque ville située un peu plus loin le long de l'itinéraire".

George donna un avertissement : un chemineau ne doit prendre que ce dont il a besoin au jour le jour. "Un vrai chemineau doit mourir de faim avant de voler... Ce n'est pas un crime de prendre quelques pommes de terre dans un champ en autant qu'on n'y fait aucun dégât inutile".

A soixante-dix ans, George trouve plus difficile de vagabonder; néanmoins il projette d'entreprendre prochainement un voyage pour renouer ses relations avec de vieux camarades de la jungle".

—"Vous rencontrez d'intéressants compagnons dans la "jungle". En cuisant votre propre nourriture sur un feu de camp, vous résolvez catégoriquement le problème de la vie chère.

"La plupart des chemineaux du Canada viennent en Colombie canadienne pour l'hiver. La plupart aiment passer les mois froids au "collège" qu'on appelle prison ailleurs que chez les chemineaux. Nous avons le sentiment que nous avons contribué à son érection, aussi pensons-nous avoir le droit de nous en servir".

L'apostolat de la mer

Rome (CIP) Dans tous les pays du monde, on active les préparatifs du Congrès International de l'Apostolat de la Mer, qui se tiendra à Rome dans le courant de l'Année Sainte. Les deux tiers des marins vivant dans le monde entier sont catholiques. Il existe actuellement des centres de l'Apostolat de la Mer dans 317 ports et 40 pays du monde. Une nouvelle campagne est lancée à l'heure actuelle dans le but de diffuser cet apostolat dans les pays de mission. Le Siège central de l'Apostolat de la Mer se trouve à Glasgow, en Ecosse. L'emblème offert gratuitement à tous les membres comporte un bouclier rond sur lequel se détache une ancre. A Lisieux, en France, a été créé un séminaire spécialement organisé pour la formation de futurs aumôniers de la mer. Avant d'entreprendre leur mission, ces jeunes prêtres reçoivent une formation maritime technique.

Le Canada pris pour une république

New-York, 12 (PC) Le Canada est décrit comme république dans un éditorial paru samedi dans l'édition du World-Telegram de New-York dans lequel il est écrit que le Dominion est devenu l'une des grandes puissances du monde.

"L'élection de M. Lester B. Pearson, ministre des Affaires extérieures du Canada, comme président du comité politique des Nations-Unies, dit l'article, souligne la voix grandissante de notre république-soeur dans les affaires mondiales. Quand nous fouillons l'horizon à la recherche d'alliés potentiels dans l'éventualité d'une autre catastrophe mondiale, nous ne devons pas oublier la garantie que nous possédons dans notre voisin du nord, un associé qui a fait ses preuves dans les deux crises précédentes de notre époque."

Ils porteront l'uniforme de la marine

Londres, — (Reuter) Tous les chapelains de la marine britannique entrés en service après le 3 novembre porteront l'uniforme de la marine, a annoncé l'Amirauté. Ils perdent ainsi le privilège de porter des vêtements civils. Ce privilège sera conservé à ceux entrés dans le service avant le 3 novembre.

Kirk à Paris

Paris, 12. (PA) L'amiral Alan G. Kirk, ambassadeur américain en Russie, est arrivé à Paris, par avion. Il est supposé se rendre à Londres pour assister à une assemblée des ambassadeurs américains des pays de l'Europe orientale.

À CELLES qui souffrent de **NERVOSITÉ** à leur retour d'âge

Souffrez-vous de bouffées de chaleur, de faiblesse, de nervosité et d'irritabilité excessives, causées par le retour d'âge? Alors, essayez *sans plus tarder* le composé végétal Lydia E. Pinkham. Il vous apportera un bienfaisant soulagement! Cet excellent remède est également recommandé pour les maux d'estomac!

LE COMPOSÉ VÉGÉTAL LYDIA E. PINKHAM

LES BAS SONT PLUS BEAUX — PLUS DURABLES — SI CE SONT DES Chipman Knit DES BAS pour toute la famille

LES CHAUFFE-EAU GENERAL ELECTRIC fonctionnent plus économiquement... gardent l'eau chaude plus longtemps

"à présent tous les membres de la famille ont à leur disposition la quantité d'eau chaude dont ils ont besoin et c'est vraiment merveilleux!"

La meilleure méthode de faire chauffer l'eau, aujourd'hui, est par chauffe-eau automatique électrique General Electric. C'est le moyen le plus facile et le plus commode d'obtenir l'approvisionnement d'eau chaude exigé par toute famille et ceci pour quelques sous par jour.

• Etant totalement immergés, les unités Calrod G-E fournissent le maximum d'eau chaude par sou dépensé en énergie électrique; l'épaisse couche d'isolant en fibre de verre garde l'eau chaude beaucoup longtemps maintenant ainsi au minimum le coût de fonctionnement de votre chauffe-eau General Electric.

Notez ces caractéristiques:
- Unité Calrod G-E totalement immergés donnant le maximum d'efficacité.
- Tige en alliage de magnésium protégeant le réservoir de la corrosion.
- Contrôle thermostatique fournissant un fonctionnement exempt de souci.
- Isolation de 3½ pouces en fibre de verre conservant l'eau chaude.
- Réservoir galvanisé portant une garantie de 10 ans.

CAPACITÉ POUR TOUTE FAMILLE!

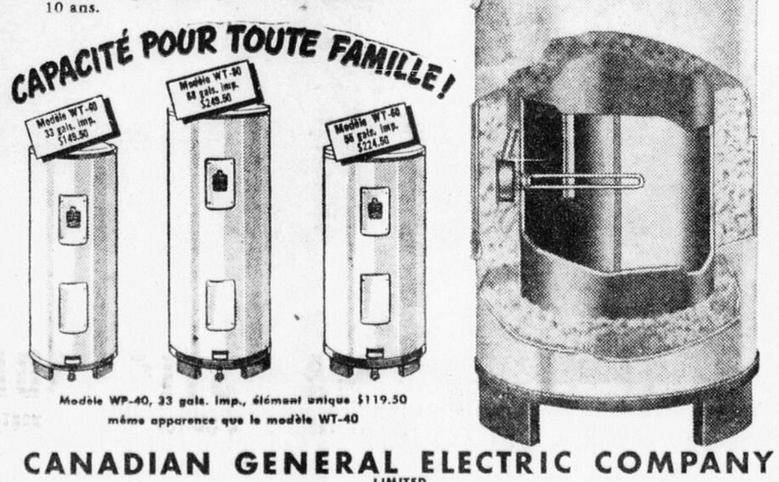

Modèle WP-40, 33 gals. imp., élément unique $119.50 même apparence que le modèle WT-40

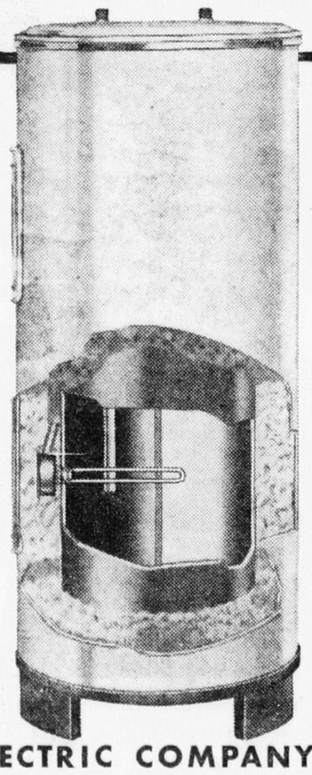

CANADIAN GENERAL ELECTRIC COMPANY LIMITED

Siège social: Toronto — Bureaux de ventes d'un Océan à l'autre

SILLERY ELECTRIQUE ENR. 1360, Maguire, Sillery, Tél.: 7-1896	MARQUETTE ELECTRIQUE INC. 28½, chemin Ste-Foy, Tél.: 3-2114	J.-A. THEBERGE 27, Bourlamaque, Tél.: 4-0817
EUGENE GRAVEL 176, 11ième rue, Tél.: 5-6674	CIE CHINIC 28, Côte de la Fabrique, Tél.: 2-8293	NAPOLEON BOILY 147, Blvd Orléans VI, Montmorency
J.-E. VALIN Enr. Gaston Brochu, prop. 238, rue St Jean, Tél.: 2-8365 — 3-7060	AUX MEUBLES TALON LTEE 32, rue St-Joseph, Tél.: 2-4820	Gaucher Radio Service 144, rue de la Couronne, Tél.: 3-5890
MOBEC LTEE 466, St-Vallier, Tél.: 2-1297	ROLAND ELECTRIC 3190, 1ère avenue, Tél.: 3-0895	

VOUS VOUS EMPOISONNEZ si vous n'éliminez pas complètement de votre système les résidus de la nutrition, les toxines, les poisons. Il est donc indispensable d'aider la nature si l'on veut éviter les conséquences de cette intoxication, qui sont nombreuses et qui se manifestent sous forme de *rhumatisme, lumbago, névralgie, sciatique, gravelle, goutte, etc.*

L'URODONAL élimine les poisons de l'organisme au fur et à mesure de leur production et conserve la jeunesse. L'URODONAL a sauvé des milliers d'arthritiques qui l'ont attesté.

URODONAL

En vente dans toutes les pharmacies

C'est un produit CHATELAIN LA MARQUE DE CONFIANCE

Ce Nouveau Café Fait de vous des anges le matin

• Voici un autre sujet qui prend la "cure"—et qui s'en trouve bien! Naturellement, il boit le merveilleux Café Chase & Sanborn nouveau—le café qui donne des *dispositions angéliques!*

Votre épicier vend maintenant le NOUVEAU Chase & Sanborn délicieux. Achetez-en aujourd'hui.

le NOUVEAU Chase & Sanborn

AYLMER CONDENSED TOMATO SOUP CHOIX PRÉFÉRÉ

Pour la Véritable Saveur de Tomates

Votre Famille Mérite la Qualité Aylmer BIF

Le bonheur n'a pas d'âge

La beauté et le bonheur de la femme ne sont pas éphémères. Le bonheur n'a pas d'âge. Les années mûrissent la beauté, elles ne la chassent pas.

Mais, vers la quarantaine, la femme subit une dure épreuve. Doit-elle s'affoler et croire que la vie lui refuse désormais ses charmes? Pas du tout. Au retour d'âge, on recommande les pilules FEMOL.

La Nature produit un très grand nombre de plantes. Elle fournit aux pilules FEMOL des herbes qui agissent directement sur les organes de la femme. Et les plantes que renferment ces pilules ont été soumises à des expériences répétées des milliers de fois, pendant de nombreuses années. D'ailleurs, les résultats qu'ont obtenus les pilules FEMOL témoignent du choix judicieux des herbes qui entrent dans leur composition.

Si votre cas est un peu difficile, consultez votre médecin.

Depuis près de 40 ans — Adolescence — Maternité — Retour d'âge

LES PILULES Femol SONT UN COMPOSÉ D'EXTRAITS PURement VÉGÉTAUX

Tintex PLAÎT À TOUS LES GOÛTS !

SEUL, All-fabric Tintex vous offre TOUS ces avantages:

Qualité hors de pair! La supériorité des teintures Tintex est incontestée. Tintex subit victorieusement toutes les épreuves, en tout temps!

Facile d'emploi! Pas de tracas — de l'eau chaude suffit. Mode d'emploi dans chaque paquet.

Garanti! All-fabric Tintex teint *tous* les tissus y compris la celanèse, le nylon et la rayonne.

Toutes les couleurs de l'arc-en-ciel — et bien d'autres encore. Nulle autre teinture n'offre un tel choix — à un prix si modique.

All-fabric TINTEX GARANTI pour tous tissus

Anne Ashley, Dép. du Service Domestique

FAITES DEMANDER AUJOURD'HUI MES NOUVELLES RECETTES CROWN BRAND*

VOS PÂTISSERIES seront tellement meilleures si vous les faites avec du ... SIROP DE BLÉ D'INDE CROWN BRAND

*GRATIS: JANE ASHLEY VOUS OFFRE SES RECETTES ÉPROUVÉES— envoyez une carte postale au DÉPARTEMENT DU SERVICE DOMESTIQUE, The Canada Starch Company Limited, C.P. 129, Montréal, P.Q.

Tenue . .

(Suite de la 1ère page)

grande diminution du coût de la vie. Les membres du gouvernement, moi-même inclus, avons laissé entrevoir à la population une baisse considérable du coût de la vie. Nous croyions ce que nous avons alors déclaré et nous sommes présentement fort désappointés et humiliés de constater que nos déclarations ne se soient pas avérées vraies".

Le premier ministre ajouta que des officiers du ministère des approvisionnements se sont rendus à Halifax, Charlottetown, Sydney et St-Jean, N.B., pour s'assurer des prix de détails de ces marchandises vendues dans Terre-Neuve. Ces officiers ont poursuivi une enquête similaire à St-Jean, capitale de l'île, Corner Brook, Grand Falls et Buchans pour établir des comparaisons. Il a ajouté que ces comparaisons laissent voir que les prix à Terre-Neuve sont de 10, 20 et 30 pour cent plus élevés que dans les villes de Halifax, Charlottetown, Sydney et St-Jean, Nouveau-Brunswick.

Avant la Confédération, les Terre-Neuviens devaient payer des droits de douanes sur la plupart de ces articles, parce que l'île doit importer presque tous ses biens de consommation. Avec l'union, les tarifs ont été abolis, et, en dépit des espoirs des autorités, les prix n'ont baissé qu'environ de 5%, proportion considérablement inférieure aux expectatives du gouvernement.

49 DIÉTÉTISTES CONTRE 15 VOTÈRENT POUR LA SOUPE HEINZ

AU COURS D'UN ESSAI GUSTATIF AVEC UNE MARQUE BIEN CONNUE

Plus de 76% d'un groupe de diététistes professionnelles montrèrent une préférence nettement marquée pour la Soupe aux Légumes Condensée Heinz, au cours d'un Essai Gustatif fait avec deux marques bien connues. Ayant été priées de baser leur opinion sur les facteurs suivants: Apparence, Saveur, Assaisonnement et Consistance, 49 des expertes trouvèrent la Soupe Heinz de beaucoup supérieure sur ces quatre points. Une rédactrice culinaire écrivit: "Jusqu'ici, je n'ai jamais aimé la soupe aux légumes en boîte, mais j'aime beaucoup celle-ci." D'autres parlèrent de son "goût de légumes tout frais du jardin" et d'autres de "sa saveur riche et agréable."

Faites chauffer une boîte de Soupe aux Légumes Heinz et une boîte de soupe de toute autre marque. Servez des demi-portions de chacune, et recevez les votes après que chacun a goûté la merveilleuse différence. Ce sera probablement deux contre un pour Heinz. Si vous avez acheté une autre marque pour n'importe quelle raison, essayez la Soupe aux Légumes Heinz juste UNE FOIS. Son goût vous plaira tant que vous n'en voudrez plus d'autre.

Présentement au

STUDIO MURRAY

école internationale de danse

Mlle Monique Guérard

est douée d'une patience à toute épreuve et s'occupe de ceux qui pensent qu'ils auront trop de difficultés à apprendre. Sa danse favorite est la Rhumba.

Chute de 160 pieds

Buffalo, N.-Y., 12, (PA) — Deux métallurgistes se sont tués, hier, en faisant une chute de 160 pieds à bas d'un échafaudage qui s'écroula près d'une tour à eau. Un troisième individu se laissa glisser jusqu'au sol au moyen d'un câble.

SOIES ACTONIA

Matériel à la verge

146 rue St-Jean

Edifice théâtre Capitol

Tél. : 3-0534

L'URSS demande l'inventaire des armes atomiques des nations unies

A la fin d'une longue séance tumultueuse du Conseil de sécurit- sur le désarmement. — Le 39ème veto des Soviets. — Malik critique un plan français.

Lake-Success, 12. (PC) L'Union soviétique a demandé hier soir un relevé complet des armes atomiques et autres comprises dans le matériel de guerre en possession des 59 pays membres de l'Organisation des Nations-Unies. C'est la première fois que les Russes font une telle proposition depuis que le président Truman a déclaré le 23 septembre qu'il y a des preuves d'une explosion atomique en Russie.

Jakob A. Malik, sous-ministre des Affaires étrangères, a soumis la proposition russe à la fin d'une longue séance tumultueuse au Conseil de sécurité sur le désarmement.

Plus tôt, Malik avait enregistré le 39e veto soviétique afin de bloquer l'approbation d'une résolution de la commission des armements conventionnels de l'ONU. Cette résolution édictait toute une série de principes en vue de limiter les armements. Le principal de ces principes, qui a provoqué le feu soviétique, établissait qu'un système de réglementation et de réduction des armements et des forces armées ne peut devenir opérant que dans une atmosphère de confiance et de sécurité internationales.

Le Conseil de sécurité a ensuite approuvé, par un vote de 9 à 0, l'Union soviétique et l'Ukraine s'abstenant, une simple motion en vue de référer la résolution à l'Assemblée générale pour son information.

Malik a aussi vivement critiqué le plan de désarmement soumis par la France. Ce plan prévoit le recensement des forces armées, y compris les forces militaires, les forces navales et les forces aériennes, ainsi que les armements, exception faite cependant pour les armes atomiques ou bactériologiques. Malik a réitéré le point de vue soviétique que les armes atomiques doivent être incluses dans tout recensement, et il a spécifié que la Russie veut que le Conseil de sécurité décrète officiellement qu'il est nécessaire pour les membres de l'ONU de soumettre eux-mêmes des informations sur les armements conventionnels et les armes atomiques, ajoutant que cela constituera un pas en avant vers l'élaboration d'un système de contrôle en vue de la limitation des armements.

Désaccord . . .

(Suite de la 1ère page)

manque de preuves suffisantes et en présence de contradictions dans les témoignages entendus au cours de cette enquête qui avait déjà été remise.

Les victimes ont succombé à leurs blessures reçues au cours d'une collision entre une camionnette et une automobile, le samedi soir, 10 septembre, Mme Morin mourait sur le coup, tandis que son mari décédait le lendemain à l'hôpital.

Ketchup aux tomates 57 Heinz

Pour RAFRAICHIR la COULEUR et le LUSTRE

de vos cheveux après un shampooing ou une permanente chez vous employez

LOVALON

Pour vous qui coiffez vos cheveux chez vous, Lovalon est **indispensable**. En les rinçant il fait prendre à vos cheveux une somptueuse et fraîche couleur, leur donne des reflets brillants, les laisse jolis, souples et faciles à coiffer. Fait disparaître les striures jaunes ou grises. Lovalon s'offre en 12 nuances flatteuses . . . n'a aucun désavantage d'une teinture . . . se lave avec chaque shampooing. 15c et 35c à tous les comptoirs d'articles de toilette. Essayez Lovalon — dès aujourd'hui

LOVALON

— le rince-cheveux de beauté

Les travaillistes seraient forcés d'aller au peuple dès novembre

Effet déprimant des rumeurs d'élections sur l'industrie et le commerce. — Le gouvernement attend encore l'appui ouvrier après la dévalorisation.

Londres, 12 (Reuter) Les conjectures qui précèdent toute élection ayant un effet plutôt déprimant sur l'industrie et le commerce, il se peut que de ce fait le gouvernement britannique se voit forcé de décréter la tenue d'élections générales dans le cours de novembre. C'est là l'opinion exprimée hier par plusieurs cercles politiques.

Les observateurs citent le parallèle de la dévalorisation du sterling qui, selon eux, devint inévitable quand le monde se fut persuadé que la livre devait être dévalorisée.

La pression croissante exercée par les travaillistes de l'aile gauche et les conservateurs pour la tenue d'une élection en novembre influencera probablement le gouvernement.

Mais le cabinet peut se trouver lui-même incapable de mettre en force le programme économique nécessaire s'il croit tirer avantage de la dévalorisation sans un nouveau mandat de l'électorat.

Le point crucial est donc de déterminer la date de l'élection. Il est le seul facteur permettant de croire à l'abandon de son projet d'une élection au printemps par le premier ministre Attlee.

Le gouvernement a déjà entraîné derrière lui les 392 parlementaires du parti travailliste relativement à la politique de la dévalorisation.

Mais l'appui travailliste des circonscriptions est encore soumis au développement. Rien n'indique que l'on puisse être assuré que la dévalorisation ne présage pas une nouvelle être d'austérité qui souffrirait à la fois d'un coût de la vie encore plus élevé et de salaires toujours gelés.

Trois semaines après la dévalorisation, le gouvernement attend encore l'appui formel des leaders des unions ouvrières — qui représentent —8,000,000 de travailleurs industriels et constituent la majeure partie de l'appui socialiste.

Et il se peut que d'autres semaines s'écoulent à toujours attendre l'appui des leaders ouvriers qui, en aucune façon, ne peuvent apporter la garantie d'un appui positif de la part des masses ouvrières.

Plusieurs partisans du parti travailliste prétendent que seul un nouveau mandat immédiatement accordé à leur gouvernement ferait disparaître la présente incertitude qui règne sur tout le pays et infuserait à ses partisans l'enthousiasme nécessaire à la continuation du rétablissement économique.

Sherbrooke fait une importante transaction

Sherbrooke fait une importante tr

Sherbrooke, (DNNC) La cité de Sherbrooke vient de faire l'acquisition des propriétés, terrains et usines de la Bromptonville Pulp and Paper Co. à Bromptonville, village situé à queique 6 milles de Sherbrooke.

La ville de Sherbrooke déboursera une somme de $725,000 dans cette transaction. La première offre de $500,000 avait été refusée catégoriquement par l'usine qui, à cause de la perte de son contrat avec un grand quotidien de Boston, se voyait obligée de discontinuer sa production et de fermer ses portes.

M. Duranthon à St-Jean, N.-B.

St-Jean, N. B., 12 (PC) — Marcel Duranthon, consul général de France à Québec, doit venir à St-Jean pour une visite officielle le 19 ou le 20 octobre. La nouvelle est annoncée par le personnel du bureau du consul de St-Jean, M. C. F. Whelly. M. Duranthon arrivera le 14 octobre à Fredericton et visitera Moncton avant de se rendre à St-Jean. Le consul général sera accompagné de Mme Duranthon et de M. Robert Picard, agent consulaire de France à Halifax.

Grève des imprimeries en Italie

Rome, 12. (PC) L'Italie sera privée de journaux pendant 48 heures: toutes les imprimeries de la péninsule ont cessé de fonctionner hier soir, à la suite de la grève décidée dans la journée par les ouvriers typographes.

La presse ne pourra reparaître avant jeudi soir, à moins qu'un accord ne permette la reprise du travail pour ce soir.

Le personnel des agences italiennes d'information est exempt de la grève. En conséquence, la radio italienne qui, seule, pendant les deux jours à venir, pourra tenir le public au courant des événements, continuera à disposer des sources d'information habituelles.

Environ 150 quotidiens italiens sont frappés par la grève.

Deux ans de prison et 21 coups de fouet

Cornwall, Ont., 12. (PC) Joseph (Harry) Lalonde, 24 ans, de Cornwall, a été condamné à deux ans d'emprisonnement, et à 21 coups de fouet. La Cour Suprême de l'Ontario, mercredi dernier l'avait trouvé coupable d'une tentative de viol sur la personne d'une célibataire âgé de 74 ans.

NOUVEAU

rouge à lèvres Du Barry

Une nouvelle beauté pour les lèvres avec ce nouveau "bijou de crayon à lèvres".

Donne, sans assécher, de belles lèvres que ni le boire, ni le manger—ni même le baiser ne pourront faner!

DU NOUVEAU! D'une texture si ferme que le bâton marque d'un trait net comme un coup de pinceau.

DU NOUVEAU! Les lèvres prennent un éclat satiné. Couleurs vibrantes synchronisées à la mode du jour.

Etui brevété à capuchon "Caplok" — $1.50 — *Bâtons de rechange*

Richard Hudnut

TORONTO - NEW YORK

Dr Marthe PELLAND

173, ST-JEAN, QUÉBEC

Consultations 2 h. à 4 h. 30 p.m.

Bureau : 2-5598 Rés.: 2-5027

MALADIES NERVEUSES

SAUCE HP

Employez-le pour votre époussetage quotidien

quelques gouttes sur votre chiffon empêchent la poussière de se disperser. Rend l'époussetage plus rapide ...plus facile

POLI O-Cedar

O-Cedar

Z.-F. ROY & Fils

54 Côte du Palais

(Près rue St-Jean)

"La mode dépend du vêtement de base"

dit le créateur des robes Frenchshire

NuBack vous *Moule en Beauté*

son "dos coulissant" permet de se pencher *Librement*

Les vêtements NuBack — modèles lacés en avant, agrafés sur le côté ou à fermeture éclair — sont conçus pour mouler et ajuster parfaitement tous les types de taille. Chaque NuBack est muni du "dos coulissant" exclusif qui procure plus de confort et assure l'entière liberté des mouvements. NuBack est le vêtement de base idéal pour la femme moderne!

En vente aux principaux magasins de lingerie et rayons de corseterie des grands magasins.

Une création Frenchshire — Cette ravissante robe pour le dîner comporte un empiècement et des manches de tulle perlé. La jupe ample tombe gracieusement. En Maharani ou noir. Tailles 14 — 40.

NuBack LE VÊTEMENT SOUPLE *par* GOTHIC

UNE AUTRE CREATION DOMINION CORSET

qualité au-delà du prix d'achat!

R-239 — Radio-phono de rendement remarquable, dans un meuble ravissant. Change-disques automatique à trois vitesses. Meuble noyer, acajou ou blond.

Si vous cherchez le radio-phono qui *assure à l'auditeur le maximum de satisfaction*, achetez un Rogers Majestic; vous obtiendrez une "qualité au-delà du prix d'achat". Le R-349, un radio-phono spécialement destiné au connaisseur, est un magnifique instrument, présenté dans un meuble en acajou, de style "Georgian", 18e siècle. Tourne-disques automatique à trois vitesses, qui joue *TOUS* les disques; FM, ondes courtes et longues; haut-parleur puissant et fidèle; grande discothèque.

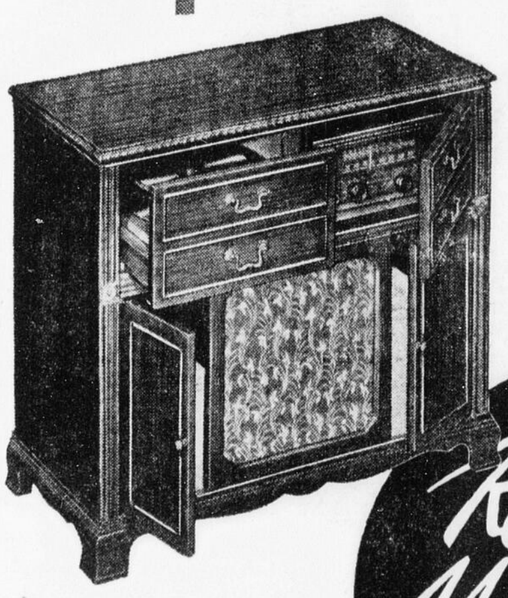

R-199 — Incomparable sur FM, ondes courtes et ondes longues. Meuble très moderne, en noyer. Haut-parleur ovale, sensible et puissant. Sonorité superbe; interrupteur et prise pour phonographe. Le modèle de table idéal pour le radiophile le plus enthousiaste et le plus difficile, celui qui demande une "qualité au-delà du prix d'achat"

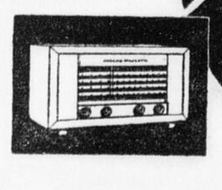

Rogers Majestic radio

Tout le monde le dit, moi, je préfère

ROGERS MAJESTIC RADIO

ROGERS MAJESTIC LIMITED • TORONTO • MONTREAL

MOBEC LTEE
466 St-Vallier Tél. : 2-1297

ROLAND ELECTRIC LTEE
3190, 1ère Avenue Tél. : 3-0895

AUX MEUBLES TALON LTEE
32 St-Joseph Tél. : 2-4820

HEBERT INC.
1567 Canardière Tél. : 2-4837

J.-B. Laliberté Ltée
145 St-Joseph Tél. : 2-4701

J.-W. CANTIN LTEE
446 St-Joseph Tél. : 5-8007

ST-CYR & FRERE
MUSIQUE ET INSTRUMENTS
70 St-Joseph Tél.: 4-3015

MARQUETTE ELECTRIQUE Inc.
28½ chemin Ste-Foy. Tél.: 3-2114

CROTEAU Ltée
329 rue St-Joseph
Tél.: 5-9426

WILLIS & CO. LTD.
67 St-Jean, Tél.: 4-3573

LA CIE PAQUET LTEE
rue St-Joseph, Québec

Aux Indes de l'ouest, certaines parties de tendre bambou sont mises en conserve et mangées.

Le Pakistan a un population de plus de 75,000,000 d'âmes et a une étendue de 350,000 milles carrés.

..souvent imitée

..jamais égalée

Il n'y a qu'une

OVALTINE

59 F

Poisson qui marche

La perche grimpante est un poisson qui peut voyager sur terre au moyen de ses nageoires.

La purge tchèque se continue

Prague, 12. (PA) Les rondes incessantes de la police communiste ont créé une vague de crainte voisine de l'hystérie parmi les 13,000,000 de personnes qui habitent la Tchécoslovaquie.

Certaines agences occidentales prétendent, sans cependant l'affirmer, que de 30,000 à 40,000 personnes furent arrêtées, mais la police ne fournit aucun renseignement, même aux parents des disparus.

Quoiqu'il semble que le nombre des arrestations ait quelque tendance à diminuer, des propriétaires, des architectes, des petits commerçants sont encore arrêtés et leurs biens sont confisqués, leurs familles dispersées.

Les classes aisées sont les plus persécutées, mais la purge, en passant par la Bohème et la Moravie atteint aussi bien les employés du gouvernement que le clergé et l'armée ainsi que les communistes même.

Les accusations portées vont de la haute trahison à la conversation comportant quelque blâme contre le gouvernement.

Des observateurs, ayant fait un voyage de 500 milles en Bohème et en Moravie ont observé, parmi toutes les classes :

1.— Un grand malaise et une grande tension, même chez ceux qui portent l'insigne communiste : on se demande où tout ça va conduire ?

2.— Les misères du gouvernement, non seulement dans sa campagne contre l'église catholique, mais aussi dans ses efforts pour augmenter la production des ouvriers.

3.— Beaucoup d'appréhension concernant l'éducation des enfants.

En résumé, malgré qu'en surface tout semble calme, il règne un malaise tel que le premier ministre, Antonin Zapotocki, a menacé dernièrement les travailleurs de supprimer les bonis et les congés payés si la production ne s'améliorait pas.

Cependant, pour le voyageur non averti, les villes et les villages semblent calmes, le travail paraît s'y poursuivre paisiblement, l'armée ne prend aucunes mesures extraordinaires.

Pilules Dodd's
POUR LES REINS
pour
MAL DE DOS
MAL DE TÊTE
L'IMPURETÉ DU SANG
DOULEURS RHUMATISMALES
ET LES TROUBLES DES REINS

Chaude discussion entre deux éminents juristes à l'O.N.U.

Sur l'observance des droits humains. — La purge russe de 1939 et les procès de l'Inde en 1929. — Le débat eut lieu au comité politique de l'O. N. U.

Lake Success, N.-Y. 12. (PC) Deux anciens procureurs de marque, l'un anglais et l'autre russe ont cité hier les procès de purge russe de 1939 et les procès de l'Inde en 1929 dans un argument personnel aigu sur l'observance des droits humains.

L'un, Sir Hartley Shawcross, était le principal procureur de la poursuite britannique au procès de Nuremberg tandis que l'autre, Andrei Vishinsky était le procureur du peuple aux procès de purge en Russie en 1929.

Malgré la promesse de Vishinsky de continuer ce qu'il a appelé le défi de discuter les procès russes, les deux hommes se sont chaudement serré la main à la fin du débat.

Le debat eut lieu au comité spécial politique des Nations-Unies sur la résolution proposée par le Canada, les Etats-Unis et la Bolivie demandant une décision du tribunal international de justice sur l'accusation que la Hongrie, la Roumanie et la Bulgarie ont violé les droits humains.

Vishinsky, en prétendant que les attaques contre ces trois pays étaient "injurieuses", que le procès du Cardinal Midszenty était justifié et que la Grande-Bretagne et les Etats-Unis avaient projeté d'aider au renversement des gouvernements de ces trois pays demandait que la résolution soit rejetée.

Vishinsky insista sur ces points: 1. que sir Hartley lui-même avait critiqué la presse britannique l'année dernière; 2. qu'une loi passée en Angleterre en 1911 dit qu'il n'est pas nécessaire de prouver la culpabilité d'une personne accusée de trahison.

Sur ce, sir Hartley répondit que l'interprétation russe de cette loi était un "travesti des faits".

Sur la question de la liberté de la presse, ajouta sir Hartley, il admettait avoir critiqué la presse anglaise mais en retour l'avait critiqué. Mais, demanda-t-il est-ce que quelque journal hongrois, roumain ou bulgare pourrait critiquer Vishinsky

Ensuite le procureur général anglais référa à l'énigme, à savoir pourquoi tant de prisonniers politiques dans ces pays communistes font des confessions. Vishinsky avait auparavant nié que les confessions étaient dues à un "procédé psychologique". Cependant sir Hartley rappela que deux prisonniers durant les procès de purge en Russie avait admis leur culpabilité en prison mais avaient changé leur plaidoyer lors de leur comparution en cour.

A quoi, Vishinsky répondit qu'il accepterait le défi, si le comite le permettait, d'expliquer son rôle dans les procès russes mais il demanderait aussi à sir Hartley de discuter les procès des "chefs du mouvement de libération aux Indes qui ont passé quatre ans dans les prisons anglaises".

Le premier glas lui était réservé

St-Michel-des-Saints, 12, (PC) Les villageois de cette station de chasse et pêche des Laurentides ont installé une nouvelle cloche au clocher de leur église, la semaine dernière, et ne l'ont pas encore utilisée. Conrad Delorme, guide de 32 ans qui condluisait le groupe des cinq hommes tués par la chute de l'avion qui les transportait dans le lac Taureau, à six milles de St-Michel-des-Saints, s'était souvent demandé si cette cloche sonnerait la première fois "pour un mariage ou pour des funérailles". Les villageois rapportent qu'il fit cette remarque juste au moment de s'embarquer pour son dernier voyage, dimanche matin. Et, sonnant pour la première fois, la cloche sonnera ses funérailles.

Sociétés médicales réunies à Sherbrooke

La Société de Phtisiologie de Québec tiendra sa prochaine réunion, conjointement avec la Société de Phtisiologie de Montréal, au sanatorium Saint-François, à Sherbrooke, samedi le 15 octobre, à 9 heures 30 a.m.

L'ordre du jour suivant a été préparé:

1o. — Un mot du président de la Société de Phtisiologie de Québec, le Dr Georges Grégoire.

2o. — La thoracoplastie dans le traitement de la tuberculose pulmonaire (Dr Jean-Paul Roger et Dr J.-M. Lemieux, de l'Hôpital Laval).

3o. — Les résections pulmonaires dans le traitement de la tuberculose (Dr Georges Deshaies, de l'Hôpital du Sacré-Coeur, Cartierville).

4o. — Utilité et nécessité de la bronchoscopie dans les thoracoplasties (Dr Jules Hallé, de l'Hôpital Laval).

5o. — Importance de la bronchoscopie et chirurgie pulmonaire (Dr Maurice Bonnier, de l'Hôpital du Sacré-Coeur et de l'Hôpital Sainte-Justine).

Comme ce sera la première fois que nos deux sociétés de phtisiologie siègent en commun, et vu la haute valeur scientifique des travaux qui seront présentés, on s'attend à une assistance considérable. Tous les phtisiologues et praticiens sont cordialement invités. La veille, le 14, dans la soirée, le comité provincial de défense contre la tuberculose aura aussi son assemblée au sanatorium Saint-François, sous la présidence du Dr Hugh-E. Burke, directeur médical du Royal Edward Laurentian Hospital, de Montréal.

L'Eglise et l'idéal colombien

Rouyn, 12. (Spéciale) : "Notre idéal catholique et colombien doit se traduire par un attachement indéfectible à l'Eglise et au Souverain pontife, qui jouit d'une autorité unique au monde et qui est suivi par 250 millions de catholiques et vénéré et respecté par quantité d'autres hommes", déclarait en fin de semaine l'hon. juge T.-A. Fontaine, député d'Etat, au congrès des chevaliers de Colomb de la région d'Abitibi tenu à Rouyn.

Ce congrès, sous la présidence de M. Jean-Baptiste Cousineau, d'Amos, député du district no 8 et de M. J.-H. Forget, député du district no 13, et groupait des représentants de quelque 3,000 membres de sept conseils de district.

Parlant de l'idéal du catholique et du chevalier de Colomb, M. Fontaine déclara aussi: "Cet idéal doit également se traduire par un désir sincère de travailler constamment au bien commun et de servir toutes les bonnes causes. Il doit enfin se traduire par la connaissance et la diffusion de la doctrine sociale de l'Eglise sous la direction et à la demande de la haute hiérarchie. Il nous incombe de vivre véritablement selon les principes de notre foi chrétienne et selon les principes colombiens de notre ordre: unité, charité, fraternité et patriotisme. Notre caractère de Chevaliers de Colomb, s'il est sérieusement compris et sincèrement réalisé, devrait faire de chacun de nous un témoin de la vérité, un chef et un apôtre".

Parmi les dignitaires et officiers de l'ordre, on remarquait l'hon. juge Eugène Marquis, récemment nommé à la Cour Supérieure, et qui remplit depuis plusieurs années les fonctions d'aviseur légal d'Etat. M. le juge Marquis reçut une adresse de félicitations.

24 candidats . .

(Suite de la 1ère page)

indépendant.

Ce siège a été rendu vacant par la nomination de l'hon. Joseph Jean, ancien solliciteur général, comme juge de la cour supérieure pour la division de Montréal.

Montréal-Laurier: — J.-E. Lefrançois, libéral; Emile Naud, indépendant libéral; Pierre Gélinas, progressiste-ouvrier.

Ce siège a été rendu vacant par la nomination de l'hon. Ernest Bertrand, ancien ministre des Postes, comme juge de la Cour du Banc du Roi pour la division de Montréal.

Montréal-Jacques-Cartier: —Sarto Marchand, libéral; Edgar Leduc, indépendant.

Ce siège a été rendu vacant par la nomination de M. Elphège Marier, député libéral de ce comté depuis 1939, comme juge de la cour supérieure pour la division de Montréal.

Kamouraska: — Gérard Lévesque, libéral; Arthur Massé, indépendant libéral.

Ce siège a été rendu vacant par la nomination de M. Eugène Marquis, député libéral de ce comté, depuis 1945, comme juge de la cour supérieure pour la division de Québec.

Toronto-Greenwood: — Perry Ryan, libéral; J.-M. Macdonnell, progressiste-conservateur; Harvey Hotrum, C.C.F., et Mme Louise Watson, progressiste-ouvrier.

Ce siège a été rendu vacant par la mort de M. J.-E. McMillin, progressiste-conservateur élu au 27 juin.

New-Westminster: — William-Malcolm Mott, libéral; ancien maire de New-Westminster; — James Christmas, progressiste-conservateur; Ronald-William Irvine, C.C.F.; Maurice Rush, progressiste-ouvrier; Elmore Philpott, journaliste de Vancouver, indépendant.

Ce siège a été rendu vacant par l'entrée au sénat de M. Thomas Reid, député libéral de ce comté depuis 1930.

Restigouche-Madawaska: — J.-Albert Pichette, avocat d'Edmunston, libéral; Paul-L. Dubé, ingénieur de locomotive, d'Edmunston, indépendant libéral.

Ce siège a été rendu vacant par la mort de M. Benoit Michaud, député libéral de ce comté depuis 1945.

Les députés . . .

(Suite de la 1ère page)

disposition obligeant la cour suprême du Canada à respecter les décisions antérieures affectant le Canada rendues par le Conseil privé, et l'autre de M. Wilfrid Lacroix, (L-Québec-Montmorency) accordant aux provinces un rôle dans le choix des neufs juges de la cour suprême.

Mitchell . .

(Suite de la 1ère page)

ciliateurs a été transmise par M. Frank-H. Hall, président du comité de négociations des unions internationales et directeur canadien de la Fraternité des employés de chemins de fer et des commis de bureaux de compagnies maritimes.

Des officiels du ministère du Travail ont toutefois souligné que ces conciliateurs n'agiront pas comme bureau de conciliation officiel; ils tenteront d'obtenir une entente sur les points en litige, et, en cas d'échec, ils feront rapport au ministre qui pourra alors nommer un bureau officiel de conciliation en vertu du code fédéral du Travail. Si à son tour ce bureau de conciliation ne réussit pas à réaliser une entente, il fera alors des recommandations formelles sur les termes d'un reglement.

"Cette Limonade Supérieure Purgative Riga me remet vite et m'aide à devenir régulier comme l'horloge. 'Riga', à l'action rapide, combat la constipation; elle a si bon goût que même les enfants aiment ce bon vieux remède du Québec. Pourquoi n'essayez-VOUS pas la Limonade Purgative Riga? Exigez 'Riga' de votre marchand."

10F

LIMONADE PURGATIVE "RIGA"

PLUS SOLIDES— DONC, PLUS DURABLES!

IL EST VRAIMENT ÉCONOMIQUE!

Il n'est pas étonnant que tant de Canadiens préfèrent les camions *Pick-up* F-47 Ford. En sus de leur généreuse capacité de charge utile (45⁷⁄₈ jusqu'au faîte de la caisse), leurs frais d'huile, d'essence et d'entretien restent constamment au minimum absolu.

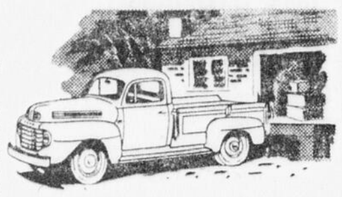

J'INSISTE SUR UNE BELLE APPARENCE!

En plus de plaire aux regards, le fourgon tôlé F-47 Ford se distingue par sa structure complètement *hermétique*. Plus solide, il est clair qu'il sera aussi *plus durable*.

J'EXÉCUTE TOUTES SORTES DE TRAVAUX!

Le camionneur canadien qui affecte son camion à des tâches et charges très variées a recours à l'*Express* F-68 Ford (capacité: 1 tonne), dont la vaste caisse compte 62⁷⁄₈.

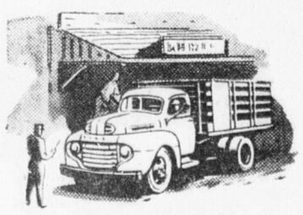

MES CHARGES SONT VOLUMINEUSES

Au Canada, l'achat le plus avantageux est certes le fameux châssis-2 tonnes Ford, de la série F-135. Ses empattements de 134, 158 et 176" conviennent à presque toutes les carrosseries.

IL ME FAUT UN CAMION "EXTRA-ROBUSTE!"

Si votre travail est trop rude pour un camion ordinaire, rappelez-vous qu'il y a, dans ce pays, plus de 3-tonnes F-155 Ford que de camions poids-lourds de toute autre marque!

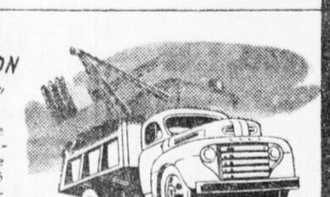

Ford MONARCH VOYEZ UN DÉPOSITAIRE DES CAMIONS FORD

ON EMPLOIE PLUS DE FORD,
au Canada, que de camions de toute autre marque
Ils sont *hors-ligne

* **PUISSANTS MOTEURS V-8**
Des vilebrequins équilibrés et plus massifs assurent une reserve de puissance utile.

* **ESSIEUX ULTRA-ROBUSTES**
Les ponts arrière intégralement flottants sont plus durables.

* **ARMATURES EXTRA-SOLIDES**
Elles accroissent, dans tous les modèles, le nombre des destinations possibles.

* **CABINE "D'UN MILLION DE DOLLARS"**
Tout le confort d'un vivoir . . . La suspension de la cabine est "a effet horizontal".

* **PARFAITE FACILITÉ DE MANIEMENT**
Articulations de direction extra-robustes, a effet de rouleau . . . Freins hydrauliques *Feather-Foot* . . . Embrayage *Gyro-Grip* n'exigeant qu'une pression minimum sur la pédale.

*HORS-LIGNE—*Tout à fait exceptionnel, au-dessus de l'ordinaire (Larousse du 20e siècle).

Distributeur pour la ville LAURENTIDE AUTOMOBILES *et le district de*

FORD et MONARCH

25 rue Dorchester *Tél. : 5-8181*

De réputation mondiale...

DEWAR'S
Special Liqueur
UN BON VIEUX **SCOTCH!**

La qualité vraiment exceptionnelle du Scotch Dewar lui a valu plus de 30 médailles et prix. Dewar est le Scotch le plus décoré au monde.

DISTILLÉ MÉLANGÉ ET MIS EN BOUTEILLE EN ÉCOSSE F603R

LAMPE CALORIFIQUE

GE

GENERAL ELECTRIC

Aux centaines d'usages domestiques

Tous et chacun dans la famille pourront tirer avantages de cette lampe radiante à rayons infrarouges G-E. Elle soulage les douleurs musculaires, assèche les cheveux après le shampooing, enraye les frissons après le bain. D'emploi facile et commode cette lampe est peu coûteuse. Achetez-en une dès aujourd'hui chez votre marchand G-E.

CANADIAN GENERAL ELECTRIC COMPANY LIMITED

D'un matin . . .

A votre réveil, L'EVENEMENT-JOURNAL vous donnera des renseignements en marge de l'actualité financière, les derniers échos de la vie mondaine et les derniers événements du Quartier latin.

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

. . . à l'autre

Tous les matins, L'EVENEMENT-JOURNAL vous apporte les dernières nouvelles de la nuit, en même temps qu'il vous offre d'intéressants documentaires en marge des affaires internationales et locales.

83e année — No 128 QUEBEC, MERCREDI 12 OCTOBRE 1949 PAGE NEUF

Les secrétaires des municipalités en faveur d'une loterie provinciale

Résolution adoptée au congrès de Rimouski. — Charges trop lourdes des propriétaires, dit l'hon. B. Dussault. — Les illettrés et l'autonomie. — La grève de l'amiante.

Rimouski, 12. (DNC) Le congrès des secrétaires de municipalités, qui siège actuellement en cette ville, a voté une résolution de félicitation à l'adresse de l'hon. Maurice Duplessis, premier ministre de la province, pour sa déclaration récente en faveur d'une loterie provinciale.

Le congrès de l'Association provinciale des secrétaires de municipalités s'est ouvert lundi matin à Rimouski, sous la présidence de M. Ovila Bergeron, de Ste-Geneviève-de Batiscan, président général. L'hon ministre des Affaires Municipales, M. Bona Dussault, de même que le sous-ministre, M. Emile Morin, et le sous-ministre adjoint, M. J.-L. Doucet, étaient aussi présents. Les délégués, au nombre d'environ 150 représentaient autant de municipalités.

Son Honneur le maire Côté, de Rimouski, a souhaité la bienvenue aux congressistes, de même que le président et MM. Dussault et Morin. L'assemblée de l'après-midi a été consacrée à des questions de régie.

L'hon Bona Dussault, ministre des Affaires Municipales, était le conférencier au banquet qui fut servi à l'hôtel St-Louis. Le ministre a remis des certificats de compétence à deux secrétaires-trésoriers, M. André Cloutier, de Princeville, et M. Aimé Gagnon, de St-Vincent-de-Paul de Laval. Il a aussi décerné des récompenses à trois autres secrétaires qui se sont classés dans la catégorie de ceux qui ont perçu cent pour cent de la taxe municipale. Ce sont MM Georges H. Thibault, Sainte-Adèle (Champlain), Laurent Plourde, St-Jérôme (Lac St-Jean) et Emile Lahaie, St-Alban (Bonaventure).

Le ministre des Affaires Municipales fait ensuite l'éloge de l'association des secrétaires de municipalités dont il loue le rôle. Je me fais un devoir, dit-il, de ne pas apporter d'amendement au code municipal sans consulter votre association. Parlant ensuite de la suppression de l'article voulant qu'une personne ne sachant ni lire et écrire ne pouvait être élue à une charge municipale, le ministre a dit qu'il ne servait qu'à susciter des controverses et à entraîner de fâ-

(Suite à la page 15, 6e col.)

Tête de morts dans les lettres mortes

St-Louis, 12 Oct. (PA) — Un commis de poste était à séparer la malle lorsqu'une tête humaine toute tatouée et décorée de long cheveux noirs roula hors d'un sac de papier.

La tête, à peu près de la grosseur d'une grosse pomme, était celle d'un indien du Pérou. Elle avait été volée à l'Académie des Sciences, il y a deux semaines.

La réaction du commis, qui travaille dans la section des lettres mortes, n'a pas été rapportée.

Hommage de l'hon. Dr Marc Trudel

L'hon. Dr Marc Trudel, ministre d'Etat dans le gouvernement provincial a rendu hommage, hier soir, comme président du Collège des médecins et chirurgiens de la province, à la mémoire des trois médecins de Montréal, MM. les docteurs Legrand, Cousineau et Dandurand, qui viennent de perdre la vie dans un accident d'aviation.

Le Dr Trudel a déclaré: "J'ai appris avec consternation la tragédie qui a coûté la vie à trois des membres les plus éminents de la profession medicale de notre province.

"Les docteurs Legrand, Cousineau et Dandurand étaient sûrement des maîtres dans leur spécialité. La Faculté de Médecine de l'université de Montréal et les hôpitaux qu'ils servaient avec tant de dévouement et de compétence perdent de très précieux collaborateurs.

"Au nom du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec j'offre aux familles de ces distingués et estimés confrères les plus profondes sympathies du corps médical de la province".

Dr Marc Trudel
président du Collège des médecins et chirurgiens de la province.

L'hon. Lapointe exhorte les jeunes libéraux à se mêler à la politique

Le solliciteur général du Canada, orateur invité au déjeuner de la journée des jeunes libéraux. — Ceux qui sont chargés des intérêts du Québec à Ottawa ne sont pas des boucs émissaires.

Montréal, 12. (De notre envoyé spécial) Le solliciteur-général du Canada, l'hon. Hugues Lapointe a mis en garde hier après-midi les jeunes contre ceux dont "les pratiques odieuses vont à l'encontre des intérêts de notre province et menacent de ruiner son prestige dans le reste du pays". Le ministre était l'orateur invité au déjeuner de la journée des jeunes libéraux du Québec, au club de Réforme.

"Il est temps, dit M. Lapointe, que certaine école du Québec sache que ceux qui sont chargés des intérêts du Québec, sur la scène fédérale, ne sont pas des boucs émissaires auxquels on peut faire porter impunément tout le poids de haine et de division dont cette école croit devoir se servir pour cacher ses fautes et se maintenir au pouvoir".

Soulignant ensuite l'importance du rôle des jeunes dans la politique, M. Lapointe affirme que parce qu'il sait se renouveler et s'adapter constamment aux situations de l'heure, sans pour cela déroger à ses principes fondamentaux, le parti libéral est resté un parti jeune: c'est aussi le parti des jeunes, celui au sein duquel les jeunes peuvent se faire entendre et, ce qui est encore mieux, se faire représenter.

Présenté par M. Lucien Larocque, de Québec, M. Lapointe a été remercié par M. Charles Quimper, de Matane.

Deux grandes raisons

Pour les jeunes libéraux du Québec, a continué M. Lapointe, l'action politique est un devoir commandé par deux circonstances particulières. La première c'est que le premier ministre du pays est l'un de nôtres: Ceci nous impose des devoirs plus pressants que les libéraux des autres provinces, notamment de consolider — car c'est l'heure ou jamais — nos positions particulières au sein de la confédération, tout en ne négligeant jamais le point de vue de l'unité nationale et du bien commun de la nation entière.

Aussi, grâce au gouvernement libéral dirigé par M. St-Laurent, notre pays deviendra, sous peu, de plus en plus autonome; ainsi, les appels au conseil privé seront abolis et de plus nous pourrons amender seuls notre constitution.

Voilà donc notre peuple et tout particulièrement la jeunesse de chez nous, placée dans la condition de quelqu'un à qui l'on dit: "Nous vous donnons votre liberté entière, faites-en de grandes choses". C'est donc un devoir pour nos jeunes, dans de telles circonstances particulières, de s'interesser à la politique libérale, celle qui a fait et fera la grandeur du pays, dit encore M. Lapointe.

Un exemple

L'orateur signale ensuite que le T. H. L. St-Laurent, qui est une véritable démonstration de vigueur intellectuelle et physique, en même temps que de jeunesse. M. Lapointe voit en M. St-Laurent l'artisan de la grande victoire libérale de juin dernier, grâce à sa politique saine et honnête, et il opine qu'un tel exemple devrait servir de credo pour l'avenir.

Le solliciteur-général signale en passant la part importante prise par les jeunes libéraux dans ce triomphe; "La jeunesse en politique", dit-il, "représente la clarté dans les idées, l'enthousiasme dans l'action et la garantie de progrès.

Une doctrine

Le parti libéral est un parti libre, formé d'hommes qui ont droit à leurs opinions; on y fait aussi montre de beaucoup de tolérance. Un parti dont la doctrine est trop rigide et dont tous les membres doivent obligatoirement penser et agir dans le même sens, est exposé au sort d'une armée qui ne sait pas se disperser, il lui faut triompher en bloc ou perir sur place.

Pas des boucs émissaires

"Il ne faut pas penser qu'au parti", dit encore M. Lapointe, "il faut aussi penser au peuple. Vous en connaissez qui sont disposés non seulement à sacrifier les intérêts de l'unité nationale, mais aussi les intérêts à long terme de la population qu'ils représentent sur la scène provinciale. Ce n'est pas, de ma part, intervenir dans des problèmes qui ne sont pas de la juridiction fédérale, que de vous mettre en garde contre ces faux prophètes.

M. Lapointe termina en invitant les jeunes libéraux à rester fidèles au parti libéral, celui-là même auquel le peuple vient de démontrer sa confiance de si convaincante façon.

Sous la présidence de M. Guy Rouleau, vice-président de l'association des jeunes libéraux de Montréal, le comité des résolutions à adopté dans l'après-midi quelques mesures de régie interne de la Fédération des jeunes libéraux du Québec avant que l'on ne procède

(Suite à la page 15, 5e col.)

Doctorat à Mgr Vandry

Bruxelles, 12. (AFP) Mgr Vandry, recteur de l'université Laval de Québec a reçu le diplôme de docteur honoris causa de l'université de Louvain, au cours de la cérémonie de réouverture des cours de l'université catholique.

Décès de madame Alfred Auchu

Mme Vve Alfred Auchu est décédée lundi après-midi à sa résidence de la rue Papineau à l'âge de 70 ans et 1 mois. Née Délia Therrien, Mme Auchu était l'épouse de feu M. Auchu qui est mort il y a 14 ans.

La regrettée défunte laisse dans le deuil ses fils: MM. Alfred et Paul Auchu; ses filles, Mme Alfred Defoy (Délia), Mme Lauréat Boisvert (Simone), Mme Roméo Pearson (Thérèse); sa bru, Mme Alfred Auchu (Simone Morel); ses gendres, MM. François Fillion, Alfred Defoy, Laurent Boisvert et Roméo Pearson.

Mme Auchu était la soeur de M. Ferdinand Therrien, M. Gaudiose Tterrien et Mme Charles Genest; la belle-soeur de M. et Mme Charles Boucher, Mme Ferdinand Therrien, Mme Gaudiose Therrien et M. Charles Genest.

Les funérailles de madame Auchu auront lieu jeudi matin à Stadacona. D'ici là, les restes mortels sont exposés en chapelle ardente à la résidence de la défunte, 7 rue Papineau.

M. G. Desbiens élu président du Conseil Fédéré de Québec et Lévis

Au cours d'une assemblée tenue par les membres de cet organisme. — Lecture d'une lettre de félicitations à l'endroit de l'ancien président. — La cessation de la vente des billets blancs.

M. Gaudiose Desbiens a été élu président du Conseil Fédéré des Métiers et du Travail de Québec et de Lévis, hier soir, au cours d'une assemblée, tenue par les membres de cet organisme, au local habituel, 72, rue Ste-Hélène.

Les autres officiers élus sont: M. François Julien, secrétaire-correspondant; M. Arthur Thibault, statisticien; M. David Plamondon, auditeur; et M. Arthur Laurent, guide.

M. Desbiens avait comme adversaire à la présidence, M. Jos. Bell et M. J.-B. Hurens. M. Francis Gauvin a été choisi comme président de l'élection tandis que M. J.-M. Laplante agissait comme secrétaire. Les scrutateurs étaient MM. Harry Bell et François Julien.

Immédiatement après l'élection, le nouveau président, M. Desbiens, qui succède à M. René Michaud, a remercié les délégués de l'avoir nommé à ce poste et s'est dit prêt à faire tout son possible pour travailler à la cause des ouvriers organisés.

MM. J.-B. Hurens et Jos Bell ont ensuite félicité M. Gaudiose Desbiens de sa nouvelle nomination et ont mentionné qu'ils collaboreraient étroitement avec lui pour le plus grand succès du Conseil Fédéré.

Auparavant le secrétaire-correspondant, M. Desbiens, qui a été élu président, a fait la lecture d'une lettre de félicitations à l'endroit de M. René Michaud, ex-président. La lettre contenait ceci en substance: "Durant le temps que vous avez dirigé les destinées du Conseil Fédéré des Métiers et du Travail de Québec et de Lévis, notre organisation a pris une expansion marquée dans les annales ouvrières du district de Québec, et votre dévouement à la classe des travailleurs, fut toujours une inspiration pour tous les délégués, qui assistaient à nos assemblées. Nous vous félicitons donc des nombreux services rendus aux ouvriers organisés".

Avant de terminer l'assemblée, les membres ont pris la décision d'écrire une lettre à la Régie des Transports pour avoir des explications au sujet de la cessation de la vente des billets blancs dans le transport en commun de la Québec Power, alors que ces billets sont supposés être valables jusqu'au 30 octobre, suivant la nouvelle loi passée.

BUVEZ Coca-Cola MARQUE DÉPOSÉE
TRAVAILLEZ RAFRAÎCHI 44F

là où
les pas
sont étouffés...

Dans les allées silencieuses des lieux saints . . . dans les musées, les hôpitaux, les galeries de tableaux... le linoléum (fait de liège élastique) occupe une place importante. Offert en couleurs extrêmement variées, on peut l'harmoniser avec l'ambiance la plus grave, voire la plus solennelle. Et, du point de vue économique, il présente le double avantage d'être presque indestructible et facile à nettoyer. Le linoléum se prête à de multiples fins — il convient aux "parquets" des églises comme à ceux des vaisseaux, des restaurants, bureaux, magasins et logis particuliers.

Nous offrons aussi des carrelages en linoléum ou en Marboléum

Si vous êtes en quête d'un carrelage à la fois élégant et original, servez-vous de linoléum ou de Marboléum Dominion sous forme de "tuiles" ou carreaux. Leurs couleurs et dessins attrayants permettent de réaliser des "parquets" extrêmement variés et d'un goût toujours irréprochable.

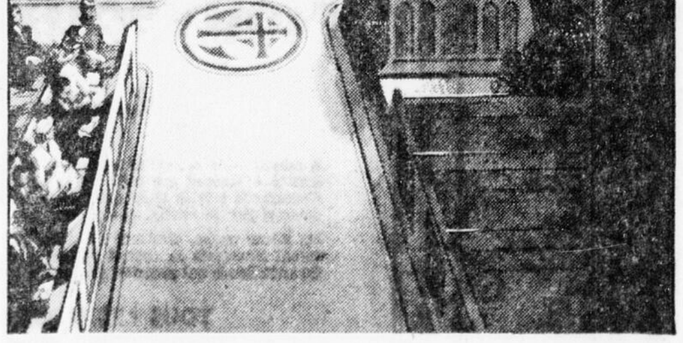

LINOLEUM *Battleship* DOMINION *et* MARBOLEUM
partout et à toutes fins
DOMINION OILCLOTH & LINOLEUM COMPANY LIMITED - MONTREAL

UN BON HÔTE SAIT DEVINER

Parce que le Burnett est un gin *extra-sec* (non sucré), il se prête admirablement aux exigences particulières de chacun . . on peut le sucrer pour ceux qui aiment le sucré ou le laisser tel quel pour les gens qui préfèrent leurs breuvages secs.

La prochaine fois que vous recevrez, servez le seul gin qui se plie à toutes les préférences.

BURNETT'S LONDON DRY GIN
Distillé au Canada et distribué par la Maison Seagram

Un hiver clément . . .
Avec le confort de base!

Quand il fait froid, votre confort dépend de la superposition de vêtements que vous portez. Selon la température, selon l'endroit où vous allez et ce que vous comptez faire, vous endossez, pour sortir, plus ou moins de vêtements.

Mais la première précaution consiste à porter un sous-vêtement irrétrécissable Stanfield de pesanteur appropriée afin d'être confortable partout et en tout temps. Il y a plus de 60 ans que les sous-vêtements Stanfield jouissent d'une magnifique réputation, parce qu'ils sont doux, chauds et durables. Parfaitement ajustés, ils ne se "ramassent" pas et ne forment jamais de bourrelets.

Voyez, chez votre marchand, la vaste série des modèles, tissus et pesanteurs Stanfield.

Marque déposée

SOUS-VÊTEMENTS *Irrétrécissables* STANFIELD
STANFIELD'S LIMITED, TRURO, N.-E.

Les valeurs de pulpe et de papier font des gains sur les marchés canadiens

Légère contraction du rendement de 40 obligations en septembre

Toronto. — Le rendement moyen de 40 obligations, calculé par la maison McLeod, Young, Weir & Co., Ltd., sur la base des prix en vigueur au 30 septembre 1949 s'établissait à 3.41 pour cent ; c'est là une légère diminution sur le rendement de 3.44 p. c. au 31 août 1949.

Les rendements moyens de la plupart des compartiments d'obligations — des municipalités, des provinces, des services publics et des industries — ont tous diminué d'une fraction, ce qui reflétait la forte demande pour les émissions, comme résultat d'un fort volume de fonds devenus disponibles pour le placement durant le mois sous revue.

La moyenne actuelle du rendement des obligations se compare à celle de 3.45 p. c. il y a six mois, soit à la fin de février et à 3.42 p. c. à la fin de septembre l'an dernier.

On trouvera ci-après les fluctuations du rendement moyen pour chacune des principales catégories d'obligations :

	30 sept. 1948	28 fév. 1949	31 août 1949	30 sept. 1949
10 municipales	3.52%	3.53%	3.58%	3.57%
10 provinciales	3.18	3.18	3.21	3.14
10 uptilités publiques	3.46	3.44	3.36	3.34
10 industrielles	3.51	3.56	3.61	3.59
Rendement des 40 oblig.	3.42	3.43	3.44	3.41
Echéance moyenne	16 ans 10 mois	16 ans 5 mois	16 ans 1 mois	16 ans
Fonds d'Etat 3 p. c. 1966	2.97	2.95	2.87	2.73

Le plomb se vendra meilleur marché

Montréal, (PC) La Consolidated Mining and Smelting Co. of Canada Ltd a annoncé hier une réduction de 1-2 cent la livre dans les prix du plomb. Ce métal vaut maintenant 15 cents la livre, en charges de wagons.

C'est la troisième coupure depuis que le prix fut ajusté à la hausse à la suite de la récente devalorisation du dollar canadien.

Ventes d'oeufs plus abondantes

Ottawa. — Au cours de la semaine finissant le 1er octobre, les ventes d'oeufs plus abondantes dans l'Est canadien ont plus que contrebalancé la baisse dans les ventes d'oeufs dans l'Ouest canadien, et le volume total des ventes est un peu plus élevé que celui de la semaine précédente. Les ventes sont toutefois encore 4 p.c. inférieures à celles d'il y a un an.

Il y a eu activité dans les expéditions d'exportation aux E.-U. en provenance de l'Ontario, et sur une moindre échelle en provenance du Québec. Cela a place les marchés de Montréal et de Toronto sur un pied plus ferme. Les Prairies ont actuellement très peu de surplus, mais il se fait toujours des transactions actives en Colombie-britannique, surtout avec l'Alaska.

De l'eau à la rivière

Ottawa. — L'expédition d'un wagon d'oeufs frais A-moyens d'Halifax à Winnipeg la semaine dernière et une expédition semblable de Montréal à Winnipeg au début de septembre méritent d'être signalées. Cela démontre l'importance de l'évolution latente et de l'élevage méthodique pour la production d'oeufs au début de l'automne, et à cet égard la Nouvelle-Ecosse et le Québec, comme l'Ontario, se sont notablement signalés cette année.

Prix des oeufs le 7 octobre de cette année et les années précédentes

Ces prix sont ceux des oeufs A-gros à Montréal et Toronto, prix de vente aux grossistes des oeufs classés ; ailleurs, prix payés aux expéditeurs qui envoient leurs oeufs non classés.

	1949	1948	1947
*Montreal	65	68-69	54
*Toronto	61-62	66-67	53-54
Winnipeg	50	54	42-47
Vancouver	58	58	40
Edmonton	52	47	40
Regina	50-53	51	41-42
Charlottetown	48	57	42

AU MARCHE DE QUEBEC

Les arrivages d'oeufs sur le marché de Québec sont suffisants pour la demande. Les légers surplus sont expédiés sur le marché de Montréal. Un service des marchés du ministère fédéral de l'agriculture, les prix sont sujets encore à des fluctuations.

Les grossistes cotaient les prix suivants hier : A-gros, 67-68 cents la douzaine ; A-moyens, 58 ; A-poulettes, 48 ; catégorie B, 51-54 ; catégorie C, 40-41.

Les arrivages de volailles sont soutenus avec peu de changement dans la qualité et les prix.

Les oiseaux au-dessus de 5 livres se vendent bien aux prix suivants : Catégorie A-Lait, 44-45 ; catégorie B, 42-43 ; catégorie C, 35-36.

La poule touche les prix suivants : A, 35-36 cents ; catégorie B., 33-34 ; catégorie C, 25-27.

Les oiseaux plus légers sont accumulés pour les besoins futurs.

Montréal. — (PC) — Les arrivages d'oeufs atteignaient un bon volume hier sur les marchés de gros "libres" et l'on notait aussi une bonne demande. Les oeufs présentaient un ton stable. Le beurre était assez stable sur un marché toujours calme.

Les oeufs en cartons vendus en petits lots par les grossistes aux détaillants étaient stables ou un peu plus chers. Le beurre "imprimé" était inchangé.

Les pommes de terre étaient stables. Hier, les arrivages par voie ferrée se sont montés à 48 wagons. Un char a été dirigé sur l'extérieur et l'on comptait 62 wagons sur rails.

x x x

Montréal — (P.C.) — A la fermeture des affaires, hier, à la Bourse Canadienne des denrées, le beurre 92 points du Québec, (au marché courant) était coté à 58 7-8 — 59 1-8 cents la livre. Les ventes : 600 boîtes à 59 cents.

On offrait les prix suivants pour les oeufs de l'Est offerts par wagon sur inspection préalable : A-gros, 64 cents la douzaine ; A-moyens, 52 ; A-poulettes, 42, catégorie E-B., 48 ; catégorie E.-C., 35.

Sur le marché à terme, on offrait 63 cents la douzaine pour les oeufs d'octobre. Le beurre d'octobre valait 58 3-4 — 59 1-4 cents la livre et le contrat de novembre, 59 1-4 cents (offre).

x x x

Montréal. (PC) Voici les prix des produits de la ferme tels que cotés hier et rapportés par le ministère fédéral de l'agriculture :

OEUFS : — en caisses gratuites: A-gros, 65 cents la douzaines; A-moyens, 55; A-poulettes, 44; catégorie B., 52; catégorie C, 35. Arrivages : 23,891 caisses.

BEURRE : — Arrivage courant: Québec, No 1 pasteurisé, 58 1-4 cents la livre; No 2, 57 1-4. Prix de gros: Québec, No 1 pasteurisé et frais, 59 3-8—1-2; No 2, 58 3-8—1-2. Première qualité de crémerie, imprimé, prix aux commerçants, 60—60 1-2 ; Aucun arrivage.

FROMAGE : Arrivage courant: blanc du Québec, 30 cents la livre; blanc de l'Ontario, 30—30 1-16; coloré du Québec, 30 3-16—1-2; coloré de l'Ontario, 30—30 3-8

FOB : Prix de gros: blanc du Québec, 31 1-8—1-4; coloré de l'Ontario, 31 1-2—5-8. Aucun arrivage.

POMMES DE TERRE : — Québec, No 1, en sac de 75 lbs, nouvelles, $1.20—$1.35; No 2, $0.90 en sac de 10 lbs, $0.21—0.22. Nouveau-Brunswick, No 1, $1.30—1.35; en sac de 10 lbs, $0.22—0.23. Ile du Prince-Edouard $1.45.

Montréal. — (PC) — Le beurre était stable hier à la Bourse Canadienne des denrées et il n'en est vendu 600 boîtes, 92 points du Québec (comptant), en regard de 800 boîtes vendredi dernier. Les oeufs étaient fermes et stables aussi.

Bourse de New-York

Cours fournis par BARRY & McMANAMY, membres de la Bourse de Montréal, 70-81, rue Saint-Pierre, Québec.

Séance du 11 octobre 1949

	Préc.	Haut	Bas	Ferm.
Allied Chemical	190	191½	191½	191½
Am. & Foreign P	2⅞	2⅞	2⅞	2⅞
Amer. Locomotive	14	14¼	14¼	14¼
Amer. Smelting	46¾	46¾	46¾	46¾
Amer. T. & T.	143½	143⅝	143½	143⅝
Anaconda Cooper	27¼	27¾	27¼	27¾
Atchison Railway	97	98⅜	98⅜	98⅜
Bethlehem Steel	29	29¼	28¾	29¼
Canadian Pacific	14	14	14	14
Chesapeake & Ohio	29⅞	29⅞	29⅞	29⅞
Chrysler	53¾	54¼	53¾	54¼
Com. Solvents	17⅝	17⅝	17⅝	17⅝
Cons. Edison N. Y.	26⅜	27	26⅞	26⅞
Delaware & Hud	30½	31⅛	31⅛	31⅛
Dome Mines	16⅞	16⅞	16⅝	16⅞
Douglas Aircraft	75¾	75¾	75⅜	75¾
Du Pont de Nem	54	54	54	54
Eastman Kodak	43⅛	43⅜	43⅛	43⅜
Gen. Electric	37¼	37⅝	37½	37⅝
Gen. Motors	60⅞	64⅞	64¼	64⅞
Inter. Harvester	66⅜	66¾	66⅛	66⅜
Inter. Nickel	29½	29½	29½	29½
Inter. Paper	63	63⅞	63	63⅞
Int. T. & T.	9⅛	9⅛	9⅛	9⅛
Kennecott	47¾	47¾	47½	47⅝
Montgomery Ward	51⅝	52	51⅝	51⅝
Nash Kelvinator	14⅞	15⅛	15⅛	15⅛
N. Y. Central	10⅜	10⅝	10½	10⅝
North Amer. Co	17⅜	17⅜	17⅜	17⅜
North Pacific	17⅞	18⅛	18⅛	18⅛
Packard Motohs	3⅞	3¾	3¾	3¾
Pepsi-Cola	9½	9⅝	9⅜	9⅝
Radio Corp.	12⅜	12⅝	12⅜	12⅝
Republic Steel	20¾	20⅞	20⅝	20⅞
Sears Roebuck	42⅝	42⅞	42⅝	42⅝
Socony Vacuum	16⅛	16½	16⅛	16½
South. Pacific	43⅞	44¼	44⅛	44¼
South. Railway	32⅜	32¾	32⅜	32⅝
Stand. Oil of N. J.	71⅝	72	71½	72
Union Carbide	40¼	40⅝	40¼	40¼
United Aircraft	23⅝	23⅝	23¼	23⅝
United Corp.	4⅛	4⅛	4⅛	4⅛
U. S. Rubber	32⅛	32⅛	32⅛	32⅛
U. S. Steel	24	24⅛	23⅞	24⅛
West. Electric	26¾	26⅞	26½	26½

Volumes des ventes : 1,860,000 actions

Curb de New-York

Séance du 11 octobre 1949

	Haut	Bas	Ferm.
Alum. Ltd	45⅜	45⅛	45⅛
Alum. of Am.	50½	49¾	50¼
Am. Gas	28½	27⅞	28¼
Brazilian	16¼	16¼	16¼
Cdn. Marconi	1¾	1⅝	1¾
Cities Service	65	62⅝	64½
Dosco B	14⅜	14⅜	14⅜
El Bond & Sh	18	17⅞	18
Fairchild	21	19⅝	21
Ford of Can	22¾	22	22⅜
Ford Ltd	5⅛	5⅛	5⅛
Humble Oil	79½	79¼	79¼
Imp. Oil	16⅞	16⅝	16⅞
Int. Petrol	8½	8¼	8½
Lake Shore	12⅞	12⅝	12⅞
Niag. Hud.	14½	14⅛	14½
Technicolor	13¾	13⅝	13¾

BOURSE DE TORONTO

(Par la Presse Canadienne)

Séance du 11 octobre 1949

Ventes	Titres	Haut	Bas	Ferm.
6902	Abitibi	19¼	18	19
1445	Abitibi P	19⅞	19⅝	19¾
900	Akaitcho	.70	.70	.70
275	Algoma	54	53	54
55	Aluminium	51⅞	51½	51½
1030	Am. Yknife	13¼	12½	12½
2500	Anacon. Lead	.34	.32	.32
6850	Anglo Can.	4.40	4.30	4.40
210	Ang. Huronian	9.10	9.10	9.10
4000	Ang. Rouyn	.31	.30	.30
2500	Apex	.04½	.04½	.04½
235	Argus Wts	.15	.15	.15
1500	Arjon	19½	19½	19½
100	Ashdown A	12½	12½	12½
1200	Ashona	12½	12½	12½
845	Atlas Steel	8	7⅞	8
3700	Ascot Met.	.56	.55	.56
20600	Aumaque	.19	.16	.19
750	Auno.	3.65	3.50	3.60
11500	Bagamac	.18	.18	.18
90	Bk. of Mont.	27¾	27	27¾
78	Bank of N. S.	37⅞	37⅞	37⅞
25	Bnk. of Tor.	38	38	38
3000	Base Metals	.29	.28	.28
100	Bathurst A	21¾	21¾	21¾
1409	Bell Tel.	43⅝	42⅞	43⅛
1400	Bellechasse	8.55	8.50	8.55
1500	Bevcourt	.26	.26	.26
1705	Bidgood	.05½	.05½	.05½
4500	Bobjo	.19	.17	.17
30314	Bonetal	.75	.64	.65
4700	Borgulac	.18	.17½	.17½
150	Bowes A	9	9	9
21000	Boycon	.03	.03	.03
50	Bralorne	9.65	9.65	9.65
1300	Brand & Millen	.36	.35	.35
1485	Brazilian	18½	18¼	18¼
100	Brew & Dist.	14¾	14¾	14¾
665	BA Oil	26⅜	26½	26½
45	BC Elec 4¾ pc P	100½	100	100
1600	BC Forest	2¾	2¾	2¾
90	BC Power A	28¼	28⅛	28¼
150	BC Power B	31¼	31⅜	31¼
4000	Brit. Dominion	24	24	24
14750	Broulan	.57½	.55	.55
3500	Buffadison	.19	.18	.19
1000	Caldar	.07	.07	.07
5415	Cal & Edm.	6.50	6.10	6.50
2200	Calmaine	06¾	06¾	06¾
2000	Calmont	41¼	41	41½
1000	Campbell	3.00	3.00	3.00
75	Can. Bread P	102¾	102½	102½
1150	Can. Cement	28½	27½	27½
140	Can. Packers B	19½	19½	19½
145	Can. SS	13¾	13¾	13¾
375	Bk. of Com.	25¼	25	25¼
830	Cdn. Breweries	23½	23⅜	23½
105	Canners	19¾	19¾	19¾
400	Can. Oil	22½	22½	22½
200	Cdn. Food	6½	6½	6½
200	Cdn. Oil	14¾	14¾	14¾
4674	C. P. R.	15¾	15½	15¾
1700	Cariboo	1.20	1.15	1.20
4000	Castle Trein.	1.90	1.85	1.90
1800	Cent. Leduc Oil	.96	.95	.96
5000	Cent. Pat.	.95	.92	.93
14000	Centremaque	.07½	.05¾	.06¾
1900	Chem. Research	.56	.55	.56
1500	Cheskirk	.06	.06	.06
14300	Chesterville	1.82	1.70	1.70
1000	Coastal	.24	.24	.24
3500	Cochenour	2.80	2.75	2.79
275	Cockshutt	13¾	13¾	13¾
1200	Cons. Ansley	.12	.12	.12
2000	Cons. Astoria	.10	.10	.10
3729	Con. Beattie	.57	.56	.57
21591	Con. Duquesne	1.19	1.12	1.17
2000	Con. Homestead	.06	.06	.06
5500	Con. Lebel	.17	.16	.17
95	Con. Smelters	101¾	101½	101½
102	Con. Gas	153⅞	153	153⅞
29000	Daragon	.12	.09¾	.11
5500	Davies Pete	.32	.30	.31
850	Dist. Seag.	19½	19¼	19½
745	Dome	19¼	19	19
90	Dom. Bank	26½	26½	26½
725	Dom. Foundry	25½	25	25½
320	Dom. Steel B	16⅞	16⅝	16⅞
315	Dom. Stores	11½	11½	11½
100	Dom. Wool	12	12	12
31000	Donnaida	75	.68	.73
2800	Dulama	18½	18½	18½
17100	Duvay	.10	.08½	.09
2000	East Crest	.06¾	.06¾	.06¾
1000	East Leduc	22½	22½	22½
1000	E. Malartic	2.44	2.42	2.42
157850	E. Sullivan	4.20	3.35	4.20
300	East. Steel	5½	5⅜	5½
1400	Elder	41	40½	41
13100	Eldona	61	.56	.59
500	El. Pen Rey	15½	15½	15½
1500	E. Sol	.12	.12	.12
3000	Eureka	.47	.47	.47
767	Falconbridge	4.45	4.40	4.40
210	Fanny Farmer	37¼	37	37¼
670	Fed. Grain	9¾	9¼	9⅜
10	Fed Grain P	122	121½	122
200	Fleet	150	150	150
553	Ford A	25¾	25	25¾
1690	Frobisher	2.10	2.05	2.07
10	Gatineau Pow. P	104	103	103
500	Gen Petrol A	93	93	93
1450	Giant	6.45	6.40	6.40
1000	Glenora	.03	.03	.03
11350	Gods Lake	44	41	41
1500	Goldale	17½	17½	17½
7000	Goldcrest	.09	.09	.09
11000	Gold Eagle	.05½	.04¾	.05½
200	Golden Manitou	1.99	1.95	1.99
16200	Goldora	.07	.04¾	.06
405	Gt. Paper	13¾	13	13¼
155	GW. Coal	24½	24½	24½
100	GW. Saddlery	9¾	9¾	9¾
5000	Gulf Lead	.08½	.08	.08½
1000	Gunnar	.22	.22	.22
3000	Gwillim	.03½	.03⅛	.03½
460	Gypsum	16½	16½	16½
13000	Hard Rock	35¼	32½	33
1500	Harricana	.07	.07	.07
1384	Hasaga	.51	.51	.51
1000	Hedley	.32	.29	.32
2000	Heva Gm.	.13	.12	.13
23000	Highridge	13½	12	12½
125	Hollinger	9.85	9.85	9.85
1500	Homer	.06½	.05	.05
6000	Hosco	.10½	.10	.10½
3700	Howey	.38	.37	.37
291	Hud. Bay	45¾	45	45¾
2000	Hugh Mal.	.03	.03	.03
55	Imp. Bank	31¼	31¼	31¼
3225	Imp. Oil	19⅛	18⅞	19⅛
260	Imp. Tob.	14½	14½	14½
120	Ingersoll A	7½	7½	7½
100	Inglis	7½	7½	7½
2175	Inspiration	.36	.36	.36
422	Int. Nickel	33½	33	33½
100	Int. Nickel P	149	149	149
449	Int. Pete.	9⅞	9½	9⅝
3500	Int. Uranium	.18	.16½	.18
2500	Jacknife	.09	.08⅝	.09
6500	Jack Waite	.14	.13	.13
12500	JM. Con.	.02	.02	.02
2300	Joburke	.22	.21	.22
6000	Joliet	.54	.52	.52
7000	Kelore	.08¼	.07½	.07½
35	Kelvinator	35	32	32
690	Kerr Addison	17⅞	17½	17⅝
1700	Kirk Lake	140	135	137
100	Labatt	20	19¾	19¾
150	Labrador	3.95	3.80	3.95
6000	Laguerre	.04	.04	.04
325	Lake Shore	14¾	14⅜	14⅞
1000	La Luz	2.64	2.60	2.60
1000	Lapa Cad.	.04¼	.04¼	.04¼
1500	Lapaska	.06	.06	.06
1900	Larder U.	.04	.04	.04
400	Laura Secord	15	14⅞	15
2500	Leduc	.67	.63	.63
900	Leitch	1.17	1.15	1.17
1000	Little Long	.66	.65	.65
59	Loblaw B	31½	31¼	31¼
4000	Louvicourt	.19½	.19	.19
1300	Lunward	.24	.24	.24
1900	Macassa	2.80	2.75	2.75
2416	MacLeod	1.55	1.50	1.50
2100	Madsen	2.99	2.97	2.99
1500	Magnet	.21	.20	.21
1100	Mal. Gf.	2.72	2.67	2.72
710	Massey	.21	20⅞	.21
1000	McDoug.	.11	.11	.11
2600	McIntyre	66¼	65¾	65¾
1740	McKenzie	.68	.64	.66
1000	McMarmac	.11	.10	.10
3500	McWatters	10½	10	10½
1000	Mid. Cont.	.04	.04	.04
850	Mining Corp.	11¾	11¼	11¾
100	Mosher	14	13	14
100	Nat. Drug P	11¼	11	11¼
345	Nat. Hose B	21	21	21
2000	Nat. Pete.	42	42	42
385	Nat. Steel Car	19¾	19¾	19¾
2.15		2.15	2.15	2.15
2057	New. Alger	10	9½	10
1100	New. Bidlamaque	04½	04½	04½
2500	New. Calumet	1.35	1.30	1.30
2500	New. Goldvue	.20	.20	.20
4200	New. Jason	.54	.53	.54
1000	New. Norzone	.04	.04	.04
2100	New. Pacalta	.11	.11	.11
3000	New. Thurbois	.11	.11	.11
53000	Nicholson	83½	77	78
742	Noranda	62	61½	62
21625	Norlartic	37½	34	34
1600	Normetal	2.55	2.50	2.50
5000	Norpick	.05	.05	.05
47500	Norseman	.10	.08	.10
2000	North Inca	.16	.15	.15
7000	Northland	.14	13½	.14
6250	O'Brien	2.12	1.96	2.07
5350	Okalta	2.02	1.97	2.00
20	Orange Crush	6	5¾	6
70500	Orenada	.16	.15	.15
1100	Osisko	1.03	1.02	1.03
9300	Pac. Pete.	3.15	2.97	3.05
100	Pamour	1.20	1.20	1.20
11500	Pan. Western	16½	11½	12
1500	Paymaster	.37	.37	.37
13600	Piccadilly	.08½	.07	.07½
2308	Pickle Crow	2.05	2.03	2.03
300	Pioneer	3.30	3.30	3.30
6200	Porc. Reef	.59	.57	.57
255	Powell River	40½	40⅜	40⅜
163	Press Metal	12	11¾	12
1900	Preston	1.76	1.74	1.76
1000	Proprietary	17	17	17
11200	Quebec Labrador	21½	20	20
500	Que. Manitou	65	65	65
1740	Quemston	69½	67½	69½
783	Quemont	17	16⅝	16⅝
1000	Reeves	2.20	2.20	2.20
390	Royal Bank	26	25⅞	26
7667	Royalite	8.95	8.80	8.90
1500	Rolphar	.15	.14	.15
2000	Rupununi	.05½	.05½	.05½
210	Russell	16¼	16¼	16¼
1000	Sannorm	07½	.07½	.07½
250	Scythes	14⅞	14⅞	14⅞
1060	Selcon	17	17	17
35	Shawinigan P	48¼	47¾	48¼
100	Sheas. Brew A	13½	13½	13½
23395	Sherritt	3.05	2.90	3.05
150	Sicks' Brew	20	19¾	19¾
125	Sicks' Vt.	18½	18¼	18¼
2400	Silanco	32½	31	31
8000	Silver Miller	46	45	46
540	Simpsons A	26	25½	25⅝
2705	Simpsons B	26	25	25
5	Simpsons P	97	97	97
2200	Siscoe	33	31	31
2400	Sladen	.74	.70	.70
350	Stand. Chem.	8¾	8½	8½
100	Stand. Pat.	11⅜	11⅜	11⅜
250	S. Brick A	7¾	7¼	7¼
115	Stedman	15	15	15
140	Steel of Can.	89	87½	88¾
1925	Steep Rock	1.68	1.66	1.67
49766	Sullivan	2.24	2.00	2.22
900	Sylvanite	1.72	1.70	1.72
5300	Taku	.17	.16½	.17
2200	Teck Hughes	3.30	3.25	3.30
2100	Torbrit	1.18	1.14	1.18
100	Tor. Elev.	10½	10½	10½
150	Tor. Iron A	10	10	10
4000	Tower Pete.	.39	.37	.37
3800	Tran. Resources	.66	.63	.63½
1230	Union Gas	13¾	13⅜	13⅜
17866	Union Mining	26	24	25
60	United Corp B	23	23	23
300	United Fuel A	55	54	55
395	United Fuel B	22	20¾	22
400	Un. Keno	2.83	2.80	2.83
7700	Upper Canada	3.65	3.65	3.65
615	Waite	9.10	9.00	9.05
2348	Walker	32⅜	32	32¼
1000	Wekusko	.09	.09	.09
30	West. Groc. A	33	32	33
4000	Wiltsey	11½	11⅛	11⅛
3000	Wingait	05½	.05	.05
150	Wright Har.	2.35	2.35	2.35
1375	Yknife Bear	.91	.91	.91
	CURB			
150	Br. Am. Bk.	13½	13⅛	13½
500	Brown Co.	3⅜	3	3⅜
90	Brown Co. P	88	85	88
355	Cdn. Vickers	86	85	85
1000	CW. Lumber	03⅜	03¼	03⅜
3905	Con. Paper	18⅜	18¼	18¾
77900	Dalhousie	.56	.52	.55
950	Foothills	2.95	2.90	2.95
3605	Int. Paper	70	68½	70
200	Int. Util.	17½	17	17½
1515	M. & O. Paper	16½	13⅞	16½
200	Pend. Oreille	5.45	5.45	5.45
2000	Temiskaming	06½	06½	06½

Volume des ventes : 1,389,000 actions.

Titres mobiliers inactifs sur les marchés de Montréal

Cours fournis par la Presse Canadienne

Séance du 11 octobre 1949

	Off.	Dem.
Ang. C. Tel P	48	..
Argus	6⅞	7
Do W	15	..
Asb.	12	..
Bral	950	1000
Bruck A	15½	16
Do B	5¾	5⅞
Bul	11½	12½
Burrard A	6⅞	..
C. N. Pow.	10¾	10½
C. Safe P	98½	..
Cdn. Cel. 1 P	21	..
Do 1.75 P	36½	..
Cdn. Conv. A	8	10
Cdn. Coti.	46	48
Do P	26¼	27¼
Cdn. Fairb. P	131½	..
Cdn. For. Inv.	31	32½
Cdn. Loco.	28	29½
Cdn. Oil Cos 4 P	98	..
Cardy A	7	8½
C. Glass	24½	25
Crown Cork	37	38
Davis A	21½	..
Do B	..	9½
D. Dair. P	18	20¼
D. Stores	10½	..
D. Tar	20	24¼
Do V. T.	20½	24½
Do P	21½	..
Donn. P	88	90
Donoh.	..	16
Dryd.	16½	17½
Eddy A	14¾	16
Electro	14	14¼
Gair. P	92	..
G. S. Wares	16½	17
Do P	100½	101¼
Goodyear P	51½	52¾
H. Renfrew P	100	100½
Inglis John	..	8
I. Pow.	49	50
Jam. P. S.	12	12½
Lab.	19½	20
L. Of Woods	26½	27
Do P	148	150
Legare	22	..
Lewis	11	13
Lindsay	10	..
Do P	110	..
Ldn. Cdn. Inv. P	65	..
MacKinnon	7	..
Do P	90	..
Mailman	16	17
Do P	..	95
Mitch. J. S.	100	..
MitchMitch. R	18	18½
Molsons	41¾	43
Murphy	21	..
N. Drug	7⅞	8
Do P	10½	12
N. Trust	27	..
Neilson	102½	..
Niag. Wire	21	27
Ogilvie	23	24
Do P	168	172
Ont. Stl.	26	26½
Ott. El. Ry.	26¼	26½
P. Hersey	47	48
Placer	..	14¾
P. Trans.	12	..
Ren. P.	..	25
Roll	6½	8
Do P	..	70
Sag. Pow. P	102½	103⅝
St. Law. Fl.	20½	21
Do P	..	150
Simon	..	20
Do P	96¼	..
Southam	19½	20
S. C. Pow.	18	18½
Thrift	4½	6
Tuck P	165	167
T. City	8½	9¼
U. Stl.	6¾	6½
Viau	27¼	..
Do P	101	..
W. Groc.	22	..
Do P	..	32
Weston	23½	24½
Do P	97	98
Wilsil	17¾	18¼
Zeller	47	48
Do 5 P	25	..
Do 6 P	28	..
CURB		
Acme	8	8½
Anglo Nfld	12	18
Beld. Cort	160	170
Do P	160	170
Bel. Glov	8	9
Do P	16	16½
Brand H	10	..
Br. & Dist.	14½	15
Bright	18	..
B. C. Pack A	11¼	11¾
Do B	6¼	6½
C. Pack A	31¾

Nouvelles minières

BASE METALS MINING

Au dire de M. A.-P. Earle, président de Base Metals Mining Corporation, les profits net d'opération, en août, sont estimés à $22,155, ce qui porte le chiffre des huit premiers mois à $276,583. En août, l'atelier a usiné 4,400 tonnes de minerai, ce qui a donné 214.9 tonnes de concentrés de plomb et 366.4 tonnes de concentrés de zinc. En outre, quatre wagons de concentrés ont été expédiés à la fonderie. Les réserves actuelles de minerai dans les deux mines sont adéquates pour plus d'une année d'opérations, selon l'ingénieur consultant, M. E.-A. Goranson.

ANACON LEAD MINES

Montréal — Anacon Lead Mines Ltd rapporte que sa production, en septembre, est estimée à $119,000, tandis que les profits d'opération s'élèvent à environ $40,000. Alors que le rendement d'octobre se maintient au chiffre de septembre, on anticipe un bon profit même au nouveau prix en vigueur pour le zinc, déclare la compagnie.

McKENZIE RED LAKE

Toronto — La production de McKenzie Red Lake Gold Mines pour le troisième trimestre de 1949 s'est élevée à $228,002 avec le traitement de 16,190 tonnes de minerai, soit une teneur moyenne de $14.08. Cela se compare avec un rendement de $223,890 provenant de l'usinage de 19,197 tonnes de minerai, ou une récupération moyenne de $11.66 à la tonne pour le trimestre précédent.

CONSOLIDATED DUQUESNE

Montréal — Consolidated Duquesne Mining Co. Ltd a informé le Curb de Montréal que David Agencies Limited a pris et payé pour 17,500 actions additionnelles du capital-actions, à 50 cents l'action. Le total des actions en circulation est de 2,567,971 et il reste 932,029 actions dans le Trésor.

DONALDA MINES

Le Curb de Montréal a été informé par Donalda Mines Limited que Stuyvesant-North Limited a pris et payé pour 40,000 actions du capital-actions, à 40 cents l'action, dues le 15 octobre 1949. Il y a 3,170,000 actions en circulation et 830,000 actions dans le Trésor.

NORSEMAN MINES

Norseman Mines Limited a avisé le Curb de Montréal que Wedlake Interests Limited a pris et payé pour 100,000 actions, à 7 1-2 cents l'action, en vertu de l'accord daté du 26 septembre 1949. Il y a encore 100,000 actions sous engagement ferme, à 40 cents l'action, payable à 30 jours. 4,465,000 actions sont présentement entre les mains du public, laissant 535,000 actions dans le Trésor.

NOUS VOUS RECOMMANDONS LES **LAMPES LACO** ELLES SONT DE TOUT REPOS — PLUS BRILLANTES — PLUS DURABLES FAITES-EN PROVISION!

LAMPES LACO

INCANDESCENTES et FLUORESCENTES

La cote s'alourdit à la Bourse de Paris

Paris (AFP) La Bourse de Paris a reconduit ses dispositions de la veille. Dans tous les groupes, les ventes ont continué à s'assurer une légère prédominance qui suffit à alourdir toute la cote. Les écarts sont rarement sensibles, mais le glissement s'étend à tous les compartiments, y compris les valeurs internationales.

Allure calme du marché du bétail

Montréal, 11. (PC) Le marché était tranquille hier sur les deux marchés aux bestiaux de Montréal. Il y avait en vente, 1,145 bêtes à cornes, 3,313 moutons et agneaux, 1,139 porcs et 1,591 veaux.

Le marché des bovins était tranquille au début et il s'agissait d'animaux de qualité commune à moyenne dans la plupart des catégories. Il n'y avait pas de vente d'enregistrée à 10.00 A.M.

Après avoir débuté tranquillement, le marché des veaux devint plus actif. Les veaux de lait étaient encore en bonne demande comme d'habitude et les prix étaient stables comparativement à ceux de la semaine dernière. Quelques veaux de bonne qualité ont rapporté $25-$26, les communs à moyens cotaient $18-$24. Vendus mélangés les veaux d'herbe et abreuvés ont rapporté entre $12-$14.

Les agneaux se vendaient tranquillement et en petits groupes. Les prix étaient à peu près les mêmes que ceux de la semaine dernière. Les agneaux de bonne à moyenne qualité se vendaient $23. Les moutons et brebis cotaient $5-$8 suivant la qualité

Il n'y eut pas de vente de porcs au commencement de la journée.

Cotations des fruits et légumes

Toronto, (PC) Voici les prix de gros des fruits et légumes tels que cotés ici :

Produits domestiques	
Oignons verts	$0.30
Tomates locales, 11 pintes	0.35-0.75
Tomates, 6 pintes	0.15-0.40
Epinards	1.00
Laitue canadienne, 3 douz. caisse	1.50-2.50
Choux-fleur de l'Ontario	1.50-2.25
Courge à la moelle, boisseau	1.00-1.25
Pruneaux lino	0.25-0.40
Pêches, 6 pintes, No 1	0.70-0.75
Pêches, No 2	0.45-0.50
Raisins bleus	0.50-0.55
Raisins verts	0.40-0.45
Canneberges, canadiennes, 25 lbs	4.00
Produits importés	
Oranges de Californie	$6.50-8.50
Pamplemousses du Honduras	5.50-6.50
Citrons italiens	7.50-8.00
Canneberges, 25 lbs	4.00-5.00
Patates "sweet", boisseau	3.50
Ignames	4.25-4.50

Only One Yard of 54"

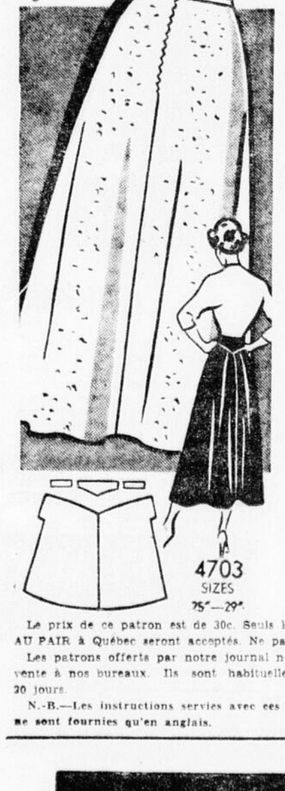

Votre patron, **Madame** par *Anne Adams*

No 4703

Parce que infiniment pratique, la jupe connaît toujours, cette saison, une vogue inouïe, et vous serez ravies, mesdemoiselles, de ce modèle amincissant dont toute l'ampleur est ramassée à l'arrière.

Vous obtiendrez ce patron dans les grandeurs suivantes : 25, 26, 27 et 29 pouces et 1 verge d'un tissu de 54 pouces de largeur suffit pour réaliser cette jupe.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit : SERVICE DES PATRONS, L'EVENEMENT-JOURNAL, QUEBEC, P. Q.

Le prix de ce patron est de 30c. Seuls les bons de poste ou les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

Prix de gros dans la métropole

Blé Northern No 1	$2.41
Blé Northern No 2	2.38
Blé Northern No 3	2.36
Blé Northern No 4	2.33
le boisseau, entreposé à Fort William.	
Farine de blé du printemps	
Première patente	$10.95
Seconde patente	10.05
le baril, en chars, sur rails, moins dix cents comptant.	
Grains moulus à engrais	
Son	$57.25
Gru rouge	61.25
Gru blanc extra	65.25
Par tonne, sujet à un escompte de 25 cents comptant.	
Avoine roulée, sac de 80 livres, livrée au commerce	4.50
Foin pressé, "Timothy", no 2, la tonne FOB Montréal	30.00
Avoin e fourragère, le boisseau	2.50
Paille d'avoine, la tonne	10.00
Volailles	
Dindes, catégorie "A"	$0.60
Dindes, catégorie "B"	0.58
Dindes, catégorie "C"	0.45
Poulets catégorie A lait	0.45
Poulets catégorie "B"	0.43
Pour des sujets de 5 livres et plus.	
Volailles fraîches, catégorie A	0.38
Volailles fraîches, catégorie B	0.36

N. B. Les prix des volailles représentent les prix de gros pour des sujets non emballés. Pour les prix de gros des volailles emballées, on doit ajouter deux cents.

Oeufs en cartons	
Catégorie A-gros	$0.69
Catégorie A-moyens	0.60
Catégorie A-poulettes	0.51
Catégorie C	0.42

Deux cents de moins pour les prix des oeufs en vrac.

Mines hors-liste

Cours fournis par BARKY & McMANAMY, membres de la Bourse de Montréal 79-81, rue Saint-Pierre, Québec.

11 octobre 1949

	Off.	Dem.
Annamaque	2	3
Beaufrive	4½	6
Barber L. N	3	5
Beaulieu	3	4
Bright Red L	3¼	4
Burley P.	2	4
Carricona	1¾	2
Columbiere	1½	3
Cons. Chib.	21	24
Craibbe	5	7
Crycydon	2	4
Derlak	1½	3
Dominion Mal.		2
Habitant	2	3
Halden R. L.	3	5
Harper Mal.	1½	2½
Hayes Cad	½	1½
Kenbay	4	5
Kenda	5	7
Lake Expanse	11	13
Lavalie	2	3
Louvere	½	1½
Martin Bird	4	6
Mate Yellowknife	3	5
Murbell	1	2
Normar	3	5
National Malartic	40	52
New Augerita	14½	17
New Malartic	3	4
Norbeau	70	90
Norford	2	3
Obalski-45	14	16
Obalski	3	
Obaska Lake	7	9
Opem. Copper	12	14
Ortona	4½	5½
Pascalis	17	20
Pinnacle	1	2
Poona Gold	½	1½
Presdor	2	3
Quest Y. K.	3	4
Rand Malartic	11	13
Richgroup	7	9
Salmita	3	4
Sopha	1	2
Sun Bear	4½	5½
Thornhill	1¼	1¾
Wesley Gold	1½	3
West Red Lake	1½	2½
Young David	21	24

Bourse de Londres

Cours fournis par la Presse Associée Séance du 11 octobre 1949

Titres	Ferm.
Anglo-Amer. of So. Africa	151s 3d
Anglo-Dutch	10s 9d
Anglo-Iranian	145s
Anglo-Newfoupndland Dev.	100s
Associated Electric Ind.	74s 9d
Babcock Wilcox	63s 3d
Boots Pure Drug	80s 10½d
British-Amer. Tobacco	89s 4½d
British Celanese	17s 3d
Cable & Wireless (x)	236¾
Canadian Pacific	$25⅛
Carreras "A"	105s
Central Mining	£24¼
Consolidated Gold Fields	68s 1½d
Courtaulds	34s 9d
De Beers	35s 10½d
Da Havilland	40s
Distillers	27s 6d
Dunlop Rubber	64s 9d
Electric & M. Ind.	16s 1½d
Ford Ltd.	53s 3d
General Electric Ltd.	78s 6d
Guiness (Arthur) Son & Co.	131s 6d
Handley Page	29s 1½d
Hudson's Bay Co.	78s 3d
Imperial Chemical	44s 10½d
Imperial Tobacco	99s 4½d
Lever Bros.	43s 6d
Metal Box	91s 3d
Mexican Eagle	18s 1½d
Mount Isa Mines	30s 9d
Rand Mines	152s 6d
Rhodesian Anglo-Amer.	32s 3d
Rhokana Corp.	252s 6d
Rolls-Royce	96s 3d
Shell T & T	70s
Trinidad Leaseholds	26s 3d
United Molasses	41s 10½d
United Steel Ltd.	27s 1½d
Venterpost Gold	13s 9d
West Witwatersrand	69s 4½d
Vickers Ltd.	28s 1½d
Woolworth	84s 10½d
Obligations :	
British 2½ per cent Consols	£67⅛
British 3½ per cent War Loans	95⅛
British 3½ per cent War Loans	£95⅛
British Fundings 4 p.c. 1960-1990	£107¾
British Transports 3 p.c. 1978-1988	£91⅜
Brazil Fundings 5 p.c. "B"	£70
German 5 p.c. 1924	£10¾
Consols 4 p.c	£104¾
War 3 p.c.	£102½
Funding 2½ p.c.	£99¼
Victory 4 p.c.	£110
National Defence	£103⅜
Conversions 3½ p.c.	£95½
National War Bonds 2½ p.c.	£100⅞
Treasury 3 p.c.	£85
Redemption	£90¾
Saving Bonds 55-65	£99

(x) Valeur au pair de £100.

Le dollar canadien vaut 90 11-16 cents

New-York, (PC) Le dollar canadien était inchangé à un escompte de 9 5-16 pour cent, par rapport à la monnaie américaine à la fermeture du marché des changes étrangers, hier. La livre sterling était stationnaire au taux de $2.80 1-8.

x x x

Ottawa. (PC) La Commission de contrôle du change étranger maintient les taux suivants pour le dollar américain: une prime de 10 pour cent à l'achat et une prime de 10 1-2 pour cent à la vente. La livre sterling cotait en monnaie canadienne $3.07 1-4 à l'achat et $3.08 3-4 à la vente.

Etats financiers

BLUE RIBBON CORP.

Toronto — Les ventes totales de Blue Ribbon Corporation Ltd pour l'année fiscale terminée le 30 juin 1949 ont été les plus élevées dans l'histoire de cette compagnie. Les profits nets s'établissent à $123,680, équivalant à $1.29 l'action après les exigences des dividendes privilégiés. Pour l'exercice précédent, les profits nets avaient été de $105,809, ou $1.00 l'action.

DOMINION COAL CO.

Montréal — La production de charbon de Dominion Coal Co. Ltd dans ses houillères du Cap Breton et de Springhill s'est élevée en septembre à 420,268 tonnes nettes en regard de 377,114 tonnes nettes pour la période correspondante de l'an dernier. La production des neuf premiers mois de l'année atteint 3,248,951 tonnes nettes au lieu de 3,325,089 pour la même période l'an passé.

Cours des huiles

Cours fournis par Gulf Securities Corp. Ltd Séance du 11 octobre 1949

Albert Pac	21	23
Anaconda	9	10
Anglo Can	425	....
Atlantic	72½	80
British Dom	22	23
Calgary & Edmon	615	....
Calmont	39	....
Calmont Leduc	11½	15
Coastal Oils	25	....
Command	20	....
Commonwealth	37	....
Commonwealth	75	....
Cons Leduc	14½	16
Dalhousie	52	55½
Davies	30	....
East Crest	8¾	....
Federated	45	60
East Leduc	21½	25
Foothills	290	....
Globe Oil	58	59
Hanman	9¾	10
Highwood Sarcee	7	8
Home Oil	11¼	12
Leduc Calmor	10¾	11¼
Leduc West	5	6
McDougall Segur	10	11
Mercury	10½	12
Mill City	8	9¼
Model City	31	32
National	41	42
Pacific Pete	295	....
Phillips	4¼	5
Princess	27½	28½
Roxana	38	44
Royal Can	6⅝	7
Royalite	895	....
Share	7	7½
Spooner	20	....
Sunset	16	17¾
Superior	37	38½
Turner Valley	....	20
United	9½	....
Vulcan	19	....

Titres au comptoir

Cours fournis par Kippen & Co Inc Séance du 11 octobre 1949

	Off	Dem
Baillargeon J B P	1½	....
Banque d'Economie	30	33
Banque d'Epargne Mtl	41½	42½
Beauharnois L & P	20½	22
Beauharnois Pow	7	....
Cdn Arena	59	....
Cda Life Ass	815	860
Cooksville Co A	....	10½
Cooksville Co B	....	5
Cuban Cdn Sugar	5	6
Dupuis Freres P	23½	24¾
Guarantee Co of N A	380	415
Interprovincial Brick A P	70	....
Interprovincial B P	30	....
Laprairie Co P	80	90
La Prevoyance Cie d'Ass	13	16
La Traverse de Lévis	17	19
Nat Drug & Chem	7¼	8¼
Prevoyants du Canada	102	....
Provincial Bank of Can	16	16¾
Prudential Trust	11	....
Quebec appartements	33	....
Quebec Tel & Pow B	75	....
St Lawrence Brick	37	....
Sun Life Ass Co	500	525
Sun Trust Ltée	140	....

Abitibi verse un meilleur dividende

Toronto (PC) Abitibi Power & Paper Co., Ltd distribue un dividende additionnel de 25 cents sur ses actions ordinaires et doublera le montant de son prochain dividende trimestriel.

Publication de rapports géologiques

L'hon. C.-D. Frenah, ministre des mines, annonce la publication d'un rapport géologique décrivant un relevé de reconnaissance d'une section de la rivière Romaine Supérieure. Le relevé a été fait par M. Jacques Claveau pour le Service de la carte géologique du ministère des mines.

La rivière Romaine a sa source à environ cent soixante-quinze milles directement au nord de Havre St-Pierre, un village sur la rive nord du gold St-Laurent, et coule plus ou moins vers le sud pour se décharger dans le golfe.

x x x

On annonce aussi la publication d'un rapport géologique détaillé sur la région du lac Wakeman, comté du Saguenay.

Cette région a été étudiée et cartographiée par M. Jacques Claveau pour le service de la carte géologique du ministère.

Marchés locaux bien approvisionnés

Les marchés locaux et les magasins de détail sont fortement approvisionnés de pommes pour la demande courante, mais le marché était un peu plus lent la semaine dernière pour les types plus mous. On est en voie de cueillir la McIntosh qui est de bonne couleur et de bonne grosseur. Quatorze wagons ont été déchargés au cours de la semaine.

L'offre de pêches, de prunes et de raisins est limitée seulement pour le marché aux fruits frais vers la fin de la semaine. Les prix se sont quelque peu raffermis. L'offre de tomates locales est plus faible, mais les lugs de Californie arrivent en quantité passable.

Dans le Bas-Québec, l'arrachage des pommes de terre n'est pas encore général; on signale que la terre est trop trempe. Les expéditions de stocks locaux par camions sont toujours faibles. L'on note une bonne demande pour les stocks du Nouveau-Brunswick. Le ton et la demande sont soutenus.

Il y avait une offre limitée de choux-fleurs et de laitue. L'offre de maïs est presque terminée. Tous les autres produits saisonniers sont offerts en quantité abondante sur les marchés. Les plantations tardives non encore récoltées accusent une amélioration bien nette de végétation et de développement grâce aux pluies récentes.

La mise en conserves du maïs est maintenant terminée. On s'attend que toutes les opérations de mise en conserves seront terminées d'ici huit à dix jours. La macédoine sera le dernier produit à être conservé.

N.-B. Ces renseignements fournis par le ministère fédéral de l'Agriculture sont pour la semaine finissant le 1er octobre.

Les transactions ont diminué à Londres

Londres (Reuters) La Bourse de Londres subit de plus en plus l'influence des élections. Les allusions continuelles à la possibilité d'une élection générale dans un avenir rapproché ont restreint les affaires boursières, mais déclenché un mouvement de hausse parmi les valeurs industrielles.

Dividendes déclarés

Midland & Pacific Grain Corporation: dividende de 25 cents, payable le 1er novembre aux actionnaires inscrits le 15 octobre.

La Banque de Montréal: dividende de 20 cents, payable le 1er décembre aux actionnaires enregistrés le 31 octobre.

Déchets métalliques

Ottawa. — A la fin de juillet, il y avait entre les mains des vendeurs 1,663,001 livres d'aluminium, au regard de 1,521,087 livres au début du mois.

Fonds mutuels

Séance du 11 octobre 1949

Cours fournis par A. M. Kidder & Co.

x Affiliated Fund Inc Con	3.80	4.12
x American Business Shares	3.74	4.04
x Boston Fund Inc	20.44	22.10
Cdn Investment Fund	4.80	5.25
Commonwealth Intl Corp	3.45	3.79
x Dividend Shares	1.46	1.61
x Fundamental Investors Inc	13.88	15.21
x Group Secs Auto Shares	5.54	6.08
x Group Secs Rail Shares	4.07	4.47
x Group Sect Steel Shares	4.38	4.81
x Incorporated Investors	20.56	22.66
x Keystone Custodian B-4	8.98	9.80
x Mass Investors Trust	25.93	28.03
x Mass Investors 2nd Fund Inc	11.87	12.83
x Wellington Fund Inc	17.41	19.00

Le seigle monte un peu à Winnipeg

Winnipeg (PC) — Tous les grains ont manifesté de la fermeté sur de légères transactions hier sur le marché à terme. C'est le seigle qui a pris la direction du marché, avec de nouveaux sommets saisonniers à la faveur d'une demande locale modérée et des offres des intérêts américains.

Au marché d'exportation, le Royaume-Uni s'est vu adjuger 1,900,000 boisseaux de blé canadien. De son côté, l'Iran a pris 100,000 boisseaux de blé. Les prix du blé No 2 ont fléchi d'un sou le boisseau; le Northern No 1 et le Durum No 1 valaient $2.40 le boisseau.

Voici les prix des options sur le marché à terme aux Grands Lacs:

	Haut	Bas	Ferm.	Ferm. préc.
AVOINE :				
Octobre	78	77¾	77¾	77⅞
Décembre	78	77¾	77⅞a	77¾
Mai	78¾b	78	78⅛b	78⅛
ORGE :				
Octobre	136⅜	138	138⅛	138⅜
Décembre	136⅜	135⅜	135⅞a	136½b
Mai	135⅜	134⅛	134¼	135⅛
SEIGLE :				
Octobre	159½	157⅝a	157⅞b	156
Décembre	156½	154¾	156b	154¾b
Mai	160¼	158¾a	159⅞b	158¾b
LIN :				
Octobre	372¾	372½	372½b	372
Décembre	364¾	364½	364½-¾b	363½b

GRAINS COMPTANT

AVOINE -- No 2 c.w., 0.77¾; No ex. 3 c.w., 0.75½; No 3 c.w., 0.74¾; ex. 1 four., 0.75; No 1 four., 0.73⅝; No 2 four., 0.71; No 3 four., 80.70¼; sur rails, 0.72¾.

ORGE -- Nos 1 et 2 c.w., 6-rangs, 1.52⅛, Nos 1 et 2 c.w., 2-rangs, 1.44½; No 3 c.w., 6-rangs, 1.50⅛; No 1 four., 1.34⅛; No 2 four., 1.32⅝; No 3 four., 1.28⅝; No 2 c.w., jaune, 1.38½; No 3c.w., jaune, 1.36½; sur rails, 1.34⅝.

SEIGLE -- Nos 1 et 2 c.w., 1.57¾; No 3 c.w., 1.54¾; rej. 2 c.w., 1.43¾; No 4 c.w., 1.47¾; sur rails, 1.57¾.

LIN -- No 1 c.w., 3.73½; No 2 c.w., 3.67⅛; No 3 c.w., 3.47½; No 4 c.w., 3.42½; sur rails, 3.72½.

Winnipeg (PC) -- Voici les prix de l'Office du blé pour les ventes locales et aux Grands Lacs. Livraison d'octobre sujette à confirmation:

AVOINE -- No 2 c.w., 0.78; No 3 ex. four., 0.75¾; No 3 c.w., 0.74; No ex. 1 four., 0.75¼; No 1 four., 0.73⅝; No 2 four., 0.71½; No 3 ex. four., 0.70½; grains mêlés, 0.56.

La cote du grain ferme à Chicago

Chicago (PA) — Les spéculateurs transigeaient prudemment hier au Board of Trade. Les grains n'en ont pas moins offert de la fermeté à certains moments. La plupart des opérateurs avaient les yeux fixés sur Washington et quelques-uns attendaient la publication de l'estimation des récoltes par le gouvernement après la fermeture du marché.

Voici les prix des options sur le marché à terme :

BLE :				
Déc	212½	211½	212½-212	211¼-211⅜
Mrs	213⅜	212⅝	213	213¾-212⅝
Mai	208	207⅛	208 -207⅞	207
Juil	191⅞	190⅝	191½	190½-194¼
MAIS :				
Déc	118⅝	117⅞	118⅜-118½	118¼-118¼
Mrs	121½	120¼	121	121
Mai	122⅝	121¾	122¼-122⅝	122¼
Juil	122⅜	121½	121½	121¾
AVOINE :				
Déc	67¾	67¼	67¾	67⅛-67¼

Fonds mutuels

x Independend Trust Shares	2.05	2.45
x North Amer Trust S (1955)	2.60	....
x North Amer Trust S (1956)	2.23	....
United Bond and Shares	10	14

x-en fonds américains.

Tendance des marchés

Séance du 11 octobre 1949

Titres les plus actifs sur les marchés de Montréal

SECTION INDUSTRIELLE

Ventes	Titres	Ferm.	Chang.
16,211	Abitibi	19¼	+ 2¼
6,785	Inter Paper	70	+ 3¼
5,765	Can Pac Ry	15⅜	+ ¼
5,311	Southmount Inv	44	+ 0.01
4,917	Cons Paper	18¾	+ ¾
3,150	Brown Co	3¼	+ ¼
2,975	B C Forest	2¾	+ ¼
2,710	Brazilian Traction	18¾	+ ⅛
2,600	Royalite	8.90	— 0.05
2,600	Abitibi $1.50	20	+ ¾
2,100	Canada Cement	28	— ¼

SECTION MINIERE

Ventes	Titres	Ferm.	Chang.
47,600	East Sullivan	4.10	+ 0.75
34,600	United Asbestos	0.65	+ 0.02
22,425	Sullivan	2.21	+ 0.22
17,500	Centremaque	0.065	+ 0.015
17,000	Candego	0.155	....
14,500	Pitt Gold	0.085	+ ½

Volume des ventes: 328,300 actions, dont 83,900 industrielles et 244,400 minières.

Cours moyens à Montréal

Titres	Ferm.	Chang.
8 banques	28.99	+ 0.03
10 utilités	73.70	+ 0.30
20 industries	127.50	+ 0.40
10 papeteries	335.54	— 12.97
15 mines d'or	66.65	— 0.06

La moyenne des banques à un nouveau sommet pour 1949.

Titres miniers les plus actifs à la Bourse de Toronto

Ventes	Titres	Ferm.	Chang.
187,650	East Sullivan	4.20	+ 0.85
37,000	Dalhousie	0.55	— 0.01
70,800	Orenada	0.15	....
53,000	Nicholson	0.78	— 0.05
49,766	Sullivan	2.22	+ 0.23
47,500	Norseman	0.10	....
31,000	Donalda	0.72	— 0.05
30,314	Bonetal	0.85	....
29,000	D'Aragon	0.11	....
23,395	Sherritt Gordon	3.05	+ 0.15

Volume des ventes: 1,389,000 actions.

Volume des ventes: 1,389,000 actions.

Cours moyens à Toronto

	30 Ind.	20 Or	10 Mét.	15 Huile
Mardi	188.0	103.43	103.97	54.86
Lundi	187.22	103.14	103.45	55.00
Semaine der	182.76	103.61	103.28	53.61
Mois dernier	78.57	104.10	99.43	46.03
1948	78.88	89.63	103.82	43.78
Haut 1949	187.22	114.63	110.34	58.43
Bas 1949	157.28	87.96	77.82	38.78
Haut 1948	180.44	104.68	113.93	81.76
Bas 1948	149.35	79.11	77.67	28.68

La moyenne des industries à un nouveau sommet pour 1949.

Cours moyens à New-York

	30 Ind.	15 C.f.	15 Uti.	60 Tti.
Mardi	94.4	36.9	42.0	67.4
Lundi	93.9	36.1	41.8	66.8
Semaine der	93.4	35.8	41.6	66.4
Mois dernier	93.2	34.7	41.4	65.9
1948	92.5	44.2	40.3	68.2
Haut 1949	94.4	39.5	42.0	67.4
Bas 1949	81.4	29.6	38.2	58.0
Haut 1948	98.7	48.1	42.3	72.4
Bas 1948	83.3	34.2	38.0	60.3

Toutes les moyennes à l'exception de celle des chemins de fer à un nouveau sommet pour 1949.

Cours moyens de Dow-Jones

30 industries	186.74	+	1.59
20 chemins de fer	49.77	+	1.02
15 services publics	38.02	+	0.09
65 titres	66.98	+	0.68

Volume des ventes: 1,660,000 actions.

A Londres, la moyenne des titres ordinaires a monté de 0.6 point à 106.0.

Les obligations à New-York

	20	10	10	10	10
Mardi		C.f.	Ind.	Uti.	V.é.	H.c.
Lundi	91.0	112.7	104.1	69.8	111.5
Semaine der	90.8	102.6	104.1	70.0	111.5
Mois dernier	91.1	102.7	104.2	70.5	111.7
1948	90.7	101.0	100.0	62.7	108.1
Haut 1949	92.9	102.9	104.4	70.7	111.8
Bas 1949	88.4	101.6	100.8	62.9	108.8
Haut 1948	93.7	102.0	102.0	66.9	110.6
Bas 1948	87.7	99.8	98.0	60.2	107.9

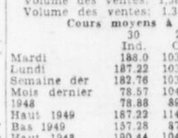

ETES-VOUS AFFLIGÉ D'HÉMORROÏDES?

L'onguent Pazo vous soulagera promptement des hémorroides brûlantes! Des milliers de personnes ont obtenu un soulagement rapide en ayant recours à l'onguent Pazo. Cet onguent lubrifie les tissus enflammés, aide à cicatriser les crevasses et à arrêter le saignement, diminue l'enflure et l'irritation. Demandez aujourd'hui à votre pharmacien une boite ou un tube d'onguent Pazo.

P2F

PAZO contre les HÉMORROIDES

Obtenez ces 2 Avantages chaque fois que vous avez besoin d'un LAXATIF

La constipation est souvent accompagnée des malaises de l'hyperacidité. Pour soulager les *deux*, prenez du Lait de Magnésie Phillips'. Il agit de ces 2 façons:

1. Comme laxatif — le Lait de Magnésie Phillips' est doux, quoique très efficace. On peut en prendre n'importe quand, sans crainte d'être embarrassé.

2. Comme antiacide — le Lait de Magnésie Phillips' soulage rapidement les aigreurs, gaz et autres malaises résultant de l'hyperacidité. Parmi les neutralisants connus, c'est un de ceux qui soulagent le plus rapidement et le plus efficacement l'excès d'acidité de l'estomac.

Cela ne vous coûte que 25¢ POUR AVOIR CE QU'IL Y A DE MEILLEUR! FABRICATION CANADIENNE

Comment la HILLMAN gravit-elle les côtes?

Voici ce qu'écrit Madame Théodore Scarbeau, de Cornwall, Ont., après un voyage dans les Alléghanys:

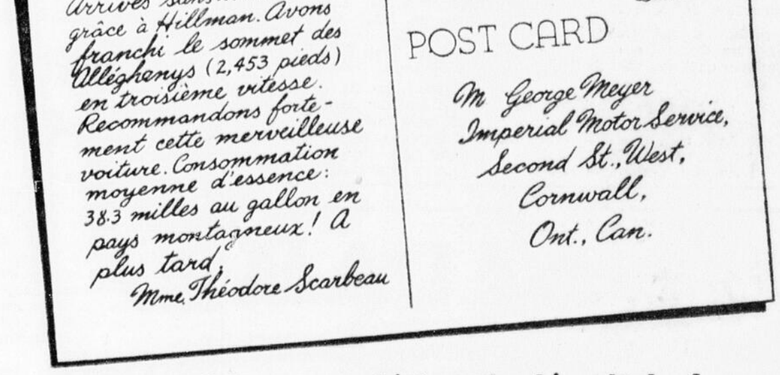

. . . et voici ce que déclare le dépositaire!

C'est M. Georges Meyer, dépositaire de la Hillman, à Cornwall, Ont., qui a reçu ce témoignage spontané! Il nous écrit à ce sujet:

"Madame Scarbeau est l'une des 50 personnes à qui nous avons vendu une Hillman. Tous nos clients s'entendent pour déclarer que la Hillman roule comme un charme, qu'elle est extrêmement confortable et économique (jusqu'à 35 milles au gallon). Ils ajoutent qu'elle est rapide, puissante et sûre!"

"C'est pourquoi nous sommes fiers de faire partie du réseau national de vente et d'entretien de ces merveilleuses voitures".

ELLE EST PLUS AVANTAGEUSE QUE JAMAIS, AU NOUVEAU BAS PRIX!

HILLMAN MINX

MET EN VEDETTE 18 PERFECTIONNEMENTS QU'ON NE TROUVE DANS AUCUNE AUTRE VOITURE BRITANNIQUE DE SON PRIX

ROOTES MOTORS LIMITED, 170 Bay Street, Toronto, Ontario . . . Aéroport de Montréal, Dorval, P.Q. . . . 509-10 Rogers Bldg., Granville St., Vancouver, B.C.

PIÈCES DE RECHANGE ET SERVICE D'ENTRETIEN D'UN OCÉAN À L'AUTRE AU CANADA ET AUX É.-U.

*Distribut

Sabourinades sportives

par

Roland Sabourin

UN AUTRE BOXEUR VIENT D'ETRE IMMOLE

En moins d'une semaine, deux boxeurs bien connus ont succombé à des blessures reçues dans l'arène. Si Enrico Bertola, qui est mort après un combat contre Lee Oma à Buffalo, N.Y., nous était inconnu, le cas n'est pas le même pour Talmadge Bussey, la dernière victime de la boxe. Le 8 août dernier, ce jeune pugiliste de Détroit était au stade municipal de Québec et remportait une victoire par knockout contre Hugh Sublett, dans un combat qui n'avait pas satisfait tout le monde. Ce n'était pourtant que sa deuxième apparition dans notre ville, l'autre ayant été contre Danny Webb, le 4 juillet. Mais les amateurs locaux le connaissaient bien, grâce à la publicité faite autour de lui par son représentant canadien, M. Ludger Lamontagne.

C'est avec un certain regret que nous avons appris cette nouvelle, car Talmadge était un boxeur de première classe et un gentilhomme parfait. Naturellement, nous n'assistions pas au combat fatal, mais il semble qu'une grave erreur fut faite par ses seconds quand ils le laissèrent revenir pour la neuvième ronde. Comme nos lecteurs pourront le lire dans le compte rendu de la Presse Associée, Bussey était encore ébranlé et chancelait quand il se présenta au début de ce chapitre. Il est évident que le jeune nègre n'était pas rétabli du coup qu'il avait reçu à la fin de la huitième et qu'il était inutile de l'envoyer à l'abattoir. Malheureusement, pour une raison que nous ignorons, son gérant n'a pas su prévenir ce danger, et Bussey n'est plus.

UN COMMISSAIRE

Cette fatalité n'est pas la première et ne sera pas la dernière, mais nous croyons qu'il y a moyen d'en diminuer le nombre. Bussey était un boxeur sérieux et recommandé, mais il est reconnu qu'il y a trop de caractères sombres qui ont la permission de porter des gants de boxe. Ils devraient être expulsés à tout jamais ainsi que ces gérants et promoteurs qui ne se soucient pas de la protection des jeunes qu'ils ont sous leur surveillance. A quand la nomination d'un Commisaire dans le genre que celui que possède le baseball ?

Nous ne sommes pas contre la boxe, comme peut l'être un certain confrère d'un hebdomadaire de la métropole. Cependant, nous sommes d'avis que la dissension entre certaines commisions et certains Etats est la grande défectuosité du "manly art". Des boxeurs sont bannis dans certains endroits mais il ne leur est pas défendu de se battre dans un Etat ou pays voisin parce que la commission locale ne reconnait pas les décisions de sa rivale. Si un commissaire existait, tout le monde serait sur le même pied et cette lacune disparaitrait.

Malheureusement, ce ne sont que les promoteurs et les gérants qui conduisent la boxe et ils n'ont qu'un seul intérêt : faire de l'argent. Qu'est-ce que ça leur importe que le fils d'un tel se fasse tuer en autant qu'ils retireront leur part de la bourse et qu'ils auront quelqu'un pour le remplacer. C'est dur, mais c'est un cas général dans la boxe aujourd'hui et seule la nomination d'un commissaire juste et indépendant pourrait améliorer la situation.

ICI ET LA . . . .

Milt Pridham, qui vient de signer avec les Citadelles, est le même joueur qui avait été l'objet d'une attaque sauvage par Tommy Manastersky, l'hiver dernier... Le brutal joueur de défense du Royal junior avait été alors suspendu pour un mois, mais c'est grâce au témoignage de Milt devant la C.A.H.A. si Tommy n'avait pas été banni pour plus longtemps... Le centre des Cyclones avait alors refusé de jeter tout le blâme sur Manastersky et les dirigeants du hockey furent tendres à l'égard de Tommy...

Claude Giguère, le diminutif jouer de centre qui a brillé avec les Red Wings, de la ligue Junior "B" Locale, l'hiver dernier, nous est revenu du camp d'entrainement des clubs-fermes des Red Wings de Detrois... Il a été très enchanté de son séjour à Sault Ste-Marie, Ont., et a été fort impressionné de l'abondance de talents au camp des Wings... Claude est d'avis que le club de Tommy Ivan remportera le championnat de la ligue Nationale et la coupe Stanley, cette saison...

La brume a arrêté la partie entre Stratford et Windsor hier soir, à ce dernier endroit, alors que le pointage était 1-1 après la première période, dans une joute d'ouverture de la ligue de hockey Junior "A" d'Ontario... Le 17 octobre, à Pittsburgh, les Hornets de l'endroit et les Maple Leafs de Toronto joueront une partie au bénéfice de Baz Bastien, le cerbère qui vient de perdre son oeil droit... Avant cette partie, Sid Smith, l'ancien joueur des As, recevra le trophée "Carl Liscombe" pour avoir fini en tête des compteurs de la ligue Américaine de hockey, l'hiver dernier...

Georges-Emile Archibald, athlète bien connu de St-Grégoire maintenant installé dans le Royaume du Saguenay, sera le pilote des Alliés de Bagotville, cet hiver... Roland Bilodeau et Jules Racette, deux jeunes athlètes de notre ville qui jouaient à Trois-Rivières l'hiver dernier, joueront pour Archibald... Incidemment, les As de Jonquière semblent posséder le club à battre dans la ligue Intermédiaire "A" du Lac St-Jean et sont favoris pour succéder aux Aigles de St-Joseph d'Alma comme champions...

Ted Lindsay pourra jouer dès ce soir

Détroit, 12. (P.C.) Ted Lindsay, allier gauche des Red Wings de Détroit, qui a été sérieusement blessé à un oeil, lundi soir, lors de la partie des étoiles contre les Maple Leafs, à Toronto, pourra reprendre son poste, ce soir, à Détroit, alors que les Red Wings recevront les Bruins de Boston, à l'ouverture de la ligue Nationale.

Lindsay a peu pratiqué, hier, mais les directeurs du club sont confiants qu'il sera capable de jouer, ce soir.

Il a été blessé par un bâton, en bas de l'oeil, à la troisième période, lundi soir, quand il vint en collision avec Gordie Howe et Jimmy Thompson, des Maple Leafs.

Talmadge Bussey devient une autre victime de l'arène

Le jeune boxeur de Détroit succombe à un coup reçu à la tête dans un combat contre Luther Rawlings, lundi. — Il est la huitième victime cette année. — Rawlings avait été envoyé au plancher à la sixième et ne se rappelle plus de ce qui arriva.

Détroit, 12. (PA) Un jeune boxeur noir, envoyé au plancher par un foudroyant coup à la tête lundi soir, a succombé hier à une hémorragie cérébrale. La mort de Bussey, âgé de 26 ans, était la huitième fatalité de l'arène dans le monde, depuis le début de l'année.

Le poids-léger noir tomba sans connaissance dans la neuvième ronde d'une furieuse bataille avec Luther Rawlings de Chicago. L'arbitre Herman Spinelli arrêta le combat et accorda une victoire par knockout à Rawlings.

Transporté à l'hôpital, Bussey fut opéré pour un caillot de sang sur le cerveau. Il succomba onze heures plus tard. Le coroner Samuel B. Milton a ordonné une autopsie du cadavre pour hier soir. La police a commencé son enquête.

Le combat principal au "Arcadia Roller Rink" fut une affaire enlevante du commencement à la fin. Rawlings lui-même fut envoyé au plancher dans la sixième ronde et il a déclaré plus tard qu'il ne pouvait se rappeler ce qui était arrivé par après.

C'était un combat-revanche pour Bussey. Il y a un mois il avait perdu une décision serrée contre Rawlings, à Chicago.

L'enthousiasme de la bataille s'étendit à la foule de 900 spectateurs. Quand Bussey tomba et que l'arbitre empêcha ses seconds de lui toucher, la foule s'avança vers l'arène. La police dut les retenir.

Prenant le dessus du combat, Rawlings se servit de son avantage à la huitième ronde. Juste avant la cloche, il plaça un boulet de gauche à la joue de Bussey. Bussey culbuta au plancher. La cloche le sauva.

Encore très ébranlé, Bussey sortit de son coin en chancelant dans la neuvième. Mais il ne put prendre qu'une couple de coups avant de retomber à nouveau, inconscient cette fois.

Le Dr Joseph Callahan, médecin de la Commision de Boxe du Michigan, tenta de le ranimer durant 10 minutes. Puis alors le boxeur fut transporté à sa chambre où les membres du poste de secours des pompiers lui appliquèrent la respiration artificielle.

Avant que Bussey ait rendu le dernier soupir, son gérant, Eddie Higgins, avait dit tristement: "Même s'il revient, il ne se battra plus jamais."

Le jeune poids-léger, natif de Camden, Alabama, commença à se battre professionnel en 1945. Il était marié et le père de deux enfants. Il a livré environ 50 batailles professionnelles. Une fois il rencontra le champion poids-léger Ike Williams et fut décisivement battu.

Pour le combat contre Rawlings, Bussey pesait 136 1-2. Son adversaire faisait osciller l'aiguille de la balance à 138 livres.

Une déclaration de Ludger Lamontagne

Ludger Lamontagne qui, comme on le sait, était le gérant canadien de Talmadge Bussey depuis plus de deux ans, nous a déclaré en termes émus, qu'il avait appris avec un profond regret la mort de son protegé americain.

"S'il est malheureux", a-t-il dit, "qu'un pareil accident soit arrivé, il est doublement regrettable que la fatalité ait frappé un aussi bon sujet.

"Je ne pourrai jamais dire assez fort, combien Talmadge Bussey était un excellent sujet, et ce à tout point de vue. Talmadge, comme tout le monde l'appelait, était le meilleur modèle d'une vie exemplaire pour ses collègues les boxeurs.

"Gentil garçon, il reconnaissait plus les mérites des autres que les siens, disant toujours, qu'il avait gagné, que c'était la chance qui l'avait favorisé.

"Ceux qui ont eu l'occasion de le rencontrer à l'hôtel St-Roch, lors de ses deux visites en notre ville, ont pu se rendre compte de son affabilité, et qui ne se souvient pas encore du grand rassemblement qu'il causa par aimable personnalité, le samedi soir précédant sa bataille, alors que tous les amateurs désiraient avoir son autographe."

Le sport du Manly Art perd en Talmadge Bussey un grand et un très bon athlète".

Une saison fructueuse dans la ligue "Border"

Ogdensburg, N.-Y., 12. (P.C.) Le président C. Ward de la ligue de baseball Border a annoncé hier que la ligue avait attiré 13,730 personnes de plus cette année.

Un total de 401,748 personnes ont vu les six clubs de ce circuit à l'oeuvre en 1949.

Le club Ottawa a attiré les meilleures assistances, soit 87,033 personnes.

Le Geneva champion de la ligue a attiré 81,811 personnes.

Sam Jethroe a signé avec les Braves

New-York, 12 (PA) Sam Jethroe, rapide voltigeur du Royal de Montréal de la ligue Internationale, récemment acquis par les Braves de Boston, de la ligue Nationale, a rendu visite au gérant-général des Braves, John Quinn, et a signé son contrat pour la prochaine saison de baseball.

Jethroe arrivait d'Indianapolis, où il avait participé à la petite série mondiale. Il a abaissé deux records, cette année, dans la ligue Internationale, en volant 89 buts et en frappant un total de 208 coups sûrs.

Il n'a pas voulu dire s'il serait capable de répéter ces exploits, l'an prochain. "Je viens de prendre part à la petite série mondiale, a-t-il dit; maintenant j'espère participer à la grande série mondiale".

Boxeur fauché par la mort

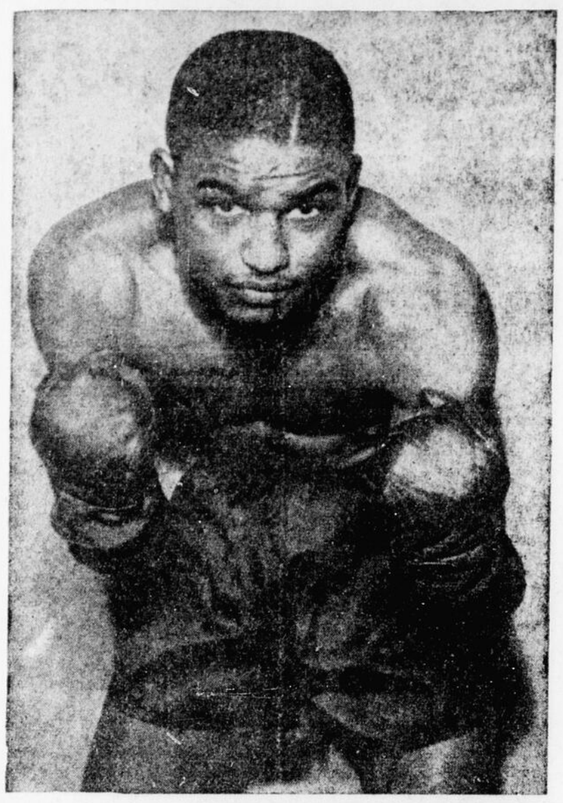

Les amateurs de boxe ont sans doute reconnu TALMADGE BUSSEY, qui vient de mourir à Détroit à la suite d'un coup reçu à la tête contre Luther Rawlings, lundi soir. Bussey s'était battu deux fois dans notre ville, cet été, et son gérant canadien était M. Ludger Lamontagne, de Québec.

Marcel Lachapelle est favori pour vaincre Ray Edwards lundi prochain

Dans les milieux de la boxe à Québec, on soutient encore que Marcel Lachapelle avait la bataille en mains quand il a rencontré Ray Edwards le 25 avril dernier. L'annonce d'un combat revanche entre ces deux terribles boxeurs a fait rappeler à la mémoire de plusieurs amateurs présents tout ce qui s'est passé, ce soir-là. Voilà pourquoi Marcel Lachapelle est encore favori pour l'emporter lundi prochain à la Tour.

Pour une fois, le 25 avril, le vainqueur avait été le vaincu et les experts sont encore d'avis que la trop grande expérience du second de Lachapelle, son gérant Sylvio Mireault, fut la cause de la défaite de son protégé. Dans une trop grande excitation, en effet, Mireault négligea Lachapelle avant la ronde finale croyant que son protégé gagnait par une mise hors de combat technique. L'erreur vint de ce que le docteur monta dans l'arène pour examiner Edwards qui avait une large entaille au-dessus des yeux. Le noir perdait beaucoup de sang et tous les spectateurs ainsi que Sylvio Mireault étaient certains que le médecin arrêterait le combat. C'est sur les instances du boxeur de couleur Edwards que la bataille s'est continuée. Celui-ci supplia le médecin de lui laisser faire une autre ronde. Le Dr Richard permit à Edwards de continuer à se battre tout en avertissant l'arbitre d'être sur ses gardes.

On sait ce qui se passa dans cette ronde fatale pour Lachapelle à qui on avait laissé entendre qu'il gagnait par mise hors de combat technique. Jamais dans l'histoire de la boxe à Québec on avait vu un boxeur se battre aussi sauvagement que l'a fait Edwards dans cette ronde, et voir enfin son adversaire tomber d'épuisement, aucunement prêt pour une sauvage attaque et perdre ainsi une victoire qui s'annonçait certaine. Mireault a toujours prétendu qu'on avait fait signe à l'arbitre d'arrêter le combat et que Lachapelle aussi était convaincu qu'il n'aurait pas à continuer et qu'il était vainqueur.

Personne n'oubliera cette terrible bataille et on pourra bien assister lundi à une autre rencontre du même genre quand ces deux mêmes boxeurs en viendront aux prises. Lachapelle a prouvé qu'il frappait très fort et pourrait causer d'autres surprises à Edwards.

Lamothe nous a annoncé qu'il nous ferait connaitre demain la balance de sa carte. La demande pour les billets est très forte et tout laisse prévoir que la prochaine soirée de boxe sera un succès complet sous tous les rapports. —

Les As reçoivent le club Shawinigan, ce soir

Les As de Québec tenteront de remporter une deuxième victoire consécutive ce soir, à St-Joseph d'Alma, alors qu'ils recevront la visite des Cataractes de Shawinigan. On sait que le club de Punch Imlach a défait le club Shawinigan par 6-2, dimanche dernier.

Dans une autre joute de la ligue Senior, les Sagnenéens de Chicoutimi connaitront leur baptême de feu dans le circuit Slater alors qu'ils rendront visite aux Braves de Valleyfield. Les autres clubs sont inactifs.

Ce fut son dernier combat

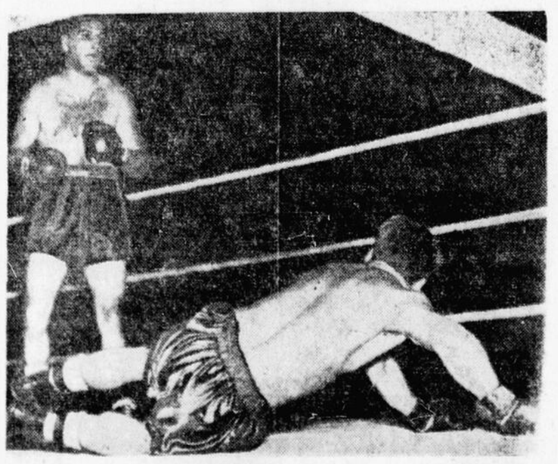

Les victimes de l'arène sont de plus en plus nombreuses depuis quelque temps et encore, hier, on apprenait la mort du boxeur de couleur Talmadge Bussey, qui était bien connu des amateurs de Québec. Il y a quelques jours, c'était le boxeur italien Bertola qui succombait aux blessures reçues dans un combat, contre Lee Oma, à Buffalo. ENRICO BERTOLA est ici photographié, à la troisième ronde, alors qu'il fut mis hors de combat par Oma. Il perdit connaissance peu après son retour de l'arène. Transporté à l'hôpital, il mourut, le lendemain, d'une commotion cérébrale.

La cédule officielle de la ligue Nationale débute ce soir à Détroit

New-York, 12. (PC) Les Bruins de Boston et les Red Wings de Détroit inaugureront la plus longue saison dans l'histoire de la ligue Nationale de hockey, ce soir, alors que les deux clubs en viendront aux prises, à Détroit, dans la première partie de la cédule 1949-50. Les Red Wings remportèrent le championnat de la ligue, l'an dernier, mais ce furent les Maple Leafs de Toronto, qui remportèrent finalement la coupe Stanley.

Chacune des six équipes de la ligue jouera une cédule de 70 parties, au cours de la prochaine saison, 35 sur son propre terrain et 35 à l'étranger. C'est une augmentation de dix parties sur la cédule de la dernière saison.

Les Black Hawks de Chicago et les Canadiens de Montréal joueront leur première partie, jeudi soir, à Montréal, tandis que les Rangers de New-York et les Maple Leafs de Toronto commenceront samedi soir, les Rangers jouant à Montréal et les Maple Leafs recevant la visite des Black Hawks.

George (Buck) Boucher, le frère aîné de Frank Boucher, des Rangers de New-York, agira comme le nouveau pilote des Bruins. George qui débuta dans le hockey professionnel comme joueur de défense et connut plusieurs succès durant les quinze ans qu'il évolua dans la N.H.L., a remplacé Dit Clapper, à la tête des Bruins.

Les autres pilotes de la ligue sont Frank Boucher, à New-York, Tommy Ivan, à Détroit, Hap Day, à Toronto, Charlie Conacher, à Chicago et Dick Irvin, à Montréal, avec les Canadiens.

Georges Girard luttera en finale contre Milhomme, ce soir, à Lauzon

Tous les amateurs de lutte de la rive sud se rendront à Lauzon ce soir (mercredi), pour voir le grand combat de lutte qui sera présenté par le nouveau promoteur, M. Dollard Gaumont. Ce dernier a fait un coup de maitre en signant des figures nouvelles ainsi que d'anciens lutteurs qui étaient craints par certains autres lutteurs.

Pour ce qui est de la finale, le promoteur a fait signer Georges Girard qui, par les années passées, a fait son nom à Lauzon comme lutteur très scientifique et gentilhomme de l'arène. Il aura une lourde tâche quand il fera face au redoutable et rude Lucien Milhomme qui a fait ses débuts dans le passé, à Lauzon. La finale 2 dans 3 à finir promet donc des sensations comme les amateurs en ont rarement vues à Lauzon.

En semi-finale de 30 minutes ou une chute, le promoteur a fait signer le rude Pat Lawrence qui fait des siennes partout où il va. Tous les moyens lui semblent bons pour démolir son adversaire, mais il n'aura pas le champ libre, car il aura à faire face au scientifique et agile Sony Larue qui se fait une spécialité de mettre les rudes lutteurs à leur place.

Pour le spécial de 30 minutes, Jack Dubois, dont on dit beaucoup de bien partout où il figure aura à affronter une autre figure connue à Lauzon en la personne du rude et redoutable Maurice Verma qui a fait ses preuves à Lauzon. Contre le lutteur d'expérience qu'est Dubois, son adversaire aura du fil à retordre, car Dubois se promet bien de ne pas désappointer ses nouveaux supporteurs qu'il trouvera nombreux à Lauzon.

Au lever du rideau, le rude lutteur nu-pieds Roland Tremblay qui fait toujours des siennes quand il figure dans l'arène... Ce dernier n'aura pas la tâche facile car le promoteur lui a opposé un jeune lutteur de chez nous et qui joint la science à l'agilité. Ce lutteur est nul autre que Sam Ferland. Il promet à ses nombreux supporteurs qu'il n'aura pas besoin des 20 minutes mises à sa disposition pour maitriser son adversaire.

Pour compléter le programme le promoteur a fait un coup de maitre en obtenant les services de M. Henri Lemieux comme arbitre. Bien connu de tous les amateurs de lutte, car il n'est pas un débutant dans ce métier, il a arbitré partout depuis plusieurs années.

Le lever de rideau aura lieu à 8 h. 30 précises comme à l'habitude. Les amateurs de lutte qui se réuniront à la salle des sports de Lauzon ne regretteront pas leur soirée.

Montcalm gagne le titre à Ste-Foy

Dans la ligue de balle molle de Ste-Foy, le Montcalm a remporté le championnat de la ligue et le trophée offert par Odina Arteau, président de l'O.T.J. de Ste-Foy en disposant du Dollard par 4-2.

G. Paquet a enregistré un triple de 572, dans la Québec-District

G. Paquet, du club J.-A. Cadorette, s'est emparé du record officiel pour le triple individuel, dans la ligue de petites quilles Québec-District, en roulant 572, dont 212 en simple. Charles Verret, du même club eut 509, et tous deux contribuèrent donc immensement à la victoire de leur club au compte de 3 à 1, contre le John Collins qui, de son côté, vit Noël Mathieu réussir un triple de 500.

Dans la section I, le Monte-Carlo s'est de nouveau mis en évidence en gagnant 4-0 pour demeurer le seul club à n'avoir perdu aucune partie à date. Au cours de cette rencontre, Roger Chatelle ainsi que M. Magnan, du Monte-Carlo, roulèrent respectivement des triples de 516 et 519.

Dans la section 2, le Boivin & Fils enregistra une victoire de 3-1, gardant ainsi la tête de sa section. Jean-Louis Lemieux enregistra son premier 500 de la saison, avec 523, dont une partie simple de 209.

D. Renaud, de la Salle Groslouis, n'est plus qu'à une semaine du record établi l'an passé par Paul Marcotte, du Jos. Paquet, c'est-à-dire quatre semaines consécutives avec des scores de 500 et plus. Cette fois, il a réussi un triple de 510, pour conserver le premier rang chez les quilleurs individuels, avec une moyenne de 172.2.

L'épicerie J.-P. Dion, de Beauport, eut une victoire de 4-0, avec le concours de G. Barbeau, qui enregistra un magnifique triple de 553. Le Courville eut également une victoire de 4-0. Claude Martel ayant un total de 524 dont 202 en simple.

Le Garage Genest eut une victoire de 4 à 0 et B. Drolet se distingua avec 529. Les Copains, réussirent un blanchissage ainsi que le St-Jean-Baptiste.

L'Académie de Quilles Loretteville, qui s'était rendu en finale, l'an passé, a remporté une brillante victoire de 4-0, les principaux artisans de cette victoire étant B. Savard, avec 533 et J.-C. Falardeau, avec 530. Le brillant quilleur Pierre Métivier, du Conseil Laval 2721, a contribué à la victoire de 4-0 par son club en roulant 503.

Moderne Valet Service et la Salle Cartier, égalisèrent 2-2. Au cours de cette rencontre, Bob Moore, du Cartier, se distingua avec un triple de 553 dont une partie simple de 240. Le J.-A. Michaud de Giffard, pour sa part, démontra qu'il pouvait faire une lutte contestée aux autres clubs es l'emportant 3-1, contre la Salle Groslouis. A. Martineau se distingua particulièrement avec un triple de 521, y compris 205 en simple.

Aussi la rencontre du Restaurant Childs et Alp. Ruel, bien que nulle, permit tout de même à A. Fortin de se distinguer avec 509.

CEDULE DU JOUR

Section 1

7 h. 30 J.-A. Cadorette vs St-Sacrement (St-Sacrement)
7 h. 30 J.-R. Thomassin vs garage Genest (St-François)
7 h. 30 C. de C. 2721 vs Salle Cartier (Salle Cartier)
8 h. 00 Les Copains vs John Collins (St-Grégoire)
8 h. 30 St-Malo 2 vs C. de C. 446 (Ste-Foye)
8 h. 30 Mod. Valet Service vs Morin (St-Jean-Baptiste)
8 h. 30 St-Jean-Baptiste vs Monte-Carlo (Jobidon)
7 h. 30 Marcotte vs Chaifour (La Tour)

Section 2

8 h. 00 Rest. Coronet vs Edouard Boutin (Montmagny)
7 h. 30 J.-A. Michaud vs Conseil Laval (113 Fleurie)
8 h. 15 Conseil Québec vs A. Blondeau (Pakenham)
8 h. 15 Cen. Réc. Lim. vs Boivin (Pakenham)
8 h. 00 Salle Groslouis vs Acad. Q. Lor. (Lorettéville)
8 h. 30 Rest. Childs vs A. Pichette (Limoilou)
8 h. 30 Courville vs Alp. Ruel (Limoilou)
7 h. 30 J.-P. Dion vs St-Malo I (St-Malo)

RECORDS OFFICIELS

Triple d'équipe	Monte-Carlo	2341
Simple d'équipe	Salle Groslouis	880
Triple individuel	Paquet Cadorette	572
Simple individuel	L. Plante, Boivn	246

CLASSEMENT DES EQUIPES

SECTION 1

1—Monte-Carlo	9	0	3	6690	12
2—Les Copains	7	2	2	5969	9
3—St-Jean-Baptiste	6	3	2	6414	8
4—Mod. Valet Service	5	4	3	6159	8
5—Garage Genest	6	3	2	6143	8
6—Edg. Chaifour	6	3	2	6002	8
7—J.-R. Thomassin	5	4	2	5870	7
8—St-Sacrement	4	5	2	6210	6
9—John Collins	5	4	1	6135	6
10—C. de C. 446	3	6	2	6109	5
11—C. de C. 2721	4	5	1	5962	5
12—Salle Cartier	5	4	0	5890	5
13—J.-A. Cadorette	3	6	1	5933	4
14—Restaurant Marcotte	2	7	1	6651	3
15—St-Malo 2	1	8	0	6017	1
16—Pharm. Morin	1	8	0	5606	1

SECTION 2

1—Boivin & Fils	8	1	3	6568	11
2—Alp. Ruel	7	2	2	6419	9
3—Salle Groslouis	6	3	2	6429	8
4—Conseil Laval 2721	6	3	2	6412	8
5—Rest. Le Coronet	5	4	2	6351	7
6—Acad. Q. Lor.	6	3	1	6323	7
7—St-Malo 1	5	4	2	6303	7
8—J.-A. Michaud	5	4	2	5805	7
9—Rest. Childs	4	5	2	6303	6
10—Cen. Réc. Lim.	4	5	2	6194	6
11—Edouard Boutin	4	5	1	5933	5
12—Epic. J.-P. Dion	3	6	1	6190	4
13—Courville	2	6	1	5913	4
14—Cons. Québec	3	6	0	5852	3
15—A. Pichette Enr.	2	7	1	5397	3
16—A. Blondeau & Fils	1	8	0	5823	1

Divinay, Pridham, Carroll et Hudson signent pour les Citadelles 1949-50

Les Citadelles de Québec ont probablement créé un précédent dans l'histoire de la ligue de hockey Junior "A" Provinciale, lorsqu'ils ont annoncé hier soir que le jeune Art Divinay, de Manhattan, N.-Y., venait de signer un contrat pour la prochaine saison. En effet, on ne peut se rappeler avoir vu un joueur de descendance américaine évoluer dans le circuit du président Alphonse Thérien.

Divinay, qui n'est âgé que de 17 ans, est un allier droit de 171 livres qui a été envoyé au coach Pete Martin par la direction des Rangers de New-York, de la ligue Nationale de hockey. Depuis quelques saisons, Divinay jouait dans la ligue intérieure indépendante du Madison Square Garden de New-York et était la grande vedette de ce circuit.

Il a été également annoncé hier soir que Milton "Milt" Pridham, un centre; Gordie Hudson, un joueur de défense; et Dennis Carroll, qui peut aussi bien évoluer à l'avant qu'à la défense, avaient aussi signé leur contrat avec l'équipe. Ils portent à sept le nombre de joueurs qui ont officiellement signé pour la saison.

La plus importante acquisition semble être celle de Hudson, un puissant gaillard de 6 pieds 2 pouces qui fait osciller l'aiguille de la balance à 205 livres. Gordie, qui s'est rapporté aux Citadelles sous le conseil de Jackie Leclair qu'il a rencontré au camp des Leafs de saison 1949-50 qui s'ouvrira dimanche, alors que les Citadelles recevront les Braves de Valleyfield, à Victoriaville.

Pridham vient des Cyclones de Verdun, club avec lequel il se signala grandement l'an dernier entre Eddie Murphy et Jean-Guy Renaud, ce dernier maintenant avec les Saguenéens de Chicoutimi. Il Toronto, était le pilier des Rockets d'Inkerman, champions juniors du district d'Ottawa éliminés par les Royaux de Montréal en semi-finale de l'Est de la coupe Memorial, l'hiver dernier. Signalons que Hudson a refusé un contrat professionnel avec un des clubs-fermes des Leafs de Toronto.

Le plus expérimenté de tous est certainement Carroll, qui évoluait la saison dernière avec les Rovers de New-York dans la ligue de hockey Senior et il a eu l'occasion d'évoluer ici même à Québec. Grand copain de Julian Smith, des As, Dennis vient de Régina, Saskatchewan et est un colosse de 195 livres. Allier droit naturel, il peut aussi bien évoluer à gauche, au centre ou sur la défense.

Les autres joueurs sous contrat avec le club junior local sont Spike Laliberté, Roland Dubeau et Jean-Marc Pichette, tous bien connus, ainsi que Jean Béliveau, l'imposant joueur de centre étoile des Tigres de Victoriaville. Les autres signatures doivent être complétées d'ici vendredi, nous a-t-on annoncé.

Les Giants congédient le coach Red Kress

New-York 12. (P.A.) Les Giants de New-York ont annoncé hier qu'ils avaient congédié Ralph (Red) Kress, instructeur de ce club depuis 1946. Son successeur n'a pas encore été nommé.

Kress a joué durant une douzaine d'années à la position d'arrêt-court dans la Ligue Américaine. Il a joué avec les Browns de St-Louis, les White Sox de Chicago, les Sénateurs de Washington, et les Tigres de Détroit. Il est âgé de 42 ans.

Portez un ADAM

Le Chapeau favori de

BRIAN DONLEVY

Etoile d'Hollywood bien connue

CHAPEAUX ADAM...

EN VÉRITABLE FEUTRE IMPORTÉ

ADAMROYAL 5.00 • ADAM MAJESTIC 6.50

ADAM EXECUTIVE 8.00

Chapeaux Adam, dans tous les Principaux Magasins

LE HOCKEY

HIER

Ligue Américaine
Hershey 3, Springfield 3
Indianapolis 3, Cincinnati 0
Pittsburgh 2, St-Louis 3

AUJOURD'HUI

Ligue Senior
Chicoutimi à Valleyfield
Shawinigan à Québec
(A St-Joseph d'Alma)

Ligue Nationale
Boston à Détroit

Ligue Américaine
Indianapolis à Buffalo
New-Haven à Providence
Cleveland à Springfield
Hershey à Pittsburgh

Léger? Comme une plume!

On constate vite la supériorité d'un

MALLORY Airways

Il suffit de toucher au "Airways" pour constater que c'est un chapeau Mallory—il est fait de soyeux feutre de fourrure, de qualité supérieure—comme tous les chapeaux Mallory. Essayez-le—il est si léger que vous n'en voudrez pas d'autre! Autres chapeaux Mallory à compter de $6.50.

Aussi: CHAPEAUX BROCK, à compter de $5

MALLORY HATS (Canada) LIMITED
Brockville, Ont.

CHAPEAUX MALLORY

Synonyme de chic pendant 130 ans

Gauvin & Gauvin Enr.
336 rue St-Jean

Lechasseur Inc.
176 rue St-Jean

Le Montcalm Enr.
68 rue St-Jean

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE

Le Syndicat de Québec Ltée

Billy Patch, Princess Rose et Rita Chief sont solides

Ces trois coursiers sont les seuls à répéter hier soir à la piste locale. — A nouveau les surprises ne manquent pas au mutuel. — Un accident dont ne résulte heureusement aucune conséquence grave. — Un autre programme du même genre jeudi.

Classifiée amble "A" $300. — March Direct, J. Brousseau, Shawbridge (G. Giguère) 1-2; Guy Cash, A.-F. Ringuette, Edmunston (Guy Beauchemin) 8-1; Silent Joe, G. Lajoie, Waterloo (H. McKinley) 2-4; Bohemian King, Hôtel Vatel, Charlesbourg (I. Beauchemin) 4-3; Pert Guy, Marcellin Létourneau, L'Islet Station (Anti-Côte) 3-6; The Nutchacker, Michaud et Simard, Quebec (Blouin) 7-8; Up Front, B. Ladouceur, St-André d'Argenteuil (Rogers) 5-7; Hollyrood Frances, A. Gamache, Ste-Perpétue (Gamache) 6-8.
Temps : 2.14 4-5; 2.12.
Pari : $11.50; $36.60.

1ère épreuve. — Hymne national. Température magnifique. Un vent tiède venant du large emplit l'atmosphère et caresse la figure. Foule nombreuse, nerveuse et impatiente. Le 54ième programme officiel du Club de Courses local débute. Au mutuel Bohemian King est favori. March Direct prend la pôle au départ tandis que Bohemian King hésite et finalement part dernier. Au premier quart Up Front prend la tête d'un peloton qui se retrécit considérablement. Au premier demi-mille The Nutcracker réussit une poussée qui lui donne la tête du groupe. La course est sensationnelle. Guy Cash tente à son tour une poussée à l'extérieur mais une roue de son sulky vient frôler la voiture d'un concurrent et ceci a pour effet de reléguer au dernier rang ce coursier. March Direct a reussi à reprendre la tête et est mené superbement pour venir passer en triomphateur au fil d'arrivée.

2ième épreuve. — Guy Cash prend la pôle au départ suivi de March Direct, Silent Joe et Bohemian King. Les coursiers se tiennent en groupe serré durant le premier demi-mille. Au dernier quart March Direct force la lutte et tente de dépasser Guy Cash mais ce dernier garde assez de réserve pour terminer premier au fil. Une fameuse surprise au mutuel. Cette victoire renverse tous les calculs de tous les experts et surtout de tous ceux qui n'avaient pas pris note de l'accrochage quasi inaperçu du sulky de ce coursier dans le premier "heat".

Classifiée trot $300. — Lord Sherbrooke, L. Genois, St-Marc (Naud) 2-1; Doc Vino, D. Claveau, Montréal (Claveau) 1-4; Peter Augusta, D. Baril, Abitibi (G. Dube) 7-2; Joe Guy, M. Morency, St-Raphaël (Bergeron) 8-3; Star Lucien Trotter, Ste-Geneviève (Trotter) 3-5; Midnight Express, L.-P. Trépanier, Québec (I. Beauchemin) 4-8; Bud Guy, Garage Murray Bay, Lamaloabe (Morency) 6-6; Burton Lee, J. Harton, Québec (Harton) 8-7.
Temps : 2.14 2-5; 2.15 3-5.
Pari : $15.20; $8.05.
Quinella : $57.85. (Lord Sherbrooke — Peter Augusta).
Pari double : $129.85 (March Direct — Doc Vino).

1ère épreuve. — Au mutuel Lord Sherbrooke est installé grand favori. Il vient s'emparer de la première position au "go" officiel. Buddy Guy, Peter Augusta et Burton Lee cassent au premier quart. Doc Vino et Star suivent le meneur comme son ombre. Au terme du premier demi-mille Lork Sherbrooke se paye le luxe d'une petite valse mais redevient sérieux immédiatement. Doc Vino est bien mené par Claveau qui se rapproche dangereusement. De fait, au dernier quart de mille il effectue une formidable poussée qui lui fait contourner Lord Sherbrooke pour une victoire qui cause un certain dépit parmi les parieurs. Le double va être payant.

2ième épreuve. — Midnight casse au départ et Lord Sherbrooke prend la pôle en vitesse suivi de Doc Vino et de Star. Au premier quart de mille Joe Guy vient s'installer en première place. Doc Vino lève les pattes et se replace mais a perdu un temps précieux qui ne se retrouvera plus. Une dernière poussée permet à Lord Sherbrooke de venir passer en vainqueur au fil d'arrivée. Lucien Bergeron a tenté un bel effort mais ne peut faire de miracle avec Joe Guy.

Il n'y a pas que les députés qui sont "nommés"; il y a aussi les jockeys qui se promènent en costume parmi les spectateurs. Le conducteur Gamache avec son fouet et son costume était une cible facile pour l'oeil inquisiteur des officiels et il obtenait la faveur d'une annonce au micro lui adjoignant de regagner ses quartiers généraux. Bien à regret mais fort volontiers Gamache s'exécuta. Ce n'est pas un "casseux de veillée" mais les ordres ont les ordres.

Classifiée amble "B" $200 — Rita Chief, Michaud et Simard, Québec (Blouin) 1-1; Knightly Guy, A.-F. Ringuette, Edmunston (St-Onge) 7-2; Second Guy, J.-N. Lavoie, Princeville (Lajoie) 3-3; Teen Ager, H. Beaubien, Richmond (G. Giguère) 4-4; Lee Bars, A. Gamache, Ste-Perpétue (Lepine) 5-5; True Guy, Gardner Hammond, Ninga, Manitoba (Denault) 6-6; Peter Calumet, A. Forgues, Pont-Rouge (Brillant) 7-8; Piccadilly, Gordon Cameron, Melartic (Weiner) 8-7.
Temps : 2.16 3-5, 2.17.
Pari : $6.60; $3.86.
Quinella : $8.70.

1ère épreuve. — Rita Chief est en vedette au mutuel et obtient les suffrages de tous ceux qui la considèrent comme une "affaire sûre". Rita Chief et Lee Bars luttent côte à côte sur une cinquantaine de verges pour l'obtention de la première position mais finalement Rita Chief a le dessus mais Piccadilly survient au large et s'empare à son tour de la tête du peloton. Knightly Guy vient tenter la même aventure mais s'éventre rapidement. Paul Blouin se contente momentanément de suivre le meneur mais après une légère hésitation de son coursier qui ne semble guère aimer à se voir dépassé longtemps il lui fait effectuer une poussée qui l'amène trois longueurs en avant de Knightly Guy. Cette course est un succès personnel pour "Paulo".

2ième épreuve. — Rita Chief garde la pôle et est suivie de près par School Guy et Knightly Guy. Le peloton des concurrents se divise complètement en deux au premier demi-mille et Lee Bars, Piccadilly et Peter Calumet voyagent en seconde classe en arrière. Paul Blouin est solide avec ses guides et Rita Chief obéit fidèlement à ses commandements. Elle passe première au fil et sa victoire ne faisait pas de doute depuis le début de l'épreuve.

Classifiée amble "C" $200 — Billy Patch, P.-E. Toupin, Québec (J. Giguère) 1-1; Volo Frisco, Thomas Veilleux, St-Evariste (Bergeron) 3-2; Prince Lee, L. Sanfacon, Lorette ville (Breton) 4-3; Some Day, Maurice Trudeau, Coaticook (Trudeau) 5-6; The Hell, P. Boily, St-Grégoire (Boily) 6-5; Jungle Moon, A. Pruneau, Québec (Cournoyer) 3-accident; Thomas Express, R. Marquis, St-Raphaël (Ael. Côté) 7-accident; Lady Signal, M. A.-J. McKinley, Toronto (K. McKinley) 8-accident.

1ère épreuve. — Some Day recrute la majorité des parieurs. Au départ Billy Patch "vole" ni plus ni moins la pôle en un temps éclair. Lady Simnal M. lève les pattes et McKinley lui laboure les flancs de coups de fouet pour la ramener à l'observance de ses devoirs mais c'est peine perdue. Some Day et Prince Lee viennent menacer sérieusement Billy Patch au terme du premier demi-mille. homas Express est languissant à l'avant dernière place précédant celle occupée par Lady Signal. Au dernier quart le groupe des six autres concurrents est compact. Lucien Bergeron se voit soudainement entouré de toutes parts et il tente le tout avec Volo Frisco. Il sort du peloton d'un geste habile et vient courir côte à côte avec Geo. Giguère qui conduit Billy Patch. Ce dernier est alors aiguillonné de trois ou quatre légers coups de fouet et passe au fil avec un cou d'avance sur Volo Frisco.

2ième épreuve. — Billy Patch est favori et ne semble pas vouloir désappointer ses partisans. Il doit céder la pôle momentanément à un outsider Prince Lee tandis que Volo Frisco est très près. Soudain au premier quart de mille, une défectuosité dans l'attelage d'un des coursiers produit un accident. Un accrochage en règle en découle M et Jungle Moon comme finguavec Thomas Express, Lady Signal rants. McKinley est culbuté pardessus la rampe intérieure mais conserve assez de force pour se traîner quoique fort péniblement. Les jockeys Marcel Cournoyer et Alf. Côté semblent s'en tirer indemnes mais leurs attelages subissent des dommages visibles. Un rapport médical apprend par la suite qu'il n'y a pas de fracture de la jambe pour McKinley et la foule s'en réjouit. Sur les entrefaites Billy Patch a continué sa route et est venu terminer en triomphateur au fil d'arrivée.

Classifiée amble "D" $300 — Princess Rose, R. Talbot, Weston Ont. (Talbot) 1-1; Pat O'Donna, A. D. Harrison, Brandon, Manitoba, (Weiner) 2-2; Zombette, A. Giard, Granby (Giard) 3-5; Douglass Stout, N. Duval, Richmond (Desroches) 6-3; Grattan V. Dewey, Dr R. Veilleux, Sherbrooke (Denault) 4-4; Buddy Gold Cash, W.-J. Gillespie, London Ont. (Gérard Beauchemin) 5-8; Lone Grattan, Armand Gaudet, Arthabaska (Lemay) 7-6; Jeune Hall, Carrier et Goulet, Québec (G. Giguère) 8-7.
Temps : 2.11; 2.11.
Pari : $7.20; $3.30.
Quinella : $14.40.

1ère épreuve. — Prince Rose est favorite et garde la pôle au départ. Douglass Stout se montre menaçant pour la première position mais refoule aussitôt en troisième place. Zombette suivi de Pat O'Danna suivent ensuite le meneur jusqu'au dernier quart de mille. A ce moment Pat O'Donna déclenche une "drive" qui lui permet de dépasser Zombette mais qui ne lui permet pas cependant de dépasser Prince Rose qui file comme l'éclair. Talbot conduit à la victoire un merveilleux petit cheval qui semble évoluer sur sur piste commandée sur mesure pour lui. Talbot fait preuve d'une grande expérience dans ce "heat".

2ième épreuve. — Ce "heat" est la réplique exacte du premier essai Pat O'Donna se révèle encore le plus dur concurrent du favori et conserve la tête du groupe jusqu'au dernier quart de mille. Grattan V. Dewey devient alors menacant et donne une jolie frousse aux partisans de Princess Rose. Mais les choses redeviennent régulières pour le meneur et il passe au fil avec assez de réserve pour se voir attribuer une victoire méritée.

Deux rencontres de 2 dans 3 sont à l'affiche pour vendredi, à La Tour

Le promoteur Roland Ste-Marie présentera aux habitués de la Tour, vendredi soir, deux grandes finales de 2 dans 3 sans limite de temps. Ces deux finales mettront aux prises Killer Christie et Larry Moquin dans l'une de ces batailles tandis que dans l'autre, le champion Manuel Cortez aura son adversaire de toujours le rude Bob Russell. C'est dire que les amateurs verront dans un même programme quatre des plus solides lutteurs de l'heure dans ces deux finales.

Les amateurs ont encore à la mémoire les combats de boxe mémorables que Christie a livré à Cortez. Ce sera à la lutte que Christie affrontera Larry Moquin, un brillant lutteur passé maître dans l'art des gladiateurs. Les deux colosses auront amplement de temps pour décider des honneurs de cette bataille qui promet bien des sensations. Christie voudra redorer son record après avoir subi un échec dernièrement devant les amateurs locaux. Moquin est toujours populaire à Québec et augmentera sûrement sa popularité en venant à bout de son dangereux rival.

La bataille du champion Manuel Cortez, maintenant reconnu comme des plus solides à la boxe comme à la lutte depuis sa victoire unanime sur Christie, sera suivi avec beaucoup d'intérêt. Bob Russell se déclare toujours le premier aspirant et fera encore valoir ses droits non seulement devant le promoteur mais dans l'arène en tentant de vaincre Cortez pour réaffirmer ses droits à la couronne. On peut s'attendre à ce que la rencontre ne dure pas longtemps dans les limites de la lutte et que l'arbitre soit occupé durant tout l'engagement pour rappeler les lutteurs à l'ordre. Le combat réserve des surprises car il y a beaucoup d'animosité entre les deux figurants.

Le spécial opposera Georges Cagney, l'athlète local qui devrait faire une bouchée de Jacques Trudeau. Ce dernier a déclaré qu'il ne craignait nullement son rival et que les sportifs de Québec verraient du nouveau au cours de la rencontre. On se demande par quel moyen Trudeau tentera de coucher Cagney.

La préliminaire ne manquera pas d'action non plus. Jean Pusie aura à faire face à Al Tucker, un solide encaisseur qui sait donner des coups à l'improviste. Il faudra beaucoup de patience et de force à Pusie pour résister aux sauvages attaques de son rival. —

Albert Molini fera des déclarations

Montréal, 12. (Spéciale) Les directeurs des clubs de la ligue Provinciale de baseball et le président du circuit Albert Molini, tiendront une très importante assemblée d'ici quelques jours. Il sera alors décidé définitivement si le circuit se joindra au baseball organisé. De plus, des révélations sensationnelles seront faites concernant le scandale qui a été dévoilé vendredi dernier. On sait que le scandale touchait la conduite d'un arbitre, lors d'une série semi-finale des éliminatoires. Molini doit faire des révélations qui en surprendront plusieurs au cours de l'assemblée.

Au cours d'une conversation téléphonique avec Georges Trautman, président de l'Association Nationale des ligues mineures du baseball organisé, Albert Molini a été avisé de préparer une assemblée concernant l'adhésion du circuit provincial au baseball organisé.

Trautman avisera Molini des directives à prendre incessamment et l'assemblée sera tenue immédiatement après. Le president de la Provinciale recevra toutes les informations nécessaires de Trautman pour instruire les directeurs des différents clubs de la bonne façon. Il est évident qu'il y va de l'interêt de tous que le circuit passe au baseball organisé.

Trautman a de plus avisé Albert Houghton, il y a quelque temps, de poursuivre une enquête dans le Québec, pour connaitre les possibilités qui y existent d'accepter le circuit provincial dans le baseball organisé. Trautman étudie fort propablement le rapport de Houghton pour aviser Molini des démarches à prendre.

Hollywood, champion

Hollywood, 12. (P.A.) Les Stars de Hollywood, une ferme des Dodgers de Brooklyn ont éliminé les Padres de San Diego dans la série finale de la ligne de la Côte du Pacifique. Les Stars, gérés par Fred Haney ont perdu les deux premières joutes, mais ils ont gagné les quatre suivantes.

Nap Reyes réinstallé dans le baseball

New-York, 12. (PA) Napoleon Reyes, qui laissa les Giants de New-York pour jouer au baseball dans la ligue du Mexique, a été réinstallé dans le baseball organisé, a annoncé hier le club de la ligue Nationale.

Reyes, qui reside à la Havane, se rapportera au camp d'entrainement des Giants à Phoenix, Arizona, le mois de mars prochain. Il joua troisième-but pour les Giants en 1943 et 1944.

Jacques Locas a été suspendu

Montréal, 12. (PC) Jacques Locas a été suspendu par les Canadiens de Montréal, a-t-on appris hier. Locas était à l'entrainement avec le club Cincinnati, nouvelle entrée dans la ligue Américaine de hockey, et il n'a pas réussi à s'entendre avec les directeurs de ce club sur la question de son salaire. On sait que le club Cincinnati est affilié aux Canadiens de Montréal.

Rip Riopelle, un autre joueur des Canadiens, qui a pris part à l'entrainement du club, a décidé de se retirer du hockey professionnel. Ses affaires le retiennent à Ottawa.

Pendant ce temps, Grant Warwick, ailier droit que les Canadiens ont acheté des Bruins de Boston, lundi, est arrivé à Montréal et pratiquera avec son nouveau club, aujourd'hui, en préparation de l'ouverture de la saison, jeudi, à Montréal, alors que les Canadiens recevront la visite des Black Hawks de Chicago. Warwick jouera en compagnie de Billy Reay et Gerry Plamondon.

LES QUILLES

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Voici les résultats de la semaine dernière dans la ligue de quilles de la Banque Canadienne Nationale :

Plus haut simple
Hommes : Raymond Lamontagne et Denis Dombrowski, 144
Dames : J. Thibault, 119

Plus haut triple
Hommes : A. Sioui, 364
Dames : J. Thibault, 327

Résultats des parties
Boutet 3, Lamontagne 1; Lavallée 3, Denis 1; Trudel 4, Dombrowski 0.

Positions des clubs
Boutet 10; Lamontagne 8; Lavallée 7; Denis 5; Trudel 4; Dombrowski 2.

LIGUE MIXTE "MONTMORENCY"

Le premier programme régulier de la ligue mixte des petites quilles "Montmorency" a été présenté à la salle St-Grégoire. La séance d'ouverture était sous la présidence de M. Vianney Simard, président de la ligue. Les premières boules furent lancées par MM. Jean Matanda, Jules Vachon, Paul-Emile Maio et l'honorable député du club, M. l'abbé Rancourt.

Vianney Simard, du Simard, eut une moyenne de 133.9 pour les trois parties jouées. Du côté des filles, Solange Harvey, de la "Boulangerie Marquis" eut la plus forte moyenne avec 129.0. Les équipes qui enregistrèrent des victoires furent les suivantes : la "Boulangerie Marquis" qui sut profiter du jeu erratique de son adversaire le "Duchaine et Boucher" ainsi que le "Simard" et le "Moffet".

GAGNON & FRERE

Lors de l'ouverture de la ligue de quilles mixte de la maison Gagnon & Frère, le Lucien Bonneau s'est emparé de la première position en blanchissant le Victor Gagnon 3-0.

Le Jean-Paul Coulombe et le Léo Harvey ont disposé du Edgar Gagnon et du Marcel Taillieur, 2-1 respectivement.

Les plus hauts triples de la soirée furent joués par Lucille Taillieur, chez les dames et Léo Harvey, chez les hommes.

Les prochaines rencontres auront lieu ce soir à 10 heures, à la salle St-Jean-Baptiste :

Allées 1 et 2 : Léo Harvey vs Lucien Bonneau.
Allées 3 et 4 : Marcel Taillieur vs J.-Paul Coulombe.
Allées 5 et 6 : Victor Gagnon vs Edgar Gagnon.

Football chez nos écoliers québécois

Dans le monde du football on présentera jeudi la deuxième partie pour le trophée "Carpenter" entre les équipes du Quebec High School et du St. Pat's. La série est de deux victoires dans trois parties. Puisque dans la première partie les équipes ont annulé 5 à 5, les deux autres parties devront être jouées.

La rencontre se jouera entre 3 h. 30 au Quebec High School (coin des rues St-Cyrille et Belvédère). Les équipes sont bien balancées et du jeu excitant est promis.

Samedi, au même endroit, le Quebec High School rencontrera le collège de Stanstead à 2 heures.

Thetford-Mines est passé à la finale

Montréal, 12. (DNC) Le club Drummondville, de la ligue de baseball Laurentienne Indépendante senior, a perdu deux joutes contre le Thetford Mines par 8-7 et 5-2. Grâce à ces deux triomphes, le Thetford Mines passe en finale du circuit Guilbault.

Les lanceurs Bournot et Fournier ont été les vedettes du Thetford Mines. Fournier a retiré 17 frappeurs au bâton. Bournot et Filion ont cogné un circuit chacun.

Drummondville	002	102	020	7	9	1
Thetford Mines	000	003	032	8	9	1

Couture, Bourbeau et Duplain; Bournot et Flynn.

Thetford Mines	102	110	000	5	7	0
Drummondville	000	000	200	2	7	0

Fournier et Flynn; Beaudet, Bourbeau et Lacasse.

Max Guze, de Montréal, nouveau champion provincial aux échecs

Dans un tournoi fort contesté joué à la Bibliothèque de la Faculté de Droit de l'Université Laval à Québec, Max Guze de Montréal a remporté le titre sur un total de 26 concurrents parmi lesquels l'on pouvait reconnaitre les co-champions de l'an passé, MM. O. Bain et J. Gersho.

Ce tournoi fut terminé par la sixième ronde qui débuta à 3 h. 30 p.m., lundi, suivi de quelques discours de circonstance par MM. Rauch, Chirstin et Thérien. M. Rauch se dit heureux de la participation des dames et espère que à l'avenir elles participeront en plus grand nombre; Aux noms de tous les joueurs il félicita les organisateurs MM. Trotier et Bain du magnifique travail accompli pour le succès de ce tournoi.

Les participants et leurs points sont :

MM. Guze	5
Rauch	5
Podlona	4½
Zaiss	4
Poirier	4
Matte	4
Tanguay	4
Thérien	3½
Nadeau	3½
Gersho	3½
Cohen	3½
Bain	3
Landry	3
Lwow	3
Maroney	3
Phaneuf	3
Bédard	3
Holton	2½
Bechard	2
Guay	2
Lamontagne	2
Mlle Bone	2
MM. Gagnon	2
Tranquille	1½
Casault	1
Mme Stevens	½

Le système de pointage Sonneborn-Berger adopté dans ce tournoi donne à M. Guze 34.75 et à M. Rauch 32.6.

Russell Tuer doit entrer à l'hôpital

Russell Tuer, jeune joueur de défense de Brandon, Manitoba, qui appartient aux Citadelles, de la ligue de hockey Junior "A" Provinciale, a quitte le camp d'entrainement de Victoriaville hier pour se rapporter au médecin du club, à Québec.

Après examen, il a été annoncé que Russell, qui avait perdu 17 livres depuis le début de l'entrainement, entrerait à l'hôpital Jefferey Hale dès aujourd'hui. Il sera opéré pour les amygdales.

Il sera au repos complet pour trois semaines.

Cliff Simpson fait gagner St-Louis 3-2

St-Louis, 12. (PA) Cliff Simpson a conduit hier les Flyers de St-Louis à une victoire de 3-2 contre les Hornets de Pittsburgh, dans une joute d'ouverture de la ligue Américaine de hockey, lorsqu'il a scoré deux buts et obtenu un assist.

L'autre but des vainqueurs fut compté par Ed Nicholson, dans la première période.

Les Hornets privèrent Ralph Almas d'un blanchissage dans la dernière période quand Andy Barbe et Bill Benson obtinrent chacun un but.

PITTSBURGH — Buts : Mayer; défenses : Samis, Kemp; centre : Migay; ailes : Solinger, Barbe; subs : Arundel, P. Backor, Robertson, Hannigan, Russel, Benson, Kobussen, Costello, Horton, O'Flaherty.
ST-LOUIS — Buts : Almas; défenses : Grigg, Milligan; centre : Doran; ailes : McComb, Sullivan; subs : Nicholson, Melong, Wilson, Gladu, Simpson, Gauthier, Olson, Pozzo, Raynak, H. Backor.

Première période
1—St-Louis — Nicholson (Simpson et Gauthier) 3.25
Punition — Nicholson.

Deuxième période
2—St-Louis — Simpson (Gauthier et Gladu) 16.53
Punitions — Horton, Wilson.

Troisième période
3—St-Louis — Simpson (Gauthier et Gladu) 3.00
4—Pittsburgh — Barbe (Solinger et Migay) 10.27
5—Pittsburgh — Benson (Backor) 15.24
Punitions — Olson, Duran, Kemp.

Nos escrimeurs aux Jeux de l'Empire

Montréal, 12. (PC) Georges-Aimé Pouliot, Alf Horn, Robert Desjarlais et Larry Cossitt, tous de Montréal, seront recommandés par la "Quebec Fencing Association" comme pouvant représenter le Canada aux jeux de l'Empire, a-t-on annoncé hier.

Parker quitte le tennis amateur et signe ave la troupe de Bobby Riggs

New-York, 12. (PA) Frank Parker, âgé de 31 ans, joueur de tennis qui a fait le tour du monde comme amateur, a accepté, hier, de continuer dans la même voie, mais cette fois comme professionnel, en compagnie de Jack Kramer, et Pancho Gonzales.

Bobby Riggs, le gérant de la troupe, a dit que Parker serait à New-York, pour signer son contrat et qu'il jouerait son premier tournoi comme pro, le 25 octobre prochain, au Madison Square Garden, contre Pancho Segura. Parker recevra $500. par semaine, pour une période de six mois. On croit qu'il jouera dans 100 villes différentes.

Parker, qui fut découvert par le coach Mercer Beasly, à Milwaukee, a fait sa marque dans le tennis depuis l'âge de quinze ans. En 1931, alors qu'il avait 15 ans, il remporta son premier titre national, chez les garcons. Depuis lors il a remporté quatorze autres titres nationaux, y compris le championnat en simple des Etats-Unis en 1944 et 45 le simple canadien et le simple français.

En 1949, après avoir atteint la semi-finale des simples, aux Etats-Unis, il perdit contre Gonzales. Il a joué 17 ans comme amateur et il a toujours été choisi parmi les dix meilleurs amateurs. Selon les règlements de "United States Lawn Tennis" seuls les joueurs amateurs, en date du 15 octobre, sont éligibles à être classés. Gonzales et Parker sont tous deux éliminés par le fait même.

Parker a fait partie de trois équipes américaines de la coupe Davis, soit en 1937, 39 et 48, mais il n'avait pas été choisi cette année. Sa dernière participation comme amateur fut donc celle aux championnats pan-américains, la semaine dernière à Mexico City.

Connu depuis longtemps comme un joueur sans couleur, qui possédait un bon coup de revers mais un faible coup droit, il s'est appliqué à corriger cette lacune. Mais la seule "couleur" qu'il démontre sur un court, sont son teint hâlé et les lunettes fumées qu'il porte souvent. Mais dans la tournée qu'il entreprendra prochainement, il jouera surtout contre Segura, et ce dernier est un joueur qui possède plus de couleurs que de style.

Indianapolis gagne 3-0 à Cincinnati

Cincinnati, 12. (PA) Les Capitals d'Indianapolis ont infligé un cuisant revers de 3-0 au nouveau club de Cincinnati, dans la ligue Américaine, hier soir, lors de la première partie de la saison, à Cincinnati.

Une foule d'environ 8,000 amateurs a assisté à l'ouverture de la saison de hockey à Cincinnati, mais les directeurs n'ont pas voulu donner les chiffres justes.

Les Capitals, qui comptent dans leurs rangs plusieurs anciens joueurs de la ligue Américaine, ont été tenus en respect durant près de trente minutes par Cincinnati, grâce au brillant travail de Gerry McNel dans les buts du club receveur.

Don Morrison, Pat Lundy et Calum McKay ont scoré les trois points des visiteurs.

Indianapolis : Buts : Sawchuk; Défenses, Raglan, Dewsbury; Centre, D. Morrison; R. Morrison, Pavelich; Substituts : Quackenbush, Reigle, Woit, Lund, McKay, Reid, Podolsky, Lundy, Unlac, Mulholland, Heller.

Cincinnati : Buts : McNeil; Défenses, Bush, MacIlherson; Centre Steranlew; Ailes, Hergesheimer, Frampton; Substituts, Lépine, Lessard, Deslauriers, Moore, Robertson, Hickey, Ritson, Campeau, Filion, Gagnon, Arbitres : Rabbit, McVeigh et Pat Callighan.

Première période
—Aucun point.
Punitions : Dewsbury, Bush.

Deuxième période
1—Indianapolis, Morrison 8.31
Punitions : McKay (2), Ritson.

Troisième période
2—Indianapolis, Lundy (McKay et Lund) 14.27
3—Indianapolis, McKay (Reid) 18.08
Punitions : Woit, R. Morrison, Campbell (2).

Nouveau calendrier des joutes de la ligue Nationale, pour 1949-50

Voici le calendrier officiel de la ligue Nationale de hockey pour la saison 1949-50 qui s'ouvre ce soir même à Détroit alors que les Bruins de Boston seront les visiteurs :

OCTOBRE
13—Boston à Détroit
13—Chicago à Canadiens
15—Rangers à Canadiens
Chicago à Toronto
16—Toronto à Détroit
Rangers à Boston
19—Canadiens à Toronto
Rangers à Détroit
Chicago à Boston
22—Boston à Canadiens
Rangers à Toronto
23—Canadiens à Boston
Chicago à Détroit
25—Rangers à Chicago
26—Boston à Rangers
27—Toronto à Canadiens
Détroit à Chicago
29—Détroit à Canadiens
Boston à Toronto
Chicago à Rangers
30—Canadiens à Détroit
Toronto à Rangers
Boston à Chicago

NOVEMBRE
2—Canadiens à Chicago
Rangers à Toronto
Boston à Détroit
5—Boston à Canadiens
Détroit à Toronto
6—Toronto à Chicago
Rangers à Détroit
9—Canadiens à Rangers
Chicago à Boston
10—Toronto à Canadiens
12—Canadiens à Rangers
Chicago à Toronto
Détroit à Boston
13—Canadiens à Chicago
Toronto à Boston
Détroit à Rangers
16—Canadiens à Toronto
Boston à Rangers
Chicago à Détroit
17—Boston à Détroit
19—Détroit à Toronto
20—Canadiens à Boston
Toronto à Détroit
Rangers à Chicago
23—Toronto à Boston
Rangers à Détroit
24—Toronto à Canadiens
Détroit à Chicago
26—Rangers à Canadiens
Boston à Toronto
Chicago à Détroit
27—Canadiens à Détroit
Toronto à Chicago
Rangers à Boston
30—Canadiens à Rangers
Boston à Détroit

DECEMBRE
1—Détroit à Toronto
Boston à Chicago
3—Détroit à Canadiens
Rangers à Toronto
Chicago à Boston
4—Canadiens à Boston
Toronto à Détroit
Chicago à Rangers
7—Chicago à Rangers
Détroit à Boston
8—Boston à Canadiens
Toronto à Chicago
10—Chicago à Canadiens
Boston à Toronto
Rangers à Détroit
15—Canadiens à Chicago
Toronto à Boston
Détroit à Rangers
17—Détroit à Canadiens
Chicago à Toronto
Rangers à Boston
18—Canadiens à Boston
Toronto à Rangers
Détroit à Chicago
21—Canadiens à Rangers
Toronto à Détroit
Boston à Chicago
24—Rangers à Canadiens
Boston à Toronto
26—Canadiens à Détroit
Toronto à Rangers
Chicago à Boston
28—Canadiens à Toronto
Chicago à Rangers
Boston à Détroit
31—Chicago à Détroit
Détroit à Boston

JANVIER
1—Canadiens à Chicago
Toronto à Détroit
Rangers à Boston
4—Chicago à Toronto
Détroit à Rangers
5—Boston à Canadiens
7—Rangers à Canadiens
Chicago à Toronto
8—Chicago à Rangers
Boston à Détroit
10—Canadiens à Chicago
11—Toronto à Rangers
Détroit à Boston
14—Chicago à Canadiens
Boston à Toronto
Rangers à Détroit
15—Détroit à Rangers
Chicago à Boston
16—Canadiens à Toronto
Boston à Rangers
Détroit à Chicago
19—Toronto à Canadiens
21—Boston à Canadiens
Rangers à Toronto
Chicago à Détroit
22—Canadiens à Boston
Toronto à Détroit
Rangers à Chicago
26—Rangers à Toronto
Boston à Détroit
28—Détroit à Canadiens
Boston à Chicago
29—Détroit à Canadiens
Chicago à Toronto
Rangers à Boston
30—Canadiens à Rangers
Toronto à Chicago
Détroit à Boston

FEVRIER
1—Canadiens à Détroit
Toronto à Chicago
Rangers à Boston
2—Rangers à Canadiens
4—Chicago à Canadiens
Détroit à Toronto
5—Canadiens à Chicago
Toronto à Boston
Détroit à Rangers
8—Toronto à Boston
Chicago à Détroit
9—Rangers à Chicago
11—Canadiens à Toronto
Détroit à Boston
12—Canadiens à Boston
Toronto à Chicago
Détroit à Rangers
15—Boston à Rangers
Détroit à Chicago
16—Toronto à Canadiens
18—Rangers à Canadiens
Détroit à Toronto
19—Toronto à Rangers
Boston à Chicago
20—Canadiens à Détroit
22—Boston à Toronto
Chicago à Rangers
25—Détroit à Canadiens
Rangers à Chicago
26—Boston à Canadiens
Rangers à Toronto
28—Boston à Rangers
Détroit à Chicago

MARS
1—Toronto à Boston
Détroit à Rangers
3—Canadiens à Chicago
4—Chicago à Canadiens
Détroit à Toronto
Rangers à Boston
5—Toronto à Rangers
Chicago à Boston
6—Canadiens à Détroit
8—Rangers à Chicago
Détroit à Boston
9—Toronto à Canadiens
Détroit à Rangers
11—Boston à Canadiens
Rangers à Toronto
Chicago à Détroit
12—Canadiens à Rangers
Toronto à Boston
Détroit à Chicago
Boston à Rangers
14—Canadiens à Détroit
Toronto à Chicago
Boston à Rangers
15—Détroit à Canadiens
16—Rangers à Canadiens
Chicago à Toronto
Boston à Détroit
19—Canadiens à Rangers
Toronto à Détroit
Boston à Chicago
21—Chicago à Rangers
22—Canadiens à Toronto
Rangers à Détroit
Chicago à Boston
26—Chicago à Canadiens
Boston à Toronto
28—Canadiens à Boston
Toronto à Rangers
Détroit à Chicago

Entre nous
"BOLS" SILVER TOP Special London DRY GIN
est mon favori comme base d'un cocktail délectable
Ne dites pas "Gin" dites "BOLS SILVER TOP"
DISTILLÉ AU CANADA

CLUBMAN par TOOKE
$4.00*

Rien de plus nouveau, de plus seyant que les nouvelles teintes de la Clubman pour l'automne et l'hiver. Votre fournisseur dispose en ce moment d'un choix complet des couleurs unies et rayées les plus en demande, avec cinq modèles de cols fort populaires.

TOOKE
DEPUIS 1866
* Col à même. Avec 2 cols détachés $4.50
Pyjamas "Restwel", $5.00 et plus • Cravates, $1.50 et plus
Shorts "Mino boxer", $1.50 et plus • Mouchoirs, .35 et plus

LUTTE
MERCREDI SOIR 8 h. 30
12 OCT A LAUZON
GRANDE FINALE — 2 dans 3 à finir
Georges Girard vs Lucien Milhomme
SEMI-FINALE — 30 MINUTES
Sonny Larue vs Pat Lawrence
PRELIMINAIRE — 30 MINUTES
Maurice Verma vs Jack Dubois
SPECIAL — 30 MINUTES
Roland Tremblay vs Sam Ferland
Arbitre : HENRI LEMIEUX
SALLE DES SPORTS, LAUZON
ADMISSION : Réservés : $0.75 Adultes : $0.50 Enfants : $0.25

Ouverture de la LIGUE JUNIOR "A" PROVINCIALE
BRAVES DE VALLEYFIELD
VS
CITADELLE DE QUEBEC
Dimanche 2.30 à Victoriaville
Billets en vente à Québec à la TABAGIE GRAVEL, Limoilou
HENRI GAGNON, tabaconiste côte du Palais
Admission : Reservé : $1.00 — Générale : .90 Enfants : .25
EXCURSION par AUTOBUS
de Québec pour assister à la joute
Informations Tél. : 4-4511

Résultats

LA JOURNÉE MÊME

ESSAYEZ VOTRE CHANCE!

Une petite annonce publiée dans

L'EVENEMENT JOURNAL

le matin produira des résultats le jour de sa publication

SIGNALEZ: 5-5133

L'Evénement-Journal est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier par "LE SOLEIL" Ltée, Henri Gagnon président et directeur général.

La Presse Canadienne a le droit exclusif de reproduction de toutes les nouvelles publiées dans ce journal et provenant de la Presse Canadienne de la Presse Associée et de l'Agence Reuters. Il en est de même du la reproduction des dépêches spéciales qui sont aussi réservées.

(Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe. Ministère des Postes, Ottawa).

TARIF AU COMPTANT des anonces classifiées L'EVENEMENT-JOURNAL TEL. : 5-5133

10 cts la ligne comptée minimum, 0.35; 6 insertions pour le prix de cinq, 24 insertions pour le prix de 18.

Annonce classée avec titre en gros caractère 10 points (chaque titre comptant pour une ligne) .35

Les annonces venant de l'extérieur et réclamant un casier devront être accompagnées de 05 pour frais d'expédition du courrier.

Les avis de naissance, décès, fiançailles, grand'messes, remerciements pour sympathies etc sont chargés à $1.00 l'insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, 0.03. Exemption est faite cependant pour les annonces de faveurs obtenues qui seront chargées $0.50 l'insertion suivant la formule officielle. Dans les notes sociales, carnets mondains, etc., ces avis seront chargés à $1.50 l'insertion suivant la formule.

Frais additionnels de 0.25 pour chaque facture non payée dans les trois jours ouvrables qui suivent la date de facturation.

Prix de l'abonnement à "L'Evenement-Journal" Québec, Lévis, Sillery, Ste-Foy et Etats-Unis $7.50 par année, $3.75 pour 6 mois $2.00 pour 3 mois, 1 mois .80. A la campagne $6.50 par année, $3.25 pour 6 mois $1.75 pour 3 mois, 1 mois .80.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles, mariages, décès par téléphone. Il en est de même pour les avis de non responsable.

ARGENT A PRETER

$1,000 à $100,000 à prêter sur première hypothèque 5 p.c. par différents montants. L. E. FORTIER, N.P., 72 DE L'EGLISE, TEL.: 5-9450, rés. 4-5312.
CIS-13RC—D72414—E

ARGENT A PRETER, Commercial Finance Corp., Ltd., 61 RUE D'AUTEUIL, TEL.: 2-6488. HES-13H—D74275—E

COMMERCES A VENDRE

MOULIN A SCIE

A VENDRE avec gros monte-billots, chariot à billots, banc-scie, scie au-dessus pour gros billots, machine à déligner, rouleau virant jusqu'à la machine à écouter bois, bouilloire et engin 50 chevaux vapeur. En très bonne condition. S'adresser CYRIAC PLEAU, St-Ubald été de Portneuf, Qué.
NS-54—D75462—E

DIVERS

SI UNE DE VOS HORLOGES arrête, Appelez 3-1161, J.-E. CARON, 58 ST-ALEXIS.
HCS-CDHC—73694—E

HOMMES DEMANDES

RICHE OCCASION pour vendeurs expérimentés directement aux clients. Chemises Stetson nationalement connues, faites sur mesures. Généreuses commissions. Forte répétition des commandes. Ecrire STETSON SHIRT COMPANY, Station Postale C., Montréal.
CAS-89—D75043—E

VENDEUR BILINGUE plein temps, possédant auto pour visiter magasins, bijouterie, pharmacie, etc., dans est Québec et Maritimes; commission et compte d'avance. Ecrire en anglais à CASE 929, L'EVENEMENT-JOURNAL.
CLS-89—D76366—E

HOMME DEMANDE

LANCEZ-VOUS dans votre propre commerce avec moins de $10.00. Ventes très rapides et nombreuses avec notre sensationnelle chaise-haute pliante, démontable. Aucune concurrence. Grosse commission. Réservez votre territoire immédiatement. Ecrivez BETTER SEATS CO., 432 ouest Ontario, Montréal.
CRS-89—D76324—E

MATERNITE

HOPITAL LA MISERICORDE, épreuve du feu, chambres privées, semi-privées, salle. Surveillance médicale permanente, médecin au choix. Infirmières diplômées. Confidentiel. Avantages religieux. Admission à l'avance. MERE DIRECTRICE, 682, CHEMIN STE-FOY, TEL.: 7-4411.
OOX—E

MEDECIN

DOCTEUR JEAN DUSSAULT, ex-élève des Hôpitaux de Paris. Médecine générale. Petite chirurgie. Maladies vénériennes peau, traitements électriques. 417 ST-JEAN TEL.: 2-1975.
SSS-CDR—D73055—E

MEDECIN

Dr CHARLES RINFRET, voies urinaires, petite chirurgie, maladies vénériennes 59, ST-JOSEPH, 4-4061, 10 à 11, 2 à 4. Soirs, lundi, mercredi, vendredi, 7 à 8.
HHS-CDR—D73779—E

PERSONNELLES

HOMMES, FEMMES MAIGRES. Engraissez de 5 à 15 livres et obtenez un regain de vitalité. Essayez ces comprimés-toniques Ostrex. Double effet, chair neuve et saine; vigueur nouvelle, nouveau format d'essai seulement 60c. Toutes pharmacies.
CRS-139—D76639—E

Convoi attaqué

Paris, 12. (Reuter) Près de 50 français ont été tués ou blessés, quand un convoi, comprenant 80 véhicules, a été attaqué en Indochine, le 2 octobre dernier, mentionnait, un rapport, venant de Saigon. Ce message ajoute toutefois que les pertes des rebelles sont plus lordes que celles des français.

Décès de monsieur Louis Renaud

M. Louis Renaud, autrefois de St-Raymond époux en premieres noces de dame Philomène Côté, est décédé le 10 octobre à la résidence de son beau-fils, M. Louis Paradis, à Pont-Rouge, à l'âge de 81 ans et 11 mois.

M. Renaud laisse dans le deuil ses enfants: MM. J.-Arthur Renaud, de Québec, Georges et Alexandre Renaud de St-Raymond; Mesdames Louis Paradis (Marie-Louise), de Pont-Rouge, et Jos.-G. Bégin (Yvonne), de Québec; ses gendres, MM. Moïse Paquet, de Trois-Rivières, Louis Paradis et Jos.-G. Bégin; ses belles-filles, Mesdames J.-Arthur, Georges et Alexandre Renaud; aussi de nombreux petits-enfants et neveux parmi ces derniers M. l'abbé Jos. Côté, de Evain, Témiscamingue.

Les funérailles de M. Renaud auront lieu demain, en l'église de Pont-Rouge. L'inhumation se fera au cimetière de St-Raymond où un libéra sera chanté.

Efforts pour augmenter la vente des Fords fabriqués en Angleterre

Henry Ford II déclare que la manufacture de Dagenham va aider l'Angleterre à obtenir des dollars. — Poursuite intentée par Harry Ferguson.

Londres, 12 Oct. (PA) — Henry Ford II a déclaré aux ouvriers de sa manufacture anglaise que ses vendeurs américains vont faire tout en leur possible pour augmenter la vente aux Etats-Unis des Fords faits en Angleterre.

Le jeune magnat de l'automobile parlait aux représentants de l'union des ouvriers à sa manufacture de Dagenham. Quelque temps auparavant, il avait annoncé le fin des efforts intentés pour régler en dehors de la cour la poursuite d'un fabricant anglais de tracteurs aux montant de plusieurs millions de dollars contre les intérêts Ford.

Ford a dit aux ouvriers de Dagenham: "Il faut que votre pays obtienne des dollars maintenant, et la compagnie Ford et son organisation de vendeurs va s'efforcer à vous aider à les obtenir."

Quand au manufacturier de tracteurs, Harry Ferguson qui a intenté une poursuite de $251,000,000 contre la compagnie Ford, le président de cette dernière à déclaré que sa compagnie était pour contester cette poursuite en cour et de plus poursuivre à son tour. Ferguson, qui a refusé de régler hors de cour parce que, dit-il, les propositions de Ford n'étaient pas acceptables, a pris action en prétendant que le jeune Ford avait rejeté une "entente de gentlemen" à laquelle le grand-père de ce dernier se serait engagé concernant la vente des tracteurs Ferguson aux Etats-Unis.

Après la mort d'Henry Ford I, la poursuite allègue, la compagnie Ford a fait et vendu des tracteurs patentés auparavant par Ferguson. Celui-ci réclame des dommages pour 27,000 tracteurs qui, dit-il, ont été faits en contravention de la loi des patentes et de plus pour la perte de son marché américain. Ferguson a déclaré qu'il n'était pas intéressé à d'autres rencontres avec Ford qui l'avait visité à Londres, jeudi dernier. "Maintenant", dit-il," j'envoie immédiatement deux représentants aux Etats-Unis pour s'occuper de la poursuite qui sera entendue le 24 octobre prochain une cour de New-York. "On sait que les avocats de Ford essaient de faire entendre cette cause par une cour de Détroit au lieu de New-York, où elle a été inscrite il y a deux ans.

Le fédéral devrait aider les universités

Toronto, 12. (PC) Le Dr A.-W. Trueman, président de l'Université du Nouveau-Brunswick, a déclaré samedi soir qu'il faut trouver un moyen d'obtenir des fondds du gouvernement fédéral pour les universités canadiennes. Parlant aux universitaires du Club de Toronto, le Dr Trueman a souligné le fait que le nombre de plus en plus grand des étudiants et l'augmentation des frais généreux posent un grave problème aux universités, Bien que l'instruction soit un ressort des administrations provinciales, la situation actuelle mérite d'être étudiée par le gouvernement fédéral. Le Dr Trueman est un ancien président de l'Université du Manitoba.

$500 de récompense

St-Jean, N.-B., 12, Oct. (PC) La ville de St-Jean offre une récompense de $500 pour information pouvant conduire à la découverte du meurtrier où des meurtriers de William Puddington.

Le corps du chauffeur de taxi de 72 ans, a été trouvé près des limites de la ville après qu'il eut répondu à un appel d'une personne non-identifiée lui demandant d'aller chercher deux passagers. Il avait le crâne défoncé, par des coups, probablement infligés avec un outil quelconque et on lui avait volé $26.00.

Hôtel incendié

Chicago, 12 (PC) De bonne heure lundi matin, l'hôtel Garfield a été réduit en cendres; plus de cent personnes, profondément endormies au début de l'incendie, durent fuir dans la rue pour échapper au feu.

Le feu qui montait à plus de cent pieds au-dessus de ce bâtiment de trois étages en fit un véritable enfer.

Il y eut six pompiers et quelques pensionnaires affectés par la fumée; rien de plus grave n'a été signalé.

Le toit et les murs se sont effondrés.

Cet hôtel était situé dans le sud du district nègre.

Baxter a trouvé le Canada prospère

Southgate, Angleterre, 12. (PC) "Le Canada est un pays heureux progressant sous l'égide de l'entreprise privée" a déclaré lundi soir à une assemblée publique M. Beverley Baxter, député conservateur de Wood Green aux Communes anglaises.

Baxter, décrivant un voyage de 5000 milles à travers le Canada, a dit que "les services sociaux se développent normalement et que les relations entre l'employeur et l'employé sont généralement coopératives et constructives.

"La grosse majorité des Canadiens ne sont nullement en faveur de la nationalisation de l'industrie" a ajouté Baxter, lui-même natif de Toronto. "Les Canadiens ne veulent pas de socialisme à aucun prix".

AU PARIS
CLIMATISÉ EN TOUT TEMPS
A L'AFFICHE
UN FAMEUX TRIO
RAYMOND ROULEAU
MICHELE ALFA
SUZY CARRIER dans
L'aventure EST AU COIN DE LA RUE
En programme double avec
LE CHEF-D'OEUVRE de BALZAC
EUGÉNIE GRANDET
avec ALIDA VALLI

FILMS AUDUBON
présentés par
La Société PROVANCHER
Cinq grands films en couleurs sur l'histoire naturelle par les plus célèbres naturalistes d'Amérique.
CE SOIR, 12 OCT.
Telford H. Work
MERCREDI, 23 NOV.
Allan D. Cruickshank
LUNDI, 12 DEC.
Karl H. Maslowski
VENDREDI, 3 FEV.
William Ferguson
MARDI, 14 MARS
Bert Harwell
INSTITUT CANADIEN
8 h. 15 p.m.
Billets de saison :
Adultes: $3.00—Enfants: $1.00

Commençant samedi, 15 oct.
(excepté le dimanche)
au
RESTAURANT - GRILL
New-World
31 rue Buade
l'ensemble musical
PHILL SIMARD
ET SES MELODY KINGS
avec en vedette :
CLAUDE FRANCE
chanteuse de genre
PAS DE CHARGE MINIMUM
Rés. : 4-0453

COMMENCEZ VOTRE SERVICE MAINTENANT
AUX DAMES. SERVICE DE TABLE Souci EN BTE LÉGER SUPPLÉMENT POUR FRAIS DE SERVICE
CLASSIC
Auj. 1 h. — Continue
Mat.: 26c — Soirée: 34c (taxe inc.)
Pour la promesse de ses lèvres enchanteresses, deux hommes risquèrent le comble de la terreur !
VERSION FRANÇAISE
FATALITÉ"
"SUSPENSE"
A KING BROS. PRODUCTION
starring SELITA · BARRY SULLIVAN
BONITA GRANVILLE · ALBERT DEKKER
with EUGENE PALLETTE · MIGUELITO VALDES

AIR CLIMATISÉ
Lairet
AUJOURD'HUI
UN SUCCÈS CANADIEN!
il faut voir
LE PÈRE CHOPIN
MARCEL CHABRIER
MADELEINE OZERAY
Viviane Romance et Clément Dufour dans
"LA ROUTE DU BAGNE"

RIALTO
JUSQU'A VENDREDI SOIR
Quatre grandes étoiles dans la nouvelle sensation dramatique de l'écran !
LUPINO
PAUL HENREID
OLIVIA DE HAVILLAND
SYDNEY GREENSTREET
dans
" LES SOEURS BRONTES "
— SECOND FILM —
GABY MORLAY, dans
"DERNIER METRO"

DIGALLE
A L'AFFICHE
EDWIGE FEUILLÈRE
JEAN MARAIS dans
L'AIGLE A DEUX TÊTES
UN FILM DE COCTEAU
En programme double avec
NE MANQUEZ PAS CA!
Edith PIAF dans
9 Garçons... UN COEUR!
avec Les COMPAGNONS DE LA CHANSON

Amusements

"Le Père Chopin" au Lairet

Guy Maufette et Madeleine Ozeray dans une scène du premier film canadien, "Le Père Chopin", que le Cinéma Lairet vient de mettre à l'affiche jusqu'à vendredi soir avec le film "LA ROUTE DU BAGNE".

PRINCESSE
Comédie :
"WHERE THERE'S LIFE"
avec
Bob Hope, Signe Hasso, William Bendix
"BLONDIE'S SECRET"
avec
Penny Singleton et Arthur Lake
"BEST MAN WINS"
avec
Edgar Buchanan et Anna Lee

IMPERIAL
EN COULEURS : Un grand spectacle musical, scènes amusantes et danses...
"LA REINE DU BROADWAY"
avec
RITA HAYWORTH, GENE KELLY
"LA DAME DE L'OUEST"
avec
ISA POLA, MICHEL SIMON, ROSSANO BRAZZI

CAPITOL
MATINEE .34 SOIR .40 - .50 TAXE INCLUSE
UN THÉATRE FAMOUS-PLAYERS
A L'AFFICHE JUSQU'A JEUDI SOIR INCLUSIVEMENT
Continu de 1 h. 30 à 11. "ANY NUMBER CAN PLAY" à 1.30, 4.05, 6.35, 9.10.
M-G-M's virile romantic drama!
CLARK GABLE
ALEXIS SMITH
in
ANY NUMBER CAN PLAY
WENDELL COREY · AUDREY TOTTER
A METRO-GOLDWYN-MAYER PICTURE

EMPIRE
A l'affiche
Deux bons films !
GLENN FORD IDA LUPINO
LUST FOR GOLD
GIG YOUNG · William Prince · Edgar Buchanan
Aussi
WARNER BAXTER dans
"The Gentleman From Nowhere"
"Lust For Gold" commence à 1.00, 3.55, 6.45 et 9.40
"Gentleman From Nowhere" à 2.40, 5.35 et 8.30

Cary Grant dans
"Every Girl Should Be Married"
FRANCHOT TONE · DIANA LYNN · BETSY DRAKE
Autre attraction
"SEAL ISLAND"
PLUTOS SWEATER
MUSICALE et NOUVELLES
Aujourd'hui 1 h. — Continue
EN PREMIEUR
VICTORIA

CAMBRAI
2ieme semaine de succès
Mat.: 26c. Soir 34c. Taxe comprise
Plus émouvante que "TARZAN" ! Plus belle que "BEN HUR"! Aussi magnifique que "QUO VADIS?" 6 mois au théâtre RIALTO, Broadway, New-York. Distribution de milliers de figurants.
"Assez de son et de furie pour lancer le contrôle par-delà le Times Square !" (Times).
"LA COURONNE DE FER"
étoiles: Gino Cervi, Elisa Cegani, distribution de milliers.
Version FRANÇAISE

Merveilleux spectacle !
Bonne table !
(DISENT LES CLIENTS)
chez GÉRARD
L'endroit choisi pour bien dîner et se distraire
en vedette cette semaine :
★ Rita Montoya chanteuse espagnole
★ Stan Harper roi de l'harmonica
MARCEL GUINDON baryton, m.c.
Réservez vos tables en appelant :
4-0549

Canadian Concerts & Artists, Emile Caouette impresario présentent :
UN DES PLUS FAMEUX CHOEURS DE L'UNIVERS
LE CHOEUR d'INFANTERIE DE PAUR
35 militaires noirs dirigés par LEONARD DE PAUR
"du chant de très haut calibre, d'un effet extrêmement saisissant".
New-York Times
Leur programme comprend des airs militaires, des chants liturgiques et des "spirituals".
LUNDI SOIR, 24 oct. au THEATRE CAPITOL
Location : $1.50, $2.00, $2.50, $3.00, tax. incl.
COMMANDES POSTALES ACCEPTEES IMMEDIATEMENT envoyer mandat-poste avec enveloppe adressée et affranchie, à : De Paur, théâtre Capitol, Québec.

Horaires des cinémas

CAPITOL : — Représentation continue de 1.30 à 11.00 hrs. "Any Number can Play" : 112 min. : 1.30, 4.05, 6.35, 9.10 hrs. Sujets courts à 3.25, 5.55, 8.30 hrs.

CINEMA DE PARIS : Actualités : 1.30; Eugénie Grandet : 12.50, 4.28, 8.16h.; L'aventure est au coin de la rue : 2.30, 6.08, 9.56h.

CARTIER :— Johnny Allegro : 1.00, 4.00, 7.00, 10.00 hrs. Nouvelles : 2.20, 5.20, 8.20 hrs. Black Eagle : 2.40, 5.40, 8.40, hrs. Fin : 11.20 hrs. Continuel tous les jours.

CAMBRAI : — La couronne de fer : 1.50, 3.50, 5.45, 7.25, 9.25 hrs. Smooth Sailing : 3.25, 7.25, 9.00 hrs. The Royal Four Flushers : 3.45, 7.45, 9.20 hrs. Continuel tous les jours.

CLASSIC : — Fatalité : 1.00, 3.10, 5.10, 7.10, 9.20hrs. ainsi que sujets courts Continuel tous les jours.

EMPIRE : — Lust for Gold: 1.00, 3.50, 6.45, 9.40hrs. Nouvelles: 2.25, 5.20, 8.15hrs. Gentlemen from Nowhere : 2.40, 5.25, 8.30hrs. Cartoon : 3.45, 6.40, 9.35hrs. Continuel tous les jours.

IMPERIAL : — Sujets courts : 1.00, 7.00 hrs. La Dame de l'Ouest: 1.17, 7.17 hrs. La Reine du Broadway : 2.54, 8.54 hrs.

LAIRET : —La route du bagne : 12.50, 4.24, 7.58 hrs. Le Père de Chopin : 2.26, 6.00 9.34 hrs. Nouvelle : 4.14, 7.48 hrs. Fin : 11.22 hrs.

PIGALLE : — L'aigle à deux têtes : 12.30, 3.46, 6.42, 10.00hrs. Neuf garçons, un coeur: 1.59, 5.15, 8.31hrs. Actualités françaises: 2.36, 8.21hrs. Continuel tous les jours.

PRINCESSE :— Sujets courts : 1.00, 7.00, hrs. Best man wins : 1.09, 7.09 hrs. Where there's life : 2.32, 8.32 hrs. Blondie's secret : 3.47, 9.47 hrs.

RIALTO : — Dernier métro : 1.15, 4.30, 7.50hrs. Nouvelles et sujets courts : 2.40, 5.55, 9.15hrs. Les soeurs Bronte : 2.45, 6.00, 9.20hrs. Fin: 11.07hrs. Continuel tous les jours.

VICTORIA : — Every Girl Should Be Married: 1.00, 3.35, 5.30, 7.35, 9.50 hrs ainsi que sujets courts. Continuel tous les jours de 1.00 à 11.15hrs.

CINEMA DE LEVIS :—Knock on any Door: 6.30, 9.30 hrs. Nouvelles : 8.00 hrs. Un Flic : 8.10 hrs.

BIENVILLE : — Winter Wonderland: 6.45, 9.50 hrs. Congo Bill, épisode 15 : 7.55 hrs. L'Imposteur : 8.20 hrs.

CANADA : — Thunder in the pines : 7.00, 9.25 hrs. Sujets courts : 8.00 hrs. Pirates of Monterey : 8.15 hrs.

ETCHEMIN : — Etrange Destin: 7.30 hrs. Tendre symphonie : 9.30 hrs.

Ce soir
Grand spectacle et
DANSE
avec orchestre
au seul cabaret théâtre à Québec
BERT GAGE'S
HORSE SHOE CLUB
Notre-Dame des Laurentides
Le cabaret de nuit qui ne vend que de la liqueur douce . . . sur demande spéciale.
PAS DE CHARGE DE COUVERT

"Johnny Allegro" commence à 1.00-3.55 7.00 et 10 p.m.
"Black Eagle" à 2.40 5.40 et 8.40
GEORGE RAFT
Johnny Allegro
GEORGE
NINA FOCH · MACREADY
Aussi
"BLACK EAGLE"
avec William Bishop
AUJOURD'HUI A JEUDI
CARTIER

Canadian Concerts & Artists, Emile Caouette, impresario, ont le plaisir de présenter
LE CHANTEUR FAVORI DE MILLIONS DE PERSONNES DANS LE MONDE ENTIER
EN PERSONNE
Nelson Eddy
DANS UN INOUBLIABLE RECITAL DE SES PLUS BELLES CHANSONS
CAPITOL, UN SEUL SOIR LUN. 17 OCT.
Commandes postales acceptées avec enveloppe adressée et affranchie.
LA VENTE des BILLETS COMMENCE DEMAIN au CAPITOL
Prix : Orchestre : $3.00, $3.50, $4.00,
Balcon : $2.00, $2.50, $3.50, loges $4.00

Demain et vendredi soir au
PALAIS-MONTCALM
Le plus grand spectacle de gala jamais présenté à Québec sur un même programme
Positivement les deux derniers jours.
Adieu à Québec de
Roche et Aznavour
Fameux duettistes français

Les deux plus grandes comédiennes de la radio
LES COMERES
Juliette Béliveau
et
Juliette Huot
La charmante danseuse
Fleuvette
Votre maître de cérémonie
Marcel Gamache
de la radio Montréalaise
L'ensemble musical le plus populaire au Canada.
Les Modernistes
et plusieurs autres
Ce programme est donné dans le but de faire voir au public québécois, une idée du genre de spectacle que l'on présente au Horse Shoe Club .. le seul cabaret-théâtre à Québec. Les autorités provinciales sont cordialement invitées à assister à ce spectacle pour en constater la moralité.
Surveillez notre annonce
DE DEMAIN
pour le programme complet
Billets en vente ce matin au Palais-Montcalm
Admission : $1.00 — $1.50 — $2.00

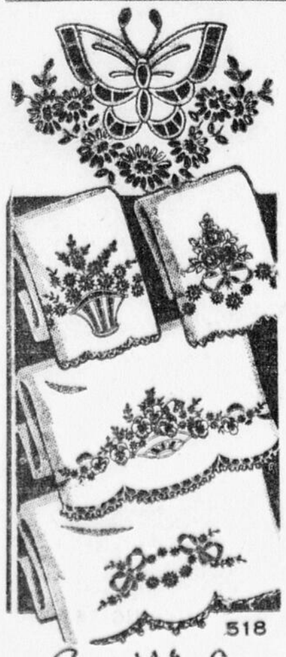

Votre travail à l'aiguille, aujourd'hui

Par LAURA WHEELER

No 518

Ne croyez pas que les taies d'oreiller brodées ont perdu leur vogue d'antan. Vous serez fière, madame, si, pour votre chambre d'invités, vous pouvez disposer d'accessoires de lit que vous aurez fabriqués vous-même.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit : SERVICE DES PATRONS, L'EVENEMENT-JOURNAL, QUEBEC, P. Q.

Le prix de ce patron est de 30c. Seuls les bons de poste ou les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

Capitale asiatique

Ayuthia, fondée en 1357, était l'ancienne capitale du Siam jusqu'à l'an 1767, quand elle fut envahie et à moitié détruite par les Burmands.

Ecrivain pour les enfants

Lewis Carroll était le nom de plume du mathématicien Charles Lutwidge Dodgson, qui a écrit la fantaisie "Alice aux pays des merveilles et plusieurs autres livres.

AM 800 Kc. CHRC FM 98.1 Mgc.

Ce soir de 9 h. à 10 h. 30
"RADIO – HOCKEY"
directement de St-Joseph d'Alma
AS vs Cataractes

Demain soir de 9 h. à 9 h. 30
"CHANSONS CHANCEUSES"

Radio-Carabin

Tous les MERCREDIS SOIRS À 9 HEURES
CBF Montréal
CBV Québec
et le réseau français de Radio-Canada

ARTISTES INVITÉES
LES SOEURS ETIENNE

Présenté pour votre agrément par les fabricants de la
BIÈRE BRADING
THE BRADING BREWERIES LIMITED

UN RÉGAL MUSICAL VOUS ATTEND CE SOIR!
ÉCOUTEZ
MOSAÏQUE CANADIENNE

à 8 h. 30 au poste CBF
En vedette:
CLAIRE GAGNIER
notre rossignol canadien
ALLAN McIVER
et son orchestre, et
PHILIPPE ROBERT

Ce programme sera diffusé ce soir, et tous les mercredis soirs, par le réseau français de Radio-Canada et CBV.

Diffusé par le réseau français de Radio-Canada et CBV

Présenté par CANADA PACKERS LIMITED

Programmes radiophoniques

Ces programmes sont soumis par les postes radiophoniques et sont sujets à changement. Si à certaines heures, aucun programme n'est indiqué à certains postes, c'est que le programme précédent est encore sur les ondes.

CBV—980 kc CKCV—1280 kc CHRC—Fm. 98.1 mc. Am. 800 kc.

Aujourd'hui

MERCREDI, 12 OCTOBRE

6.30 CHRC—L'heure agricole
6.45 CBV—Elévations matutinales
8.30 CBV—Musique sur demande
CHRC—Club du Coucou
8.55 CKCV—La femme d'aujourd'hui
9.05 CBV—Chansonnettes
9.30 CBV—Le p'tit train du matin
CKCV—Si ça vous chante
10.00 CBV—Sur nos ondes
10.15 CBV—M'amie d'Amour
10.30 CBV—Madame est servie
10.45 CBV—Qu'est-ce qui ne va pas
CHRC—Pour les dames
11.00 CKCV—Au pays du sourire
CHRC—Courrier de Tante Monique
CBV—Francine Louvain
11.15 CBV—La Métairie Rancourt
CKCV—Au p'tit bonheur
11.30 CBV—Les joyeux troubadours
12.00 CBV—Jeunesse dorée
CKCV—Avec un grain de sel
12.15 CBV—Rue principale
12.30 CHRC—Votre quart d'heure musical
CBV—Le réveil rural
12.45 CHRC—Rendez-vous romantique
1.00 CBV—Quelles nouvelles
1.15 CHRC—Sieste musicale
1.30 CHRC—Chant du monde
1.15 CBV—A l'enseigne des fins gourmets
2.00 CHRC—Le club du coucou
CBV—Grande-Soeur
CKCV—Musique semi-classique
2.15 CBV—Maman Jeanne
2.30 CBV—L'ardent voyage
2.45 CBV—Lettre à une Canadienne
3.00 CHRC—Carrefour de la bonne humeur
CBV-CBF—Les chefs d'oeuvre de la musique. Au programme : "A Shropshire Lad" de Bounterworth. The Holk Orchestra. Directeur : Adrian Boult. "The Simple Symphony", de Britten. Orchestre à cordes. Directeur : Boyd Noël. "The Young Person's Guide to the Orchestra, de Britten. Orchestre philharmonique de Liverpool. Directeur : Sir Malcolm Sargent. Musique du film Henri V, de Walton. Orchestre Philharmonique. Dirige par le compositeur.
4.00 CHRC—Moment fantaisiste
CKCV—Radio Sacré-Coeur
CBV—Notre pensée aux malades
4.15 CKCV—On dit ci, on dit ça
4.30 CBV—L'heure du thé
CKCV—Maestros populaires
4.45 CHRC—Chants des îles
5.00 CKCV—La voix d'Hollywood
CHRC—Valse et tangos
5.15 CKCV—Si ça vous chante
CHRC—Miroir à trois faces
5.45 CHRC—Tante Colette
6.00 CBV—Yvan l'Intrépide
6.05 CHRC—Musique à la carte
6.15 CHRC—Musique du dîner
6.30 CBV—La revue de l'actualité
6.45 CBV—Musicale
CHRC—Dites-moi
7.00 CKCV—Récital conjoint
CHRC—Micro-Mystère
CBV—Un homme et son péché
7.15 CBV—Métropole
CHRC—"Chacun à son poste", avec M. l'abbé Robert Llewellyn
7.30 CHRC—"La rue des pignons", de Louis Morisset
CKCV—David Rose et son orchestre
CBV—Les peintres de la chanson
7.45 CBV—Chansons tziganes, avec Félix Leclerc
CHRC—"Faubourg à m'lasse"
CKCV—Trio instrumental
8.00 CHRC—Jeunesse
CBV—Ceux qu'on aime
CKCV—Le fantôme au clavier
8.30 CHRC—Les trois cloches
CJNT—L'opéra de Radio-Canada présente "Peter Grimes" de Britten. En vedette : Frances James, soprano, William Morton, ténor, Edmund Hochbridge, baryton et Eric Tredwell, basse.
CBV—Mosaïque canadienne
CKCV—Nuits brésiliennes
9.00 CKCV—Reportage
CBV—Radio-carabins. Invitées : Les soeurs Etienne.
9.15 CKCV—Fiesta
9.30 CHRC—Les vieux favoris
10.00 CHRC—Folklore français
10.10 CKCV—Détente
10.15 CBV—Causerie de M. Marcel Roussin
CHRC—Dans l'ambiance
10.30 CKCV—Blue Skies
10.40 CHRC—Club Rendez-vous
11.00 CBF-CBV—Adagio
11.30 CBV—Récital d'Ernest White, organiste.

Funérailles de Mme G. Amyot

Les obsèques de madame Gaston Amyot, née Rita Byrne, épouse de M. Amyot, architecte, ont eu lieu hier matin en l'église St-Patrick. De nombreux citoyens, dans les rangs desquels figuraient des personnalités civiles, des architectes, des entrepreneurs, des représentants de plusieurs firmes industrielles et commerciales et de nombreux amis ont fait escorte à la dépouille mortelle de la défunte. Dans le deuil cruel qui les a frappés les membres des familles en deuil ont reçu alors de précieux témoignages de condoléances.

Le R. P. Caughlin, c.ss.r., a fait la levée du corps et le service a été chanté par le R. P. L. Murphy, c. ss.r., assisté des RR. PP. B. Coffey et T. Campbell, c.ss.r., qui agissaient comme diacre et sous-diacre.

M. l'abbé Edouard Rousseau prenait place dans le sanctuaire.

Au départ de la résidence funéraire Germain Lépine, avenue Turnbul, trois landaus charges de fleurs précédaient le corbillard et le deuil était conduit par l'époux de la défunte : M. Gaston Amyot ; son fils, Georges Amyot ; ses frères, William et Thomas Byrne ; son beau-père, M. Hector Amyot ; ses beaux-frères, MM. W.-H. Irvine, René Samson, Jules Caouette, Jean - Louis Amyot, Pierre Amyot, le docteur Jacques Amyot, le docteur Wilfrid Caron, Jules Massicotte, Laval Pouliot.

Dans le défilé, à la suite des membres de la famille, on voyait : l'honorable Charles Delagrave, c. l., S. H. le recorder Emile Morin, le chevalier J.-S. Matte, le chevalier Alphonse Talbot, l'échevin Wilfrid Samson, l'échevin E.-A. Tremblay, l'échevin H. Gagnon, MM. Adélard Deslauriers, F.-X. Lamontagne, Emile Frenette, Lucien Côté, Henri Bélanger, I. F. Jacques Gosselin, Gustave Côté, Ancina Tardif, C. R., le docteur Olivier Frenete, Chs-Eugène Côté, Aime Déry, Henri Deslauriers, Léopold Deslauriers, George Quart, E.-E. Ross, le docteur J.-E. Laforest, L.-O. Morency, J.-A. Chaumette, Léo Dufresne, Jos-L. Boulanger, Joseph Cauchon, H. Johnston, B.-J. Kaine, Maurice Samson, J. des Rivières-Tessier, Paul Champoux, le docteur Emilien Maranda, Henri Bouchard, avocat, René Pettigrew, Lucien Pettigrew, Maurice Kieffer, avocat, Jules Savard, c. r., le docteur Jacques Audet, Jacques Larue, le docteur Alfred Morisset, Ignace Bilodeau, J.-D. Savard, Paul Brunet, J.-B. Dugas, le docteur A. Moisan, Lévis Tardif, J.-F. Roy, J.-A. Chalifour.

On voyait aussi Me Renault St-Laurent, c.r., M. A.-F. Mercier, gérant-général du "Soleil", MM. Adjutor Dussault, Louis Coderre, J.-E. Barnard, Willie Chevalier, Henri Clément, Pierre Warren, F. Tanguay, G.-E. Rousseau, C.-A. Jean, Pierre Lévesque, Gérard Venne, Fernand Caron, P. Samson, E. Bégin, Philippe Côté, R. Robitaille, W. Delaney, Alexandre Bégin, Armand Perreault, Armand Matte, Roland Terreau, M. Bolduc, Henri Martineau, C.-A. Emond, Sarto Emond, Z. Barnabé, Ulric Huot, L.-G. Lespinay, J.-A. Roy, J.-K. Hackett, J.-B. Couture, Norman White, Albert Noël, Roger Vézina, Edgar Amyot, Marcel Blouin, J. Blouin, P.-A. Catellier, J.-E. Lepage, Roland Séguin, Antoni Beaulieu, J.-F. Couture, Roger Beaulieu, Marcel Paquet, J.-E. Boudreau, Louis Chabot, Antonio Sévigny, H. Roberge, A.-H. O'Connell, M. Mullaly, Lionel Barnabé, Jules Caouette, J.-L. Lavallée, Jean Paradis, Marcel Castonguay, L.-P. Carrier, J.-P. Derome, Georges Brown, Paul Rinfret, Arthur Egan, Edmour Prouix, L.-P. Carrier, J.-P. Amyot, J.-A. Bédard, J.-B. Pelletier, J.-L. Bizier, L.-P. Langlois, R. Bédard, P.-E. Denis, J.-L. Ratté, P.-H. Chassé, Emile Couture, Ernest Blais, Alexandre Larue, Joseph Bastien, L.-L. Langlois, W.-E. O'Reilly, Alain Fortin, Gaston Brochu, J.-A. Drolet, Georges Matte, R. Delwaide, M. Pouliot, Henry Beetz, L.-P. Côté, L.-P. Truchon, J.-P. Michaud, W. Gorman, Lionel Lebel, Maurice Cloutier, C. Mullaly, G.-E. Mullaly, M. Cloutier, Jules Noël, W. Lamontagne, M. Brousseau, Alfred Giroux, W. Pouliot, Fred Mahon, André Cloutier, M.-A. Payette, Louis Talbot, Marcel Deslauriers, J.-M. Linteau, B. O'Neil, Roland Giroux, L.-P. St-Hilaire, Louis Levasseur, A. Lacasse, J.-A. Blais, Joseph Pouliot, G. Taschereau, Roland Diper, Jean Royer, Réal Talbot, L. Fecteau, J.-P.-O. Mathieu, W. Fecteau, G. Soucy, Jacques Parent, Ph. Létourneau, P. Drapeau, André Delagravé, Chs Marchand, H. Côté, André Jolicoeur, Dave et William Burns, Ph.-A. Dupuis, H. Gauvin, J. Champoux, J. Pruneau, Jacques Pruneau, M. J. O'Brien, P.-H. Dorval, Guy Samson, F.-X. O'Brien, John Martin, N. Beaugrand, V.-E. Lyon, D. Labbé Léo-P. Carpenter, Paul Martin, Antoine Langlois, P.-L. Grenon, J.-F. Grenon, Emile Caouette, H.-W. McKenna, J.-J. Marmeil, J.-P. Fortin, G.-H. Dugal, Joseph Hamel, Aimé Déry, Rosaire Beaulieu, A. Morissette, J.-B. Dugas, Robert Pettigrew, J. Pineault, et nombre d'autres.

MM. Julien et Gabriel Lepine, de la maison Germain Lépine Ltée, dirigeaient les funérailles.

Nos condoléances à la famille en deuil.

ARRÊTE le MAL de TÊTE VITE
ASPIRIN
PRIX LES PLUS BAS
12 comprimés ... 18c
24 comprimés ... 29c
100 comprimés ... 79c
LE VÉRITABLE ASPIRIN EST MARQUÉ COMME CECI
BAYER

Ecrivain prolifique

Jacob Ayrer, dramatique allemand du 16ème siècle, a écrit plus de cent pièces dans une période de dix ans.

L'hon. Lapointe . . .

(Suite de la page 9)

à l'étude du projet de constitution, sous la présidence de M. Jean Vien, président de l'Association des jeunes libéraux d'Outremont.

Près de 200 représentants de la jeunesse libérale de la province de Québec se sont réunis hier matin au Club de Reforme de Montréal pour établir sur une base permanente la Fédération des jeunes libéraux du Québec.

Jusqu'aux petites heures hier matin, des comités de constitution et de résolution ont travaillé ardûment à la rédaction et la mise au point de projets qui devaient être adoptés au cours de la journée d'hier. On sait que la Fédération est née à la réunion de Sherbrooke le 5 février dernier, avec un comité provisoire de sept membres, dont MM. Georges Demers et Gabriel Roberge faisaient partie pour le district de Québec. C'est dans la soirée d'hier qu'on eu lieu les élections du groupement provincial.

M. Lapointe a parlé après le dejeuner hier, et M. Rinfret a été l'orateur du dîner, hier soir, au Club de Reforme.

Les résolutions adoptées à la séance de l'avant midi d'hier seront présentées aujourd'hui, à l'ouverture du congrès national des jeunes libéraux à l'hôtel Windsor. Ces assises qui réuniront plus de 500 délégués, auront comme orateur invité ce soir le T. H. Saint-Laurent, premier ministre du Canada.

La séance d'hier matin, où l'on a procédé à la formation des divers comités provinciaux, et à l'adoption des résolutions, a été présidée à tour de rôle par des membres du comité provisoire de la Fédération, MM. Roland Lefrançois, Georges Demers et Gabriel Roberge.

Cette journée provinciale s'est donné un quadruple but: adopter un conseil permanent de la Fédération, adopter sa constitution, préparer les voies au prochain congrès provincial de la Fédération des jeunes libéraux, et préparer la participation des jeunes du Québec au congrès national qui s'ouvre aujourd'hui.

Les secrétaires . . .

(Suite de la page 9)

cheuses procédures judiciaires.

En supprimant cet article de loi, le gouvernement de la province a voulu laisser aux municipalités l'autonomie à laquelle elles ont droit.

M. Bona Dussault parle ensuite de la taxe municipale de vente. C'est dans l'intention de laisser autant d'autonomie que possible aux municipalités que le gouvernement leur a permis de jouir de la taxe municipale de vente, dit-il. Les revenus des municipalités consistent surtout en le prélèvement de la taxe foncière. Cette formule qui fut suffisante autrefois ne l'est plus du tout aujourd'hui alors que le coût d'administration a augmenté considérablement. D'autre part, nous avons aujourd'hui deux catégories de population, les propriétaires et les locataires. Il n'est plus juste que la charge de l'administration publique retombe presque exclusivement sur les épaules des propriétaires alors que les locataires jouissent d'avantages pour lesquels ils n'ont pas contribué de leurs deniers.

Notre système de taxation n'a pas beaucoup évolué, dit le conférencier. Il faudra pourtant déterminer un bon jour les champs de taxation qui appartiennent à l'Etat fédéral, aux gouvernements provinciaux et aux municipalités. Le gouvernement de la province se voit aussi dans une situation délicate. Il a aujourd'hui des obligations qui sont considérables, il a des remboursements d'emprunts qui nécessitent une augmentation de revenus. C'est aussi le cas du gouvernement fédéral qui a déjà dépassé sa possibilité de taxation et qui est en face d'obligations énormes. Il est donc urgent que le champ de taxation des pouvoirs publics, fédéral, provincial et municipal, soit clairement défini.

"Il n'est pas question, dit le ministre, de faire ici des considérations politiques. Il s'agit de sauvegarder un système de taxation qui pour nous, qui sommes une minorité, revêt une importance capitale. Nous ne pouvons laisser se concentrer les pouvoirs de taxation à Ottawa. Nous ne serions alors qu'une unité pour nous défendre contre dix pour revendiquer nos droits perdus. La province de Québec veut conserver ses droits dans le champ de la taxation.

Le ministre des Affaires municipales fait ensuite une digression pour parler de la récente grève de l'amiante de Thetford-Mines et d'Asbestos. "Etait-il possible alors au gouvernement, dit-il, d'acquiescer aux demandes des ouvriers? S'il l'avait fait, aurait-il pu refuser les mêmes concessions à d'autres unions ensuite? Le gouvernement n'a pas fermé les yeux sur certains abus afin de pouvoir les tenir ouverts encore si les abus venaient d'autres unions syndicales. Les étrangers qui investissent des capitaux dans des industries du Québec, dit le ministre, n'ont que le gouvernement comme seul protecteur. S'ils ne trouvent pas la protection à laquelle ils ont droit, ils se tourneront vers un autre gouvernement qui alors prendra la place du premier.

Il s'agit d'une question de respect de l'autorité et nous avons confiance en vous, secrétaires de municipalités, pour appuyer en premier lieu le gouvernement de la province et prêcher ce respect de l'autorité. Le gouvernement provincial a confiance aux unions syndicales, elles sont nécessaires à condition qu'elles n'empiètent pas sur la liberté d'autrui, qu'elles acquièrent la compétence et considèrent les devoirs des leurs avant de réclamer leurs droits.

Le conférencier fut remercié par M. le notaire O. Bergeron, président de l'Association des secrétaires de municipalités de la province. M. Bergeron fit remarquer la largeur de vue de l'hon. ministre. Ce sont des questions que le peuple ne considère pas habituellement dans leur ampleur, parce qu'il n'est pas en mesure d'apprécier les difficultés auxquelles les gouvernements ont à faire face.

Le greffier rural rend les plus grands services à la société, déclare le président de l'Association des secrétaires. Il aide la race canadienne-française à réaliser les grandes destinées auxquelles elle est appelée. Le secrétaire de municipalité est un pivot social, une base sur laquelle il faudra toujours compter.

LES PEINTURES PITTSBURGH
restent belles plus longtemps!
Voyez votre marchand de Peinture Pittsburgh aujourd'hui!

BRAVO MARVIN

A LA TETE DE SA CLASSE — les honneurs suprêmes vont à la MARVIN, la montre que la science fabrique. Nommée chronomètre officiel pour AIR FRANCE. Dans une grande variété de prix avec service de réparation garanti pour un an. A gauche, MARVIN modèle ETANCHE à l'EAU pour hommes ... $49.50
Autres modèles à partir de ... $37.50
MONTRES MARVIN
MAINTENANT en vente chez
Complant — A crédit
PEOPLES CRÉDIT JEWELLERS LIMITED
201 boul. Charest — Ch. 10

Economisez cet hiver avec
RELIANCE
LE SEUL ANTIGEL AUTO-HERMÉTIQUE
contenant
"PARALLOY"
COÛTE $2.00 LE GALLON

Euchre-Bridge

Jeudi le 13 octobre, à 8 h. 15, aura lieu, au Foyer de la rue Dauphine, un euchre-bridge au profit du Sanctuaire des Saints Martyrs (RR. Pères Jésuites). A cette occasion il y aura tirage du panier de provisions, mis en raffle au début de juin.

Cartes en vente à la porte de la salle, jeudi soir.

VENTE A L'ENCAN DE 4 JEUNES CHEVAUX
TROTTEURS et AMBLEURS
SAMEDI — à 2 h. 30

Nous avons instruction de Monsieur Gardner Hammond, de vendre à l'enchère publique les jeunes chevaux suivants : Direct Bryson, 5 ans, ambleur. Victor Guy, 5 ans, trotteur. Buddy Harvester, 3 ans, ambleur. True Guy, 5 ans, ambleur.

Tous ces chevaux descendent de parents d'une grande renommée et promettent un avenir de grande valeur.

Aussi nous offrirons en vente harnais et sulky et autres accessoires. Nous conseillons à tous les sportmen d'assister à cette vente, car il y aura un avantage exceptionnel.

O. MARCEAU, encanteur.

pour soulagement immédiat du
Mal de Dos
Affections Vésicales
Trouble de Reins
ET CETTE
Sensation de Fatigue Continuelle
60c et $1.00
Procurez-vous aujourd'hui le format économique de $1.00
PILULES DE WITT
pour mal de reins et de vessie

TOM de la GRANDE TENTE — par MEL GRAFT

JIGGS — par Geo. McNanus

L'AGENT SECRET X-9 — par MEL GRAFT

CORPORATION DE QUEBEC
BUREAU DE L'INGENIEUR DE LA CITE
AVIS PUBLIC
Québec, le 7 octobre 1949.

T. Heffrington Ltée demandent à la cité de Québec la permission d'installer pour leur usage personnel 1 réservoir à gazoline d'une capacité de 1,000 gallons et 1 pompe, rue du marché Berthelot ; le tout conformément aux règlements municipaux.

Toute opposition à cette demande devra être communiquée dans les dix jours à M. F.-X. Chouinard, Greffier de la cité.

EDOUARD HAMEL
INGENIEUR DE LA CITE
par J.-R. FILLION,
secrétaire des travaux publics

VENTE PAR LE SHERIF DE QUEBEC
No 57-532
AIME DUQUET vs MARTIN

La subdivision No 73 du lot No 47 du cadastre officiel pour St-Colomb de Sillery, comté de Québec, étant un terrain situé sur la rue Boisjoli, à Sillery, avec les bâtisses.

Vente à la porte de l'église paroissiale St-Charles Garnier, comté de Québec, le VINGT-HUITIEME jour d'OCTOBRE courant, à DIX heures du matin.

AIME DION,
Shérif.

Bureau du Shérif,
Québec, 12 octobre 1949.

DEPENSES D'ELECTION
DU COMTE DES ILES DE LA MADELEINE

Sommaire du rapport des dépenses d'élection de monsieur Charles A. Cannon, du district électoral des îles de la Madeleine.

Recettes, contributions, etc. :	$2,234.22
location de locaux :	465.00
Services	$ 269.64
Frais voyage et louage de voitures	$ 853.65
Articles fournis	$ 100.00
Publicité	$ 545.93
Total	$2,234.22

EMMANUEL A. GAUDET,
Officier Rapporteur

Cuisson rapide

Swift Current, Sask. (PC) La famille de Henry Dahl n'a pas eu de patates pour le souper durant une récente tempête. La foudre a frappé la maison puis brûlé un élément dans le poêle électrique, fait un trou de la grandeur d'un cinquante sous dans une poêle, et brûlé les patates. Personne ne fut blessé cependant.

SERVICE ANNIVERSAIRE

Samedi le 15 octobre, à 8 heures, sera chanté en l'église de Château-Richer, le service anniversaire de feu Sieur Philias Dorion, époux de Dame Auxilia Prémont. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Tel. 2-2656
ADÉLARD et GUSTAVE LEPINE INC.
Directeurs de Funérailles
Salons funéraires modernes
Service d'AMBULANCE
A votre service JOUR et NUIT
42 Chemin Ste. Foy — vis-à-vis Ave. des Erables

IN MEMORIAM

BOURDEAU — A Québec, le 10 octobre 1949, à l'âge de 51 ans 10 mois, est décédée dame Anne-Marie Laruë, épouse de M. J.-Auguste Bourdeau, marchand de bois, et demeurant au No 1305, 4e Avenue. Les funérailles auront lieu jeudi, à heures.

Départ des salons funéraires de la maison Arthur Cloutier & Fils, No 1161, 1re Avenue, à 8 heures 45, pour l'église St-Fidèle, et de là au cimetière Belmont.
11 oct. 2 fs—D76423—E

CHAPDELEINE — A Sorel, le 10 octobre 1949, à l'âge de 49 ans, est décédé Jos-Alfred Chapdeleine, conducteur au C.N.R., époux de dame Isabelle Albert, demeurant au No 325, 3e Avenue.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 8 heures.

Départ de la résidence funéraire de la maison Germain Lépine Ltée, No 218, chemin de la Canardière, à 7 heures 45 pour l'église du St-Esprit et de là au cimetière St-Charles.
12 oct. 2 fs—D78633—E

PAQUET — A Québec, le 8 octobre 1949, à l'âge de 62 ans 3 mois, est décédée dame Laura Gauvin, épouse de M. Joseph Paquet, bijoutier demeurant au No 22, de l'avenue Leclerc.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures 15.

Départ des salons mortuaires J. Bouchard et Fils, No 1290, 1ère Avenue à 9 heures pour l'église de St-François d'Assise et de là au cimetière St-Charles.
10 oct. 3 fs—D76386—E

RENAUD — A Québec, le 11 octobre 1949, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Joseph Renaud, autrefois de St-Raymond chef-ingénieur à Valcartier, époux de Albertine Beaumont, demeurant à 377A de la Canardière.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ des nouveaux Foyers Funéraires de J. Bouchard & Fils, 324, 5e rue, à 8 heures 45 pour l'église St-Esprit. L'inhumation au cimetière St-Raymond, Co Portneuf. Le trajet se fera en automobile.
12 oct. 3 fs—D76552—E

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SERVICES SPÉCIALISÉS

J.-WILFRID DUBOIS INC
TEL.: 5-5298
DIRECTEUR DE FUNÉRAILLES, services mortuaires gratis à la disposition des familles. Embaumeur gradué. J.-H. BUREAU, prés.-gérant, 2 RUE DUROCHER. Rés. 7-5781.
HBS-serv-sp.-HC—D74471—F

LA CIE HUBERT MOISAN
TEL.: 4-2473
DIRECTEUR de funérailles, salons mortuaires, service ambulance. 297 ST-JOSEPH, Québec.
AY-SSH—D75447—F

La prière en famille, gage du bonheur

Windsor, Ont., 12. (PC) Le père la mère et les enfants d'une famille qui se réunit chaque jour pour la prière en commun, ne sauraient demeurer mauvais bien longtemps, déclare Mgr Dillon lors du 29ème congrès annuel de la "Catholic Women's League" du Canada. "Si le foyer est ce qu'il doit être, tout le reste ira bien", répète-t-il aux délégués qui représentent les 63,000 membres du pays.

Il supplia les membres de pratiquer l'humilité. Ce dont le Canada, ce dont le monde a un urgent besoin, dit-il, c'est d'une armée de femmes comme ces femmes catholiques qui sont réunies ici, et qui placent l'amour maternel et l'humilité avant tout, pendant toute la vie.

"L'amour maternel, vous le savez tous, est cette rosée divine qui féconde tout". Il ajouta que depuis toujours, le monde a essayé de définir, par les chants, la prose et la poésie, l'amour maternel sans jamais y parvenir. "Cela vient du Ciel et nous n'en saurons rien tant que nous y serons pas."

Deux victimes d'un accident

Trois-Rivières, 12. (DNC) Un accident d'automobile a coûté la vie à deux jeunes filles qui ne semblent pas avoir vingt ans ; l'accident est survenu lundi soir à St-Louis de France, à quelques dix milles des Trois-Rivières. Les deux victimes sont Mlles Viviane Guillemette, de St-Etienne des Grès, et Jeannie Milot, des Forges.

Le conducteur et propriétaire de l'auto Reynald Bourassa, s'en est tiré indemne. Marcel Doucet, qui prenait aussi place dans l'auto, a subi plusieurs contusions et s'est rendu à l'hôpital Saint-Joseph.

La voiture est une perte totale. Les quatre revenaient de Shawinigan, entre 10 heures et 11 heures, quand l'auto a capoté et frappé un poteau.

La Sûreté provinciale a travaillé toute la nuit de lundi à mardi à l'identification des victimes, car après le transport des cadavres par les employés de la maison J.-L. Brault, Limitée, les deux jeunes hommes sont revenus aux Trois-Rivières, dans leur pension de la rue LaVérendrye.

Les agents Goulet et Arcand, de la police de la route, sont arrivés les premiers sur les lieux. Lundi soir, à minuit, ils ont été remplacés par le sergent Hervé Leblanc, de la police de la route, et l'agent Henri-Paul Deschesnes, de la police judiciaire. Ceux-ci ont pu compléter leur enquête en trouvant le propriétaire de la voiture, grâce au numéro matricule de celle-ci. Ils se sont rendus à Saint-Etienne et aux Forges pour apprendre la tragédie aux parents des victimes.

Hôtel de ville d'un style hybride

Winnipeg, (PC) Peut-être devrait-on rebaptisé l'hôtel de ville de Winnipeg et lui donner le nom d'hôtel Mosquoda. L'échevin D.-L. Mulligan a déclaré à ses collègues du comité des travaux publics qu'il considère le style de l'hôtel de ville comme un mélange de mosquées more et de pagode.

Deux libéraux se présentent à l'élection du 24 dans Kamouraska

Me Gérard Lévesque et M. Arthur Massé, arpenteur, se feront la lutte. — Les candidats tiennent des assemblées particulières après la mise en nomination, à St-Pascal.

St-Pascal de Kamouraska, 12 (De notre envoyé spécial): M. Gérard Lévesque, de Québec, avocat, et M. Arthur Massé, arpenteur, se feront la lutte dans le comté de Kamouraska, à l'élection complémentaire du 24 octobre. Ce sont deux libéraux, le premier ayant été choisi par une convention régulière des partisans libéraux de chacune des paroisses, et le second amené par un groupe de libéraux du comté de Kamouraska. Tous les deux sont nés dans le comté qu'ils aspirent à représenter à la Chambre des Communes.

La mise en nomination eut lieu hier à St-Pascal, chef-lieu du comté, sous la présidence de l'officier-rapporteur, M. Adalbert Anctil, et elle fut suivie de deux assemblées séparées, les candidats ayant préféré ce système pour éviter des troubles toujours possibles en cette circonstance. M. Gérard Lévesque a parlé à la salle publique et M. Massé a tenu son assemblée au parc des courses.

L'assemblée de M. Lévesque fut présidée par M. Pierre Gagnon, ancien député, maire de Rivière-Ouelle, et Léo. Gendron, maire de St-André. Les orateurs furent, dans l'ordre, MM. Isidore Deschênes, de Tourville, Jean Lesage, député de Montmagny-l'Islet aux Communes, et le candidat.

La réunion à laquelle M. Massé a porté la parole fut présidée par MM. Prudent Martineau, maire de St-Pascal, le Dr Adélard Lapointe, maire de Ste-Hélène, Léo Bard, maire de Kamouraska village, et François Lavoie, maire de St-Alexandre. Les orateurs furent MM. Prudent Martineau, le Dr Adélard Lapointe, Aurèle Pelletier, Jean-Paul Pérusse n.p. M. Massé, J.-Bte Paradis, et Mlle Marie-Paule Massé, fille du candidat.

M. Gérard Lévesque

Après avoir fait l'éloge de M. Jean Lesage, M. Lévesque lit une lettre du t. h. Louis St-Laurent, chef du parti libéral, demandant aux libéraux du comté de Kamouraska de voter pour le candidat officiel. Entrant dans le vif de son sujet, le candidat libéral officiel déclare qu'il a été plus franc que son adversaire qui a donné sa résidence à Kamouraska alors qu'il demeure sur le chemin Ste-Foy, à Québec, depuis trente ans.

Il ajoute que depuis 5 ans une foule d'électeurs ont eu recours à ses bons offices pour les affaires politiques du comté quand Me Marquis était à la Chambre des Communes à vaquer à ses devoirs de député.

M. Lévesque reproche à M. Massé de n'avoir pas présenté sa candidature à la convention régulière du parti". S'il l'avait fait et s'il avait été choisi je serais à ses côtés aujourd'hui", dit Me Lévesque, parce que je marche droit et que je respecte les conventions intervenues."

Il ajoute qu'il se présente avec un seul but, aider à développer le comté de Kamouraska. M. Lévesque regrette la division qui s'est faite dans les rangs des libéraux, parce qu'on était unanime dans le comté à souhaiter une élection par acclamation du candidat du premier ministre St-Laurent. Il espère que M. Massé va revenir à de meilleurs sentiments parce que les questions en jeu dans le domaine fédéral sont très importantes dans le moment.

M. Lévesque fait l'éloge de M. L.-P. Lizotte qui avait des droits dans le comté mais qui s'est retiré dès le commencement pour ne pas diviser les libéraux de Kamouraska. Il déclare que dès son arrivée à Ottawa il fera rapport de ce beau geste au premier ministre.

"Une seule question importe, dit M. Lévesque. Vous devez décider si le député qui sera élu le 24 va siéger avec les ministériels, pour obtenir le patronage dont vous avez besoin, ou s'il ira à la gauche de l'orateur, avec M. Camillien Houde, prêcher dans le désert. Je désire représenter Kamouraska à Ottawa parce que c'est le plus beau comté du pays, parce qu'il est le site du collège de Sainte-Anne qui a donné des hommes si éminents et des prêtres saints à la patrie."

M. Lévesque lance un appel à l'union. Comme les 60 000 Canadiens-français de 1760 qui ont réussi à vaincre les difficultés qu'on leur suscitait, les libéraux de Kamouraska doivent se donner la main pour envoyer à Ottawa un candidat du chef libéral éminent qu'est M. Louis St-Laurent.

Puis le candidat fait part aux électeurs des projets qu'il a pour son comté de Kamouraska. Il veut développer St-Pascal, augmenter l'importance de son exposition, faire transporter dans le comté une partie des bureaux fédéraux de Rivière-du-Loup, obtenir pour Sainte-Anne le laboratoire fédéral dont les plans sont à se faire. Il promet qu'après le 24 octobre il n'y aura plus de haut ni de bas du comté et que les 6 paroisses de l'Islet seront traitées avec justice, comme toutes les autres paroisses du comté. En terminant, M. Lévesque a fait un nouvel appel à l'union de tous les libéraux pour donner à M. St-Laurent une nouvelle marque de confiance.

M. Jean Lesage

Le député de Montmagny-L'Islet a rappelé le travail fait par M. Eugène Marquis et les députés canadiens-français en faveur de la langue française, en faveur d'une meilleure représentation de notre race dans le service civil. Il faut envoyer à Ottawa un digne successeur à ce grand travailleur et à ce patriote. Cet homme c'est M. Lévesque qui pourra revendiquer hautement, avec les autres députés, les droits de sa race.

M. Lesage ajoute que M. Lévesque a été choisi librement par une convention régulière du comté où les deux candidats se sont engagés à se rallier au choix de la convention. C'est la manière la plus démocratique de déterminer qui sera candidat et tous les citoyens ont le même droit de se présenter à la convention.

M. Lesage a demandé aux électeurs d'oublier leurs petites rancunes personnelles et d'envoyer à Ottawa un homme qui pourra faire quelque chose pour eux. Il reste beaucoup de travail à faire dans plusieurs domaines et il faut, le plus vite possible, donner l'indépendance complète au Canada. Dans ce travail M. Lévesque pourrait participer avec avantage et aider les autres députés canadiens-français.

Eglises réquisitionnées

Cité du Vatican, 12 (PA) Une source du Vatican a annoncé hier que les églises catholiques romaines dans les régions occupées par les communistes chinois ont été réquisitionnées pour servir de dépôts de nourriture, de prisons, de salles de conférences, d'hôpitaux ou de théâtres.

Les communistes, ajoute-t-elle, n'ont pas soumis les églises de Peiping et de Tientsin à de tels traitements afin de démontrer une "politique de tolérance" pour décevoir le monde.

M. R. Lefrançois élu président

Montréal, 12 (De notre envoyé spécial) — M. Roland Lefrançois, a été élu président de la fédération des jeunes libéraux du Québec, constituée officiellement hier après-midi par l'adoption de la constitution du groupe par les délégués de tous les comtés de la province.

Les autres élus sont: Vice-président: R.-J. Curran, Mont-Royal; Ernest Moisan, Québec; Benoit Turmel, Sherbrooke; trésorier: M. E.-T. Asselin, Montréal; secrétaires: Ida Cousineau (élément féminin); Gaoriel Roberge (langue française); John Peppel; (langue anglaise); directeurs: Dr Jean Smith, Richmond, Guy Simard, Baie St-Paul, Paul-E. Busson, Trois-Rivières, G. Blanchette, Sherbrooke, Marcel Poulin, Québec; organisateur:: Me Georges Demers, Québec.

Me Charles-E. Bertrand, délégué de l'association libérale d'Outremont, agissait comme président d'élection. M. le Dr L.-P. Nelligan, président du club de Réforme de Montréal, agissait comme président d'honneur.

Assemblée des camionneurs

Lors de leur assemblée mensuelle tenue hier soir à leur local, l'association des camionneurs a insist- sur le besoin de coopération entre les membres pour maintenir les taux de transport. Ceci fut le résultat de plaintes formulées par quelques membres.

La séance avait été ouverte par le président M. Roméo Bloum. Ensuite eut lieu la lecture par le secrétaire du rapport de la dernière assemblée et du rapport financier.

On a étudié la question de recrutement des membres dont s'est occupé activement le président, travail qui se poursuivra durant les prochaines semaines. Il fut ensuite question d'une protestation auprès du Procureur général contre l'opération illicite de certains restaurants, sur le route Québec-Montréal, qui vendent de la boisson sans permis. Les conducteurs s'arrêtent à ces endroits et s'attardent; pour reprendre le temps perdu, on fait ensuite de la vitesse, mettant ainsi en danger la vie du public. On demande donc une surveillance plus étroite pour le respect des lois de la Commission des Liqueurs.

Une proposition de fusion venant de la part de l'association des Trois-Rivières est ensuite rejetée.

On souleva la question des travaux faits au pont de Québec et la nécessité de leur poursuite active.

Le général et lady Drew à Québec

Le major-général Sir James Syme Drew, KBC, CB, DSO, MC, et Lady Drew de Grande-Bretagne sont de passage à Québec après avoir assisté à la conférence de la British Empire Service League, à Ottawa, et visité la Colombie britannique.

Sir James Drew qui est le colonel du Queen's Own Cameron Highlanders (le 79e), a visité avec lady Drew hier après-midi l'église St. Andrew's où il a pu voir la plaque érigée à la mémoire de soldats de ce régiment écossais qui sont morts à Québec alors que l'unité se trouvait en service dans la vieille capitale de 1848 à 1851. Il s'est particulièrement intéressé aux répliques de deux drapeaux régimentaires qui sont conservées dans cette église. Le recteur de St. Andrews, le Rev. Donald B. Mackay et Sir James évoquèrent l'histoire du régiment qui fut étroitement liée à celle de l'église. Le Rev Mackay a été l'aumônier protestant des Black Watch of Canada.

Le commandant de l'Est du Québec, le brigadier J.V. Allard, CBE, DSO, ED, qui est un officier honoraire des Queen's Own Cameron Highlanders of Canada, a accompagné le général et lady Drew dans sa visite à Québec. Hier après-midi, le brigadier et Mme Allard ont reçu à un cocktail en l'honneur des distingués visiteurs britanniques.

Réunions et Conférences

Aujourd'hui

A l'Université. — Conférence de M. René Fabre, devant les étudiants de la faculté de Médecine de Laval, à 8 h. p.m., à l'amphithéâtre de Médecine. Sujet: "L'importance relative des voies sanguine et lymphatique pour l'absorption des substances médicamenteuses et toxiques".

Conférence Audubon. — Conférence du Dr Telford-H. Work, à 8.15 h. p.m., dans la salle de l'Institut Canadien.

Club Richelieu. — Dîner de clôture de la Semaine Richelieu, à 7 h. p.m., au Manoir St-Castin. Conférencière: Mme Julia Richer. Sujet: "Nos enfants et l'évolution sociale du monde". Présence de S. Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec.

Jeune Commerce. — Séance du Conseil de Ville modèle, à 8 h. p.m., en la salle du conseil de ville.

A Sillery. — Déjeuner hebdomadaire du club Kiwanis de Sillery à l'Habitant Inn, à 12.30.

A l'Université. — Débat éliminatoire de l'A.G.E.L., à 8 h. p.m., en la salle des Promotions.

Quartier latin

Remise d'un doctorat d'honneur à un grand diplomate, Jean Désy

Le 26 octobre à une séance académique présidée par Mgr Roy. — Brillante soutenance de thèse de M. Fernand Martel pour son doctorat ès sciences biologiques. — 13 concurrents au débat éliminatoire, ce soir.

Le doctorat d'honneur que l'Université Laval a décerné il y a plus d'un an à l'un des plus brillants diplomates canadiens, Son Excellence M. Jean Désy, actuellement représentant du Canada à Rome, sera remis à son titulaire au cours d'une séance académique solennelle, le 26 octobre prochain. Son Excellence Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec et grand chancelier de l'Université Laval, remettra lui-même le parchemin à M. Désy en qui la première université française en Amérique veut reconnaître l'infatigable artisan du prestige canadien à l'étranger. M. Désy était ambassadeur du Canada au Brésil, lorsque Laval décida de lui décerner cet honneur, mais les multiples fonctions du diplomate ne lui avait pas laissé le loisir de venir à Québec recevoir cet honneur.

M. Martel docteur ès sciences biologiques

M. Fernand Martel a obtenu hier un doctorat ès Sciences biologiques, après une brillante soutenance de thèse à la Faculté de Médecine de l'Université Laval.

La thèse présentée par le Dr Martel était intitulée: "Contribution à l'étude du métabolisme de la créatine". Il a également soutenu une thèse secondaire sur "L'absorption des graisses".

Le jury était présidé par le Dr Louis-Paul Dugal, directeur de l'Institut d'Hygiène et de Biologie humaine de la Faculté de Médecine. Les autres membres du jury étaient: Le Dr L. P. Bouthillier, professeur à l'Université de Montréal, le Dr Maurice Giroux, professeur au Département de Biologie de la Faculté de Médecine, et le Dr Edouard Pagé, Directeur du Département de Nutrition de la Faculté de Médecine.

Le travail présenté par le Dr Martel a été exécuté sous la direction du Dr Pagé, au département de Biochimie de la Faculté de Médecine, dirigé par le Dr Rosaire Gingras, grâce à la générosité de l'Université Laval.

Le Dr Martel est le fils de M. L. E. Martel pharmacien de Québec. Le nouveau titulaire a fait ses études au Petit Séminaire de Québec où, en 1942, il recevait les titres de Bachelier ès Arts et de Bachelier en Philosophie, puis à la Faculté des Sciences de l'Université Laval qui lui décerna le titre de Bachelier ès Sciences (biologie) en 1946.

Au cours de ses études graduées, le Dr Martel fut successivement boursier du Conseil National des Recherches, puis de l'Office provincial des Recherches scientifiques. Il est membre actif de l'ACFAS et de la Société de Biologie de Québec.

Le débat éliminatoire

C'est ce soir qu'aura lieu à la salle des promotions de l'Université Laval le débat éliminatoire pour le choix des orateurs qui représenteront l'université Laval aux différents débats où elle aura à prendre part cette année: débat interuniversitaire, débat mixte, débat contre Toronto et débat universitaire national.

Le président de la commission des débats, M. Claude Baillargeon, a annoncé hier soir que les juges de ce débat seront Me Pierre Bolduc, avocat de Victoriaville, ancien président de la commission des débats, Me Percy Flynn, avocat de Québec, et M. Marcel Inkel, journaliste à l'"Evenement-Journal". Il s'agit pour ce soir de choisir les 5 meilleurs orateurs d'un groupe de 13 candidats. M. Gilles Grégoire agira comme maître de cérémonie.

Aux Mardis universitaires

Bienfaits de la prophylaxie morale démontrés par M. Fabre

Au cours d'une conférence sur "la science des poisons", — Mgr A.-M. Parent présente l'éminent conférencier. — Le domaine des connaissances sur la toxicologie moderne.

"La science des poisons", tel était le thème du sujet traité hier soir par M. René Fabre, doyen de la Faculté de pharmacie de l'Université de Paris.

Présenté par Mgr Parent, vice-recteur de l'Université Laval, qui retraça brièvement la carrière exceptionnelle de M. Fabre, l'éminent conférencier aborda le domaine des connaissances sur la toxicologie moderne. Il s'étendit, dans un clair exposé, sur les différentes formes d'empoisonnement, criminel et accidentel, et rappela la part prise par les toxicologues dans les recherches scientifiques médicamenteuses.

Mentionnant les bienfaits de la prophylaxie morale que constitue dans tous les pays la lutte contre l'usage des stupéfiants, M. Fabre insista néanmoins sur la nécessité de l'intensifier. Il mit en lumière la présence de certaines substances toxiques incorporées dans les produits alimentaires, notamment pendant la dernière guerre, et exposa les mesures prises par les facultés de médecine de son pays pour parvenir à une hygiène alimentaire plus rationnelle.

Parlant des dangers de déséquilibre nerveux que présentent pour l'organisme humain les plans de fabrication de certains métaux ferreux et non-ferreux, tels le ferro-manganèse et l'aluminium, et des produits industriels comme le benzol, l'orateur indiqua les mesures prophylactiques préconisées par les toxicologues et appliquées à titre préventif sur le plan industriel. Les problèmes posés par les émanations de gaz provenant d'industries retiennent depuis longtemps l'attention de la faculté, et des résultats probants dans la protection de la santé publique ont déjà été obtenus.

Dans un autre chapitre de sa conférence, M. Fabre mis l'accent sur l'ampleur de l'oeuvre accomplie dans la lute contre les parasites et insectes, tel le doryphore, qui s'attaque à la pomme-de-terre.

Un film de phyto-pharmacie fut présenté à l'assistance.

Outre Mgr Parent, assistaient à cette conférence, M. le Dr Charles Vézina doyen de la Faculté de médecins et M. Antonin Marquis, Directeur de l'Ecole de pharmacie à l'Université Laval.

Me O. Bergeron réélu à la tête de l'association des secrétaires

150 secrétaires de municipalités en congrès annuel à Rimouski. — Résolutions pour demander des amendements au code municipal.

Rimouski, 12. (DNC) M. Ovila Bergeron, N.P., de Ste-Geneviève de Batiscan (Champlain), a été réélu hier président de l'association des secrétaires de municipalité de la province de Québec au congrès annuel de ce groupement qui s'est terminé hier à Rimouski. Environ 150 secrétaires venus de tous les coins de la province ont pris part à ces assises, les 11mes depuis la fondation de cette association.

Au cours de la journée d'hier, les congressistes ont assisté à une 3e séance d'étude, laquelle s'est terminée par l'élection des directeurs et des membres du comité exécutif. A part le président général, le notaire Ovila Bergeron, le comité exécutif comprendra au cours de la prochaine année Me Marc Vermette, N.P., de St-Janvier (Terrebonne), vice-président; Me Joseph Deon, N.P., de Rigaud, M. Alfred Naud, de Deschambault (Portneuf), et M. Jules Lavigne, N.P., de La Sarre (Abitibi), directeurs et M. Antonio Beaudoin, C.R., de Thetford-Mines (Mégantic), secrétaire général. Les autres membres du conseil d'administration sont: MM. G.-O. Gagnon, St-Eustache (Deux-Montagnes), Emmanuel Roy, St-Fabien (Rimouski), Alphonse Morin, Normandin (Lac-St-Jean), Alphonse Ross, Sayabec (Matapédia), Antoine Gosselin, St-Romuald, Joseph Bédard, Ste-Croix (Lotbinière), Romuald Dumon, Cookshire (Cmpton), Roméo Perrault, (Chambly-Bassin), Louis Joyal, N.P., Drummond, et M. J. Peladeau, de la Prairie. La mutuelle des secrétaires a réélu tous les membres de son conseil d'administration avec M. O. Bergeron comme président.

Plusieurs conférences ont été données au cours de ces assises: la première par Me Emile Morin, C.R., sous-ministre des Affaires municipales et les autres par M. Lucien Hébert, de St-Stanislas de Champlain, Me Ludger Bergeron, N.P., de Champlain et Me Philippe Miller, officier en loi au département de l'Instruction publique à Québec. Les orateurs invités aux deux banquets du congrès furent S. Exc. Mgr Georges Courchesne, archevêque de Rimouski et l'hon. Bona Dussault, ministre des Affaires municipales.

En plus d'une résolution de félicitations à l'adresse de l'hon. Maurice Duplessis pour sa récente déclaration en faveur d'une loterie provinciale, les délégues ont voté d'autres résolutions pour demander des amendements aux codes municipal et scolaire. Dans les questions de regie interne, ils ont porté de $2. à $4. la contribution de leurs membres à l'association.

Mort de monsieur Elzéar Lamonde

M. Elzéar Lamonde, époux de dame Célina Croteau, est décédé dimanche dernier à St-Malo à l'âge de 86 ans.

M. Lamonde laisse dans le deuil: ses fils, MM. Elzéar, Jean-Baptiste, Arthur, Joseph, Gustave, Télesphore et Adrien Lamonde; ses filles, Mme Emile Williamson (Victoria), Mme Georges Patenaude (Ezilda), de Montréal, Mme Albert Sanfaçon (Blanche), Mme Paul Moisan (Lucie) et Mlle Yvonne Lamonde; ses gendres, MM. Emile Williamson, Georges Patenaude, Albert Sanfaçon et Paul Moisan; ses belles-filles, Mmes Lucien Monaghan, Emilia Goulet, Demerise Roy, Emélia Doddridge, Gertrude Fortin.

Le regretté défunt laisse aussi son frère, M. Chs Lamonde, du Michigan; son beau-frère, M. Edouard Sanfaçon; ses belles-soeurs, Mme Edouard Sanfaçon, Mme Napoléon Croteau, de Montréal, ainsi que plusieurs neveux, nièces et petits-enfants.

Résolution pour un drapeau canadien

Montreal, 12. (De notre envoyé spécial) — Une résolution en faveur de l'adoption d'un drapeau exclusivement canadien a été votée à l'unanimité, hier midi par les délegues à la Fédération des Jeunes Libéraux du Québec, à la veille du congrès des jeunes libéraux du pays. Une autre résolution demande qu'un Canadien soit vice-roi du Canada.

Au théâtre

Charles Laughton au Palais Montcalm

C'est dans une atmosphère familiale que plusieurs centaines de Québecois, la plupart de langue anglaise, ont écouté hier soir les récits tour à tour humoristiques, anecdotiques et dramatiques que leur a fait le célèbre acteur anglais, Charles Laughton.

Le comédien jamais à bout de ressources s'est tout de suite révélé lorsqu'il apparut sur la scène les bras chargés d'une pile de livres recouverts de gros papier brun, qu'il déposa d'abord sur une table de fortune, au-dessus de laquelle il plaça ensuite une chaise dépouillée de son dossier, qui lui servit de pupitre.

C'est avec cet humour particulier aux Anglais qu'il débita d'abord des sentences comiques et des fables, lues apparamment dans des cahiers écrits de sa main. La façon de recto tono indifférent avec lequel il s'exprimait semblait rendre plus piquante chacune de ces saillies, qui soulevaient de vifs applaudissements.

L'interprète du Bossu de Notre-Dame apparut dans toute son ampleur dans un récit de Charles Dickens. L'oeil de l'acteur s'illumina, son verbe s'enflamma pour donner aux dialogues un effet saisissant de vie et de naturel. Ce caractère d'expresivité s'accentua dans l'interprétation d'extraits de Shakespeare.

La soirée était sous les auspices du chapitre de Québec de l'Ordre des Filles de l'Empire, qui se prépare à célébrer son cinquantenaire de fondation.

Les jeunes libéraux veulent un chef

Montréal, 12. (De notre envoyé spécial) Les jeunes libéraux du Québec, réunis ici en journée provinciale, hier, au Club de Réforme, ont adopté plusieurs résolutions, dont une priant le chef provincial du parti libéral par interim, M. George Marler, de convoquer le plus tôt possible ou, à tout le moins pas plus tard que le mois de juin 1950, un congrès au cours duquel on élira un successeur à l'honorable sénateur Adélard Godbout.

Au cours de la discusion qu'a provoqué l'adoption — à l'unanimité des délégués — de cette résolution, les jeunes libéraux ont déploré que ce congrès n'ait pas eu lieu déjà et plusieurs ont signalé qu'après les élections provinciales de 1948 et leurs résultats, il était important de réorganiser les effectifs libéraux sans délai; ceci afin de redonner à la province "un gouvernement digne d'une population honnête et laborieuse" et de mettre fin "à l'absence de justice sociale" qui règne chez nous depuis l'avènement du régime Duplessis. Or, une telle réorganisation ne peut s'effectuer sans la nomination d'un chef permanent à la tête du parti, ont souligné les jeunes libéraux.

Parmi les autres résolutions adoptées hier après-midi notons celle demandant que des délégués des jeunes libéraux de chaque comté de la province soient invités à participer au prochain congrès provincial libéral.

Record de danse

Berlin, 11. (AFP) Un nouveau record du monde vient d'être établi au cours du marathon de la danse qui s'est terminée dimanche à Berlin.

Le couple vainqueur a tenu la piste pendant 170 heures alors que le précédent record était de 153 heures. Le marathon avait été organisé par le citoyen du monde numéro deux, M. Rudi Herzberger."

TEMPERATURE

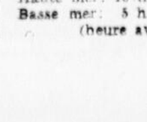

Toronto 12 (PC) Minima et maxima pour la journée d'hier dans les principaux centres du Canada:

Villes:	Min.	Max.
Dawson	26	30
Vancouver	49	61
Victoria	46	58
Kemloops	--	65
Edmonton	21	55
Calgary	30	56
Régina	27	52
Winnipeg	40	48
Port-Churchill	32	33
Port-Arthur	52	55
Sault-Ste-Marie	50	70
North-Bay	57	--
Toronto	64	76
Ottawa	52	81
Montréal	57	84
Québec	52	82
Saint-Jean, N.-B.	46	61
Moncton	38	67
Halifax	41	62
Charlottetown	40	62
Sydney	38	62
St-Jean, T.-N.	37	45

Pronostics

Montréal, 12. (PC) Régions de Québec, de Montréal, d'Ottawa, des Laurentides et de Baie-Comeau: nuageux, averses locales. Régions du St-Maurice et du lac St-Jean: nuageux et frais. Régions des Cantons de l'Est: nuageux et très chaud. Maine et Vermont: beau et chaud, danger d'averses ce soir. New-York: beau et chaud.

Le soleil

Lever:	5 h. 59
Coucher:	5 h. 03
Longueur du jour:	11 h. 04

La marée

Haute mer: 10 h. 45 et 10 h. 47
Basse mer: 5 h. 53 et 5 h. 36
(heure avancée)

Attaque simulée contre New-York par 2 escadrilles montréalaises

Au cours de manoeuvres avec des unités de la réserve aérienne américaine. — Le Canada fournira la plus forte partie de l'équipement de radar qui servira à l'interception des avions. — "Opération Metropolis".

Ottawa, 12. (Spéciale) Des unités de la Réserve du CARC participeront avec la United States Air National Guard à un raid aérien simulé sur la ville de New-York ainsi qu'à des exercices d'interception le 22 octobre prochain. Il s'agit des premières manoeuvres conjointes de cette sorte depuis la fin du dernier conflit, qui constitueront l'"Operation Metropolis".

En annonçant ces manoeuvres d'entraînement, la Force aérienne des Etats-Unis et le CARC ont déclaré que l'un des principaux buts de ces manoeuvres conjointes sera de démontrer l'aptitude des réservistes de l'Aviation canadienne comme des membres de United States Air National Guard, à coordonner leurs forces pour faire face à toute éventualité d'urgence.

De plus l'opération fournira des données de grande valeur aux officiers supérieurs des deux pays pour apprécier l'efficacité des unités participantes. Enfin l'exercice stimulera l'intérêt public, augmentera le moral des forces de réserves et encouragera le recrutement pour la Réserve dans les deux pays.

Deux cents quarante membres de la Réserve du CARC, comprenant 80 officiers et 160 aviateurs décolleront de leur base à Montréal pour se rendre à la base aérienne Mitchel à Long Island, pour participer à l'exercice. La force d'interception du CARC consistera en huit chasseurs à réaction De Havilland Vampire dernier modèle.

La 52e escadre de chasse, de la New York Air National Guard, sous les ordres du brigadier général Clyde-H. Mitchell, aura la maitrise sur les opérations de toutes les forces engagées dans l'exercice.

Les bombardiers légers du type B-26 Invader de la Air National Guard ont été choisis comme force d'attaque, tandis que les rapides avions à réaction Vampire pilotés par les réservistes du CARC, et les fameux chasseurs américains F-47 Thunderbolts de la Air National Guard seront en vedette durant l'"Operation Metropolis".

Les opérations de défense seront dirigées des quartiers-généraux de la 52e escadre de chasse, à White Plains, New-York. L'équipement de radar et les accommodations seront fournies conjointement par la Réserve du CARC et le 152e groupe de contrôle et d'alerte (152nd Aircraft Control and Warning Group).

Tandis que les aviateurs canadiens décolleront de l'aéroport Mitchell, les unités de la Air National Guard décolleront de leurs bases respectives.

Les unités de la Air National Guard seront le 137e escadrille de chasse, appartenant au 107e groupe de chasse de l'aéroport Westchester Country, à White Plains; le 119e escadrille de chasse appartenant au 108e groupe de chasse de Newark, N.-J.; et les 114e et 102e escadrilles de bombardement appartenant au 106e groupe de bombardement, de l'aéroport Floyd Bennett, Brooklyn.

Les unités de la Réserve du CARC qui participeront à l'opération sont les escadrilles de chasse 401 et 438, de l'aéroport de St-Hubert, près de Montréal, et l'Unité no 1 de Radar et de Communications de Montréal, qui fournira le principal de l'équipement de radar.

L'"Operation Metropolis" a été annoncée à la suite d'un échange de lettres entre le général Hoyt-S. Vandenberg, chef d'état-major de la United States Air Force, et le maréchal de l'air W. Curtis, chef d'état-major du CARC, qui ont donné l'approbation de leur deux pays à l'exercice conjoint d'entraînement.

Trouvé sanglant dans une cabine

Trois-Rivières, 12. (DNC) La police poursuit actuellement une enquête en rapport avec la découverte d'un homme baignant dans son sang, dans une cabine de M. Pinault, dans la paroisse de Ste-Marthe, au Cap-de-la-Madeleine. L'individu, âgé d'une cinquantaine d'années, a été transporté à l'hôpital St-Joseph de notre ville, souffrant d'une large et profonde entaille à la gorge. Bien que son état soit particulièrement sérieux, les praticiens de l'institution espèrent pouvoir lui conserver la vie.

Il s'agit d'un franco-américain du nom de William Levesque et résidant à Maniwaki. Il était apparemment seul en voyage dans notre région et s'était arrêté chez Pinault dimanche soir pour y louer une cabine. C'est M. Pinault lui-même qui le découvrit dans un si lamentable état lundi après-midi. M. Levesque avait la gorge tranchée depuis l'oreille jusque sous le menton. Cette blessure a apparemment été faite à l'aide d'une lame de rasoir.

La sûreté provinciale qui a ouvert une enquête dans cette affaire a entouré le drame du plus grand secret. Les propriétaires de l'endroit ont nié qu'il s'y fut déroulée pareille tragédie se contentant de dire qu'il s'agissait certainement "d'un canard". Le chef de la permanence de la Sûreté provinciale aux Trois-Rivières confirma pour sa part qu'on avait trouvé un homme gravement blessé dans une cabine, mais refusa tout commentaire.

D'après les renseignements que nous avons pu obtenir, le blessé était encore à demi-conscient quand M. Pinault entra dans sa cabine. Il lui demanda de faire venir un prêtre. C'est le Rév. Père Thibault, de la paroisse Ste-Madeleine, qui se rendit lui administrer les secours de la religion, mais à son arrivée, M. Levesque était inconscient. Le Dr Pierre Hubert, du Cap-de-la-Madeleine, se rendit aussi à son chevet pour lui prodiguer les premiers soins.

Il pouvait être quatre heures quand l'Américain a été trouvé étendu sur son lit, son chapelet autour du cou. Avec son sang, il avait écrit sur le mur les mots: "The hard way, sorry".

A l'hôpital St-Joseph, le blessé fut immédiatement transporté à la salle d'urgence ou on lui a donné des transfusions de sang et du plasma sanguin. Lundi soir, on nous déclarait que son état était satisfaisant pour le moment et qu'à moins de complication, on allait lui sauver la vie.

Beaucoup plus généreux

Le soleil envoie 400,000 fois plus de lumière à la terre que la lune, qui reflète seulement ce qu'elle reçoit du soleil.

COMMERCE à VENDRE
vente de chaussures et cordonnerie, dans le centre des affaires. Cause de santé. Ecrire à Case 2351 Le Soleil

ABSENT
Dr ANTOINE PETTIGREW
Chirurgien,
39 rue Ste-Ursule, Québec
sera absent de son bureau du 1er octobre au 31 octobre inclusivement.

10 Minutes 10
(6) autos lavées en 10 minutes
Huile changée en 2 "
Plein d'essence 2 "
TOTAL : 14 minutes
SERVICE DE LAVAGE
10 MINUTES
297, Dorchester Tél.: 2-2898
(En face de l'ancien Hospice St-Charles)

Téléphone: 2-1060
DENTISTE
Dr J.-E. LaForest
Chirurgien-Dentiste
76 rue ST-JOSEPH Québec

SPECIALISTE
Dr A. TREMBLAY
Yeux, oreilles, nez, gorge
75, ST-JEAN TEL.: 3-7390
Résidence: 29 Monument, Giffard TEL.: 5-9405

Buick Road Master 1947
parfaite condition, équipement complet, pneus blancs, super balloon. Tél.: 7-1797. Entre 6:30 et 8:00 P.M.

Demandé
PEINTRE-DEBOSSEUR
pour travailler dans gros garage situé à 40 milles de Québec. Bon salaire garanti, plus bont. Situation permanente et logement disponible. Références exigées. Application sera gardée strictement confidentielle.
Ecrire à Casier 2357, Le Soleil

NOUVEAU
SERVICE DE LIVRAISON
CAMIONNETTE & BICYCLES
de 8 heures du matin à 10 h. 30 du soir
LES PHARMACIES Soucy
85, AVE CARTIER TEL 2-1235

CE SOIR À LA TOUR 8h. 30
SOIRÉE-BAZAR
RICHES ET NOMBREUX PRIX — PRIX DE PRESENCE
COURSE AUX COCHONS — TOURS SPECIAUX—25 TOURS POUR 25c
Les frais de la musique seront faits par JEAN-YVES HAMEL au piano, PAUL MALLARD et son accordéon, BEN OKAY et sa guitare, le jeune MARIUS et ses chansons.
Portes ouvertes à 7 heures

Meilleure Qualité — D'emploi Facile
SACS DE THÉ
"SALADA"

VOTRE SANTE L'EXIGE
Malgré des affaires pressantes, prenez un bon repas à:
HOTEL ST-ROCH
(strictement à l'épreuve du feu)
CUISINE CANADIENNE
Au centre de la ville et du commerce
230, rue St-Joseph, Québec

POSSIBILITES INTERESSANTES POUR HOMMES AMBITIEUX DESIRANT SE FAIRE UNE CARRIERE DANS LA VENTE
A la suite d'une expansion considérable de ses affaires, une compagnie importante, ayant des succursales dans les principales villes des ETATS-UNIS et du CANADA, est maintenant en mesure d'augmenter son personnel de vendeurs, et, en conséquence, aurait une proposition intéressante à présenter à tout homme, âgé de 25 ans et plus, désirant se faire un revenu élevé, même pendant la période d'initiation.
La plupart des vendeurs actuellement à son service réalisent un revenu de $5,000.00 et plus par année.
Si vous êtes intéressé à en connaître plus long sur cette proposition, vous êtes prié de vous présenter à 10 hres de l'avant-midi, mercredi le 12 octobre, au No 351 Blvd Charest, Chambre 50, Québec.

ECOLE TECHNIQUE DE QUEBEC
185 Boulevard Langelier
Demande de Soumissions
A vendre, 247 vestiaires métalliques, individuels ou par groupe
Ces vestiaires seront visibles les 17, 18 et 19 octobre à l'Ecole Technique de Quebec.
Les soumissions seront acceptées jusqu'au 26 octobre inclusivement et adressées à Monsieur Gustave Poisson, C.R., Sous-ministre, Ministède du Bien-Etre Social et de la Jeunesse, Hôtel du Gouvernement, Québec.